هكذا من الأصل

…NTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10222 | 28 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 11-LUNDI 12 DÉCEMBRE 1977

Les relations franco-britanniques

ENTRETIENS GISCARD D'ESTAING-CALLAGHAN LUNDI ET MARDI PRÈS DE LONDRES

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

…LLETIN DE L'ÉTRANGER

…éveloppement et pouvoir en Roumanie

…troisième conférence natio… du parti communiste rou… qui s'est achevée le vendredi …cembre à Bucarest, après trois …s de travaux, a confirmé la …tégie de développement inten… poursuivie par les dirigeants de …ays. Jusqu'en 1985 au moins, …ythme de la croissance écono…ne devrait se situer entre 10 et … par an, soit l'un des taux les … élevés du monde. A cette …, assure-t-on, le revenu moyen …tête d'habitant devrait attein… près de 2 500 dollars : la Rou…ie quittera alors la zone des …s dits en voie de développe…t pour entrer dans celle des …sances moyennes.

…a forte centralisation du pou…r n'est pas seule à faciliter la …e contre le retard économique. …hement doté en ressources …urelles et en hommes, le pays …ité en grande partie les contre…ps de la crise pétrolière. Une …velle génération de gestion…res, jeunes, dynamiques, par…tement au fait de l'évolution …ernationale, a été formée.

…es dirigeants paraissent cepen…nt avoir compris que le temps a …s fin où l'augmentation quan…ative était la source principale … développement. Si elle veut …rticiper à la concurrence …ternationale, l'économie rou…ine devra accorder de plus en … d'attention à la qualité. L'ac…tuation du rôle du parti dans …vie économique, confirmée par …conférence, est-elle adaptée …nouvelles tâches qui atten…t le pays ? Il semble contra…oire de dénoncer l'apparition … nouveaux « boyards » et en …me temps de renforcer leur …. L'accession au poste de …méro deux dans la hiérarchie …lle de la propre épouse du chef … l'Etat ne constitue pas néces…rement la meilleure réponse à …tte contradiction.

L'austérité, de toute façon, ne …ut être un but en soi. Des …esures de relèvement à court …rme du niveau de vie ont été …ises récemment. La durée de … semaine de travail va être …duite à partir du 1er janvier. …es dirigeants ont, depuis la crise … ravitaillement de l'automne …75, le souci d'améliorer la qua…é de la vie. Mais les besoins des …nsommateurs ne feront que …oître ces prochaines années, et … population hésite moins que …r le passé à manifester son …écontentement. La grève des …ineurs de la vallée du Jiu, cet …é, en est un signe.

Tout en continuant à employer … langage très militant — il …st présenté comme un « soldat » … parti, — M. Ceausescu paraît …oir tenu compte d'une autre …rte de malaise. Le rôle de la …lice dans la répression de la …iminalité va diminuer et celui …s « collectifs de travailleurs » …gmenter. La justice va être …organisée. Le principe selon …quel toute personne est consi…rée comme innocente jusqu'à …tablissement des preuves de sa …lpabilité devra être « rigoureu…ment » respecté. C'est admettre …e cela n'a pas toujours été …ns le passé, même récent.

La politique étrangère devra, …le aussi, s'adapter à l'évolution …onomique du pays. L'orientation …ers-mondiste qui lui est impri…ée ne devra-t-elle pas être …nancée lorsque la Roumanie …ra quitté la zone de sous-…veloppement ? M. Ceausescu a …pendant réaffirmé avec vigueur …s thèses traditionnelles ; il a …ême accentué ses critiques de … politique des sphères d'in…uence. Auréolé du rôle joué par …n pays dans le rapprochement …gypto-israélien, M. Ceausescu a …aru faire peu de cas de l'aga…ement de Moscou devant ses …anifestations d'indépendance.

Médiation américaine au Proche-Orient

M. Sadate compte sur M. Vance pour obtenir l'appui complet de l'Arabie Saoudite

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, arrivé vendredi soir au Caire, a eu samedi matin 10 décembre un entretien avec le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali. Après cette entrevue, qualifiée par M. Vance de « très fructueuse », les deux ministres des affaires étrangères se sont rendus à la résidence d'hiver du président Sadate, à une vingtaine de kilomètres du Caire, pour un déjeuner de travail. Le chef de l'Etat égyptien et M. Vance devaient tenir une conférence de presse conjointe en début d'après-midi avant le départ du secrétaire d'Etat américain pour Israël. Les dirigeants égyptiens espèrent surtout que M. Vance, au cours de sa « tournée » au Proche-Orient, parviendra à convaincre l'Arabie Saoudite, encore réticente, de soutenir plus clairement le président Sadate.

Le roi Hussein de Jordanie a, pour sa part, quitté Le Caire vendredi pour Amman, sans avoir apparemment réussi à s'entendre avec le président Sadate. Sa visite en Arabie Saoudite n'interviendra sans doute pas avant plusieurs jours, contrairement aux informations annonçant son arrivée à Ryad pour samedi.

De notre correspondant

Le Caire. — M. Cyrus Vance est venu en Egypte le vendredi soir 9 décembre pour étudier « *les moyens par lesquels les Etats-Unis pourraient faire progresser le processus de paix engagé par le président Sadate* ». Aucun concours américain n'étant requis pour lancer la conférence préparatoire égypto-israélienne prévue aux pieds des pyramides de Guizeh à partir du mercredi 14 décembre, la visite du secrétaire d'Etat américain se situe un peu, si l'on ose écrire, dans le « vide ».

M. Vance a déclaré, admettant implicitement que la conférence préparatoire ne serait pas un échec, « *qu'il venait voir ce que les Etats-Unis pourraient faire pour soutenir la réunion du Caire, dans la perspective de l'étape suivante qui sera Genève* ». Le voyage du chef de la diplomatie américaine vise donc à préparer le terrain pour les négociations qui doivent suivre les travaux préparatoires du Caire. Les Américains étant disposés, selon M. Vance, « *à tout faire pour renforcer le nouvel élan donné au processus de paix par les initiatives du président égyptien* », ce dernier demandera avant tout au secrétaire d'Etat, estime-t-on ici, d'aider les plus vieux alliés de l'Amérique dans la région, les Saoudiens, à surmonter le « *fort choc psychologique* » que leur a donné le séjour du raïs chez « l'ennemi ».

Malgré leur vif désir de voir s'établir la paix au Proche-Orient et leur résignation déjà ancienne à l'existence de l'« entité sioniste », il est bien connu que la plupart des dirigeants saoudiens conservent, et parfois cultivent, une sorte d'« horreur sacrée » à l'endroit de l'Etat juif. On dit au Caire, non sans quelque malice, que la présence du raïs dans Jérusalem occupée « *fait se hérisser les cheveux des émirs* ».

Cela dit, l'Egypte a besoin de l'appui diplomatique et financier de Ryad. Or, contrairement à certaines prévisions, un mois après l'annonce par le président Sadate de son dessein d'aller en Israël, la position saoudienne ne s'est pas encore infléchie, continuant à donner l'impression d'une « *résistance molle mais persistante* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

Le glissement à droite au Mexique

Le président Lopez Portillo se sépare de son dernier ministre de gauche

M. Porfirio Muñoz Ledo, ministre mexicain de l'éducation et leader de l'aile gauche du parti révolutionnaire institutionnel, dont il a été l'an dernier secrétaire général, a donné sa démission. Il était le seul membre de l'équipe du président Echeverria qui fit partie du nouveau gouvernement mis en place par le président Lopez Portillo après son élection en 1976. Son départ confirme le glissement à droite d'un régime qui cherche à donner confiance aux Etats-Unis et aux milieux d'affaires.

De notre correspondant

Mexico. — Le président du Mexique, M. José Lopez Portillo, a accepté, vendredi 9 décembre, la démission de M. Porfirio Munoz Ledo, ministre de l'éducation publique, et l'une des personnalités les plus connues de la gauche du régime. M. Munoz Ledo a pour successeur M. Fernando Solana, qui était ministre du commerce et qui a été remplacé à ce dernier poste par M. Jorge de la Vega, gouverneur de l'Etat de Chiapas, dans le sud du pays.

M. Munoz Ledo était le principal représentant des fidèles de l'ancien président Luis Echeverria au sein du gouvernement après la « démission » de M. Augusto Gomez Villa-Nueva de sa charge de chef du parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I., au pouvoir depuis plus de quarante-cinq ans) à la Chambre des députés et son départ pour l'ambassade de Rome. M. Munoz Ledo sera, lui aussi, selon toute probabilité, condamné à un exil doré.

Le remplacement de M. Munoz Ledo coïncide avec l'accroissement des pressions exercées par les groupes capitalistes du pays. Ceux-ci souhaitaient le départ du ministre de l'éducation, idéologue du gouvernement Echeverria et porte-parole d'un courant de gauche qui suscite la plus grande méfiance des milieux d'affaires.

Ces derniers se sont débarrassés en même temps de M. Solana, qui avait tenté d'imposer, sans grand succès, un contrôle des prix des produits de consommation courante. Le président Lopez Portillo a besoin de la confiance des milieux d'affaires pour redresser la situation économique du pays.

Le président fait, en outre, entrer dans son cabinet un de ses plus proches partisans, M. de la Vega : celui-ci occupera un poste qui est le troisième en importance dans l'équipe économique gouvernementale. Les départs de M. Julio Rodolfo Moctezuma, ministre de l'agriculture, remplacé par M. David Ibarra, et de M. Carlos Tello Macias, ministre du plan, remplacé par M. José Garcia Saenz, vont dans le même sens.

On peut prévoir d'autres ajustements au sein du cabinet présidentiel. Les milieux politiques tiennent notamment pour acquis le départ de M. Carlos Sansore Perez, président du P.R.I.

JOSE CARRENO.

Lire page 11 à 17 *notre supplément* JAPON : LA RANÇON DE LA PUISSANCE

LES GRÈVES

L'Élysée se saisit du conflit d'E.D.F.

Alors que la grève des cheminots perturbe le trafic de la S.N.C.F. jusqu'à lundi 12 au matin, l'annonce par les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. de nouvelles coupures de courant les 14 et 16 décembre continue à susciter de vives polémiques. Gouvernement, patronat et syndicats cherchent à mobiliser l'opinion publique.

Samedi, en fin de matinée, le président de la République a demandé à M. Monory, ministre de l'industrie, et à M. Delouvrier, président de l'E.D.F., en mission à l'étranger, respectivement au Maroc et au Guatemala, de regagner immédiatement Paris afin d'« examiner les dispositions qui doivent être prises pour éviter les conséquences de la grève de l'E.D.F. », *selon les termes d'un communiqué de l'Elysée.*

La Fédération C.G.T. des industries électriques et gazières déclare « vouloir croire que le gouvernement veut ainsi examiner les conditions d'ouverture de véritables négociations ». *Elle* « riposterait à toute tentative d'atteinte au droit de grève ».

Le ton monte entre le patronat et les pouvoirs publics, d'une part, et les syndicats, d'autre part. Les employeurs comme les ministres parlent, tour à tour, de « *désordres graves* », d'« *atteinte au redressement de la France* », de « *sabotage de l'économie* ».

Certes, l'impact d'un délestage de courant imprévu peut être sévère pour certaines entreprises artisanales ou industrielles : pièces brûlées dans les fours, béton pris dans les malaxeurs, articles avariés, machines-outils détériorées, etc. Mais, en se plaignant des dommages subis, les protestataires mettent en avant le caractère « *sauvage* » des coupures de courant. Argument pour le moins contestable. Si, le 2 décembre, il y eut un effet de surprise — plus ou moins accentué par les mesures prises par la direction de l'E.G.F., — il n'en fut pas de même du lundi 5 au vendredi 8. Les industriels et autres consommateurs avaient été informés des interruptions à prévoir, dans les mêmes conditions que lors des précédentes grèves des électriciens, qui n'avaient pas suscité un *tel tollé*.

Cette fois, dès avant le 1er décembre, les P.M.I. (groupement des petites et moyennes industries) avaient envoyé à leurs adhérents un modèle de lettre à adresser aux directions de l'E.G.F. pour les menacer de ne pas payer leurs factures d'électricité si le courant était coupé.

J. R.

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Entre collègues...

Pourquoi un empereur, dans sa magnanimité, ne condescendrait-il pas à recevoir un roi ? C'est ce qu'a pensé Bokassa Ier en invitant au couronnement de Bangui Didier Ier, le roi... de la Basoche, alias Didier Pigneau, étudiant en droit à Poitiers, qui lui avait tout simplement écrit sur une carte frappée d'une couronne : « Il est de tradition que le roi de la Basoche assiste à tous les couronnements. »

Pour faire bonne mesure, le futur empereur envoya deux cartons d'invitation, et une amie étudiante s'improvisa aussitôt reine de la Basoche.

Dans un monde de forces et de farces sinistres, ce succès d'un canular met le cœur en joie. — P. D.

LA RÉPONSE SOCIALISTE A LA CRISE ÉCONOMIQUE

Un remède pire que le mal

par J.-P. FOURCADE (*)

Dans son récent discours à l'association des journalistes économiques, M. Mitterrand a présenté un projet socialiste de gouvernement qu'il convient d'examiner avec soin. En me fondant sur les analyses effectuées par le club économique Perspectives et Réalités et sur ma propre expérience, j'estime que ce projet appelle quatre grandes séries de remarques : il présente une thérapeutique dangereuse, voire erronée pour sortir de la crise ; il comporte des lacunes et des contradictions qui dissimulent mal une logique autarcique très profonde ; il préconise des réformes et des mesures qui risquent d'aggraver le « mal français » : il définit une nouvelle croissance qui méconnaît les ressorts les plus efficaces de la croissance.

Face à la crise, le diagnostic établi par le projet socialiste repose sur une analyse de type keynésien : la stagnation du niveau d'activité économique en France est due à une insuffisance de la demande globale. L'investissement pas plus que l'exportation ne peuvent constituer le moteur d'une relance effective de l'économie, en raison, pour le premier, de l'insuffisance des débouchés intérieurs à la consommation, et pour la seconde de la stagnation des économies étrangères. Il conviendrait, dès lors, de procéder à une forte relance de la consommation par une augmentation massive des salaires et des dépenses publiques.

Trois remarques

A ce stade, on peut avancer les trois remarques suivantes :

— La relance par la consommation n'est pas un mal en soi, mais il est difficile d'être intelligent tout seul. Si la France est seule à *pratiquer une forte* relance de la consommation, les importations étrangères vont s'engouffrer massivement dans notre pays, tandis que nos exportations vers l'étranger ne pourront progresser que beaucoup plus faiblement en raison de la stagnation des autres économies. Une telle politique, outre ses incidences inflationnistes évidentes, ne peut aboutir qu'à une aggravation considérable de notre déficit extérieur, sauf à opter pour un retour au protectionnisme. Une relance importante de l'économie française ne peut donc s'inscrire que dans le cadre d'une relance mondiale de l'économie qui permettrait à nos exportations de progresser aussi rapidement que nos importations.

On peut se demander, d'ailleurs, si les conditions d'une saine relance mondiale sont actuellement réunies, et si la thérapeutique keynésienne traditionnelle est encore applicable à une crise qui ne relève plus de la classique dépression économique, mais qui ressortit à un phénomène de type nouveau, celui de la « stagflation ».

— Il faut bien voir, d'autre part, que la croissance de notre production intérieure brute est très sensible à une augmentation de notre consommation. Ce qui rend la relance par la consommation préconisée par le projet socialiste dangereuse, c'est son caractère massif : on ne peut à la fois augmenter fortement le SMIC, accroître le pouvoir d'achat des salariés gagnant de 2 200 F à 8 800 F par mois, relever les *allocations familiales* de 25 %, créer quinze mille emplois publics, etc., sans créer des tensions inflationnistes très grandes et accélérer finalement un rythme d'inflation qui est déjà loin d'être négligeable en période de faible *croissance de la production intérieure brute.*

— Enfin, il est dangereux de procéder à une forte relance de l'économie sans une restauration préalable de nos grands équilibres, externe et interne.

(Lire la suite page 6.)

★ Président des clubs Perspectives et Réalités.

LITTÉRATURE DISSIDENTE A VENISE

Des « serviteurs » en rupture de ban

Il n'y eut pas, il ne pouvait pas y avoir de vrai débat, de véritable dialogue, entre les quelque cinquante écrivains, poètes, critiques, professeurs slavisants, venus à la Biennale 1977 participer au colloque consacré à la dissidence dans la littérature des pays de l'Est européen... Car les langages, les expériences, les situations politiques respectives, les personnalités surtout, rendaient presque impossible toute comparaison.

C'est dommage... Il n'est pas fréquent de réunir autour d'une table des émigrés (venus d'Angleterre, d'Allemagne, de France, des Etats-Unis) tels qu'André Siniavski, Victor Nekrassov, Efim Etkind, Iossif Brodski, Alexandre Galitch ; mais aussi des Tchécoslovaques, comme Eduard Goldstucker, président de l'Union des écrivains de 1967 à 1969, comme l'écrivain Antonin Liehm, comme le philosophe Ivan Svitak ; des Hongrois, comme les *écrivains* Tibor Déry et Giorgy Konrad (qui a reçu un visa de sortie de dix-huit mois) ; le chanteur est-allemand Biermann ; le Roumain Dimitru Tsepeneag, qui dirige les *Cahiers de l'Est*.

Il est pourtant certain que, dans cette lumière *d'hiver* qui faisait penser très fort à la Venise du Nord, les échanges de vues qui ont eu *lieu pendant quatre jours* dans la Leningrad du Sud laisseront des traces durables et finalement positives *en permettant de comprendre*, à travers la dissidence, ce qui se passe là-bas.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 23.)

idées

CONTROVERSES

Le boudin et la saucisse

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

LA France connaît une atmosphère trouble. Les experts de tous bords sont pessimistes. MM. Mitterrand, Marchais, Chirac, Debré, Servan-Schreiber, estiment que la situation économique est très mauvaise, voire grosse de périls. Sans doute ont-ils des raisons. Les citoyens, en tout cas, n'en ont aucune de les contredire.

Le nombre de chômeurs est préoccupant. Cette inflation « autour de 10 % » persiste comme une mauvaise fièvre, un furoncle douloureux, un « clou » qui ne veut ni mûrir ni crever, que le pays porte à la fesse et qui l'oblige à rester debout... ou à genoux.

Les deux grands partis de gauche ont franchi le seuil au-delà duquel une alliance électorale ne sera désormais qu'un pis-aller. Les ouvriers et les employés se mobilisent sans enthousiasme. Ils font le gros dos, craignant une dégradation subite. Ils sont soucieux de leurs emplois.

Sur ce fond gris et malsain s'agitent des ombres, s'inscrivent des ballets irréels. Les dirigeants de l'Europe des Neuf se rencontrent et constatent pour la centième fois que, en dépit de leurs compétences et de leur volonté proclamée de bannir les protectionnismes et de construire une Communauté digne de ce nom, ils ne peuvent s'entendre et engendrer des solutions. Alors, les médias annoncent pudiquement que, dans ce domaine, il faut se faire une raison : aucune décision de nature à combattre la crise ne sera prise à Bruxelles. Et ces jours-ci, en échange de 1 mark, on obtiendra 2,20 francs.

Par bonheur, il semble plus facile d'organiser *« la défense de la démocratie »*. M. Giscard d'Estaing retrouve alors ses aises et, au nom de la France, propose à ses partenaires sa conception d'un « *espace juridique européen* ». Ceux-ci, malgré leur vif désir et celui de leurs peuples d'élaborer une riposte efficace contre les agressions du « terrorisme international », froncent les sourcils et posent des questions. Que signifie l'expression « crimes graves » dans l'esprit du président français ? Comment la France, seul pays de la Communauté où est appliquée la peine de mort, punira-t-elle les coupables pourchassés, capturés et jugés dans cet « espace » ? En somme, les partenaires de la France demandent, en substance, à celle-ci : avez-vous bien mesuré toutes les conséquences d'un pareil projet ? C'est une leçon que nous aurions pu nous dispenser de prendre.

⁂

Ainsi, s'il ne tenait qu'au président Giscard d'Estaing, cette Europe économique et monétaire malade, rongée par les égoïsmes et les velléités, aurait cependant un jour prochain son Assemblée élue au suffrage universel, sa justice « antiterroriste » et sa police « unie ». En quelque sorte, « l'intendance suivrait ». Et tandis qu'on médite sur cette « atmosphère trouble », voici qu'on est brutalement réveillé en apprenant que le peintre Antonio Saura, vivant en France depuis vingt ans, est mis au secret vingt-quatre heures puis expulsé vers l'Espagne. Que lui reproche-t-on soudain ? Nul ne le sait très bien. On murmure qu'il aurait naguère entretenu des « relations » avec des partisans du Polisario. Mais peut-être sera-t-il mieux dans l'Espagne du roi Juan Carlos. Cette Espagne qui, elle, a refusé à la France l'extradition des Argentins impliqués dans l'enlèvement de Revelli-Beaumont ! Les juges ont, en effet, pensé que l'affaire était politique et non crapuleuse.

A propos : où en est l'affaire de Broglie ? Etait-elle politique, crapuleuse, ou les deux ? Il est vrai que, dans la France d'aujourd'hui, justice et police sont fort occupées par les émules de la « bande à Baader », les magistrats indisciplinés et les étrangleurs d'enfants. Quant aux citoyens, ils préparent les fêtes de Noël. La République libérale avancée n'interdit à personne de manger du boudin et de la saucisse, même « en temps de crise ».

(*) Ecrivain, membre du P.S.

Le vide et la suite

par OLIVIER DUHAMEL (*)

« *LE vide ne dure pas en politique... quelqu'un ou quelque chose surgira. Mais qui, mais quoi ?* » (1) Au train où vont les choses, d'abord la désespérance.

Tout s'est brouillé, effondré. Pour la droite, n'insistons pas. Pierre Viansson-Ponté a bien décrit son vide. Et puis la droite a toujours un penchant pour les querelles personnelles et les discours creux. Mais que la gauche la rejoigne dans ces travers paraît autrement grave.

Plus grave dans la mesure où la droite se soutient par la peur quand la gauche se constitue par l'espérance. Et combien d'années a-t-il fallu pour que la gauche incarne l'espérance ? Combien d'obstacles durent être surmontés, à commencer par les compromissions du molletisme, les alignements sur le néo-stalinisme, les attractions du gaullisme... Enterrés en dix ans, renaîtraient-ils en dix semaines ?

Second motif de désarroi, la rupture de la gauche est intervenue comme une calamité naturelle — c'est-à-dire imprévisible. Même si beaucoup affirment aujourd'hui avoir prévu de longue date que la désunion l'emporterait *avant* les élections, personne ne saurait présenter un texte public qui l'ait explicitement annoncé. Autre chose est d'avoir perçu les contradictions entre socialistes et communistes. Mais nombreux étaient les membres de chacun des partis de gauche, innombrables leurs compagnons, qui se félicitaient de cet antagonisme : avec l'idée que seule l'union dans cette différence garantirait d'une dérive au centre comme d'une fuite à l'est. Et rares sont les citoyens de gauche disposés au fond de leur tête à mettre toute confiance dans une seule des composantes de la gauche, fût-elle la leur.

Troisième motif de désarroi : l'ampleur de ce qui avait été sacrifié à cette dynamique de la gauche. Ceux de mai 1968 qui ne donnent pas dans la pénitence narcissique polirent leur révolte brute, en acceptant le réalisme politique. Les uns se convertirent totalement au programme commun ; d'autres reconnurent dans la victoire de la gauche le point de passage obligé pour construire une autre vie collective — à la limite, ce n'étaient que des nuances.

Et tout cela pour rien ? Pour le vide ? Pour que la droite gagne encore les élections. Pire, pour que, en toute hypothèse, personne ne puisse jamais plus dire que la gauche les gagnerait. Pour que les partis ne deviennent pas des lieux de pensée et d'action collective, articulant les mouvements de ceux d'en bas ou de partout avec les exigences de la réalité. Pour que les partis redeviennent sûrement des machines à conquérir des voix, distribuer des postes, discréditer des rivaux, et ne rien développer que leur propre machine.

Mais alors chacun devra combler à sa manière le vide. Les plus sceptiques retrouveront leur triste résignation. Les plus solides se replieront sagement dans les marges : qui, au sous-sol de son parti pour le changer, qui dans les associations de quartier, groupes de femmes, mouvements régionalistes... pour engendrer une politique différente. Les plus pressés et les plus dégoûtés songeront au terrorisme. Soit parce que Baader semblera incarner un suicide plus exaltant que le gardénal. Soit parce que Carlos passera pour le seul « révolutionnaire » ayant obtenu quelque succès. D'autres opteront pour des réponses plus personnelles, toutes marquées par le refus définitif du politique : compensation par un repli sur le couple et les gosses, exode urbain, fuite à l'étranger, voyage par la drogue, grand départ du suicide... A chacun sa réponse. Mais, dans tous les cas, trois certitudes.

1) Les professionnels de la politique pourront faire n'importe quoi. Ils ne seront importunés que ponctuellement, lorsqu'ils s'attaqueront à une parcelle des intérêts d'un groupe social. Quant à l'articulation d'une politique cohérente, l'ambition d'un projet, personne ne les leur demandera. Les politiciens s'abandonneront aux plaisirs de la carte blanche dans l'indifférence générale.

2) Le reflux fera beaucoup de dégâts. Accidents personnels, dont on ne parlera pas, et qui iront du cloisonnement dans des apparences de vies jusqu'au refus total de la vie. Accidents collectifs, plus bruyants, et qui prendront la voie d'un terrorisme ou d'un autre, avec au bout du processus un totalitarisme ou un autre (il en est même qui sont « démocratiques », voulus).

3) Les chances d'une transformation réelle de la société française seront repoussées d'une bonne dizaine d'années, disons d'une génération. Une fois de plus, il faut rejeter sur nos petits-enfants l'espoir de changer de vie.

En schématisant à peine, l'alternative devient : renoncer définitivement ou acquérir la patience des grands-pères. Dans un cas comme dans l'autre, se rapprocher de la mort. Sombre perspective. Pour l'éviter, nous n'avons qu'une issue : changer le politique. Mais comment ?

(*) Assistant en droit public à l'université de Paris-X-Nanterre.

(1) Pierre Viansson-Ponté, « le Vide », *le Monde*, 7 décembre 1977.

« SUJETS OU CITOYENS », D'ALEXANDRE SANGUINETTI

Le vieux Kroumir fait un carnage

LA litote, l'euphémisme et l'allusion sont les trois figures élémentaires de la rhétorique politicienne. Rares sont, parmi les hommes politiques, ceux qui évitent d'y recourir, plus rares encore ceux qui ne reculent pas devant les opinions tranchées et non conformistes.

Au premier rang de ceux qui ont depuis longtemps renoncé à appeler un chat un félin et à noyer leur pensée — ou leur absence de pensée — dans le brouillard des mots sonores et des formules creuses, figure Alexandre Sanguinetti. C'est pourquoi il force l'attention quand il paraît à la télévision ou prend la parole en public : on comprend tout ce qu'il dit et il dit tout ce qu'il pense, sans précautions, carrément. Et c'est pourquoi aussi il est, parmi les membres d'un parti quel qu'il soit, l'un de ceux, plus rares encore, qui échappent aux classifications. Ecoutons-le parler dans son dernier livre, dont le titre un peu plat — *Sujets ou citoyens* — ne doit pas faire illusion : il est bien trop sage pour ce qu'on y trouve.

Gaulliste du bon millésime, il divise en deux parties les vingt années de la Vᵉ République : *« Jusqu'en 1969, dix ans de progressisme qui ont été parmi les plus féconds de l'histoire de France ; puis dix ans de conservatisme et de régression, qui expliquent l'interrogation qui nous est aujourd'hui posée. »* A chacun son paquet. Georges Pompidou ? *« C'était sans doute la solidité, mais sûrement pas l'imagination au pouvoir. C'était la gestion du confort, l'idée que le monde ne bougeait plus, ne bougerait plus, qu'il était simplement là pour qu'on y soit bien. »* Son successeur à l'Elysée ? *« Quand un gouvernement répète sans cesse qu'il est là pour gérer, c'est qu'il ne comprend pas à quoi sert un gouvernement. Et quand ceux qui parlent constamment de changements demandent qu'on gère, ils oublient que, quand on gère, on ne change pas. »*

Ou encore : *« Le monde moderne est comme une bicyclette : il n'y a rien de plus stable pourvu qu'on pédale. Mais qu'on oublie de pédaler, et on se casse la figure. »* Nous sommes en train d'oublier de pédaler. Alors, que va-t-il se passer ?

« Dans vingt ans — moi je serai mort, — on assistera à un spectacle terrifiant. Le monde en voie de développement sera équipé, et nous, nous serons sous-équipés. »

Voilà pour le fond, schématiquement résumé. Mais dans la forme, quel carnage, et comme le sabreur y va de bon cœur ! Qu'on en juge.

La régionalisation ? Foutaise. *« La nation, c'est une population et un territoire plus un Etat, une histoire, une civilisation. Dans la régionalisation, il y a quelque chose non pas de nationaliste, mais de raciste. »*

L'Occitanie ? Mythe et bobard. *« Pour Toulouse, la Sibérie commence à Montauban, mais les Toulousains ne se sont jamais demandé pourquoi, depuis le treizième siècle, leur ville n'est qu'un bourg agricole et n'est pas devenue Florence. Parce qu'ils ont refusé le monde vivant. »* Sévère, pour un ancien député de Toulouse. Il est vrai que, l'an prochain, il se présentera à Paris.

Paris, précisément : *« C'est le refuge des gens qui étouffent en province, qui ont envie de faire autre chose. Quand M. de Rubempré s'emmerde à Angoulême, il va à Paris. Où voulez-vous qu'il aille ?... Tous les grands événements en France depuis 1789 se déroulent à Paris, la province suit cahin-caha, sans même savoir toujours très bien ce qui se passe. Quand Paris décline, la France décline. Le centre de l'idée en France, c'est Paris, que cela plaise ou non. »*

L'écologie ? Billevesées. *« La nature, c'est une idée d'homme des villes. Jamais le paysan n'a dépassé le coin de son champ... La patronne de l'écologie, c'est Marie-Antoinette, quand elle élevait ses moutons à Trianon. On sait comment elle a fini !... »*

Et ainsi de suite. L'Allemagne ? En attendant de retrouver sa capitale à Berlin, elle s'en est choisi une autre : Washington. La Belgique ? Ce qui rend plaisantes ses prétentions européennes, c'est qu'elle n'est même pas fichue de régler chez elle, depuis 1830, le problème des Wallons et des Flamands. L'Eglise ? *« Quand elle a le pouvoir, elle est de droite. Quand elle ne l'a pas, elle est de gauche. »* Tout et tous y passent sur le même ton : les députés, l'Europe, les généraux, les amiraux — oh ! mon frère... — les gauchistes, l'ONU... Et bien entendu les gaullistes. Pas d'illusions sur le R.P.R. : *« Notre électorat doit se composer approximativement d'un tiers de conservateurs réactionnaires, d'un tiers de conservateurs libéraux et d'un tiers de gaullistes authentiques... Le Rassemblement, cela ne se fait pas dans une majorité, cela se fait dans une nation... Nous avons fait une erreur philosophique et une erreur stratégique. »*

Alors que va-t-il arriver ? Le pire : la social-démocratie, c'est-à-dire rien. Car *« on peut toujours compter sur les socialistes pour éliminer les communistes et s'allier au conservatisme libéral. C'est d'ailleurs l'ambition du président de la République et c'est, je crois, ce qui va se passer après les élections »*.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant : *Quand on dit* [du peuple français] *qu'il serait incapable de supporter les contraintes marxistes, je n'en suis pas si sûr. Il a très bien supporté, pendant la deuxième guerre, les contraintes nazies, sans broncher et en attendant que le monde entier fasse le travail pour son compte. Il ne faut pas oublier que sur quarante millions d'habitants il y en a quatre cent mille qui se sont donné du mal pour en sortir, pas plus. »*

On n'a que trop cité et pourtant on voudrait tout citer. Même quand on n'est pas du tout d'accord avec lui, ce diable d'homme, ce vieux Kroumir, met une telle allégresse à pourfendre les idées reçues et à casser la tête de ceux qui les propagent que c'est plaisir de le voir combattre d'estoc et de taille. Alexandre le magnifique a de qui tenir, il est vrai, et sa caution est bourgeoise. Car, en exergue de son livre, il a inscrit cette confidence désabusée qu'il avait recueillie de la bouche du général de Gaulle le 27 mars 1958 — deux mois donc avant son retour au pouvoir : *« Que voulez-vous faire avec une droite qui ignore la nécessité de la générosité et n'a pas le sens de la nation, que voulez-vous faire avec une gauche qui refuse la nécessité de la puissance et n'a pas le sens de l'Etat ? »*

P. V.-P.

★ Robert Laffont, 254 p., 35 F.

La grande peur de l'Europe

par DAVID ROUSSET (*)

L'EUROPE est entrée dans la peur. La peur est féroce mais aveugle. Pourquoi ? Parce qu'un petit groupe résolu et expérimenté a frappé au cœur stratégique de la bourgeoisie allemande. Mais les hommes se remplacent et l'institution demeure. C'est la faiblesse congénitale du terrorisme. Aussi cette grande peur qui a saisi l'Europe est-elle un symptôme très surprenant.

Qu'elle soit grande, rien ne l'établit mieux que la violence organisée et légale des Etats, manifeste dans une intense propagande, dans la brutale volonté d'avilir l'adversaire, dans des mesures qui vont au plus vif contre les structures démocratiques du droit, rabaissant et paralysant la défense et le défenseur. Européenne ? Les décisions prises à Paris et leur hâtive mise en œuvre le montrent assez. La lâcheté, l'hypocrisie, la haine recuite qui se masque de nobles « valeurs », mijotent aujourd'hui des vengeances empoisonnées mais stupides. Ainsi, malgré les apparences, ce sont bien les pouvoirs qui ont reçu le coup, et cette peur si éclatante est un bien criant aveu de carence, de désordre et d'infantilisme politique.

Ce n'est certes pas la violence d'Etat qui va juguler la violence terroriste. On l'observe d'ailleurs. Il ne sert à rien non plus, comme le fait la gauche, de proclamer sa pureté dogmatique, tant de fois prostituée sur d'autres lits. Le terrorisme ne surgit pas de la crise organique de la société, mais de l'impuissance vérifiée des politiques et d'abord de celles qui prétendent réformer ou changer la société. L'évidence en Italie et en Allemagne. Vrai demain en France, si le cours actuel se poursuit. C'est le redressement de cette lutte qui seul peut répondre avec efficacité au terrorisme.

En attendant, le jeune Christian Wuillaume est en prison. Parce que la mort hautement suspecte de Baader et des siens l'a bouleversé, que ce soir-là il a acheté deux bidons d'essence ; que, ayant enfin trouvé place Maubert un autocar vide mais allemand, il a voulu y mettre le feu et n'a brûlé que son pantalon. Il est visiblement et vraiment tout sauf un terroriste. Ceux qui croient le contraire ont intérêt à ne jamais rencontrer sur leur chemin un terroriste, un vrai. Il n'approuve pas les thèses de Baader, et en effet son passé et son présent le prouvent. Il n'est dangereux que pour lui-même. Pourtant il a été condamné à quatorze mois, dont sept ferme, et il les fait : malgré l'appel et la loi.

La loi prévoit qu'on ne peut maintenir en prison avant jugement définitif que si la mesure est nécessaire à l'instruction ou si la mise en liberté représente un danger pour la population. Ici l'instruction est faite, et quant au péril encouru on ne le voit nulle part. Il faut une fort médiocre imagination, des sentiments bien bas et un incroyable manque de jugement pour ne pas admettre qu'en effet Christian Wuillaume a été bouleversé et que son geste (autrement si dérisoire) a valeur de protestation. J'étais plus jeune que lui lorsque l'exécution de Sacco et Vanzetti m'a dressé contre la laideur haïssable d'une société sordide. Le temps est venu d'être enfin juste pour Christian Wuillaume.

(*) Ancien député U.D.R.

BIBLIOGRAPHIE

DE PROBITÉ CANDIDE

« C'est une vérité première : les hommes politiques sont des menteurs. » Pan ! Dès la première ligne, Olivier Girard plonge dans son sujet et lance son accusation. Il n'a plus qu'à démontrer ce postulat emprunté à la sagesse des nations. Il s'y emploie avec la belle ardeur de la jeunesse. Non sans succès. La pêche est toujours bonne lorsqu'il s'agit de relever les contradictions, les inexactitudes, les omissions d'un monde fluctuant où le résultat compte avant tout.

L'auteur n'épargne rien ni personne. Ni à droite, ni à gauche, ni au centre. Ni M. Giscard d'Estaing, ni M. Chirac, ni M. Marchais, et encore moins M. Mitterrand, à l'égard duquel il fait preuve d'une sévérité particulière, fille peut-être d'un espoir déçu.

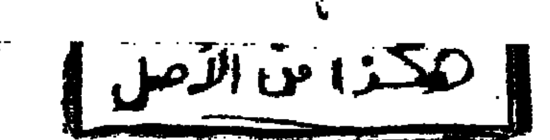
Les programmes et leurs promesses, les statistiques et leurs mensonges, les mots eux-mêmes sont passés au tamis sans indulgence.

Démarche naïve : l'auteur ne s'en cache pas. Candide aussi, comme la probité et le lin blanc. Pourquoi pas ? Le refus est aussi ancien que la politique elle-même et la démythification toujours utile. On souhaiterait cependant plus de rigueur dans la documentation. Plus de rigueur aussi dans le propos. Il est des erreurs qui ne sont pas des mensonges, des opinions sincères, même si l'auteur des *Quatre Vérités* les estime insuffisamment fondées.

En conclusion, Olivier Girard, *« réfléchissant en utopiste »* supplie les jeunes hommes politiques — les autres étant considérés comme irrécupérables — de « *considérer leurs électeurs comme des adultes intelligents* » de les informer de la réalité des risques immenses que court le monde. « *Pour ce faire, moralisez votre discours, dites la vérité, le plus souvent possible* (y aurait-il donc des exceptions ?) *sur les sujets les plus importants. C'est votre seule chance d'éviter le pire.* » Excellent conseil. Faut-il douter qu'il sera suivi ?

J. F.

(*) Olivier Girard, *Leurs quatre vérités*. Editions Stanké, 256 p., 39 F.



مكبّر من الأصل

ide et la suite

SANGUINETTI

carnage

PROBITE CANDIDE

Le Monde

étranger

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE DU CAIRE

Des divergences subsistent entre le roi Hussein et le chef de l'État égyptien

Le roi Hussein de Jordanie a quitté Le Caire vendredi 9 décembre en fin de matinée, sans avoir apparemment réussi à s'entendre avec le président Sadate. Les deux chefs d'Etat s'étaient entretenus jeudi soir pendant deux heures, mais une seconde rencontre prévue vendredi a été annulée. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de la visite du souverain hachémite, mais on déclare de source informée au Caire que le roi Hussein a fait part à M. Sadate de *« la volonté de paix de la Syrie »*, précisant toutefois que Damas *« s'opposait aux méthodes utilisées par l'Egypte »*. Il lui aurait également dit que la Syrie n'était pas prête à se rendre à la réunion du Caire, mais participerait en revanche à une autre conférence, de préférence à Genève, *sous les auspices des Nations* unies et des deux grandes puissances. Toujours de même source, rapportée par l'agence Reuter, on précise que le président Sadate, pour qui ce point de vue est inacceptable, et le roi Hussein, n'avaient donc que peu de choses à se dire.

« Des leaders en carton pâte »

Le président Sadate a fait état vendredi de ses divergences avec le roi Hussein, en affirmant dans une déclaration au journal koweïtien *Al Siassa* que, *« bien qu'il soit le plus apte à comprendre ce que je veux, le souverain hachémite est limité par une fausse interprétation de la solidarité arabe »*. Dans cette même déclaration, le *chef de l'Etat égyptien a renouvelé* ses attaques contre l'O.L.P., affirmant qu'*« elle est soumise aux différends arabes et le restera tant qu'elle sera dominée par une certaine mentalité qui agit pour le compte du plus influent ou de celui qui paye le plus »*. Il a souligné toutefois que le peuple d'Egypte n'avait encore rien à reprocher à M. Yasser Arafat. S'en prenant aux dirigeants arabes qu'il a qualifiés de *« leaders en carton pâte »*, il a reproché au président Boumediène d'avoir participé au *« mini-sommet du refus »* de Tripoli. *« L'image du président algérien était jusque-là sans tache et j'espère qu'il ne nous reprochera pas de le traiter sur le même pied que le colonel Kadhafi »*, a-t-il dit.

● AU KOWEIT, le président syrien Hafez El Assad a fait part vendredi de sa *« crainte »* que la conférence préparatoire du Caire, qui doit se réunir le 14 décembre, *« ne débouche sur un accord séparé israélo-égyptien »*.

● A TEL-AVIV, la télévision israélienne a diffusé vendredi une interview de M. Hamd I Gamal, rédacteur en chef de l'officieux *Al Ahram*, dans laquelle ce dernier a affirmé que *« l'Egypte serait prête à participer à une reprise de la conférence de Genève, même en l'absence des autres pays arabes intéressés et de l'U.R.S.S. »* Il a ajouté que Le Caire n'insistait pas pour la création d'un Etat palestinien indépendant et pensait que celui-ci pourrait être fédéré avec la Jordanie.

Israël, entre-temps, a nommé vendredi un troisième négociateur à la conférence du Caire : le général Abraham Tamir, chef du service de planification de l'état-major. La délégation israélienne, *tout comme la délégation égyptienne*, sera donc composée de deux civils et d'un militaire. Tel-Aviv a annoncé, d'autre part, que plusieurs membres des services de sécurité israéliens étaient arrivés vendredi au Caire pour préparer en liaison avec les autorités égyptiennes la conférence du 14 décembre. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak*, est attendu en France dimanche 11 décembre. Il sera reçu par M. Giscard d'Estaing le jeudi 15 décembre, à 11 heures. Le vice-président égyptien est venu à trois reprises en France cette année (en avril, en juin et en novembre).

Médiation américaine au Proche-Orient

(Suite de la première page.)

Certes, et c'est important, Ryad et Koweït ont démenti la nouvelle de la suspension de leur soutien économique au Caire (*le Monde* du 8 décembre), mais le raïs aimerait que M. Vance conseillât maintenant aux Saoudiens de mettre une sourdine à *leurs préventions et critiques*, et de prendre progressivement, et discrètement (« à la saoudienne ») la tête d'un mouvement interarabe appuyant l'Egypte.

Quant à la Syrie, *« objet de tous nos soucis »*, reconnaissent les dirigeants du Caire, ceux-ci voudraient que le secrétaire d'Etat américain la rassure sur les intentions égyptiennes et dise au président Assad : *« Rapprochez-vous peu à peu du Caire, afin de conjurer le danger d'une paix séparée égypto-israélienne, étant entendu qu'une telle issue n'est actuellement envisagée par les Egyptiens que comme un pis-aller. Vous êtes maintenant allés trop loin dans les apparences du refus pour venir à la réunion du Caire sans perdre complètement la face, mais l'Egypte y prendra soin de vos intérêts, et vous pourrez, le cas échéant, vous joindre aux pourparlers dans leur phase suivante, à Genève ou ailleurs. »* Les Egyptiens savent qu'un tel langage aura d'autant plus d'effet à Damas que Ryad lui aura donné sa caution.

Les résultats que l'on attend ici de la troisième tournée proche-orientale de M. Vance en moins d'un an donnent bien la mesure du retournement complet de situation intervenu depuis la mission du raïs à Jérusalem. Hier encore, le chef du département d'Etat, *et cela depuis 1973, devait* se muer en messager du Caire auprès d'Israël. Aujourd'hui, le dialogue égypto-israélien se déroule comme entre deux puissances qui se reconnaîtraient depuis longtemps, tandis que le secrétaire d'Etat américain doit se *faire l'avocat de l'Egypte* auprès de ses principaux partenaires arabes.

La venue de M. Vance au Caire n'est pas la seule qui ait occupé le devant de la scène en Egypte le vendredi 9 décembre. Une large publicité a également été donnée à l'arrivée à Ismaïlia d'une délégation de plus de quatre-vingts notables de la bande de Gaza, conduite par l'iman Hachem Khaznidar et désireuse d'*« exprimer son soutien au raïs »*.

Les contacts entre l'Egypte et l'O.L.P. n'en seraient pas pour autant interrompus (*le Monde* du 9 décembre). L'agence palestinienne Wafa a certes démenti les propos de M. S. Kamal, chef de file des responsables palestiniens pro-égyptiens, d'après lesquels *« l'O.L.P. n'a pas encore arrêté de position définitive à l'égard des initiatives égyptiennes »*, mais M. Sadate avait entre-temps déclaré qu'*« il n'avait rien à reprocher à M. Arafat »*.

Alors que s'éloigne très vite le souvenir de *« la conférence arabe du refus »* de Tripoli, semblent se préciser les prémices d'un apaisement interarabe que M. Vance, d'après les Egyptiens, devrait contribuer à fortifier.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

CHEF DES PHALANGES LIBANAISES

M. Pierre Gemayel se félicite de la « révolution psychologique » provoquée par le président Sadate

M. Pierre Gemayel, chef des Phalanges libanaises, en visite privée à Paris, a reçu la presse vendredi 9 décembre. Après avoir évoqué la situation du Liban au sortir de la guerre civile, il a rendu hommage au président Sarkis *« homme très loyal qui fait tout ce qu'il peut faire »* et à l'installation duquel les Phalanges *« avaient beaucoup contribué »*.

M. Gemayel a accusé de nouveau les Palestiniens d'avoir abusé de l'hospitalité du Liban qui était sans comparaison avec l'accueil réservé aux refugiés par les autres pays arabes. La guerre civile n'a pas été, selon lui, une guerre entre *Libanais et Palestiniens*, mais un conflit entre un Liban défendant son intégrité et *« ceux qui se sont servi de la question palestinienne pour accomplir des actes insupportables à quelque pays que ce soit »*.

S'agissant du Sud-Liban, il a demandé : *« Quel intérêt ont les Palestiniens à y rester ? Je n'ai jamais obtenu de réponse à cette question. »*

Interrogé sur la présence syrienne au Liban, le chef des Phalanges a affirmé que *« les Syriens avaient été très corrects et qu'ils n'avaient pas demandé au Liban de renoncer à sa neutralité positive »*. *« Peut-être ont-ils compris que cette neutralité était dans leur intérêt »*, a-t-il ajouté.

M. Gemayel a affirmé également sa conviction que, après la guerre civile qui n'avait pas été une guerre *« entre riches et pauvres ou entre droite et gauche, mais une guerre entre chrétiens et musulmans, les uns et les autres avaient tiré la leçon des événements »*, M. Gemayel s'est prononcé contre toute participation du Liban.

Il s'est associé aux critiques du président Sadate contre *« les Palestiniens du Café du Commerce »*, déclarant que 90 % d'entre eux avaient succombé aux délices de la démocratie et de la liberté libanaises, quitte à faire de la révolution un simple motif de *« décoration et de discussion »*.

Enfin, au sujet de la prochaine conférence du Caire, M. Gemayel a déclaré que *« l'acte de Sadate avait été la plus grande révolution depuis trente ans, une révolution psychologique car tout le conflit tournait autour de la question de la reconnaissance d'Israël. Désormais cette reconnaissance est chose faite. Cela est-il dans l'intérêt du monde arabe ? Dieu seul le sait ! »*

R. D.

EN MARGE DE LA RÉUNION DE L'OTAN

La conférence du Caire est un pas important vers un règlement d'ensemble

déclare le secrétaire d'État américain

De notre correspondant

Bruxelles. — Le communiqué de la session ministérielle du conseil atlantique (les 8 et 9 décembre), confirme qu'il s'est agi d'une réunion de routine. Apparemment, aucune divergence sérieuse n'est apparue.

Les alliés ont exprimé des vues très voisines en ce qui concerne la détente, les relations Est-Ouest et la conférence de Belgrade. A ce sujet, le communiqué constate que, *« malgré des progrès réalisés (...), il reste beaucoup à faire pour améliorer les relations entre Etats et garantir les droits et le bien-être des individus »*. Il ajoute que les ministres sont déterminés à *« poursuivre un dialogue sur ces questions »*.

Les négociations sur le désarmement occupèrent une place importante. Le communiqué, dans le passage consacré à la limitation des armements stratégiques (SALT), constate que l'accord recherché devra tenir compte *« des intérêts et préoccupations des alliés dans le domaine de la sécurité »*. M. de Guiringaud a souligné devant les journalistes que personne parmi les alliés européens ne demandait une participation aux négociations entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. *« Dans la mesures où certaines clauses peuvent concerner les intérêts de l'Europe, les pays européens de l'alliance ont, à l'égard des SALT, certaines préoccupations, et nous nous réservons d'en faire part, le moment venu, aux Etats-Unis comme d'ailleurs aux Soviétiques »*, a dit le ministre français.

Au sujet du Proche-Orient, le communiqué déclare : *« Les ministres ont exprimé l'espoir que les récents événements au Proche-Orient, dont ils se sont félicités, conduiront à l'instauration dans la région d'une paix juste et durable à laquelle souscriront toutes les parties directement intéressées. »*

Parlant des entretiens sur le Proche-Orient, au cours du dîner qui réunissait mercredi les ministres américain, britannique, français et ouest-allemand, M. de Guiringaud a déclaré : *« Aucun de nous n'est favorable à une solution partielle. Nous pensons tous les quatre que la paix au Proche-Orient ne peut résulter que d'une solution globale. Une paix séparée n'est pas la paix au Proche-Orient. »*

M. Vance, à qui il était demandé si la conférence du Caire, le 14 décembre, ne risquait pas d'altérer les relations des Etats-Unis avec l'U.R.S.S., a répondu : *« L'objectif final est commun. Les Soviétiques, comme nous, souhaitent un règlement d'ensemble. Mais, pour les Etats-Unis, la conférence du Caire est un pas important vers ce règlement. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

A travers le monde

Bermudes

● LE COUVRE-FEU imposé vendredi 2 décembre en raison des émeutes qui ont suivi l'exécution de deux Noirs coupables de meurtre a été levé vendredi 9 décembre, a annoncé le premier ministre, M. David Gibbons. Les autres mesures prises en vertu de l'état d'urgence, notamment la mise en alerte des forces de sécurité, restent en vigueur. — *(A.P.)*

Chine

● M. TSENG TAO, ancien ambassadeur en France, a été nommé directeur de l'agence officielle d'information Chine nouvelle en remplacement de M. Chu Mu-chih, a-t-on appris à Pékin vendredi 9 décembre. M. Tseng avait travaillé comme journaliste à Chine nouvelle avant d'entrer dans la carrière diplomatique ; il fut ambassadeur à Alger, à Belgrade, puis à Paris de 1973 à 1977. Son prédécesseur, M. Chu, passait pour un ami personnel de M. Teng Hsiao-ping. — *(A.F.P.)*

Équateur

● LA DATE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE a été fixée au 16 juillet 1978, a annoncé, récemment, le vice-amiral Alfredo Poveda, président du conseil de gouvernement équatorien. La passation des pouvoirs se fera en 1978. Le vice-amiral Poveda a encore indiqué qu'il estimait nécessaire l'*existence de grands partis* politiques, forts et bien organisés, au sein desquels se retrouvent les tendances nationales dominantes. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LA VISITE DU DALAI LAMA AUX ETATS-UNIS *« ne serait pas opportune »*, déclarait-on vendredi 9 décembre de source officielle à Washington pour expliquer le refus de visa à l'ancien chef spirituel et temporel du Tibet. — *(A.F.P.)*

Iran

● DOUZE ETUDIANTS IRANIENS qui avaient occupé vendredi 9 décembre les locaux de l'ambassade d'Iran à Rome ont été arrêtés. Les étudiants, qui réclamaient *« la libération de cent mille prisonniers politiques »*, entendaient également protester contre *« le massacre des soixante-trois militants antifascistes tués à Téhéran »*. Le 7 décembre, après avoir forcé la grille d'entrée de l'ambassade, à 10 h. 30 du matin, ils s'étaient barricadés dans les pièces du premier étage de l'édifice. Des employés présents ont été malmenés. Une *partie du mobilier a été saccagée* et des documents détruits. — *(A.F.P.)*

Malaisie

● LES PILOTES MALAISIENS ont décidé de faire grève le 13 décembre pour protester contre l'absence de mesures de sécurité suffisantes pour empêcher les détournements d'avion. On ignore toujours l'identité du pirate de l'air qui, en tentant de détourner un avion de la MAS le dimanche 4 décembre, semble avoir été à l'origine de l'explosion de l'appareil à bord duquel cent personnes ont péri.

RÉUNIE PRÈS DE BONN

La « commission Brandt » tente de relancer le dialogue Nord-Sud

De notre correspondant

Bonn. — Pendant trois jours, M. Willy Brandt réunit pour la première fois à Gymnich, près de Bonn, la commission indépendante pour le développement international (dite « commission Nord-Sud »). Cette organisation est née d'une initiative du président de la Banque mondiale, M. McNamara.

La commission comprend sept représentants des nations industrielles : outre l'ancien chancelier, les anciens premiers ministres britannique et suédois, MM. Heath et Olof Palme ; le conseiller du président Carter pour l'économie internationale, M. Peterson ; un ministre japonais sans portefeuille, M. Ushiba, et l'ancien président du conseil français, M. Mendès France, qui, pour raisons de santé, n'a pas pu se rendre à Bonn. Les pays en développement sont représentés par neuf membres : l'ancien président du Chili, M. Frei ; l'ancien ministre indonésien des affaires étrangères, M. Malik ; le vice-président de l'Assemblée algérienne, M. Yaker, ainsi que des porte-parole du Koweït, de Colombie, de Haute-Volta, de Tanzanie, de l'Inde et de la Guyane.

Les débats, qui se prolongeront jusqu'à dimanche, doivent permettre d'établir un programme pour les prochains dix-huit mois et, espère-t-on, dégager les principes de la coopération entre riches et pays pauvres.

En ouvrant la séance, vendredi, M. Scheel, président de l'Allemagne fédérale, a souligné l'insuffisance de l'aide des pays développés au tiers-monde. Quant aux pays de l'Est (qui ne participent pas à la commission), ils n'auraient même pas, selon M. Scheel, abordé le problème.

M. Brandt, sans se faire trop d'*illusions sur le succès de l'entreprise*, n'en a pas moins comparé sa tâche à l'« Ostpolitik », qu'il avait menée à bien en normalisant les rapports de la R.F.A. avec les pays de l'Est. Il estime que l'on ne peut *« changer le caractère d'un conflit »* et établir des possibilités de coopération même si les « différences fondamentales » ne sont pas éliminées. Si la commission n'a pas pour but de se substituer aux gouvernements, elle représenterait, selon M. Brandt, une « aventure intellectuelle » susceptible de redonner un nouvel élan au dialogue actuellement embourbé entre pays riches et pauvres.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

Dans les maquis d'Érythrée

III. — Réconciliation ou guerre civile ?

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Au retour d'un long séjour dans les maquis d'Erythrée, J.-C. Guillebaud a décrit les progrès de la guérilla et la « révolution démocratique » que conduit l'un des deux fronts de libération, le F.P.L.E., dans les zones qu'il contrôle (« le Monde » des 9 et 10 décembre). Il analyse ci-dessous la persistance des divisions idéologiques au sein de la rébellion et les risques de guerre civile à l'approche de l'indépendance.

Keren. — « L'autobus » pour Asmara fonctionne déjà ! Pas encore jusqu'au terminus. Chaque jour, un car ou un camion, affrété par le F.P.L.E. et chargé de civils, quitte Keren en direction de la capitale provinciale toujours aux mains de l'armée éthiopienne. A 19 kilomètres de son but, il débarque ses passagers et fait demi-tour. Etrange « arrêt provisoire » ! Au-delà du « *check point* » tenu par les maquisards commencent les lignes de front, les tranchées rebelles et les sacs de sable que survole, parfois, un avion de reconnaissance de l'armée « coloniale ».

Si l'autobus ne va pas plus loin, ses passagers, eux, continueront leur route dès la nuit tombée. A pied. Des petits groupes d'hommes et de femmes chargés de paniers se répandent dans les sentiers, se coulent dans le talweg, se glissent entre les fortins éthiopiens, où sont barricadés pour la nuit les soldats de l'« armée rouge ». Comme au Vietnam, comme au Biafra ou au Bangladesh : la nuit va brouiller pour quelques heures les limites de la « peau de léopard » érythréenne, en effaçant les frontières provisoires de la guerre. Entre les zones libérées et la capitale assiégée une infinité de contacts vont ainsi, fugitivement, se nouer. Un commerce clandestin s'organiser. Mille commerces plutôt.

Keren, ville « libérée », manque de tabac, de café, de tissus, de cigarettes... Asmara, soumise au blocus de la guerre, réclame des légumes, des fruits, de la viande : tous les produits alimentaires que les campagnes, contrôlées par les fronts de libération, produisent normalement. Alors, on s'arrange ! A la barbe des Ethiopiens ou, parfois, avec leur complicité tacite. « *C'est dangereux, bien sûr*, nous disait un commerçant de Keren. *Les gens risquent parfois leur vie pour un stock de cigarettes, car les Ethiopiens se réveillent de temps en temps, bloquent les chemins, et jettent les suspects en prison. Mais ils savent très bien qu'ils ne peuvent pas contrôler tous les mouvements de population.* »

Chaque nuit, en Erythrée, se poursuit ainsi un vaste commerce clandestin, avec ses filières, usant souvent du chameau, ses contrebandes, son marché noir, et naturellement ses profiteurs. En transportant lui-même les civils jusqu'aux « lignes de démarcation » le F.P.L.E. n'agit pas par pure philanthropie. Il s'efforce, visiblement, de reprendre le contrôle d'une activité économique qui lui échappe largement.

Les échanges nocturnes entre les « deux » Erythrée illustrent la faiblesse et la vulnérabilité d'une armée d'occupation agrippée à un pays qui se moque de ses menaces (on n'échange pas que des marchandises, certes !). Mais ils représentent aussi un paradoxe beaucoup plus amer. Car si l'on peut, aujourd'hui, passer sans gros problème des zones « libérées » aux derniers réduits de l' « occupation », on circule plutôt mal entre les territoires des fronts de libération concurrents. Comme hier en Angola, l'ensemble du pays échappant au contrôle d'Addis-Abeba se trouve déjà partagé en « zones » rivales. Des zones où rien n'est semblable : ni le mode d'administration, ni le système politique, ni même l'état d'esprit.

Plus grave en dépit des proclamations rassurantes, des promesses de réconciliation et des interminables négociations de Khartoum, l'ombre de la guerre civile continue d'obscurcir le ciel d'Erythrée. Après seize années de lutte et alors même que la victoire est à portée de la main.

L'impossible unité

Commencée en 1970, lorsqu'une partie des dirigeants de l'insurrection quittèrent le F.L.E. pour fonder un nouveau front, l'histoire des querelles érythréennes est déjà longue et embrouillée. Jalonnée de congrès, de ruptures, de rapprochements provisoires ; marquée entre 1971 et 1974 par une sanglante guerre civile, cette division des maquis a préservé, pour l'instant, l'Ethiopie du dernier désastre. Elle procède de plusieurs catégories de facteurs dont le poids respectif a pu varier selon les époques.

Aujourd'hui, les divergences idéologiques paraissent déterminantes. A gauche, le F.P.L.E. marxiste-léniniste est décidé à conduire la révolution jusqu'à son terme, en empruntant au besoin le « véhicule » provisoire d'un « front démocratique » qui réunirait — face à l'ennemi éthiopien — les « masses érythréennes » et la bourgeoisie nationaliste. Sensible, en dépit des « contradictions » de la politique internationale, aux expériences vietnamienne, angolaise, sahraouie ou — surtout — sud-yéménite (1), le F.P.L.E. affirme lutter pour une Erythrée réellement indépendante et socialiste.

Le F.L.E., pour sa part, se situe plus « à droite », moins sur le plan théorique (on invoque parfois Marx et Lénine) que dans la pratique quotidienne : plutôt hostile aux nationalisations, il ne dispose pas d'« organisations de masses » analogues à celles du F.P.L.E., mais s'appuie encore sur les chefferies traditionnelles et les vieilles hiérarchies féodales. D'où le manque d'homogénéité d'un mouvement beaucoup plus tributaire des rivalités de personnes et des ambitions particulières.

Les facteurs ethniques et religieux (2) jouèrent également dans le passé un rôle d'autant plus évident que le F.L.E. les utilisa à son profit. L'Ethiopie, de son côté, comme l'avaient fait avant elle les Italiens et les Anglais, mit à son profit pendant des années les clivages ethniques ou religieux en soutenant que l'Erythrée, divisée en neuf nationalités différentes, ne saurait être considérée comme une « nation ».

Elle chercha aussi à s'appuyer sur les chrétiens pour résister, au nom du très saint empire abyssin, à la « menace islamique », vieille obsession de l'histoire éthiopienne. Malgré quelques exceptions (3), l'origine de la rébellion et du F.L.E. fut effectivement islamique à une époque où la minorité plutôt favorable au rattachement avec l'Ethiopie se recrutait surtout parmi la bourgeoisie chrétienne.

Mais l'influence du tribalisme et de la religion — quoi qu'en dise la propagande éthiopienne — paraît aujourd'hui négligeable. Les deux fronts comptent dans leurs rangs des chrétiens et des musulmans. Ils affirment l'un et l'autre lutter pour l'unité nationale en dénonçant les « manœuvres de division ».

Beaucoup plus lourd, en revanche, paraissent être le poids des alliances extérieures et l'influence, sur chacun des fronts, du contexte régional. La guerre d'Erythrée, en effet, n'est pas seulement la lutte d'un petit peuple d'Afrique réclamant le droit d'exister. Elle participe, à son corps défendant, de la longue et immense compétition internationale pour le contrôle de la « corne » africaine, des rivages stratégique de la mer Rouge et de l'océan Indien. En filigrane, elle exprime aussi les tiraillements historiques d'une région charnière entre le monde africann et le monde arabe ; soumise par conséquent — de l'intérieur et de l'extérieur — à des allégeances contradictoires. Les Erythréens — comme les Soudanais — ont beau se considérer avant tout comme des Africains, leur lutte de libération n'en est pas moins présentée comme une « cause arabe » de Beyrouth à Bagdad

Jusqu'en 1974, les alliances internationales de la rébellion érythréenne étaient assez claires. Soutenue par les pays de l'Est (U.R.S.S. et Bulgarie, notamment) et les pays arabes « progressistes » (Syrie, Irak, Libye), elle s'opposait à l'empire éthiopien, allié privilégié de l'« impérialisme américain » et du « sionnisme ». Washington, qui avait pesé de tout son poids après la guerre pour faire voter par l'ONU le rétablissement d'un lien fédéral entre l'Erythrée et l'Ethiopie, avait, en échange, pris pied dans la région et disposait, non loin d'Asmara, de la base « d'observation » de Kagnew

Aujourd'hui, les changements politiques intervenus à Addi-Abeba, les renversements d'alliance à Khartoum ou à Mogadiscio compliquent singulièrement le tableau. Le camp socialiste et l'U.R.S.S. se trouvent désormais aux côtés de l'Ethiopie, tandis que les pays arabes conservateurs (Arabie Saoudite, Soudan, Koweït) clients de Washington, soutiennent une lutte de libération qui fut, durant quatorze ans, réprimée avec des armes américaines. Cruel paradoxe ! L'entreprise des maquisards érythréens se réclamant du marxisme-léninisme favorise « objectivement » les desseins de Ryad (donc de Washington) qui veut chasser les Soviétiques de la région.

Ce n'est pas tout. Le monde arabe, globalement favorable à une Erythrée indépendante, est aujourd'hui très divisé. Si, comme Ryad et Khartoum, Damas et Bagdad aident les Erythréens, c'est dans une optique bien différente. Chacun de ces protecteurs cherche à assurer son emprise, notamment idéologique, sur la rébellion, et demain sur l'Erythrée indépendante. La division du maquis, la compétition larvée qui oppose les fronts, reflètent aussi cette lutte d'influence entre des protecteurs intéressés.

Le F.P.L.E., victime des retournements idéologiques éthiopiens, se retrouve aujourd'hui à peu près seul. Ce handicap, qu'il a réussi à surmonter grâce à des efforts énormes et au mot d'ordre d'autosuffisance est aussi un avantage. Solitaire, condamné à « *compter sur ses propres forces* » et sur le seul appui des « masses érythréennes », le F.P.L.E. est aussi beaucoup plus libre, plus « national ». Il est plus crédible lorsqu'il parle de non-alignement et d'indépendance.

Le F.L.E., à l'inverse, est soutenu par des pays arabes riches et puissants, mais il est en perte de vitesse sur le terrain. Deux raisons qui le rendent beaucoup plus sensible aux influences extérieures, moins cohérent, menacé sans cesse de déchirements internes.

C'est sur cette toile de fond qu'il faut situer les tentatives de rapprochement et d'une unification de la guérilla qu'encouragent depuis deux ans les pays arabes. Deux d'entre eux surtout : le Soudan, « grand arrière » des maquis, et l'Arabie Saoudite, puissance dominante dans la région. Tous deux conçoivent l'unification de la résistance comme un préalable nécessaire à la défaite de l'Ethiopie pro-soviétique, mais aussi, et surtout, comme un moyen de neutraliser les « marxistes » du F.P.L.E. : d'où l'hostilité de ce dernier à une fusion organique des deux fronts.

Ryad s'est donné pour mission de soustraire la mer Rouge à l'influence marxiste, de « racheter » peu à peu les régimes d'extrême gauche et de neutraliser les mouvements révolutionnaires locaux. Elle pèsera de tout son poids pour empêcher l'installation d'un régime marxiste-léniniste à Asmara. Le régime saoudien a déjà puissamment contribué aux revirements anti-soviétiques de Khartoum et de Mogadiscio ; il a autorisé, avec l'aide de l'Iran, l'écrasement de la guérilla du Dhofar (dont le F.P.L.E. se déclarait solidaire) (4) ; il a entrepris de « récupérer » le Sud-Yémen. Autant d'exemples qui indiquent bien comment l'on conçoit, à Ryad, l'indépendance de l'Erythrée.

Le « cas » Sabbé

Pour comprendre la situation présente au sein des maquis, on doit partir du 22 mars 1976. Ce jour-là, les dirigeants du F.P.L.E. décident de rompre avec le personnage qui les représente à l'extérieur et recueille, en leur nom, les subsides arabes : M. Osman Saleh Sabbé. Motif officiel de cette rupture : « l'accord de Khartoum » signé avec le F.L.E., que Sabbé prétendait imposer au F.P.L.E. et qui prévoyait une fusion des deux fronts. En filigrane : la lutte opposant depuis longtemps le « réactionnaire » Osman Saleh Sabbé, anti-marxiste convaincu, homme des Arabes, aux combattants de l'intérieur.

Désavoué par le F.P.L.E., M. Sabbé, qui se pose en unificateur, s'efforce de créer son propre front. L'argent dont il dispose lui permet de recruter quelques centaines de combattants dans les camps de réfugiés au Soudan, de mener à l'extérieur d'habiles opérations de propagande et d'éditer un journal : *The Erythrean Review*. Le F.L.E., quant à lui, devant cet éclatement de ses partenaires, est sommé de choisir un interlocuteur avant de poursuivre les négociations. Le F.P.L.E., bien sûr, revendique la légitimité des maquis et refuse de considérer le « traître » Sabbé comme un partenaire possible. Certains pays, ou partis, arabes (le Baas irakien et le Soudan par exemple) poussent au contraire à la reconnaissance officielle du « groupe Sabbé ». Un « troisième » front permettrait, pense-t-on, de freiner l'irrésistible progression du F.P.L.E.

Cette querelle, en apparence marginale par rapport à l'objectif commun, va provoquer — en 1976 et 1977 — de nouveaux et graves déchirements dans les maquis.

Les risques de l'indépendance

En juillet 1976, les dirigeants du F.L.E. finissent par reconnaître le « groupe Sabbé » comme un troisième front. Rejetant les exigences du F.P.L.E., ils insistent pour que le processus d'unification se fasse « à trois » et non à deux. Le F.P.L.E. refuse tout net. A l'intérieur même du F.L.E. — sur le terrain — de profondes dissensions, aggravées par des considérations ethniques et religieuses, se font jour. Une partie des unités du F.L.E. entrent carrément en dissidence, notamment autour d'Asmara et dans la province de Barkat. Sans rompre officiellement avec le Front, elles s'intitulent elles-mêmes le « *groupe démocratique* », dénoncer les méthodes « *anti-démocratiques* » des dirigeants et contestent la manière dont a été prise la décision de reconnaître le « réactionnaire » Sabbé, très impopulaire dans les zones libérées.

Les dirigeants du F.L.E. s'efforcent de mater la résistance de ces dissidents, qu'ils qualifient de « *Falul* » (anarchistes). Des combats armés éclatent, qui font plusieurs dizaines de morts. Pourchassés, les « anarchistes » — un millier environ — finissent par rallier le F.P.L.E. durant l'été 1977. On les dirige immédiatement sur les centres de « *rééducation politique* » de la base arrière, où nous avons pu les rencontrer.

Entre temps, le F.P.L.E., profitant des dissensions du front concurrent, s'est renforcé, a étendu sa zone d'influence, prenant aux Ethiopiens plusieurs villes qui auraient dû logiquement tomber aux mains du F.L.E.

A l'automne 1977 celui-ci se trouve sur la défensive. Il est contraint — tout comme certains pays arabes — de « lâcher » Sabbé et d'accepter *in fine* les exigences du F.P.L.E. : discussions à deux et non à trois. *Le 20 octobre*, à Khartoum est signé un accord important, qui consacre ce nouveau rapport de forces. *Le « groupe* Sabbé » est sommé de rallier (*le Monde daté 23-24 octobre*) l'un des deux fronts officiels qui amorcent un processus d'unification (et non de fusion).

Les choses en sont là. L'effondrement de l'armée éthiopienne a rapproché l'échéance de l'indépendance. Elle a rendu, du même coup, plus aigus les risques d'une nouvelle guerre civile pour le contrôle du futur Etat. D'où cette réconciliation précipitée qui, bien qu'ardemment souhaitée par la population civile et beaucoup de combattants des deux bords, est encore fragile, théorique même.

Vu de Keren, tout porte à croire que le F.P.L.E., aujourd'hui plus puissant, plus cohérent et mieux organisé que son partenaire, liquidera progressivement le F.L.E., comme fit jadis le F.L.N algérien ou le front de libération sud-yéménite. Vue de l'extérieur, en revanche, l'énorme pression des pays arabes « modérés » pour empêcher la naissance d'une Erythrée révolutionnaire devrait fournir au F.L.E. les moyens de résister

Si la victoire militaire contre l'armée éthiopienne paraît bien proche autour d'Asmara, nul ne peut dire comment naîtra ce futur Etat, dont chacun répète ici qu'il ne sera pas un deuxième Angola. Ou un second Liban. Sur la route qui part de Keren vers la capitale provinciale, les dix-neuf derniers kilomètres seront sans aucun doute les plus difficiles à parcourir.

FIN

(1) Le congrès de janvier 1977 du F.P.L.E. avait manifesté sa solidarité au peuple palestinien, au Front populaire de libération d'Oman, aux « forces progressistes et patriotiques du Liban », au peuple du Sahara occidental.

(2) A deux reprises, dans les onze points de son « programme national démocratique » (points 5 et 7), le F.P.L.E insiste sur la nécessité de « s'opposer fermement » aux « *tentatives anti-nationales* » et « *réactionnaires* » fondées sur la religion ou les différences ethniques.

(3) Parmi les premiers fondateurs du F.L.E., se trouvaient quelques intellectuels et personnalités chrétiennes très connues.

(4) Le parti communiste français fut l'une des victimes de ce « renversement d'alliance ». En janvier 1977, il avait adressé un télégramme de solidarité au F.P.L.E., saluant la « *lutte du peuple érythréen pour son émancipation* ». Un mois plus tard, l'U.R.S.S. et le camp socialiste s'engageaient résolument aux côtés de l'« oppresseur » éthiopien

LA CRISE RHODÉSIENNE

M. Smith et les dirigeants nationalistes modérés font état de « progrès » sur la voie d'un règlement « interne »

Salisbury (A.F.P.). — Les dirigeants nationalistes modérés et le gouvernement de Rhodésie sont convenus, vendredi 9 décembre, au cours de leur première séance plénière de discussion, de se consulter régulièrement, sinon quotidiennement, « afin de progresser aussi vite que possible » dans la négociation d'un règlement « interne ».

Un communiqué commun fait état de « progrès » dans les questions abordées, essentiellement celles du vote des adultes et des garanties constitutionnelles préservant les intérêts des Blancs. Les trois délégations nationalistes, dont celle de l'évêque Abel Muzorewa, président du Conseil national africain unifié (ANCU), retrouveront *lundi* le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith.

Ce dernier s'est engagé à transmettre le pouvoir à la majorité noire de Rhodésie, en échange de garanties constitutionnelles préservant les intérêts de la minorité blanche. Le communiqué de vendredi marque la volonté du gouvernement de Salisbury, qui craint un renforcement de la guérilla, de pousser les négociations avec les dirigeants modérés noirs aussi loin que possible avant Noël.

L'afflux de réfugiés inquiète les autorités du Botswana

De notre envoyé spécial

Selepi-Pikwe (Botswana). — « *C'est plutôt un camp de concentration* », estime M. Christopher Price, député travailliste britannique, en sortant de ce camp de réfugiés venant de Rhodésie. La chaleur est torride. Deux soldats des forces paramilitaires du Botswana ont déjà refermé la grille. Les quelque deux mille deux cents pensionnaires du camp n'ont pas l'autorisation, pour des raisons de sécurité, de franchir leur enclos de barbelés adjacent à celui d'une prison. Les réfugiés s'entassent dans une cinquantaine de baraquements et sous des tentes réservées aux femmes.

Situé à une quarantaine de kilomètres de la frontière rhodésienne, Selepi-Pikwe est l'un des camps que le Botswana a aménagés pour les réfugiés de Rhodésie en transit vers la Zambie, l'autre se trouvant en bordure de Francistown. « *La guérilla leur fait passer la frontière de nuit* », explique M. Waheng, représentant local de la Croix-Rouge botswanaise. Les passeurs de la ZAPU — le mouvement de M. Joshua Nkomo — connaissent le « no man's land » imposé par les forces rhodésiennes sur cette frontière comme sur celle du Mozambique.

Un homme jeune, cadre politique de la ZAPU à Bullawayo, la grande ville du Sud rhodésien, nous a raconté que, en compagnie de cinq militants de son parti, il avait « emprunté » en septembre un autobus pour se rendre à proximité de la frontière avant de la franchir à pied, de nuit. Depuis, il n'a aucune nouvelle de sa femme et de son enfant, laissés dans une mission proche de Bullawayo. « *La police m'inquiétait de plus en plus et je ne pouvais plus retarder mon départ* », a-t-il dit.

A Selepi-Pikwe, la prison a accueilli les premiers réfugiés. Le camp adjacent a ouvert ses portes en mars 1976, à l'époque de l'échec des négociations Nkomo-Smith. Il avait été conçu pour abriter cinq cents personnes. Dix-huit mois plus tard, le nombre des pensionnaires a quadruplé. Plus des deux tiers ont moins de seize ans. Plus de 90 % de ces réfugiés se réclament de M. Joshua Nkomo, ce qui s'explique : le Botswana est frontalier du pays matabélé, le fief du leader de la ZAPU. Une poignée seulement se réclament de M. Sithole ou de l'évêque Muzorewa.

Une cible pour les forces rhodésiennes

L'entassement des réfugiés dans ce camp est dû au ralentissement du pont aérien qui les évacue sur les camps de la ZAPU, en Zambie. Cinq mille réfugiés attendent donc, à Francistown et à Selepi-Pikwe, leur transfert vers la Zambie.

Ne disposant que d'un embryon d'armée, le Botswana s'inquiète de plus en plus d'un développement qui, faute d'un règlement rhodésien, pourrait prendre une tournure alarmante. « *Les réfugiés*, nous a dit le président Seretse Khama, *offrent une bonne excuse aux forces rhodésiennes pour lancer des raids contre notre territoire.* » Salisbury accuse le Botswana d'héberger des « *camps de terroristes* ». Ce qui est apparemment faux. Mais monter un raid contre l'un ou l'autre de ces camps de transit serait un jeu d'enfant pour les forces rhodésiennes.

Autre problème : le Botswana ne sait que faire des partisans du révérend Sithole ou de l'évêque Muzorewa, dont la ZAPU ne veut pas dans ses camps de Zambie. Certains échouent en Libye.

Parmi les réfugiés, on compte un bon nombre de jeunes recrues de la ZAPU qui sont orientées vers des camps d'entraînement situés en Angola et en Zambie, avant d'être renvoyées sur le terrain pour y renforcer la guérilla. « *Les Rhodésiens n'arrivent pas à contrôler leurs frontières, mais rien ne les empêchera, un jour, de s'en prendre aux camps de réfugiés du Botswana* », nous a dit un observateur à Gaberone.

Pour la délégation parlementaire européenne qui a visité récemment Selepi-Pikwe avant de gagner Lusaka, une autre question se pose : n'assiste-t-on pas à l'ébauche d'un nouveau « problème palestinien » ? Tous les Etats africains frontaliers de la Rhodésie veulent en finir au plus vite, ce qui explique les nouvelles concessions qu'ils seraient prêts à faire à la minorité européenne de Salisbury.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AMÉRIQUES

Bolivie

LE GOUVERNEMENT A BRISÉ UN « MOUVEMENT DE SUBVERSION » DANS LES FORCES ARMÉES

La Paz (*A.P., Reuter*). — Le général Guillermo Jimenez Gallo, ministre bolivien de l'intérieur, a annoncé, vendredi 9 décembre, que le gouvernement avait brisé un « *mouvement de subversion* » dans les forces armées, dirigé contre le président Hugo Banzer. Ce mouvement ne concernait qu'un petit nombre d'officiers et n'a qu'une importance secondaire, a estimé le ministre de l'intérieur.

Cette affaire n'affectera pas la décision du gouvernement d'organiser des élections en juillet 1978 pour mettre fin à près de neuf ans de régime militaire en Bolivie, a déclaré le général Jimenez Gallo.

Cinq officiers ont été arrêtés : un lieutenant-colonel, trois commandants et un capitaine

[Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat sanglant, le 21 août 1971, le général Hugo Banzer avait annoncé, à la surprise générale, le mois dernier, que des élections générales auraient lieu en juillet 1978 et qu'il ne se présenterait pas au scrutin présidentiel. Certains milieux de l'armée en ont été pris à contre-pied par l'événement.]

OCÉANIE

Australie

VICTOIRE DE LA COALITION CONSERVATRICE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Canberra (*Reuter*). — La coalition libérale-agrarienne (conservatrice) du premier ministre, M. Malcolm Fraser, a remporté les élections législatives organisées ce samedi 10 décembre en Australie. Cette victoire lui permet de conserver le pouvoir pour un nouveau mandat de trois ans.

● *Le Conseil de sécurité* des Nations unies a décidé vendredi 9 décembre, à l'unanimité, d'instituer un comité pour veiller à l'application de l'embargo sur la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud décrété le 4 novembre. — (*A.F.P.*)

EUROPE

APRÈS LE RENVERSEMENT DU GOUVERNEMENT SOARES AU PORTUGAL

Les formations modérées souhaitent que le président de la République participe activement au dénouement de la crise

Le général Eanes, président de la République portugaise, a rendu compte au *Conseil de la révolution, vendredi 9 décembre*, de ses consultations avec les dirigeants des partis représentés au Parlement. Les formations modérées (Centre démocratique et social, parti social-démocrate) souhaitent que le chef de l'Etat, qui partira lundi en visite officielle pour Bonn, joue un rôle actif dans le dénouement de la crise.

De notre correspondant

Lisbonne. — Après la démission, le jeudi 8 décembre, du cabinet socialiste minoritaire de M. Mario Soares, les divers partis politiques se sont donné un temps de réflexion.

Tirant les conclusions du vote négatif au Parlement, le secrétariat national du P.S. réuni vendredi a accusé le P.C.P. de *« s'être allié aux partis conservateurs et de droite pour faire tomber un gouvernement soutenu par la plus grande partie de la gauche portugaise, au moment même où l'extrême droite manifeste une arrogance croissante »*.

Le P.S. entend conserver sa position de « charnière ». Aussi le secrétariat a-t-il proposé aux autres partis des rencontres bilatérales destinées à *« apprécier la situation politique »* et à *« trouver d'éventuelles solutions »*. Mais cette suggestion risque de n'être pas suivie d'effet : centristes et sociaux-démocrates veulent plutôt, *en faisant* appel à la médiation du président de la République, le général Ramalho Eanes, élaborer une plate-forme d'accord entre les *différentes formations* politiques, avant de constituer le futur gouvernement. *« Il faut que les socialistes aient le courage de reconnaître leur défaite »*, dit-on dans les milieux modérés. *« L'analyse de la situation politique »* a été aussi le thème principal de la réunion du conseil national du parti social-démocrate (P.S.D.), vendredi et samedi, à Lisbonne. M. Sa Carneiro, qui s'est volontairement éloigné de la direction du parti depuis le mois de novembre dernier, y assistait.

Gouvernement *« socialiste et homogène »*, ou gouvernement de *« coalition à trois »* (socialistes, sociaux-démocrates, centristes), ou encore gouvernement d'*« indépendants »* ayant la confiance du président de la République, ou, enfin, convocation d'élections législatives anticipées ? L'éventail des solutions possibles est très large. Chacun maintient ses positions initiales. Le P.S.D. et le C.D.S. refusent la formule « minoritaire » réclamée par le P.S., tandis que les socialistes s'efforcent de démontrer l'impossibilité d'une alternative à la formule du premier gouvernement constitutionnel, fondé sur la stratégie d'« *alliance ni à gauche ni à droite* ».

JOSÉ REBELO.

« L'HUMANITÉ » : des leçons à méditer sur les bords de la Seine

« Comment les communistes portugais auraient-ils pu accorder à Mario Soares un chèque en blanc dont il aurait pu faire le pire des usages ?

» L'ouverture de la crise, dans ces conditions, démontre qu'actuellement au Portugal un gouvernement de gauche n'est pas viable sans l'appui et la participation des communistes, mais aussi que cet appui et cette participation ne sont concevables que pour la sauvegarde des acquis d'avril 1974 et pour une politique de nouveaux progrès démocratiques et sociaux.

» En refusant tout engagement en ce sens, Mario Soares n'a point « sauvé la démocratie » comme le prétend Michel Rocard, mais il l'a au contraire compromise.

» Dans un contexte certes bien différent, le reniement par les dirigeants socialistes des engagements contenus dans le programme commun de 1972 expose la France à de graves périls. La crise ouverte sur l'estuaire du Tage emporte des leçons à méditer sur les bords de la Seine. »

(YVES MOREAU.)

PORTRAIT

Le président Eanes

Un peu plus qu'un arbitre ?

Né à Alcains, dans le département de Castelo Branco, le 25 janvier 1935, Antonio dos Santos Ramalho Eanes est admis à l'Ecole de l'armée en 1956. Envoyé en mission en Inde, à *Macao, au Mozambique, en Guinée-Bissau* et en Angola, il s'acquiert une solide réputation de spécialiste de la lutte contre *la guérilla. Il est nommé, le 6 décembre 1975*, à la fois général et chef d'état-major de l'armée de terre, ce qui constitue une promotion étonnamment rapide. Il n'était que commandant et se trouvait en Angola le 25 avril 1974, *lors de la « révolution des œillets »*.

Réservé, froid, taciturne, le général Eanes a été visiblement choqué par le débordement verbal de certains de ses collègues engagés à fond dans la lutte *politique* de la *folle année 1975*. Il croit aux vertus de la discipline et, le 25 novembre 1975, dirige les opérations de contre-coup d'Etat qui *mettent* fin aux tentatives de putsch militaire des parachutistes d'extrême gauche de la base de Tancos. *Il devient ainsi l'homme providentiel* d'un régime qui avait failli sombrer. Décidé à *« faire rentrer les militaires dans les casernes »* et *sans définir*, de façon claire, sa « ligne politique », il est élu, le 28 juin 1976, président de *la République*.

L'homme qui est chargé, par la Constitution, de sortir le Portugal de la *crise gouvernementale* actuelle, est finalement assez mal connu. Il a surpris ceux qui le croyaient favorable *à un virage à droite* en dénonçant, le 25 novembre dernier, à Tancos, lors de l'anniversaire du putsch manqué, les totalitarismes de droite et de gauche. Une chose est sûre : après la démission de M. Mario Soares *et quelle que soit dans l'Etat la* fonction du secrétaire général du P.S., le général Eanes est appelé à jouer un rôle qui sera désormais un peu plus que celui d'un arbitre.

Espagne

Les discussions sur la Navarre retardent la mise au point de la pré-autonomie du pays basque

De notre correspondant

Madrid. — Le problème de l'intégration de la Navarre bloque le projet de pré-autonomie du Pays basque. Les négociateurs avaient annoncé que le gouvernement *adopterait une décision* en novembre. Or le conseil des ministres s'est réuni une fois de plus, le vendredi 9 décembre, sans *examiner le texte du décret qui* est déjà prêt, et a même été publié dans la presse, mais qui se heurte à l'opposition des notables et des députés centristes navarrais.

Les nationalistes du Guipuzcoa et de la Biscaye affirment que la Navarre *constitue l'une des* quatre provinces historiques de la nation basque, et ils s'efforcent de l'inclure dans une future *région autonome d'Euskadi. Les* Navarrais, dans leur majorité, s'opposent à une telle intégration, ainsi que le démontre un récent *sondage fait à la demande du* quotidien *El Pais*, qui révèle que 57 % des personnes interrogées veulent maintenir *le statu quo*.

La Navarre ne *faisait* pas partie de la République d'Euskadi, qui a brièvement existé pendant la guerre civile. Seuls les habitants *du nord de la région* parlent le basque. Le nationalisme des Navarrais s'appuie sur des traditions et une histoire singulière qui ne *s'est pas toujours confondue* avec celle des autres province du Nord.

C'est pourquoi les députés centristes et les membres de la *députation forale* (institution autonome de Navarre) estiment que le rattachement à Euskadi ne peut être décidé que par référendum. Apparemment, ils sont sûrs que l'hostilité révélée par les sonsages se confirmera lors d'une consultation populaire. Or le projet de pré-autonomie prévoit une procédure différente : chaque territoire décidera librement de son intégration à Euskadi, par l'intermédiaire des députations provinciales ou, dans le cas de la Navarre, par *celui de l'« organisme foral compétent »*. Les nationalistes basques peuvent espérer, par cette méthode, obtenir *une décision qui leur soit favorable*. L'intégration à Euskadi ne se fera en effet à titre définitif qu'après les élections municipales, qui permettront de renouveler les députations des provinces : or le parti nationaliste et le parti socialiste, majoritaires dans le nord de la région, peuvent escompter une représentation conforme à leur implantation.

Les notables navarrais ont multiplié les démarches auprès du roi et du chef du gouvernement pour tenter de modifier le projet d'autonomie provisoire. L'un de leurs arguments consiste à dire que les nationalistes basques veulent la Navarre parce que leur objectif est de faire d'Euskadi non une région autonome, mais un Etat indépendant. Un tel Etat aura besoin de l'« espace vital » navarrais (à elle seule, la province est aussi grande que le Guipuzcoa, le Biscaye et l'Alava réunis), de ses richesses agricoles et de ses kilomètres de frontière avec la France.

M. Adolfo Suarez a donc différé sa décision. Mais, si celle-ci tarde trop, socialistes et nationalistes se disent prêts à multiplier les *manifestations populaires* pour obtenir l'application du texte déjà élaboré. La situation est d'autant plus sérieuse que l'ETA *fait peser une menace permanente* et que la crise économique s'aggrave de jour en jour en Biscaye, l'un des pôles *industriels du pays. De nombreuses* entreprises sont au bord de la faillite ou en état de cessation de paiement. La majorité d'entre elles travaillent à moitié de leur capacité. Le nombre des chômeurs a triplé en quatorze mois.

CHARLES VANHECKE.

Grande-Bretagne

Une émission de télévision préparée par le parti travailliste provoque des remous

De notre correspondant

Londres. — Une émission télévisée de dix minutes diffusée par la B.B.C., qui, environ six fois par an, donne une tribune aux partis, provoque de vifs *remous*. Ces programmes politiques, apparemment très appréciés du public (leur audience est évaluée à plus de huit millions de *téléspectateurs*), sont habituellement consacrés à l'exaltation des mérites et *des vertus du parti* qui les présentent, à la dénonciation des insuffisances des adversaires, qui sont ridiculisés, mais avec modération.

Le parti travailliste s'est écarté de la norme en lançant une attaque virulente contre le Front national, groupement d'extrême droite, non représenté au Parlement, mais qui a recueilli 5 % des voix aux dernières élections, notamment au détriment des travaillistes. Ceux-ci ont réagi en assimilant au nazisme le Front national, qui d'ailleurs se définit *lui-même comme raciste*. Ainsi le programme a-t-il présenté des séquences d'actualité de l'époque, montrant les SS en marche, les *harangues et gesticulations* d'Hitler et de Mussolini, montrant aussi des rescapés des camps de concentration...

C'est une attaque déloyale, ont dit certains, et qui risque de se retourner contre ses auteurs en donnant au Front national une publicité inespérée. Mais, disent les travaillistes, pourquoi prendre des gants envers un petit groupe qui, par ses méthodes, sa démagogie, l'excitation du racisme latent des petits Blancs des quartiers pauvres et son recrutement de jeunes voyous agressifs, fait songer aux débuts du nazisme. Les responsables de l'émission, approuvés par M. Callaghan, ajoutent : *« On ne les prenait pas au sérieux, les nazis, au commencement... »*

Malgré tout, l'émission a créé un malaise. D'abord parce que M. Ashton, député travailliste, responsable du programme, a, pour obtenir des déclarations percutantes révélant un racisme viscéral, caché son identité à ses interlocuteurs, et ne les a pas avertis du caractère de l'émission à laquelle ils participaient. Beaucoup estiment que c'est là une *entorse à l'éthique professionnelle*. Ensuite, parce que cette attaque rompt avec la tradition du fair play. N'ayant pas de *député aux Communes*, le Front national n'a pas le droit de présenter une émission politique. Ainsi, la B.B.C. lui a refusé le *droit de réponse*. Mais beaucoup pensent, avec le *Times*, que le droit de réponse est un principe élémentaire de justice dont le Front national ne pourrait être privé, aussi longtemps qu'il est reconnu comme un parti légal.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

La presse célèbre l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique a accordé une place exceptionnelle à la *Journée internationale* des droits de l'homme (qui marque l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'assemblée générale de l'ONU le 10 décembre 1948). Ces derniers jours, les quotidiens, de la *Pravda* à *Sovietskii Sport*, ont tous consacré au moins un article à cet anniversaire. Ils ont surtout voulu démontrer que les droits de l'homme n'étaient garantis qu'en U.R.S.S. et dans les autres pays socialistes.

La *Pravda* du samedi 10 décembre écrit que *« de nombreux articles de la Déclaration des droits de l'homme de 1948 ont été adoptés sous la direction de l'Union soviétique. C'est à l'initiative et grâce à la participation active des pays socialistes qu'ont été conclus des traités internationaux sur les droits de l'homme. Nous avons été les premiers à les ratifier. Il faut rappeler à cet égard que la plupart de ces traités n'ont pas encore été ratifiés par les Etats-Unis »*.

Evoquant le *« pseudo-souci des droits de l'homme »* de la *« réaction impérialiste »*, la *Pravda* affirme : *« Toutes ces actions sont entreprises en violation de l'acte final de la conférence d'Helsinki où a été admise la conception juridique internationale selon laquelle le principe des droits de l'homme ne peut être examiné en dehors de principes aussi fondamentaux dans les relations internationales que la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, que l'égalité des citoyens, des Etats, etc. (...) »*

Les dissidents ont eux aussi décidé de célébrer cet anniversaire. *Ils se sont donné rendez-vous* ce samedi à 19 heures devant la statue de Pouchkine où jusqu'à présent ils manifestaient le 5 décembre (anniversaire de la Constitution stalinienne qui était en vigueur jusqu'au mois d'octobre 1976). Le 5 décembre dernier, huit dissidents ont été arrêtés alors qu'ils se préparaient à aller manifester.

(Intérim.)

Le Monde

politique

LE CONGRÈS DE LA ROCHELLE

Le projet de création d'un poste de secrétaire général suscite l'opposition d'une fraction du Mouvement des radicaux de gauche

La Rochelle. — Le quatrième congrès du Mouvement des radicaux de gauche s'est ouvert vendredi après-midi 9 décembre, au Parc des expositions de La Rochelle, sur une musique de Beethoven, puis une aubade offerte par la fanfare de l'Ecole des beaux-arts de Paris.

De notre envoyé spécial

Beethoven, parce que l'un des « papes » du radicalisme, Edouard Herriot, a publié, en 1929, une biographie du compositeur. La fanfare des Beaux-Arts, peut-être parce que le maire de La Rochelle, M. Michel Créepau, est souvent présenté comme un « éternel étudiant ».

Conformément aux traditions radicales, le congrès avait été précédé, vendredi matin, par une réunion du comité directeur « élargi ». C'est dans ce cadre, et à huis-clos, qu'a été discuté et ratifié l'accord électoral négocié entre le M.R.G. et le parti socialiste. Au terme de cet accord, les radicaux de gauche se voient *réserver trente-quatre circonscriptions* (la trente-cinquième, celle de M. Giacobbi, est encore l'objet de discussions). En contrepartie, le M.R.G. s'engage à ne pas concurrencer le P.S., au premier tour, dans deux cents circonscriptions. Reste un peu plus de deux cents circonscriptions où des « primaires » sont possibles. Si les radicaux de gauche trouvent des candidats, ce qui *n'est pas toujours assuré*.

Comme l'a fait remarquer M. Pierre Bracque, membre du secrétariat national, qui présentait le rapport relatif à cette question, le M.R.G. a obtenu un pourcentage honorable de circonscriptions : 17 %. Il est nettement mieux traité qu'en 1973, puisqu'à l'époque les socialistes lui avaient seulement abandonné trente-huit circonscriptions, dont un certain *nombre étaient très défavorables* à la gauche et lui avaient interdit toute possibilité d'élections « primaires ».

De nombreux délégués des fédérations départementales sont néanmoins intervenus pour critiquer l'accord, notamment ceux des Landes, du Gard, de l'Indre, du Loiret, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine. Ils ont reproché à la direction du M.R.G. *d'avoir négocié de façon trop précipitée*. Le porte-parole des fédérations de l'Est (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges) a, par exemple, *expliqué que dans ces départements* le M.R.G. aurait pu attirer à lui, s'il avait été présent sur le terrain électoral, une partie des socialistes *irrités d'être représentés* localement par des membres du CERES.

Le débat s'est pour l'essentiel *limité* à une *confrontation* entre les fédérations départementales du sud de la Loire, qui correspondent à l'implantation traditionnelle du radicalisme, et celles du nord créées, en général, depuis moins de cinq ans et qui ont eu l'impression d'avoir été sacrifiées. Certains des membres de la direction sortante du M.R.G. ont d'ailleurs tenu un langage proche de celui des contestataires, quoique *plus modéré*. Tel *a été notamment* le cas de M. Catesson, membre du bureau national, qui, il est vrai, n'a pas pu obtenir l'investiture de la fédération radicale de gauche du Pas-de-Calais, et de M. Maroselli (Haute-Saône), vice-président. M. Maroselli s'est toutefois montré moins sévère que lors des dernières réunions du bureau national, bien qu'il ait souhaité une renégociation de l'accord électoral.

Face à ces critiques, M. Robert Fabre a jugé nécessaire de lier son sort au vote de ratification de l'accord. Il a indiqué que si la direction sortante n'obtenait pas une majorité, il se jugerait désavoué et quitterait, en conséquence, la présidence du Mouvement. Cette attitude a provoqué les protestations du représentant de la fédération des Hauts-de-Seine, *M. Jean-Pierre Mattéi, qui a dénoncé* cette forme de « chantage ».

Le scrutin, à bulletins secrets, a donné 107 voix favorables à l'accord électoral, 48 hostiles, 6 bulletins nuls et 1 bulletin blanc. Le tiers des délégués se sont donc prononcés contre la direction du Mouvement.

Au cours de la réunion du comité directeur élargi, M. Pierre Mattéi, *conseiller de Paris (et père du représentant de la fédération des Hauts-de-Seine)*, a posé le problème des délégués nationaux qui ont été désignés depuis le précédent congrès et notamment du délégué général, M. Roger-Gérard Schwartzenberg. Ce dernier, qui n'a pas été élu, n'a pu *prendre part* au vote au sein des instances dirigeantes du Mouvement. M. Mattéi a jugé l'existence de ce *poste de délégué contraire aux statuts*. Il a été *alors* pris à partie par M. Scarbonchi (Seine-et-Marne), qui lui a reproché la stagnation du M.R.G. dans la capitale.

Les radicaux de gauche se trouvent néanmoins devant la nécessité de présider à présent leurs statuts sur ce point ou de supprimer cette instance. Or une *réforme* des statuts amènerait à poser le pro*blème de la création d'un* secrétariat général administratif.

Cette question aurait dû être examinée par le comité directeur, mais elle ne l'a pas été en raison du manque de temps. On sait que M. Manuel Diaz, maire de Millau, est candidat à cette fonction (*le Monde* du 9 décembre). De nombreuses *démarches* ont été effectuées auprès de lui, notamment par *M. Jean-Denis Bredin, vice-président* du Mouvement, pour tenter de le dissuader de donner suite à ce projet. Il ne semble pas qu'elles aient abouti. Or, une éventuelle promotion de M. Diaz risquerait fort d'être interprétée comme la mise en place, par l'aile la plus modérée du Mouvement, des hommes qui, demain, pourraient éventuellement, en cas d'échec de la gauche, négocier *l'entrée du M.R.G. dans la majorité* (*le Monde* du 8 décembre). Telle est du moins la crainte de l'aile gauche du M.R.G.

M. Michel Crépeau, député et porte-parole de ce courant, n'a pas hésité à faire connaître son opposition à une telle solution. En accueillant en début d'après-midi les congressistes, le maire de La Rochelle ne s'est pas contenté d'un discours de circonstance. *« Certes,* a-t-il déclaré, *le patriotisme de parti est légitime ; assurément, les ambitions de certains d'entre nous sont fondées sur leurs efforts et leurs mérites. Mais dans les circonstances graves que nous traversons, il serait, à mon sens, dramatique qu'aux difficultés qui nous opposent au parti communiste s'ajoute une crise qui nous opposerait au parti socialiste. L'union de la gauche n'y survivrait probablement pas. Et qui peut douter que la cohésion de notre parti n'en sorte profondément ébranlée. »*

Le maire de La Rochelle a poursuivi : *« Ce congrès doit exclure les problèmes d'intendance d'une part et les problèmes d'organisation interne ou de réforme des statuts d'autre part. Ce n'est pas à la veille du combat qu'il convient de se lancer dans pareilles réformes. Outre qu'elles présentent un caractère secondaire par rapport à l'enjeu essentiel qui est celui des élections, elles ne manqueraient pas de donner lieu à des interprétations politiques particulièrement inopportunes, voire dommageables pour le parti. Nous serons en tout cas nombreux à ne pouvoir les accepter. Certains d'entre nous ont, en plus, l'expérience des précédents fâcheux, connus place de Valois (1), résultant de la confusion des fonctions et des tâches. »*

Dans les couloirs, les partisans de M. Crépeau ne cachaient pas que si M. Diaz persistait dans ses projets, une crise grave sévirait immédiatement au sein du M.R.G. Vendredi après-midi toutefois, les délégués ne se sont pas tellement préoccupés de cette question. Ils se sont divisés en commission pour étudier *les pré-rapports soumis à leur examen* (*le Monde* du 10 décembre).

THIERRY PFISTER.

(1) Le siège du parti radical, dont les radicaux de gauche sont issus (après une scission en 1972), est place de Valois, à Paris.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La protection et l'information des consommateurs

Vendredi 9 décembre, sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), l'Assemblée nationale aborde l'examen des articles du projet de loi adopté par le Sénat, sur la protection et l'information des consommateurs (le Monde *du 10 décembre*). *Voici les principaux amendements votés.*

Au chapitre relatif à la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, l'Assemblée adopte, à l'article premier, un amendement de la commission des lois qui tempère, par souci de réalisme, « *tout produit ou objet* pouvant être dangereux s'il est utilisé de façon anormale », le principe général de l'interdiction législative des produits, objets ou appareils dangereux pour la santé ou la sécurité des consommateurs.

L'Assemblée décide de rétablir l'article 2, qui permet aux ministres intéressés de *suspendre*, pour une durée n'excédant pas un an, la fabrication, l'importation et la mise sur le marché, en cas de danger grave ou immédiat, et de faire procéder au retrait des produits en tout lieu où ils se trouvent. Ils peuvent également ordonner la destruction, lorsque celle-ci constitue le seul moyen de faire cesser le danger.

Au chapitre concernant la modernisation de la loi sur la répression des fraudes (dont le texte sera annexé à la présente loi), un amendement de M. DAILLET (réf.) complète, en citant les cas d'escroquerie, l'énumération des lois en vertu desquelles une condamnation prononcée entraîne la récidive. A l'initiative de M. GANTIER (P.R.), la référence aux usages commerciaux est conservée en matière de définition, de composition et de dénomination des produits.

A l'article relatif aux modalités de saisie, la commission de la production fait ajouter à la saisie des produits corrompus ou toxiques celle des produits reconnus falsifiés. M. Gantier fait supprimer les saisies sans autorisation judiciaire des produits, objets ou appareils propres à effectuer des falsifications.

MM. BIGNON et FOYER (R.P.R.) *demandent* ensuite que les propriétaires de marques de commerce, de fabrique et de service puissent s'opposer à ce que des textes publicitaires concernant nommément leur marque soient diffusés sans leur autorisation, lorsque, précise M. BOURSON, rapporteur de la commission des lois, l'utilisation de leur marque est de nature à leur causer un préjudice. Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, s'y oppose. *« Par ce biais,* explique-t-elle, *vous permettez le retour aux prix imposés, ce qui est un facteur d'inflation et une mauvaise chose pour les consommateurs. »* Interprétation vigoureusement contestée par M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) et M. FANTON (R.P.R.). Au terme d'une longue et confuse discussion, Mme Scrivener demande un scrutin public. Les députés de la *majorité protestent contre cette* attitude. Au nom du groupe R.P.R., M. Foyer demande une suspension de séance. Elle est reprise trente-cinq minutes plus tard. *« Etant donnés les problèmes rencontrés »*, Mme Scrivener demande le renvoi de la discussion à lundi : le renvoi est de droit. La séance est levée à 19 h. 30.

La défense du législateur

Présentant les objectifs du projet de loi sur la protection et l'information des consommateurs, Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, avait précisé qu'il s'agissait d'assurer aux consommateurs une véritable liberté de choix et, ainsi, de leur donner les moyens de jouer dans l'économie le rôle de partenaire à part entière qui leur revient. L'un des chapitres du texte vise également à mieux protéger la santé et la sécurité des consommateurs.

Objectifs louables et ambitieux. Dommage, cependant, que pour les atteindre le gouvernement ait obligé les députés à en débattre un vendredi après-midi, jour maigre par excellence au Palais-Bourbon.

A juste titre, M. Mexandeau (P.S.) s'en est ému. Il a dénoncé l' « *ordre du jour surchargé* » et « *le calendrier constamment modifié* », puis, constatant que les conditions d'un débat sérieux n'étaient pas réunies (« *Nous sommes douze pour examiner un texte qui méritait mieux* »), il a demandé le renvoi à une séance ultérieure. Mme Scrivener a refusé. Mal lui en prit, car, obligée, sur un point controversé, d'éviter la défaite en demandant un scrutin public, elle suscita la révolte des présents devant cet acte « inconvenant ». Résultat : la discussion fut renvoyée à lundi.

Moralité : la défense du consommateur ne peut passer par le mépris du législateur ; le respect du Parlement est incompatible avec le gavage des élus. — P. Fr.

La répression de l'insolvabilité

Au cours de la séance de vendredi, l'Assemblée nationale a également adopté deux projets de loi, déjà examinés par le Sénat :

● Le premier complète l'arsenal répressif en sanctionnant pénalement les débiteurs d'aliments ou les personnes condamnées à des dommages et intérêts, par des *juridictions civiles ou répressives*, à la suite d'actes ou de faits dommageables engageant leur responsabilité, lorsqu'elles ont tenté de se soustraire frauduleusement aux conséquences financières de la condamnation.

Défendus par M. FOYER (R.P.R.), des amendements de M. BOLARD (R.P.R.), combattus par le gouvernement et le rapporteur, M. GERBET (P.R.), mais adoptés par l'Assemblée, *ont étendu le champ d'application de* la loi à tous les débiteurs, quelle que soit l'origine de l'obligation.

● Le second institue une compensation en matière d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, entre le régime général et celui des salariés agricoles, afin de remédier aux inégalités provenant du déséquilibre démographique entre les deux régimes. Il lie cette nou*velle compensation à l'alignement* des taux de cotisations d'assurances sociales et de prestations familiales sur les taux du régime général.

PATRICK FRANCÈS.

Un remède pire que le mal

(Suite de la première page.)

Dire que nos importations sont supérieures à nos exportations, c'est dire que notre pays vit au-dessus de ses moyens, en ce sens que ses emplois domestiques — consommation et investissement — demeurent supérieurs à sa production intérieure brute. Relancer une économie sur les *bases assainies d'un équilibre* retrouvé, c'est limiter considérablement les risques d'inflation et de déficit extérieur, comme l'a montré l'expérience économique des Etats-Unis, qui, après une phase de stabilisation particulièrement sévère ont connu une *nouvelle période* d'expansion équilibrée. Le faire avant d'être fortement engagé et avancé dans la voie du redressement, c'est non seulement couvrir le risque d'un retour à un taux d'inflation à deux chiffres, mais c'est s'exposer, à terme, à la nécessité d'un plan de stabilisation d'autant plus sévère qu'il sera tardif, comme l'a montré l'expérience de l'économie britannique, où le gouvernement travailliste, après avoir procédé dès 1974 à une hausse massive des salaires et des dépenses publiques, a dû imposer un plan d'austérité à la fin de 1976, et mener depuis une politique de stabilisation dont il avait combattu le principe durant les deux premières années de sa gestion.

Des lacunes et des contradictions

Une large fraction de l'opinion publique attend de la relance de la consommation une relance générale de l'économie, et, partant, du niveau de l'emploi. Mais elle s'interroge, à juste titre, sur les deux inconnues du projet socialiste : la lutte contre l'inflation, la restauration de l'équilibre extérieur.

Que propose donc le projet sur ces deux points ?

Pour ce qui est de la lutte contre l'inflation, on met l'accent sur la « réduction des inégalités » qui passe par la « progression du pouvoir d'achat des plus défavorisés » et sur la relance de la consommation en soulignant les gains de productivité obtenus par l'étalement des frais fixes. On oublie qu'elles sont l'une et l'autre source d'inflation par les coûts en même temps que d'inflation par la demande. Le projet socialiste parle aussi d'une « réforme de la concurrence » qui aura pour objet de restaurer une véritable concurrence », ce qui est pour le moins paradoxal quand on sait que le projet met l'accent sur une politique de nationalisations, sur une planification plus impérative et sur un retour au protectionnisme. On avance également une politique de défense du franc « *qui devrait limiter les effets inflationnistes d'un renchérissement possible des matières importées* » et dont on nous dit un peu plus loin qu'elle dépendra « des succès attendus de la politique de lutte contre l'inflation » (la boucle est ainsi bouclée). On évoque *enfin l'instauration* d'un « blocage sélectif des prix des produits industriels, des marges, des prix des produits et services de consommation de première nécessité qui est loin d'être une mesure « s'attaquant aux causes profondes, structurelles, de l'inflation ». De fait, aucune mesure sérieuse de lutte contre l'inflation n'apparaît dans cet énoncé. Ce n'est en tout cas pas en accroissant la demande qu'on réduira le rythme de la hausse des prix.

En ce qui concerne la recherche de l'équilibre extérieur, les moyens proposés laissent, là encore, sceptique : le succès de la lutte contre l'inflation, une promotion vigoureuse des exportations, la « *nationalisation immédiate d'entreprises industrielles de première importance* », la « *défense de la parité du franc* ».

A ces lacunes du *projet* socialiste s'ajoutent des contradictions évidentes : *comment* relancer fortement la consommation si l'on est les seuls à le faire sans accroître *le déficit extérieur ? Comment*, dès lors, défendre la parité du franc et éviter un renchérissement des produits importés qui serait lui-même source d'inflation par les coûts ?

On voit *mal* comment toutes ces mesures pourraient s'appliquer dans le cadre d'une économie ouverte. Et c'est alors qu'apparaît *la véritable cohérence du projet* socialiste : celle de la *fermeture* des frontières douanières, du protectionnisme, de l'autarcie.

Le projet le reconnaît d'ailleurs implicitement, lorsqu'il parle de « *retrouver les moyens de l'indépendance* », de « *desserrer la contrainte extérieure pour rendre compatible plein emploi et équilibre de nos échanges extérieurs* », d'« *assurer une plus grande indépendance de notre économie vis-à-vis des fluctuations des marchés internationaux* » ou encore de mettre en place « *un système de contrôle des changes aussi strict qu'il sera nécessaire* ».

Nulle part le terme de protectionnisme n'est utilisé, et pourtant il transparaît dans tous les éléments du projet socialiste. Dès lors la logique du projet est claire :

— Assurer le retour progressif à l'équilibre extérieur par un contingentement des importations ;

— Lutter contre l'inflation par un blocage des prix à l'intérieur de solides frontières douanières.

Cette logique, sans doute cohérente, risque d'être dangereuse à terme :

— D'abord, on voit mal comment l'économie de marché pourrait fonctionner sans à la fois la liberté des prix et l'aiguillon de la concurrence internationale, qui est la principale forme de concurrence dans les économies modernes. Le projet comporte donc, à terme, un risque sérieux pour l'économie de marché ;

— D'autre part, dans le grand débat de la politique industrielle qui tourne autour du choix entre la spécialisation internationale et l'autonomie, le projet socialiste a, à l'évidence, choisi la seconde. Son dessein est clair à cet égard : développer des industries nationales — et nationalisées — à l'abri des frontières douanières, à l'image du « Zollverein » allemand du dix-neuvième siècle. *Il s'agit* là d'une politique industrielle nationaliste, étatique, autarcique, purement défensive, et finalement profondément conservatrice, qui implique, à terme, un risque important de régression pour notre économie tout entière, et donc pour le niveau de vie des Français et des Françaises.

Le « mal français » dénoncé par Alain Peyrefitte, c'est celui d'une société étatique, bureaucratique et *administrative. Le projet socialiste*, qui dénonce implicitement ce mal, comporte cependant des mesures qui risquent de l'accroître :

— L'élargissement du secteur public doit s'accompagner, selon le projet, d'une large décentralisation des pouvoirs à l'intérieur de ce secteur. Or l'idée d'une telle décentralisation paraît assez peu crédible en raison, d'une part, de l'accent mis sur le rôle central de la planification « démocratique », qui est une planification *à la fois* beaucoup plus détaillée et plus impérative que la planification indicative actuelle, et, d'autre part, de la place essentielle que tiendrait la banque nationale d'investissement qui contrôlerait les entreprises publiques à la fois par la propriété de leur capital et par le crédit.

A cet égard, le projet socialiste ne discerne qu'un seul pouvoir compensateur au pouvoir de l'Etat, celui des collectivités locales, alors qu'il en existe un autre au moins tout aussi fondamental : le pouvoir économique. La séparation du pouvoir économique et du pouvoir politique constitue, sur ce point, la meilleure garantie contre l'autorité et la puissance de l'Etat, comme le montrent les exemples de l'Allemagne fédérale ou de la Suède, où le parti social-démocrate joue ou a joué un rôle très important dans la gestion de l'Etat.

— L'augmentation du prélèvement collectif par une fiscalité directe beaucoup plus progressive et par le biais d'une fiscalité accrue pour les entreprises (imposition de l'actif net des entreprises, élargissement de l'assiette de l'impôt sur les bénéfices) va dans le sens d'un accroissement de la part des administrations dans la consommation et dans l'investissement de la nation. La création d'emplois publics va également dans ce sens, tout comme l'accent mis sur le développement de la consommation collective.

On tend donc, à cet égard, vers une société de plus en plus administrative, de plus en plus bureaucratique.

— En outre, cette dépendance vis-à-vis de l'Etat risque de s'étendre au secteur qui demeurera privé : le blocage des prix joint à la hausse massive des charges salariales risque d'avoir comme corollaire un laminage des marges d'autofinancement et par *voie de conséquence un endettement* accru vis-à-vis d'un système bancaire lui-même nationalisé. Toutes les entreprises se trouveraient ainsi rapidement à la merci de l'Etat, qui contrôlerait de la sorte indirectement par le biais du crédit celles qu'il ne contrôlerait pas directement par la propriété publique.

— Enfin, la « démocratisation de l'entreprise » prévue dans le projet risque d'introduire des facteurs de *rigidité supplémentaires* dans l'économie française. C'est le cas de la limitation et de la réglementation du droit de licenciement. L'expérience a montré, à cet égard, que plus on apportait de freins aux licenciements, plus on dissuadait en fait les entreprises d'embaucher. On risque ainsi de rendre plus rigide la politique de l'emploi, et donc de réduire en définitive la mobilité de l'emploi, caractéristique pourtant de plus en plus nécessaire des économies modernes.

Une croissance moins efficace

Le projet socialiste vise enfin à définir une nouvelle croissance en mettant l'accent en particulier sur un changement fondamental du modèle de consommation. Dans ce schéma, la priorité *ne devrait plus être donnée à la* consommation individuelle, mais à la consommation collective. Sur le plan macroéconomique, rien ne s'oppose à ce que celle-ci devienne le moteur principal de la croissance. Mais est-ce le plus efficace et le plus souhaitable ?

On sait que toute économie nationale se trouve divisée en deux secteurs : un secteur marchand et un secteur non marchand, cette distinction ne recouvrant d'ailleurs pas celle du secteur public et du secteur privé, dans la mesure où il existe des entreprises publiques travaillant pour le secteur marchand et des administrations privées appartenant par nature au secteur non marchand.

Donner le primat à la consommation collective et aux investissements publics, c'est, à terme, déplacer la frontière qui existe entre les secteurs marchand et non marchand de l'économie et accroître le poids de ce dernier. Or ce qui différencie largement ces deux secteurs, c'est l'écart de productivité qui les sépare : le secteur marchand est un secteur dont la productivité moyenne est nettement plus élevée que le secteur dont la productivité moyenne est nettement plus élevée que le secteur non marchand. Dès lors, accroître ela place de ce dernier dans l'économie, c'est transférer des ressources des emplois les plus prouctifs vers des emplois qui le sont moins : c'est à terme, *faire baisser la productivité* globale de notre économie.

Ce qui est vrai pour la consommation l'est encore davantage pour les investissements : investissement productif et investissement collectif représentent deux moteurs possibles de la croissance, mais seul le premier constitue à proprement parler un facteur de croissance.

Enfin, il est permis de s'interroger sur les aspects qualitatifs *de la nouvelle croissance* : on sait que la consommation des ménages reflète la préférence des individus, *tandis* que la consommation collective traduit les choix de l'Etat et des collectivités publiques. De ce point de vue, on est fondé à penser que la première est, à bien des égards, plus démocratique que la seconde : c'est l'ensemble des citoyens — consommateurs qui déterminent les choix, et non une infime minorité de fonctionnaires au nom de la puissance publique. La consommation individuelle apparaît ainsi comme l'expression de la démocratie économique alors que la consommation collective, sous couvert d'intérêt général, reflète davantage les décisions des « politiques », des notables, ou des hauts *fonctionnaires*, et participe dès lors beaucoup plus des choix de la technocratie, si bien intentionnée soit-elle.

Même si dans le long terme la frontière entre les deux modes de consommation — individuel et collectif — devra se déplacer au profit du second, il faut être conscient du fait qu'une variation importante de cette évolution marquerait un recul de la démocratie économique et constituerait une hypothèque supplémentaire pour le développement de la compétitivité de notre industrie.

En définitive, la réponse socia*liste me semble* présenter tellement de contradictions, tellement de zones d'ombre qu'elle constituerait un remède pire que le mal.

JEAN-PIERRE FOURCADE.

Le Monde aujourd'hui

DÉPENSES

Bouts de chandelles

ILS appellent cela un « simple maintien du pouvoir d'achat ». J'adore leurs périphrases, mais, en ce moment, j'ai l'impression de marcher à contresens sur un tapis roulant. On a beau gagner plus, ce n'est jamais assez, et c'est toujours moins qu'avant.

En septembre, nous avons supprimé le *bifteck*, et ressorti les vieilles recettes de grand-mère : steacks hachés moitié viande-moitié mie de pain, ragoûts mijotés, etc. Et nous avons découvert les joies des choux, *des bettes et des soupes aux fanes de radis*. *En octobre, nous* nous sommes attaqués au poste « entretien de la maison ». Les draps sèchent maintenant dans la cuisine et le gentil monsieur de la *blanchisserie ne nous reverra pas* de sitôt. Si tous ses clients font comme nous, il ne va pas s'enrichir. En octobre encore, j'ai mis mon carnet de chèques au rancart. Cent *francs en billet, ça fait tout de* même plus mal que 100 F en chèque. Et puis, comme le carnet de chèques est à la maison, les décisions d'achat sont forcément plus mûries.

En novembre j'ai voulu réduire le poste « transports ». La carte orange m'apparaissait soudain comme une dépense de luxe. Quelques tickets de métro, quelques trajets en voiture, un peu de stop, du vélo, de la marche à pied, j'allais économiser des dizaines de francs. De plus, en novembre, il y avait deux ponts, *c'était* un mois *idéal* pour ne plus subventionner la R.A.T.P. Je passerai sous silence le rhume que j'ai attrapé en descendant à pied le boulevard Saint-Michel sous une pluie glaciale, l'accident que j'ai failli avoir avec un *représentant* en informatique qui voulait me montrer les étonnantes reprises de sa voiture, et le rendez-vous que j'ai manqué parce que j'avais dû faire la queue au guichet d'une gare de banlieue. Pour s'en tenir à l'aspect comptable de l'opération, j'ai dépensé plus de deux fois le montant de la carte orange en carnets de tickets, billets de train, parkings payants (où l'on reste toujours plus longtemps qu'on ne croit), essence et contraventions. Et pour terminer le mois, 25 F d'amende pour avoir mis un ticket au lieu de deux dans l'autobus. J'estimais que c'était assez cher pour un si petit trajet.

A l'inspecteur, j'aurais bien voulu expliquer que ce ticket manquant faisait partie d'un grand plan d'austérité. Sans doute connaissait-il lui-*même le problème des salaires qui* ne rattrapent jamais les prix.. J'ai vaguement bredouillé je ne sais plus quoi. Et l'amende est tombée, sèche et humiliante. Je me suis recroquevillée dans mon siège. Dans mon *délire d'économie,* j'en étais à compter les tickets de métro ! Le mois prochain, je m'attaquerai à ce qui est *vraiment* superflu.

MARGUERITE BORLOZ.

VU DE BRETAGNE

Tempêtes...

LES voici donc revenus, les vents. Depuis quinze jours, ils *rôdaient, sans plus, indécis,* mollissant à la morte-eau. Fini... En vingt-quatre heures, ils ont rassemblé leur force et glapi leur puissance sur le Finistère. Et, de leur *mufle sauvage et froid, bousculé* les digues.

S'il vous plaît, les vents, pour nos marins, pitié !

Souffles superbes ! Quand la météo annonce les tempêtes, je ne sais pourquoi les citadins se calfeutrent dans leurs villes. C'est alors que la Bretagne connaît ses plus beaux jours et *c'est alors qu'il* faudrait y venir. Pour admirer ce bouleversement inouï, entendre le rire aigre de mille fifres à la bouche des rocs et la musique sourde des millions de tambours aux portes des havres. Et dans les yeux des pêcheurs, il y a cette lumière de haine : la mer ne se calmera pas. Quelle royale garce en son triomphe ! *Et les bateaux souffrent qui* tirent *sur leur ancre sous le gonfle*ment, le grossissement des marées.

A Botzulan, ce ne fut que gifles répétées, *assauts secs et tonitruants.* Les vents venaient du noroît. Il y avait de la franchise dans leur violence. Quand ils sont au sud, ils n'ont pas cette loyauté. Avec une méchanceté sournoise, ils fracassent les arbres et les ardoises. Et les terriens eux-mêmes les redoutent.

Pas moi. J'ai appris à aimer les *vents. Je trouve un rythme dans leur* respiration et, peut-être, dans leur mécontentement et leur fureur, une philosophie. C'est bien. Mais, s'il vous plaît, les vents, pour nos *marins, pitié...*

XAVIER GRALL.

NOËL

Devenez le roi des jeux

NOEL n'est pas drôle pour tout le monde. Pour les fabricants et marchands de jouets, l'horizon est même tout à fait noir. On annonce en effet *une baisse des bénéfices à l'échelle* mondiale, résultat inéluctable d'une grave pénurie de la plus vitale des matières premières : il n'y a plus d'enfants !

La dénatalité ne désole pas seulement MM. Debré et Chaunu. Quand les enfants ne naissent plus, ils ne consomment plus de poupées et de trains électriques. *La baisse du chiffre d'affaires* pourrait atteindre 40 % dans la décennie qui vient.

Dans un dernier geste d'hé*roïsme* désespéré avant la hon*teuse* faillite, les fabricants allemands de trains électriques ont lancé une *nouvelle* gamme de trains trop petits et trop compliqués pour les enfants. Ce racolage maladroit des adultes ne les mènera pas loin : depuis que les monstres noirs à la vapeur sonore et aux énormes pistons phalliques ont été retirés du réseau, les locomotives ont perdu leur pres*tige et les pères leur envie de* jouer au train miniature.

Symboles

Le chemin de fer étant depuis longtemps tombé en désuétude outre-Atlantique, les fabricants américains de jouets ont choisi une autre stratégie pour remédier au manque d'enfants. Ayant consulté des spécialistes en marketing, psychologie, psychanalyse, sociologie et sexologie, ils ont découvert qu'il convenait de lancer une grande offensive dans le domaine des jeux de société. Pourquoi, se sont-ils demandé, les enfants aiment-ils ces jeux dont l'un des participants sort vainqueur (ce qui n'est pas le cas avec les trains et les poupées) ? Sans doute parce que dans le monde des adultes ils ne gagnent jamais. Pas d'argent, pas de pouvoir pour eux dans la vie. Au Monopoly on peut espérer un gain symbolique, ce qui est presque meilleur qu'un gain réel selon les psychanalystes cités plus haut.

Or il n'est pas nécessaire d'avoir étudié Freud pour s'apercevoir que les adultes possèdent de moins en moins de pouvoirs dans leur vie. Les gains et pouvoirs symboliques que l'on vend aux enfants devraient donc intéresser de plus en plus les adultes !

Sachant cela, voici une liste de jeux trouvés dans un supermarché au rayon de Noël : *Banco sur le pétrole* (« Un jeu d'actualité... Devenez le roi du pétrole ») ; *Le millionnaire ; Air traffic* (« Gérez une compagnie aérienne ») ; *Motocross* (« Les émotions d'une vraie course ») ; *La Transat* (« Le jeu d'Eric Tabarly ») ; *Samouraï ; La conquête du pétrole* (« Le joueur qui aura atteint le premier un capital de 500 millions aura gagné ») ; *Enigmako* (« Le coupable est dans la ville, toutes les polices le recherchent, créez son portrait-robot, identifiez-le, arrêtez-le ». Ce jeu connaît un certain succès en Allemagne) ; *Le plus malin* (« Jeu éducatif ») ; *La ruée vers l'or* (« A la conquête des richesses du monde ») ; *Wildlife* (« Au cours de ce passionnant safari, chaque joueur revit l'ambiance des chasseurs de fauves ». Jeu favori du président de la République) ; *Jockey* (« L'atmosphère excitante d'un hippodrome. On y fait des paris, et s'il s'agit de gagner les paris... » Excellente préparation pour le tiercé) ; *Mission impossible* (« Découvrez les agents secrets qui vous entourent. » Ce jeu vise en priorité la clientèle des paranoïaques) ; *Adjugé* (« Devenez le plus riche collectionneur ») ; *La bonne paie* (« *La vie du ménage* avec les dépenses et les rentrées d'argent, les factures et les épargnes, et à la fin du mois : la bonne paie »).

JEAN-JACQUES GREIF.

(Lire la suite page 21.)

SUR LE VIF

Un chauffeur de taxi, patriote, *mais qui fait une légère confu*sion, se déclare très ému que le *France* ait pu atterrir à New-York.

∴

Un grand couturier parisien se félicite des économies qu'il va faire, grâce à Concorde : « *Je rentrerai dormir à Paris*, dit-il. *On ne pourra plus coucher à New-York, à moins de 1 000 francs.* »

∴

Une voyante a donné pour enseigne à son officine : *La providence des affligés.*

∴

Pressé de dévoiler son opinion sur l'époque, le récent prix Goncourt s'écrie : « *Ce non-respect de la personne humaine, c'est odieux à la fin !* » « *Le brave homme !* », aurait dit Molière.

FRANÇOIS BOTT.

MARIAGE

Gai ! Gai !... mais à quatre

TOUS deux sont étudiants et de nationalité étrangère. Il est magnifiquement visible qu'ils s'aiment. Pourtant, elle m'a expliqué à plusieurs reprises leur opposition au mariage, dont ils ne cessent du reste de faire la preuve : leur farouche intransigeance sur le sujet les avait même amenés à refuser de passer devant Monsieur le maire pour avoir le droit de poser leur candidature à un « studio *pour couple* » *en cité universitaire. Une fois seulement, elle m'a dit:* « Je ne me marierai qu'avec l'homme dont je voudrai avoir un enfant, et quand je le voudrai — l'enfant, pas l'homme — parce que c'est tout de même préférable pour l'enfant. »

Et voilà qu'elle m'annonce un matin, incidemment, comme cela, dans la conversation : « J'allais oublier de vous dire : nous avons *décidé de nous marier.* » *C'est un peu idiot, mais j'en suis, sur le coup, ravie. Ainsi, ils s'aiment au point de vouloir faire ensemble et maintenant un enfant ! Elle calme rapidement ma joie pour eux :* « Mais nous ne nous marierons pas ensemble. Il épousera une Française et moi un Français. Et nous ferons tous une grande fête. » — « Ah bon ! », *me suis-je entendue dire d'une voix assez blanche. Mon ton et la stupéfaction qu'il révèle appellent quelques commentaires. Elle me les livre, très rationnellement.*

Chacun de son côté

« Vous comprenez, ça simplifiera tant de choses ! D'abord, notre pays n'accorde de bourses qu'à ceux qui n'en ont pas besoin : c'est ainsi, mais plus on appartient à une classe sociale élevée, plus on a de chance d'en obtenir une par piston. Pour nous, pas moyen, malgré les recommandations de nos professeurs. Mariés en France à des Français, nous recevrons probablement l'aide qui nous permettra de poursuivre nos études *sans vivre d'expédients* honnêtes, *mais* expédients tout de même, et de petits boulots. Et puis, il devra bien se résigner à faire son service militaire, et ce sera moins long et moins démoralisant chez vous que chez nous. Enfin, on en a « *ras le bol* » des formalités, des contrôles en tout genre, des attentes à la préfecture de police pour le renouvellement des cartes de séjour, bref, de l'administration et de ses papiers. » *Après un silence, elle précise, comme pour me rassurer :* « Mais vous savez, nous avons l'intention de faire des mariages blancs. »

Donc ils veulent se marier, chacun de son côté, pour pouvoir mieux vivre ensemble. Soit ! Je crois cependant de mon devoir amical d'évoquer les inconvénients les plus évidents de la situation dans laquelle ils envisagent l'un et l'autre de se mettre. Ces « mariages » légitimement contractés, il leur faudra bien un jour s'en délier — d'où divorce, autres formalités, argent à débourser. D'autre part, sont-ils certains que leurs « mariages » résoudront si facilement les petits et grands problèmes de leur vie quotidienne : bourse, travail, service militaire ? La réponse à ces deux objections m'est tout aussi tranquillement apportée : « Nous allons nous renseigner très sérieusement, et *nous ne nous marierons que si cela en vaut vraiment la peine.* » *Soit encore ! Ils sont assez grands pour savoir ce qu'ils font.*

L'inquiétant « petit détail »

Reste néanmoins un « petit détail » inquiétant, sur lequel j'ai la curiosité de demander quelques éclaircissements : la viabilité de ce « mariage à quatre » entre elle, lui, et leurs « épouse » et « époux » respectifs. « Pour lui, c'est très simple : nous avons une bonne copine qui nous a d'ores et déjà donné son accord, et nous sommes tous les deux très sûrs d'elle. Si, si, je vous assure, il s'est choisi une « fiancée » très bien, qui accepte parfaitement un mariage « comme ça » avec lui. »

Admettons, d'autant qu'il est plus facile à un homme de ne pas être « violé » par sa « femme » que l'inverse... « Mais pour vous ? Croyez-vous qu'il soit très raisonnable de demander un tel service, même à un bon copain ? Car enfin, il me semble que, à sa place, j'aurais du mal à ne pas penser, à un moment ou à un autre, que vous êtes, après tout, ma femme. » *La réplique m'est donnée posément, mais avec un éclat de rire retenu qui plisse le bord des yeux :* « Ça, bien sûr, je ne l'admettrai pas, et c'est ce qui m'ennuie le plus dans ce projet. C'est pourquoi je me marierai avec un homosexuel. Malheureusement, des deux que je connais actuellement et qui sont des amis, l'un a la même nationalité que nous, ce qui ne résout rien, et l'autre ne m'inspire pas tout à fait confiance. Parce que vous devez bien imaginer que je veux épouser un « vrai » homosexuel, un irréductible. »

Ainsi soit-il !

MARTINE BORRELLY.

Au fil de la semaine

Écologie, que de crimes...

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

L'ELECTEUR écologiste a entre dix-huit et trente-quatre ans, il réside dans une ville de plus de cent mille habitants, il est cadre moyen ou employé. Au second tour des élections, un sur quatre des votants écologistes du premier tour reportera, sans doute, son suffrage sur un communiste, un sur trois sur le *candidat de la majorité*, les autres s'abstenant. Si le candidat de la gauche est un socialiste, il peut espérer obtenir les voix *de deux écologistes sur quatre*, les deux autres se partageant entre la majorité et l'abstention. Au sein de la majorité, la préférence de ces électeurs va un peu plus nettement aux « *giscardiens* » qu'aux « *gaullistes* ». *Enfin, à l'inverse*, l'anti-écologiste est un agriculteur de plus de soixante-cinq ans, résidant, évidemment, dans une commune rurale.

C'est tout ce qu'on sait d'un million *environ de votants des élections de mars* prochain. Encore s'agit-il d'un portrait-type et d'intentions de vote tracées à partir de sondages (1). Or, ces mêmes sondages s'accordent pour octroyer aux *candidats écologistes 4 à 5 % des voix.* C'est peu et c'est énorme, puisque le corps électoral est pratiquement coupé en deux et que ces voix-là risquent de faire l'arbitrage.

Ces électeurs écologistes, qui sont-ils, d'où viennent-ils et où vont-ils politiquement, *que veulent-ils exactement ?* Tous les partis s'interrogent et, à tout hasard, s'efforcent de les récupérer, avec des fortunes diverses. *En même temps, les mouvements écologistes* tentent de s'organiser et de s'entendre, mais n'y parviennent guère. Il est exceptionnel que, à trois mois d'une consultation aussi attendue, d'un choix aussi âprement disputé, on ignore ainsi la composition sociologique, les tendances et l'orientation d'une fraction de l'électorat assez importante pour jouer éventuellement un rôle décisif.

Pour les écologistes, c'est quitte ou double. Ou bien ils figureront et pèseront, et leur tout jeune mouvement — sa naissance peut, semble-t-il, être datée de 1972 — deviendra une composante de la politique institutionnelle. Ou ils se disperseront, échoueront, seront absorbés, et il demeureront des marginaux capables de démonstrations ponctuelles, pittoresques ou menaçantes, mais sans portée.

∴

LES revendications écologistes couvrent une gamme très étendue et *très diverse d'exigences. A un bout* de la chaîne, le refus est global, la contestation radicale : croissance zéro, renonciation à l'industrialisation, au productivisme, à toute recherche ou à tout développe*ment de l'énergie autre que « naturelle »*, retour à la vie, à l'alimentation, à des rythmes également inspirés de « la nature ». A l'autre extrémité, on se borne à souhaiter une *amélioration de la qualité de la vie, un meilleur respect de l'environnement*, une plus grande vigilance dans la lutte contre la pollution, bref, une croissance plus harmonieuse, mieux maîtrisée, mieux surveillée. Entre les deux, *toute la gamme des inquiétudes, des mises* en garde, voire des obsessions.

Par voie de conséquence, les méthodes préconisées ou utilisées *varient à l'infini.* Elles vont du terrorisme à la non-violence, *de la controverse scientifique aux mani*festations de masse, *de l'hostilité à toute l'organisation de la société*, avec la volonté de la détruire, jusqu'à l'aménagement de cette société passant par l'acceptation du progrès *technique et scientifique*. Accessoirement, le courant écologiste rencontre et parfois se grossit au passage d'affluents tels que le régionalisme, voire l'autonomisme, le pacifisme et l'antimilitarisme, la contestation de tous les pouvoirs — politique, et de droite comme de gauche, économique, social, judiciaire et policier, carcéral, médical, familial...

En face, et c'est normal, la diversité des réactions répond à la disparité des comportements et des désirs. Pour ses adversaires, l'apparition officielle de l'écologie est le signe que notre société est malade, c'est le refus du monde moderne et du progrès, c'est la volonté de « *quelques nantis* » d'imposer leurs conceptions esthétiques. Pour eux, la nature est mauvaise et la société nous défend contre elle.

D'autres ironisent, distinguent « les *écologistes du savon* » et ceux qui *auraient* grand besoin d'un sérieux débarbouillage, les propres et les sales, en somme. L'apologue est connu : le savon des eaux de *lavage développe sur les tuyaux d'évacuation* l'enzyme benzénique AL 147 qui passe dans le sol où elle est sucée par les racines des herbes. Celles-ci sont broutées par les moutons qui, en éternuant, développent *du benzène enzénique LA 741*, lequel forme avec le produit précédent une combinaison qui rend votre gigot cancérigène (2). C.Q.F.D.

Un degré en dessous dans la réplique, il y aurait les « bons » *écologistes*, sages et savants, qui mesurent et étayent leurs avertissements en faisant la part des choses, et puis les néorousseauistes délirants qui voient l'apocalypse partout, disent n'importe quoi et voudraient nous *ramener à l'âge des cavernes.*

Ecologistes, les entrepreneurs et les experts de l'industrie antipollution aussi bien que les jeunes *citadins partis élever* des chèvres dans les Cévennes ? Ecologistes, les manifestants en colère de Creys-Malville et du Larzac, l'été dernier, ou bien les océanographes et biologistes qui, *réunis, en juillet*, en congrès à Monte-Carlo, déclaraient que le combat entre la pollution de la Méditerranée était bien engagé et qu'il avait déjà rendu certains rivages plus propres qu'ils ne *l'avaient jamais été ? Ecologiste*, M. René Dumont, quand il réclama l'arrêt immédiat du programme nucléaire et de la croissance énergétique française, l'interdiction de l'automobile dans la cité, ou M. d'Ornano, dont le budget de l'environnement représente 0,08 % des dépenses de l'Etat en 1978 ? Et où classer les 77 % de *personnes qui, répondant*, en février dernier, à un sondage de l'IFOP, se sont prononcées pour l'inscription de l'écologie dans les programmes scolaires avec la *même place que l'histoire et la géographie ?*

∴

TROP *de réalités différentes*, trop de réactions en tous sens. Comment *s'y reconnaître dans ce foisonnement ?* Parmi ceux qui s'en *réclament*, peu savent que l'écologie, terme créé par Ernst Haeckel, en 1866, se définit comme la science qui étudie « *les conditions d'existence des êtres vivants et les inter*actions de toute nature qui existent entre ces êtres vivants et leur milieu », science qui débouche donc sur la lutte contre la dégradation de ce milieu. L'assonance *entre économie et écologie est* elle-même trompeuse et source de malentendus.

La fortune d'un mouvement tient *souvent à un mot, au nom* qu'il s'est choisi. L'écologie est à la mode, mais rien n'est plus éphémère qu'une mode. Si elle veut durer et peser, il faut que ses défenseurs fassent un effort d'imagination *et qu'ils lui donnent un autre nom.* L'excès même de certaines attitudes, le désordre et les surenchères, l'équivoque qui résulte d'ambitions disparates et d'exigences abusives, risquent, en effet, de *discréditer un mouvement qui apporte* pourtant d'utiles mises en garde, de nécessaires avertissements, des idées neuves. A trop voir partout des crimes contre la qualité de la vie, contre l'environnement et *contre la nature, que l'on* n'en vienne pas à inverser la charge de la preuve et à retourner l'accusation : « Ecologie, que de crimes... »

(1) Le dernier en date étant le sondage de l'IFOP en cours de publication dans *le Point.*

(2) Edouard Labin : *Halte à l'écologie de tréteau* (*le Monde* daté 7-8 août). Réponse de Laurence Bardin : *Contre une écologie du savon* (*le Monde* du 11 août).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Nin

Un service militaire humanisé

Un soldat moustachu et barbu a, sans le vouloir, suscité une modification du règlement interne concernant les conscrits, révèle l'hebdomadaire belgradois *NIN* : *« Le commandant devant lequel il s'était présenté ne savait que faire. Les vieux règlements n'en disaient rien très clairement. Il prit le temps de réfléchir et décida que le soldat pourrait garder sa barbe et sa moustache. Puis il demanda à ses supérieurs de lui fournir des instructions officielles pour un tel cas. (...)*

» C'est pourquoi les nouveaux règlements énumèrent avec précision ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. On y trouve davantage de compréhension pour les besoins quotidiens et les souhaits des jeunes gens. Bref, la discipline devra demeurer, mais le formalisme devra disparaître. Ainsi, les soldats de garde dormaient sur de durs bas-flanc faits pour dix personnes. (...) De plus, à chaque fois qu'un officier passait pour contrôler la garde, même ceux qui dormaient, devaient se mettre au garde-à-vous. Ils ne dormaient donc jamais assez. Aussi cette pure formalité sera abolie, de plus chacun d'entre eux aura le droit de dormir dans un pyjama et dans un lit séparé. »

Le droit aux permissions est élargi et d'autres mesures sont décrétées pour rendre les rapports *« plus humains et empreints d'une plus grande camaraderie »* entre les conscrits et leurs supérieurs. Enfin, *NIN* révèle que, pour la première fois, le nouveau règlement a été publié dans toutes les langues du pays : en serbo-croate, en slovène, en macédonien, en hongrois et en albanais.



Des pantalons dangereux

Le port du pantalon par les femmes est-il préjudiciable à la productivité du travail dans les usines ? Telle est la question posée très sérieusement par la *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA*, organe des Jeunesses communistes de l'U.R.S.S., qui reproduit une lettre de protestation signée par quarante-cinq ouvriers et cadres d'une usine mécanique de la région de Tchéliabinsk, où la direction a interdit *« le port du pantalon aux femmes pour des raisons de productivité. La direction a également imposé aux femmes des dimensions maximum à ne pas dépasser pour les sacs à main, qu'elles doivent tenir ouverts en entrant dans l'usine. Elle a également unifié les coiffures masculines, pour les mêmes raisons de productivité. »*

Les ouvriers protestataires s'insurgent avec humour contre les *« faiseurs de mode. Car ces détails vestimentaires n'ont rien à voir avec la productivité. L'usine a reçu de nombreuses primes des derniers temps »*

Après avoir commencé son bref commentaire par un *« on en reste sans voix »*, l'organe des Jeunesses communistes demande à la direction et au collectif des komsomols de l'usine d'étudier sérieusement le rapport entre le port du pantalon pour les femmes et la productivité. Il laisse ensuite entendre qu'il vaut peut-être mieux courir le risque que de provoquer la mauvaise humeur et l'absentéisme forcé des femmes renvoyées chez elles pour se changer.

The New York Times

Un ail à consommer impunément

Une nouvelle variété d'ail va apparaître sur les marchés japonais, commercialisée exclusivement par la puissante société Mitsubishi, rapporte le *NEW YORK TIMES*. Ce nouveau condiment garde sa saveur et son odeur tant qu'il n'a pas été mangé. Mais, une fois consommé, ce nouveau type d'ail ne restitue pas des effluves nauséabonds qui indisposent tant les non-amateurs d'ail.

« Mais dans le reste du monde, note le quotidien new-yorkais, *les amateurs d'ail et leurs amis devront encore retenir leur souffle et se boucher le nez. Cette penurie pourrait durer quelques années, la Mitsubishi ayant une politique de vente à l'étranger fort prudente, et aussi parce qu'il lui faut faire patenter l'invention de M. Nagakawa. Parce que l'ail peut se reproduire. Achetez-en une tête. Plantez-la. Elle prendra racine et ruinera ainsi l'exclusivité de M. Nagakawa. (...)*

» Ce fermier s'est lancé dans cette entreprise à la fin des années cinquante. D'année en année, il choisissait les têtes les moins odorantes pour les replanter. (...) Le thé japonais étant connu pour supprimer l'odeur désagréable de l'ail, il alla jusqu'à planter ses têtes d'ail parmi des théiers. En 1971, en changeant de sol et d'engrais, il parvint à produire l'ail voulu. (...) Les experts lui dirent qu'il s'agissait d'une mutation. L'ail reviendrait en quelques années à l'état odorant initial. Il attendit donc encore six ans... »

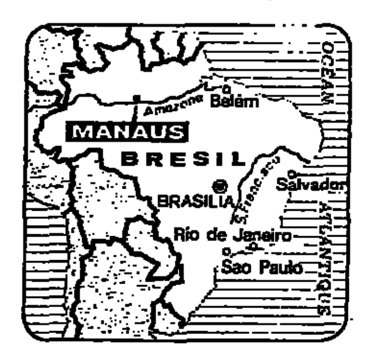


Un soutien-gorge en noix de coco ?

« Les habitants des îles du Pacifique cesseront-ils un jour de trouver de nouveaux moyens d'utiliser la noix de coco ?, demande le mensuel australien *PIM ? Les habitants de Guam ne veulent pas se contenter de tirer de ce produit des boissons (alcooliques ou pas), de la nourriture, des vêtements, de l'engrais, etc. A la suite d'un concours lancé par un magasin local, ils sont en train de rechercher de nouvelles idées. N'importe quoi peut être proposé à ce concours « de la création en noix de coco la plus originale, la plus inhabituelle, la plus drôle et la plus folle ». Des nouveaux jouets, des masques, des décorations de table et des poupées figurent parmi les suggestions les plus imaginatives présentées. Il pourrait y avoir aussi des bonnets de soutien-gorge, des castagnettes, des corbeilles à fleurs à suspendre, des hochets, des casquettes pour nains et des coquetiers pour œufs d'autruche. »*

Lettre de Manaus

Paradoxe et défi



DE *la chambre d'hôtel climatisée, au quinzième étage,* mon regard survole les paquebots et les cargos du port venus de Liverpool, Anvers, Buenos-Aires et New-York, et se perd à travers une dizaine de kilomètres d'air frémissant de chaleur vers la rive opposée, indistincte. L'océan est distant de 1 500 kilomètres de ce port flottant, le plus vaste du monde, dont les docks et les quais, joints à la terre ferme par un pont de 200 mètres s'élèvent et s'abaissent d'une quinzaine de mètres au gré des crues du rio Negro et de l'Amazone.

Jouxte, la flotte des « *recreios* » pansus pour passagers et marchandises, semblables aux bateaux du Mississippi de Mark Twain. Par ces artères qui ont nom Solimoes, rio Negro, Yapura, Purus, Jurua, Madeira, tous plus longs que le Rhin, et par les onze cents autres principales voies d'eau connues de l'Amazonie, ils assurent les échanges avec Manaus, le cœur du système.

Dans la cohue des rues qui montent du port transatlantique vers l'avenida 7 de Setembro, c'est Hongkong plutôt que le Brésil : foules tout à la fois bruyantes et sereines à l'asiatique, enseignes bigarrées accrocheuses, vitrines bourrées de tentations. Caméras, sono, photo, électro-ménager, mode, parfumerie, chemiserie, chaussures, motos, moteurs hors-bords venus des Etats-Unis, du Japon, de France, d'Allemagne, d'Italie, ou de fabrication locale, sont vendus de 20 % à 50 % moins cher qu'ailleurs au Brésil, car Manaus est zone franche exempte de droits, sans limitation pour le visiteur étranger.

Trouver une cravate, des chaussures, un jeans, portant des noms prestigieux de Paris, Florence ou Dallas, alors qu'une forêt vaste comme l'Australie étreint cet îlot urbain, c'est un autre paradoxe de Manaus. On ignore l'encerclement d'une sylve délirante qui, sur la distance de Paris à Bagdad, d'ouest en est, et de Berlin à Tombouctou du nord au sud, n'abrite que les dernières tribus de chasseurs à l'arc et des bourgades fluviales somnolentes à des centaines de kilomètres les unes des autres.

Ici, pourtant, c'est, matin et soir, le flux et le reflux grégaires de prise et de départ du travail des sociétés de consommation. A l'écart des immeubles-tours commerciaux, dans les îlots résidentiels aux rues bordées de figuiers, derrière les stores italiens de villas de style colonial, on entend pianoter des demoiselles qui semblent s'être trompées de siècle. Des couples en pyjamas s'éventent sur leurs fauteuils à bascule dans leurs jardinets luxuriants, tandis que parviennent, assourdies, les vociférations collectives d'un cours de karaté voisin. L'air est parfois déchiré du vrombissement furieux des voitures équipées de gadgets d'échappement simulant le tonnerre des bolides de formule 1 — le bruit étant ici apprécié toujours, affirmation de promotion sociale.

T*OUCHANTE cathédrale baroque du dix-septième siècle*, demeures seigneuriales à façades de faïences vernies du dix-huitième. Opéra contemporain de celui de Paris, « *rasca-ceus* » de béton de vingt étages clignotant de néons la nuit, ces jalons disent l'histoire de Manaus, capitale de l'Etat le plus vaste — *trois fois la France* — du plus vaste pays d'Amérique latine, issue du fort édifié en 1660 par les Portugais, un peu à l'écart de l'Amazone, sur le rio Negro, dont les eaux riches d'acide humique détruisent les larves de moustiques, inconnus ici.

Cette bourgade de pêcheurs et de commerçants en bois et en « *noix du Brésil* », c'est la « *sève du bois qui pleure* », dénommée aussi « *cáutchú* » par les Indiens, qui va la faire exploser de richesse deux siècles plus tard, après que Mackintosh s'avise de l'imperméabilisation et Goodyear de la vulcanisation. L'histoire n'attend plus que Hutchinson, Dunlop, et les pionniers de l'automobile pour que cette curiosité de physique amusante devienne une industrie insatiable, qui déplace vers « l'enfer vert » des dizaines de milliers de crève-la-faim du Nord-Est brésilien famélique et fait de l'or avec leur sueur, leurs fièvres et leur mort.

Les fortunes des barons du caoutchouc s'édifient en quelques années. Manaus est livrée à la démence ostentatoire. On construit des palais à l'italienne avec des pierres transportées d'Europe, un Opéra copié sur celui de Garnier avec des piliers de marbre de Carrare, des tuiles dorées d'Alsace, des lustres en cristal de Venise et Caruso inaugure en 1898, suivi de la Pavlova. Prisonnière de la forêt vierge, Manaus fait venir le monde à elle. On s'offre le premier tramway électrique de l'Amérique du Sud — 16 kilomètres de voies — et l'on adopte pour devise « Vale que tem » (« On vaut ce que l'on possède »).

Las ! Des plans d'hévéas criminellement dérobés fournissent en Malaisie *un rendement triple*, et les cours s'effondrent. De 75 % *de la* production mondiale, on en est venu à 1 % en 1955 ! Ruine, léthargie comateuse.

Paradoxe : la ville fantôme redevient l'*orgueilleuse* « *reine de la forêt* ». La raison : convoitises internationales sur un territoire qui possède le cinquième des réserves d'eau douce de la planète, libère le quart de son oxygène, détient le tiers des bois de construction et des gisements de toutes les ressources désirables, du fer à l'or, du diamant à l'uranium, du pétrole à la houille blanche. Lorsque, dans les années 50, on entend parler avec insistance à l'O N U d'« *Internationalisation de l'Amazonie* » — deux tiers du territoire national — *on s'émeut* : Imagine-t-on l'« *internationalisation* » du Massif Central, des Alpes et de l'Aquitaine réunies ?

La riposte des gouvernements brésiliens : « *Integrar para nao entregar* » (Intégrer pour *ne pas céder*), combler le vide démographique, viabiliser coûte que coûte. Et d'abord, un ballon d'oxygène : la capitale de l'Amazonie est décrétée « *zona franca* » exempte de taxes en 1957. Commerces et industries y sont attirés en même temps que les acheteurs ; de quatre-vingt-dix mille habitants en 1958, la population passe à deux cent vingt mille habitants en 1965.

Puis réalisation d'un plan paradoxal à partir de 1970 : des routes dans cet océan végétal délirant où les lianes croissent d'un demi-mètre par jour, où les sentiers péniblement ouverts à la machette sont effacés en deux semaines par la sylve indignée que secondent autant de chances de maladies qu'il y a d'espèces d'insectes et deux cents sortes de serpents. Défi absurde !... aussi absurde que celui des Hollandais du XIII[e] siècle prétendant repousser la mer du Nord. Défi gagné : la « *Transamazonica* » — 5 000 kilomètres — la « *Perimetral* », les transversales, 12 000 kilomètres au total, en six ans, d'effarantes balafres de 70 mètres de large dans un « enfer vert » qui fait moins peur, et le début du peuplement le long de ces voies. On n'a pas lésiné sur la main-d'œuvre ni sur les crédits, et l'inflation atteint 20 % dans les bonnes années, le double dans les mauvaises. « *Le Brésil, grand pays d'avenir... et condamné à le demeurer* », disait-on méchamment ; soit : le pays accepte de payer pour la génération à venir. *Elle encaissera les profits fabuleux* d'une nation qui pourra se placer dans le peloton de tête.

EN 1971, l'opération RADAM (Radar-Amazonia) d'exploration aérienne au radar confirme l'existence de nombreux gisements métallifères exploitables et la possibilité de cultiver 30 % des terres de ce territoire décuple de la France, « *jardin de l'univers* », disent les Brésiliens — qui anticipent.

Doublant sa population en huit ans, la ville dépasse maintenant le demi-million d'habitants ; une population étonnamment jeune : deux fois moins de quinquagénaires à Manaus que de sexagénaires en France. Au cours des six dernières années, *le nombre des firmes commerciales* s'accroît de 470 %, le revenu intérieur de 119 %, les exportations hors zone franche de 250 %.

Le phénix re-né de ses cendres *se veut toujours fastueux* : centre universitaire, *faculté de droit, école* d'ingénieurs, centre culturel, instituts divers, musées, pinacothèque ; centre de distractions : deux théâtres dont l'Opéra rénové et quelques boîtes de *nuit* ; centre de tourisme : la forêt, qui dépasse tous les superlatifs, le fleuve et le rio Negro dont les eaux noires et jaunes courent côte-à-côte à la confluence et pendant des kilomètres sans se mélanger, les excursions dans les igarapés, ces bras du *rio Negro* et de l'Amazone *qui pénètrent dans la forêt*.

Certes, les pensionnaires de la Comédie-Française et les ténors des Opéras étrangers ont oublié celui de Manaus : les chandelles sont trop longtemps resté éteintes. Certes, les Indiens emplumés des villages patronnés par les agences de tourisme mettent plus de conscience *professionnelle* que de conviction dans leurs danses « spontanées », mais ni l'Amazone ni la Delva proche ne sont seulement décors, même si des services fluviaux et routiers assez réguliers en donnent une première approche aisée.

Et qu'importe. Par-delà un dépaysement second seulement à celui des astronautes lunaires, l'incroyable est autre : paradoxe et défi. Dans un jardinet de l'avenida Getulio Vargas un jeune garçon joue avec un python ; aux défilés en ville du COSAC — le « *Corps d'opérations de la Selva et d'actions de commando* » — participent des jaguars tenus en laisse ; sur des millions de *kilomètres carrés*, la forêt appartient à ses milliers d'espèces végétales entrelacées, ses centenaines de types de mammifères, ses myriades d'insectes, et les fleuves larges comme des *bras de mer*, à plus de mille espèces de poissons dont certains dépassent 200 livres

La présence humaine était raisonnablement exclue. Pourtant, là, vit la population de Lyon ; la ville possède quatre chaînes de T.V. et l'aérodrome le mieux aménagé du Brésil, dit-on à Manaus, avec une piste pour supersoniques de 2 700 mètres que l'on va porter à 3 450 mètres ; dès maintenant, Concorde pourrait remplacer les B-747 d'Air France, qui relient désormais Manaus à Paris

On entend dire qu'après quinze années d'euphorie économique le régime de zone franche va être aboli, les autres Etats de la Fédération criant au favoritisme. Manaus paraît n'en avoir cure, tenant déjà son troisième souffle : pour l'Amazonie qui est sa chair, ce sera la substitution d'une colonisation économique à la colonisation sociale trop improvisée des années 70 qui menaçait de transformer à terme « l'enfer vert » en désert ocre, et une mise en valeur de la forêt s'inspirant de l'expérience du Jari pour replanter rationnellement après brûlis contrôlés. On voit poindre aussi une nouvelle ère du caoutchouc.

« C'est dans la vallée de l'Amazone qu'on trouvera tôt ou tard l'essentiel de la civilisation mondiale », disait Alexander von Humbolt dans une étrange inspiration prémonitoire au siècle dernier. Peut-être bien. Si la vocation destructrice de l'homme épargne l'impériale forêt du maître-fleuve du monde.

MIKAEL PERRIN.

RENCONTRE A TÉHÉRAN

Un dialogue est-il possible entre les civilisations ?

EN Allemagne, la population, *horrifiée* par les tragédies de Mogadiscio, de Stammheim, de Mulhouse, donne la chasse à ses enfants perdus devenus assassins. Durcissement de la répression à Pretoria. Au Caire, des théologiens musulmans réclament la mise à mort des femmes adultères et lancent un appel à la « guerre sainte » contre Israël, malgré la réprobation du raïs. En Iran, des étudiants mettent le feu aux autobus, où filles et garçons voyagent ensemble, et demandent le retour à la stricte observance de la tradition. Crises des civilisations ou civilisations de la crise ? Dans ces conditions, l'impact planétaire de la pensée occidentale permet-il, encore, un dialogue entre les civilisations ? A ces interrogations, des intellectuels de tout bord, philosophes et universitaires, judéo-chrétiens et musulmans, marxistes et adeptes du zen, réunis à Téhéran, ont tenté d'apporter une réponse. Plus qu'une certitude rassurante, c'était une quête commune, un thème commun de réflexion que le Centre iranien pour le dialogue des civilisations (1) a proposé récemment à l'occasion de son colloque d'inauguration.

Le professeur Henry Corbin, auteur d'une œuvre monumentale sur l'islam iranien (2), se demandait, à juste titre, dans quelle mesure la technique raffinée du Ponant ne se trouve à l'origine du divorce entre l'homme et le sacré. Si l'Occident a sécrété le poison, affirme Corbin, sans doute est-il le seul en mesure de sécréter l'antidote. Le philosophe propose, comme Eliade — le grand absent de la réunion, — la rencontre féconde dans la transcendance, avec les traditions spirituelles différentes.

Fustigeant l'ambition faustienne de domination, qui conduit l'homme occidental à l'individualisme de jungle, au totalitarisme de termitière, à l'épuisement des ressources naturelles de la planète, Roger Garaudy condamne notre civilisation globalement et sans appel. Plaidant coupable, autocritique, culpabilisé et culpabilisant, l'ancien philosophe marxiste envisage le salut dans la perception de l'autre, comme *« révélation d'un rayon de la lumière divine »*. Garaudy oublie-t-il que la sagesse populaire iranienne nous enseigne que la bonne conscience est le dernier piège tendu à l'homme par Satan ?

Dans un tout autre registre, le jeune (et nouveau) philosophe français Christian Jambet (3) entreprend la critique d'une conception politique du monde, à laquelle il oppose la gnose. L'Occident, selon lui, n'a pas une seule origine, une seule histoire, une seule fin. Le conflit qui le déchire est transhistorique, il n'a rien à voir avec les querelles absurdes du pouvoir. Dans l'Occident apparemment unifié, la tradition gnostique s'oppose à l'étatisation des corps et des esprits. Platon s'oppose à la cité, les foules croyantes à la sécularisation du christianisme, enfin, en Orient, la gnose islamique s'oppose, elle aussi, à la politisation de la « foi révélée ».

Jets et caravanes

L'approche d'Anouar Abdel Malek, sociologue et maître de recherches au C.N.R.S., auteur d'une œuvre de réflexion politique marxiste (4), procède d'une dialectique différente. C'est le monde occidental, et lui seul, qui est en crise, car il évacue l'homme de son projet de civilisation. La conception du temps de l'homme occidental, utilitariste, tournée vers la production, est aux antipodes de la conception de l'homme oriental, qui, lui, situe l'être dans sa véritable dimension cosmique. Surene Melikian-Chirvani, critique et historien d'art, ne croit pas non plus à la possibilité d'un dialogue tant que le Nord imposera au Sud ses propres valeurs esthétiques.

Nadjm oud Dine Bammatte, professeur à Paris-VII, conférencier à la Sorbonne et haut fonctionnaire de l'UNESCO, analyse la démarche de Louis Massignon et son effort de compréhension de l'Orient. Démarche audacieuse classique et moderne à la fois, qui, dans une perspective interdisciplinaire, retrouve les multiples visages de l'islam, arabe, africain, asiatique (5). Enfin Ehsan Naraghi (6), directeur de l'Institut de recherches en sciences de l'éducation de Téhéran, s'est efforcé de mettre en évidence le rôle éminent de l'UNESCO pour le développement d'un dialogue réel des civilisations. Pour Naraghi, les pays de l'Orient et ceux de l'Occident partagent aujourd'hui la même destinée.

L'Iran est une terre de nostalgie. En automne, la lumière est d'une transparence sans pareil et le vin a la douce amertume d'un secret oublié mais présent.

L'Iran est, pour les penseurs, une terre privilégiée où le temps et l'espace, la géographie et l'histoire, se rencontrent en un moment unique de sérénité retrouvée. L'Iran est aussi une terre de contrastes : *l'Occident et* l'Orient se côtoient, se déchirent, se séduisent mutuellement. Les mosquées d'Ispahan, mirage bleu surgi dans un pays désertique, gorgé de pétrole, parsemé d'oasis, semblent dresser un défi face à la mort et au nihilisme, personnalisés en Perse ancienne par la figure terrifiante d'Ahriman. Le ciel de la Perse d'aujourd'hui est ravagé par le grondement du Mirage mécanique, par celui du Boeing, qui a remplacé la caravane de jadis.

Réflexion de la chabanou Farah Pahlevi : *« Entre l'Orient, qui ne maîtrise pas toujours pleinement ses moyens techniques nouvellement acquis, mais qui n'a pas encore perdu la perception de la réalité ultime au-delà des apparences, et l'Occident, qui tient la clef de la technologie mais recherche avec inquiétude le secret, perdu pour lui, du dialogue avec l'invisible, le dialogue n'est plus affaire de divertissement mais condition de survie. »*

EDGAR REICHMANN,
écrivain et fonctionnaire international.

(*) L'impact planétaire de la pensée occidentale rend-il possible un dialogue réel entre les civilisations ? Colloque, 20-29 octobre 1977, Bagh-e Ferdows Téhéran.

(1) Organisme iranien à vocation international créé récemment sous les auspices de la chabanou d'Iran.

(2) N.R.F., éd Gallimard, « Bibliothèque des idées ».

(3) *L'Ange*, en collaboration avec Guy Lardreau, Grasset.

(4) Ed du Seuil, Ed. Anthropos.

(5) Louis Massignon, Cahiers de l'Herne

(6) Naraghi, *l'Orient et la crise de l'Occident*, préface d'Alfred Sauvy, Ed Entente.

RADIO-TELEVISION

TROIS ANNÉES DANS LA VIE DE QUATRE SOCIÉTÉS

TF 1 : les équilibres

par JEAN CAZENEUVE

EN acceptant la mission qui m'était confiée, il y a trois ans, j'assumais la tâche passionnante de créer une société de programmes, ou, comme on dit plus volontiers, une chaîne de télévision autonome, et de lui donner sa personnalité. Comment n'aurais-je pas cherché à l'orienter dans un sens conforme aux conclusions de mes recherches et de mes livres sur la télévision ?

Or, ce qui me semble résulter de l'examen des diverses théories et des études dans le domaine des communications de masse, c'est que les rapports entre le petit écran et son public ne peuvent pas être bien compris si l'on se livre à des extrapolations continues, et que les missions pouvant être assignées à un grand organe de diffusion deviennent contradictoires si on les définit isolément en partant de conceptions a priori. En d'autres termes, la télévision ne peut vraiment jouer son rôle dans une société libérale que si elle réalise des équilibres.

Le premier de ces équilibres est probablement celui qui doit être cherché entre deux excès contraires : la démagogie et l'élitisme. Dans la pratique, c'est l'utilisation des sondages qui est ici en cause. Je crois qu'il est indispensable de tenir compte des vœux et des choix du public pris dans son ensemble, mais sans négliger les publics partiels. Cela entraîne non seulement une répartition entre différents types d'émissions, mais aussi l'encouragement à un mode d'expression qui soit accessible sans être vulgarisateur et encore moins vulgaire. Cela signifie aussi que les sondages doivent être utilisés non pas seulement pour connaître les choix effectivement faits, mais plus encore les choix possibles.

Le second équilibre, d'ailleurs étroitement lié au premier, est celui qui se situe entre le désir de plaire et la mission culturelle. La solution saute aux yeux, lorsqu'on se donne pour tâche non pas d'imposer la culture, ce qui est impossible, puisque les téléspectateurs ont toujours le droit et la possibilité du refus, mais plutôt d'en élargir l'audience et la portée. De ce point de vue, il m'a toujours paru indispensable d'assurer à la chaîne dont j'avais la responsabilité la première place dans l'ensemble du public. Ainsi, pour l'année 1976-1977, j'ai été heureux de noter que, selon les résultats officiellement publiés, TF 1 avait, en millions d' « heures-téléspectateurs », un volume d'écoute de 44 contre 28 à A 2 et 14 à FR 3. C'est ce qui a permis à la première chaîne de pouvoir diffuser souvent (notamment le mardi à 20 h. 30) des émissions ambitieuses et difficiles, à l'heure de la plus grande écoute.

A titre d'exemples, entre beaucoup d'autres on peut citer des émissions sur les Mayas, sur l'histoire de l'aviation, le dialogue de Jean Guitton avec un enfant, de grands concerts classiques, des documentaires sur l'Inde, sur l'Espagne, des études originales, notamment celle qui concernait l'adoption et qui vient d'être récompensée par le prix de la Fondation de France. Du fait que TF 1 a la faveur du public d'une manière générale, il lui est possible d'obtenir, pour de telles réalisations, des audiences considérables qu'elles n'auraient pas recueillies autrement. Et c'est en cela, je crois, que consiste la véritable vocation culturelle d'une chaîne de télévision. Il ne faut ni viser trop bas pour recueillir aisément les suffrages ni décourager un public hésitant en prêchant dans le désert.

On pourrait aussi parler de l'équilibre entre les dangers de la routine et les séductions du sensationnel. Les téléspectateurs ont besoin de certaines régularités mais ne doivent pas s'y endormir. Dans le domaine de l'information, en particulier, le choix d'un présentateur attitré s'appuyant sur une rédaction entreprenante semble bien correspondre à ce vœu assez général. L'homme est un être qui a besoin de trouver des habitudes et de les secouer, il aime aussi un interlocuteur familier qui sache en même temps le dépayser. De la même façon, il attend de la télévision qu'elle lui apporte sa ration d'évasion et qu'elle lui fasse comprendre la réalité.

Plusieurs enquêtes ont révélé que l'image de TF 1 auprès du public correspond assez bien à ces équilibres, qui parfois sont aussi des synthèses. Et, dans cette mesure, la mission que je m'étais donnée paraît avoir été accomplie. Même s'il y a eu des erreurs, des imperfections, dont je suis très conscient, l'important est sans doute que TF 1 ait pu s'imposer avec sa personnalité, conformément à ce qu'étaient mes souhaits fondamentaux.

ANTENNE 2 : l'alphabet des libertés

par MARCEL JULLIAN

EN l'état où se trouve, en France, notre société, la télévision ne peut être que docile ou dédicatoire. J'ai cherché à faire la seconde, celle qui, conçue par certains pour le plus grand pluriel d'autres, leur était, d'avance, destinée, comme un auteur dédie à quelqu'un, spécialement, son ouvrage. Cette télévision-là aurait été « adressée » aux majorités et aux minorités de *toutes* sortes, dont les intérêts ne se recouvrent pas nécessairement et qui, ensemble, *composent* le peuple, ce peuple qui mérite mieux que d'être traité, seulement, comme un public.

Les téléspectateurs, tels qu'on croit les découvrir à travers les sondages, doivent se demander pourquoi les responsables des télévisions, disposant de cet instrument magique, n'aboutissent à rien de magique. Seraient-ils *bêtes ? Ou seulement soumis* aux contraintes, aux pesanteurs, aux corporatismes que la loi du 7 août 1974 portant réforme de l'O.R.T.F. *n'a* pas réussi à disperser ?

A la vérité, nées de cette loi, les nouvelles sociétés de programmes ont eu, presque inconsciemment, une mission exploratoire. Il s'agissait, et plus particulièrement pour l'une d'entre elles, de vérifier, selon le mot de Cocteau « *jusqu'où on pouvait aller trop loin* ». *Antenne 2 a cherché* les limites, côtoyé les précipices, frôlé les frontières. Du moins est-ce ce sentiment de péril, de risque encouru et, très vite de témérité qui a été ressenti et répandu. On s'apercevra bientôt que — en dépit des tragi-comédies, des mini-drames et des pseudo-scandales — nous étions restés, au long de ces trois ans, au cœur du paysage naturel. Obstinément, à force d'y croire, de le dire et de le faire, quitte à *cristalliser sur nous les mécon*tentements et les intolérances, nous avons témoigné que la réforme existait et qu'elle tendait bien au libéralisme. Faute d'avoir réussi la télévision dédicatoire, nous avons du moins réalisé une télévision ambiguë, ce qui, les choses étant ce qu'elles sont, constitue un moindre mal.

Car ces choses, à la longue, ont tout de même quelque peu changé. Je me souviens encore de la surprise de François Mitterrand et de Gaston Monnerville, à qui, dès mon arrivée, j'avais rendu visite pour leur demander d'être présents à l'écran, le 6 janvier 1975, comme le président de la République avait bien voulu accepter de le faire. François Mitterrand me disait alors n'avoir jamais été invité à la télévision depuis l'élection présidentielle. Je sais bien : le cruel échec Jean-Paul Sartre, Brigitte Bardot, passant et disparaissant ; Belmondo ou Delon évanouis...

Nous étions chaque fois, je le jure, plus sérieux que vous ne pensiez, mais qui touche à l'art, à la politique ou au spectacle sait qu'on s'y brûle les yeux. Et, face à cela, l'Espagne officielle, parlant pour la première *fois* avec ses exilés alors que Franco agonise, Soljenitsyne, les rapatriés *d'Algérie, la guerre d'Irlande, les* homosexuels, l'affaire Pétain, Golda Meir, et, plus important encore, deux ou trois choses qu'on ne sait pas de nous : par exemple que, patiemment, avec des vertus de fourmis, nous nous sommes acharnés à ce que, même au prix de retards ou de problèmes, l'expression de chacun ne soit jamais tronquée, censurée ou interdite ; par exemple que je mets au défi l'un quelconque de mes collaborateurs de prétendre que je l'ai empêché de faire ce qu'il croyait juste ou contraint de faire ce qu'il croyait indigne ; par exemple que la décentralisation, le droit d'être qui on est, l'usage permanent de l'alphabet des libertés, même s'il a fallu l'épeler lettre à lettre, sont, aujourd'hui, dans l'héritage ; par exemple que les fameux droits d'auteur de télévision et la définition de la notion même d'auteur *viennent*, hier, de *faire* — à notre ancienne initiative et à force de bonne volonté réciproque — l'objet d'un communiqué encourageant de la SACEM et de la S.A.C.D. ; par exemple, ce *fait* que personne ne conteste plus, de quelques malheurs qu'on l'ait payé, que la télévision, mise au pluriel, se soit réellement libéralisée...

Le libéralisme est, avant tout, un empire sur soi-même. Ceux qui le craignent, et qui sont, très souvent, *ceux-là mêmes* qui le défendent, nous ont, dès le début, considérés avec — c'est vrai — le mélange d'envie et de colère qu'on réserve, d'ordinaire, aux monstres sacrés ou aux fournisseurs récalcitrants. J'ai conscience d'avoir été, pour eux, l'intrus, le maudit, *ou*, à tout le moins, l'exotique, le « métèque ».

Si j'avais été seul, peut-être en serais-je venu à bout, ou alors, tout simplement, je m'en serais allé. C'est pour m'interdire cette tentation que, dès le premier jour, j'ai pris l'engagement de ne jamais démissionner. Mais j'avais en charge huit cents personnes et une espérance. En face, les obstacles, les blocages, les phantasmes étaient nombreux. Ils s'en souviennent peut-être encore de ce mot prononcé par eux et qui m'a tant marqué aux premiers mois de l'aventure, ces hauts collaborateurs, aujourd'hui mes amis, et qui m'ont déclaré : « *Tous calculs faits, et compte tenu de l'obstination que vous y mettez, nous pensons qu'en trois ans vous pourrez changer 4 % des choses. Nous sommes les 96 %.* » Normalement, la conjonction des pressions, des querelles et des calomnies aurait dû renverser le navire. Je sais, aujourd'hui, que le président de la République n'y a pas cédé et qu'il a tenu à ce que la mission soit accomplie.

Mon aventure était traversière. J'y mettais, pour un temps précis, toute ma foi. Ce temps va prendre fin, à sa date. Il ne suffit que d'en vivre une autre. Mais Antenne 2 existe et la télévision différente qu'elle a recherchée constitue, aujourd'hui, son patrimoine, sa raison d'être, et, je l'espère, sa fierté. C'est elle, cette télévision, et ce sont eux, ceux qui l'on faite et qui sont devenus plus de mille, dont je tiens à dire les mérites et à proclamer les droits.

Parlons chiffres, un instant. Si on a la curiosité de feuilleter la presse du début de l'année 1975, on constate qu'on nous y prédisait la faillite. Peut-être avions-nous des idées, mais on nous voyait mal, avec les sous qu'on avait, atteindre le bout de l'an. Je suis petit-fils de paysan et fils de commerçant. Pour des raisons vestimentaires, des hasards de coiffure, des ampleurs de tour de taille, et des vigueurs de vocabulaire, on m'a cru *ou* voulu bouillant, brouillon, et *on a décidé que* j'étais peu préoccupé de gestion. Pourtant, nos affaires vont bien.

Il y a plusieurs raisons à cela. La première tient à la réforme elle-même : les sociétés issues de l'O.R.T.F., par leur dimension plus réduite, sont plus aisées à contrôler. La deuxième tient à la quasi-certitude des recettes. Quand on vient de l'édition, où chaque livre est un propotype, et qu'il faut établir des bilans prévisionnels calculés sur le talent, le succès et l'impondérable, le *fait de savoir* à combien se monteront, sauf accroc, les recettes annuelles de télévision, communique de l'émerveillement. On se sent un peu *dans la* situation d'un ménage à l'ancienne mode où la maîtresse de maison reçoit « son mois » et le répartit, le premier jour, en plusieurs enveloppes : loyer, nourriture, chauffage, vacances, etc. Ici, c'est « feuilletons », « films », « informations », « variétés », etc. Enfin, l'encadrement et le personnel sont exemplaires. Pour toutes ces raisons, et en bonne logique, les nouvelles sociétés, loin d'être condamnées à faire faillitte, étaient contraintes à faire des bénéfices.

Expliquons-nous-en de ces bénéfices qui ont tant fait couler d'encre. Ils proviennent et ne peuvent provenir que d'un accroissement de la valeur de notre stock d'une année sur l'autre. A égalité de nombres d'heures d'émission en stock, cette valeur augmente régulièrement du fait de l'érosion naturelle de la monnaie qui conduit à payer plus cher, cette année, le même objet que l'année dernière. Reste qu'on peut aussi *acheter* un objet plus cher. C'est le cas, par exemple, si, au lieu de stocker un film du commerce, dont le droit de passage à l'antenne est fixé à 250 000 F, pour une heure et demie, on stocke une dramatique de télévision dont le coût est de 1 750 000 F pour les mêmes quatre-vingt-dix minutes. On accroît ainsi la valeur de son stock de 1 500 000 F. Comme nous avons statut de société anonyme, nous devons acquitter, sur ces 1 500 000 F, l'impôt sur les bénéfices de 50 %.

Et puis les sondages ! « Qui dira les torts de l'audience ? » *pour parodier Verlaine ! Instru*ments de mesure, les sondages comparent, à la même heure, des objets de nature et de destination différentes. La conséquence est que les minorités sont condamnées. Or, chacun d'entre nous, sur un certain plan ou à un certain moment, est un minoritaire. Songez qu'un best-seller d'édition de 375 000 exemplaires correspond à un indice d'audience, à la télévision, de 1 %, c'est-à-dire à un échec irrémédiable. De même, *3 %, c'est-à-dire plus d'un mil*lion de téléspectateurs, constituent un pis-aller, alors que ce chiffre serait un record en presse écrite. Alors, pêcheurs à la ligne, amateurs de peinture abstraite, de décalcomanie ou de poésie moderne, au revoir ou adieu...

Pour toutes ces raisons, je redis aujourd'hui ce que je proposais voilà trois ans : il faut s'atteler à l'élaboration d'une charte de l'audiovisuel sans laquelle tout progrès, toute amélioration, toute véritable espérance seront retardés ou même abandonnnés. C'est le vœu le plus net que je forme au moment où je m'apprête à transmettre mes pouvoirs à mon *successeur.*

Ce dernier n'est pas, comme moi, un « métèque ». Il bénéficiera, fort légitimement, de la confiance de ceux à qui je faisais peut-être peur. On ne le croira ni gauchiste, ni un peu fou, ni tout à fait désordonné. Un saltimbanque très doué aurait été peut-être suspect d'avance. La grande famille de ceux qui mènent les affaires de l'Etat sait, désormais, qu'elle a, à la tête d'Antenne 2, un proche parent de qualité. On a tout lieu de croire qu'il sera ainsi en mesure de bien défendre *« l'esprit de création et de liberté »*, que le président de la République estime *« faire désormais partie de la personnalité d'Antenne 2 ».*

AU terme de leurs trois années de mandat, nous avons demandé aux présidents des quatre sociétés de programmes, qui avaient été désignés à l'automne 1974 pour mettre en application la réforme de l'ex-O.R.T.F., de dresser un bilan de leur action.

Rappelons que MM. Jean Cazeneuve (TF 1) et Marcel Jullian (Antenne 2) céderont leurs places, à partir du 1er janvier prochain, respectivement à MM. Jean-Louis Guillaud et Maurice Ulrich.

M. Claude Contamine (FR 3) et Mme Jacqueline Baudrier (Radio-France) ont été reconduits dans leurs fonctions pour une durée de trois ans.

FR 3 : public, publics

par CLAUDE CONTAMINE

TROIS années de responsabilité à la tête d'une société nationale de programme de télévision et de radio permettent-elles d'affirmer des certitudes alors qu'il a fallu d'abord — au 1er janvier 1975 — forger véritablement un instrument nouveau ?

Je ne reviendrai pas longuement sur un bilan d'activité de FR 3 qui a déjà été tracé : plein emploi des hommes et des équipements dans toutes les stations régionales et outre-mer, doublement du volume horaire des programmes de radio régionale, augmentation de 40 % des productions de télévision régionale, passage de trois à quatre heures en moyenne du programme national, de trente-cinq heures à quarante-quatre heures par semaine en moyenne du programme de télévision dans les départements et les territoires d'outre-mer, installation de la couleur dans sept stations, investissements supérieurs à 130 millions en trois ans, passage de notre audience moyenne annuelle de 8 % en 1974 à 23 % en 1976.

Mais ces chiffres et les heures innombrables passées à résoudre des problèmes d'organisation et de gestion pour que vive une société dont les centres et les collaborateurs sont aussi dispersés ne doivent pas masquer l'essentiel : la mission première, c'est le programme, l'objectif majeur, c'est la satisfaction du public.

De cela, que savons-nous à travers les multiples sondages, critiques, impressions et analyses publiés dans la presse ou le courrier des téléspectateurs ?

D'abord que, globalement, les Français s'habituent davantage à regarder la télévision comme une occupation de loisir, parmi d'autres, et non la seule. Ainsi, il arrive fréquemment que le samedi ou le dimanche soir soixante personnes sur cent seulement soient devant leur écran : les audiences atteignant 75 ou 80 % comme par le passé sont rares.

Ensuite que, si les préférences par genre d'émission restent les mêmes et continuent à placer en tête les films de cinéma, l'information, les variétés, les jeux, les rapports d'audience entre les divers genres restent fondamentalement les mêmes.

Enfin que les variations d'écoute en fonction des programmes offerts d'une chaîne à l'autre prouvent que le public choisit l'émission qui le tente et n'hésite plus à changer de chaîne en cours de soirée pour se reporter sur celle qui lui paraît répondre le mieux à son intérêt.

Il en résulte que, contrairement aux idées reçues, la concurrence entre les trois chaînes pourrait, à la longue, aboutir à un éventail plus ouvert en matière de programmes réellement regardés que la complémentarité.

De même, des programmes dits complémentaires peuvent permettre aux spectateurs de zigzaguer entre les chaînes, en évitant soigneusement tout ce qui pourrait être autre chose que simple divertissement.

Tout cela est naturellement un peu schématique et mériterait d'être nuancé, mais il s'ensuit que nous devons songer maintenant non pas à un public, mais à des publics multiples et d'importance très inégale en nombre qui doivent pouvoir trouver à travers les programmes les éléments d'information, de distraction ou de culture qu'ils attendent. Cela nous incite à pousser plus loin encore l'effort d'innovation déjà entrepris à FR 3, à rechercher d'autres « créneaux » nouveaux, cela nous conduit aussi à donner une extension continue aux émissions régionales qui, dès le début de 1978, vont prendre une place plus importante dans notre programme à diffusion nationale et qui sont susceptibles de permettre le développement de formes originales de télévision.

RADIO-FRANCE : construire pour demain

par JACQUELINE BAUDRIER

IMAGINER et construire la radio de demain, cette ambition, je voudrais qu'elle inspire l'action de Radio-France dans les prochaines années. J'ai acquis la conviction que l'avenir, et même la survie de la radiodiffusion nationale, vont dépendre de ses réactions, face au choc du futur, de sa capacité d'innover et de répondre aux attentes multiples des publics les plus divers, *mais aussi de sa liberté d'entreprendre.*

La loi de 1974 a déjà donné, à Radio-France, la chance de tenter une première percée vers l'horizon 80. Devenue la parente pauvre de l'O.R.T.F. voué à l'essor de la télévision, la radio a recouvré, avec une existence autonome, l'initiative de se gérer elle-même et de se réformer. Les dimensions plus humaines, les structures moins complexes de l'entreprise, un conseil d'administration allégé et vigilant lui ont permis d'agir.

Essayer d'être différente lui a semblé le choix le plus fidèle à sa vocation de service public. Aux prises avec la dure compétition des *radios privées, Radio-France* a préféré livrer bataille avec les armes dont elle seule dispose : la qualité sonore de la modulation de fréquence et la diversité de ses programmes — Inter, *Culture, Musique,* FIP — des voix déjà familières au temps de l'O.R.T.F. que R.F.I., Radio-France Internationale, née en 1975, porte à travers plusieurs continents.

En trois années, ces cent vingt heures quotidiennes d'émissions ont été imaginées, composées, dans une quête permanente de qualité, de *créativité, afin qu'elles* puissent répondre aux aspirations les plus diversifiées. Ainsi, l'évolution en profondeur des programmes s'est-elle réalisée avec le souci d'accentuer leur vocation particulière, mais aussi de construire un ensemble harmonieux : Radio-France.

Mais comment l'innovation s'est-elle adaptée à la personnalité de chaque programme ?

France-Inter s'est souvenue que la radio parle à l'imaginaire, cette chaîne « populaire » a rouvert son antenne à la fiction. Dramatiques, récits, contes, légendes ont enrichi *de nouvelles émissions : « Le temps de vivre »*, « Marche ou rêve », les « Tréteaux de la nuit ». Une centaine d'auteurs ont écrit pour France-Inter leur première œuvre radiophonique. Ces vocations, hélas trop rares, France-Culture en organise la prospection systématique. « Le nouveau répertoire dramatique » lui permet d'être le banc d'essai de cette création.

France-Culture a rajeuni son style, s'est ouverte à des champs culturels jusqu'alors un peu oubliés : la recherche philosophique, spirituelle, les sciences humaines, les arts contemporains, les cultures étrangères... Chaîne encyclopédique, elle a su devenir source de réflexion *et d'échanges* de qualité, au plus haut niveau : « Trois jours pour la planète » à Paris, colloque sur « L'avenir de la démocratie » à Athènes.

Quant à France-Musique, sa réforme presque révolutionnaire a provoqué le plus passionné des débats. Réforme en profondeur, puisqu'elle visait à intégrer la musique dans la vie, à en faire mieux saisir le caractère universel. Certes, des erreurs ou des excès, dans la présentation ou la programmation, ont pu obscurcir un moment les objectifs d'une mutation qui paraît maintenant acquise et que les réactions du public et de la critique ont permis de consolider. L'ouverture à d'autres *univers musicaux, qui n'a* jamais fait oublier les richesses du patrimoine — 70 % de musique classique dans le programme de France-Musique, — n'a-t-elle pas suscité de nouvelles curiosités, trop rares en France, placé la musique au cœur d'une controverse animée et donné à réfléchir à ce qui pourrait être le « Musée imaginaire » de la musique ?

Et puis, il ne faudrait pas que cette querelle, parfois bruyante, fasse oublier le patient travail de recons*truction des orchestres, le recrute*ment de grands virtuoses, l'appel aux chefs les plus prestigieux.

L'avenir ? La voie est tracée, celle du renouvellement permanent, de l'ouverture à la création, à toutes les voix françaises, à la décentralisation. Coupée, hélas ! des moyens régionaux d'information et de production, Radio-France veut éviter à tout prix de devenir la voix de Paris, opposée à celle des terroirs. Elle souhaite être associée à tout éventuel développement de ces radios locales qui, faute d'être conçues dans un esprit de service public et de pluralisme, risqueraient de favoriser davantage les propagandes unilatérales et les particularismes que la vraie liberté d'expression et l'aspiration des hommes à se comprendre. Devenir un grand service de communication sociale, à la mesure des aspirations de tous les audi*toires, c'est une grande ambition,* et tant d'obstacles restent à surmonter.

De nouvelles techniques de diffusion : satellites, ondes sous-porteuses, câbles, cassettes, ouvrent de vastes perspectives, encore incertaines et mal explorées. Dotée d'une cellule d'études et de prospectives, liée à l'Institut national de l'audiovisuel, participant à toutes les recherches internationales avec la volonté de les provoquer, Radio-France espère être assez ambitieuse et créa*tive pour savoir s'adapter à* cette radio, encore à découvrir, des années 80.

RADIO-TELEVISION

Une journée particulière... avec Joseph Delteil

PERSONNE ne savait si Joseph Delteil se lèverait de son lit, s'il pourrait descendre pour parler en direct du studio en duplex installé chez lui. L'écrivain, qui éclata comme une fusée multicolore dans le Paris des années 20, a été hospitalisé il y a un mois après une attaque. Ce fils de vigneron, redevenu vigneron après avoir connu la gloire littéraire, compagnon de route des surréalistes rapidement excommunié par Breton, ce catholique sensuel *(Je suis chrétien, voyez mes ailes, je suis païen, voyez mon cul)*, pieux et obscène, baroque et simple, naïf et sage, primitif, asocial *(Je n'ai aucun sens social)*, contradictoire, ne quitte plus sa chambre. Sauf pour jeter encore ses mots comme des bombes, des noisettes dures, toc, et faire le silence dans le studio.

L'« ourson » (d'aspect), le « catharre » (d'âme), le « paléolithique » (de cœur), une fois de plus, a surpris tout le monde. Joseph Delteil a quatre-vingt-trois ans.

C'était samedi. Il faisait beau et froid à Toulouse. Il y a un peu plus d'un an que Madeleine Attal, directrice des programmes à FR 3 Toulouse, projetait de réaliser quelque chose de tout à fait spécial autour de l'écrivain dont elle est aussi une amie, une « journée » qui serait conduite du matin au soir par l'écrivain, et qui serait menée conjointement — ce serait la première fois — sur les antennes de la radio et à la télévision, à l'intérieur même de la station, avec des projections de films, une exposition.... *Une journée dans la vie de Joseph Delteil* — titre donné à l'opération — commença donc à 7 h. 15 avec les informations. Les « pensées » de Delteil accompagnèrent l'actualité dans un dialogue recherché entre l'événement et la philosophie de l'existence. A 7 h. 45, l'émission destinée au troisième âge fut consacrée à des textes de Delteil sur la vieillesse.

A 9 h. Madeleine Attal réunissait des amis de l'écrivain. Reliés en duplex à la Delteillerie — cet « antre extraordinaire » où Joseph et sa femme Caroline se sont volontairement retirés depuis plus de cinquante ans, — les écrivains Gaston Bonheur, Christian Liger, Max Chaleil, le père Casy Rivière, le poète Frederic Jacques Temple menèrent une conversation à bâtons rompus dont le fil conducteur ondoyant — on allait des années 20 à aujourd'hui, de Paris aux champs de vigne, de la musique à la cuisine — était une même amitié chaude pour le contestataire, le guérillero écologique et jubilatoire. Il y eut de belles phrases, quelques belles formules, ainsi Gaston Bonheur expliquant la singularité de Delteil dans le Paris surréaliste (« Il n'était pas à son aise dans cette jeunesse en forme de Bugatti »). L'entretien dura trois petites heures. Poussé peut-être par le climat particulier de cet hommage à plusieurs voix, Delteil finit par quitter son lit. Le message fut bref et dit d'une voix cassée, un peu tremblée « ... *je suis vieux... et malade... et insaisi* (interdit ?) *de parler... mais quiconque respire aujourd'hui... a le devoir absolu, sous peine de mort, de crier, ou de hurler, ou de siffler, ou de grogner...* (la voix faiblit) *avec les poings, avec le sang, à bas* (la voix fléchit encore) *les centrales nucléaires... le nucléaire, c'est la question de vie ou de mort. Le nucléaire, voilà l'ennemi. Je n'ai qu'un mot à dire : à bas le nucléaire !* » Cela fit une drôle d'impression dans le studio, ce léger souffle à peine audible. Ce texte comme « à côté » et qui pulvérisait en même temps les hommages.

La journée continua avec la projection, à l'intérieur de la station, des films de Jean-Marie Drot *(Vive Joseph Delteil ou la grande journée*, diffusés en 1971), l'inauguration de l'exposition des photos de Bob Ter Schiphorst, puis la diffusion sur les antennes régionales de « Delteil le sorcier » création intéressante parce que très libre sur l'écrivain. Un auditeur, touché par le climat de cette journée particulière, vint voir de plus près ce qui se passait. *Une journée dans la vie de Joseph Delteil* fut une journée profonde. Ce n'est pas si fréquent dans les régions.

CATHERINE HUMBLOT.

LES DOCUMENTAIRES DE LA ROCHELLE

Nostalgies

DEUX journées de « télévision sur grand écran » étaient organisées à la Maison de la culture de La Rochelle, les vendredi 2 et samedi 3 décembre. Cette manifestation, placée sous les auspices d'Antenne 2 et des R.R.A.V. (recherches et réalisations audio-visuelles), devait être l'aboutissement d'un cycle de stages proposés en novembre à La Rochelle par la Maison de la culture en liaison avec l'antenne locale du Centre de recherches, d'études et de création audio-visuelles (C.R.E.A.V.).

Les stages, ouverts plus particulièrement aux membres de divers comités d'entreprise, se composaient d'une réflexion sur l'information télévisée et, surtout, d'une initiation au maniement des outils vidéo, aux techniques propres à la télévision. Les participants, aidés d'un professionnel, devaient, à la suite de ces sessions, tourner un film vidéo.

A l'origine, cette opération d'animation était assurée d'un concours financier du C.N.A.V. (Centre national pour l'animation et la création audio-visuelle. Pour diverses raisons, l'idée n'a pas fait son chemin. Le nombre des stagiaires a donc été singulièrement réduit, et le projet de film abandonné.

Bien que tronquée, la première expérience d'un « dialogue différent entre ceux qui font des images et ceux qui les regardent *» a cependant eu lieu. Quatre « documentaires de création », déjà diffusés à l'antenne, ont été montrés dans les conditions du cinéma — sur grand écran, — ainsi que le téléfilm* Un comique-né, *de Michel Polac, présenté, celui-là, en avant-première. Toutes produites par Antenne 2, qui en prêtait les copies, ces émissions avaient été choisies dans une présélection établie par Martin Even. Ce dernier s'est chargé d'assurer l'animation des débats qui ont accompagné chaque projection.*

Les hommes de métier, Pierre Dumayet, Roger Kahane, Henri-Georges Arnaud, Serge Moati et Guy Ollivier étaient au rendez-vous, ainsi que M. Marcel Jullian. Le président-directeur général d'Antenne 2, lequel, à quatre jours du conseil des ministres qui devait décider de son sort, ne se faisait guère d'illusions sur le renouvellement de son contrat, a longuement exposé les contradictions de la « nouvelle » télévision ainsi que les paradoxes d'une programmation trop liée aux sondages d'audience. Il a reproché à ceux qui l'interrogeaient.

Les Rochelais n'ont malheureusement pas été nombreux à participer à l'ensemble des discussions qui, en se complétant, ont fait l'intérêt de ces journées. Il a été moins question du contenu des documentaires présentés que de leur forme. A cet égard, les réactions d'une salle de lycéens après la projection de la Justice en question, *réalisée par Serge Moati aidé de Jean-Denis Bredin et de Jack Lang, étaient significatives. Serge Moati les a assurés de son parti pris, de sa partialité, honnête, selon lui, dans la mesure où d'autres témoignages, également partiaux, viennent le contredire.*

On en vint, avec quelque nostalgie, à évoquer la régularité de certaines productions d'auteur (« Les femmes aussi »...) et à déplorer l'actuelle parcellisation des programmes. Et si les gens s'intéressaient devantage à une démarche générale qu'à des sujets traités isolément puis oubliés ? Alors, les émissions de Pierre Dumayet sur Rimbaud ou le Talmud seraient diffusées, la programmation de l'enquête réalisée par Georges Arnaud sur l'affaire Pelper serait certaine, et on craindrait moins pour l'avenir de « La saga des Français ». Serge Moati, lui, travaille, encore pour Antenne 2, sur des nouvelles de Maupassant : il n'y aura pas de suite au premier numéro de la « série » sur les juges.

MATHILDE LA BARDONNIE.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

Antenne 2 : Journal (le samedi, à 12 h. 50 ; magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau des ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les émissions de la semaine sont parus dans le *Monde de l'éducation* (n° 34, daté décembre 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 11) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : l'Apocalypse de Jésus-Christ (le 11 et le 18) ; 11 h., Messe en l'église Saint-Paul de Gonesse, Val-d'Oise (le 11) ; à la clinique des Dames augustines à Paris (le 18).

Écouter-voir

● **HISTOIRE D'UN JOUR : LE FRONT POPULAIRE. — Du 12 au 16 décembre, Europe 1, 14 heures.**

Du 14 juillet 1935, date des retrouvailles entre socialistes et communistes à l'occasion d'une manifestation unitaire à la Bastille, jusqu'au 21 juin 1937 et le départ de Léon Blum de la présidence du conseil, les grandes dates du Front populaire évoquées, six jours de suite, par Philippe Alfonsi.

● **ENTRETIENS : Mme GOLDA MEIR. — Du 12 au 23 décembre, France - Culture, 22 h. 30.**

L'ancien premier ministre de l'Etat d'Israël, dont la voix est doublée par celle d'Edwige Feuillère, répond aux questions de Patrice Galbeau sur la spécificité d'Israël, le fait d'être juif, les kibboutz, la guerre de Kippour, etc. En contrepoint de l'interview, les témoignages de diverses personnalités du monde politique et intellectuel israélien.

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : LA NEIGE DE NOEL. — Mardi 13 décembre, A 2, 20 h. 30.**

Les méfaits de la drogue conjugués à l'instabilité dans le travail mènent un jeune homme un peu faible à une lente destruction de lui-même. De l' « herbe » à l'héroïne et du chômage au cambriolage, il n'y a, finalement, plus d'issue pour Alain. Et toute la « compréhension » du commissaire Dupuis (héros de la série contestée de Fred Kassak, Philipp Madral et Michel Wyn, *Brigade des mineurs)* n'y pourra rien.

Parce qu'il traite sous forme de fiction et de façon subjective d'un sujet pénible et brûlant, cet épisode sera donc alimenté par un débat centré, curieusement, non sur la toxicomanie, mais sur la question de savoir si *« tout peut être montré à la télévision »*.

● **SPECTACLE AUDIO-VISUEL : LA CRÉATION DU MONDE. — Mardi 13 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Le nom de Vittorio Biagi au générique de cette curieuse émission peut donner à croire qu'il s'agit d'une nouvelle version du ballet créé à Paris, en 1923, et repris récemment, dans les pays socialistes, à partir des dessins de Jean Effel.

La réalisation télévisée de Pierre Cavassilas, d'après l'œuvre de Jean Rueff, ferait plutôt penser à quelque divertissement de théâtre joué chez les jésuites au dix-septième siècle, pour familiariser les élèves au maniement de la rhétorique.

La création du monde, depuis la cellule jusqu'à la société organisée, est représentée sous la forme d'un affrontement verbal entre le créateur — Jupiter entouré d'un Olympe de jeu de massacre — et un Méphistophélès sardonique et fardé (Jean Topart) qui doit son argumentation à l'ouvrage de Jacques Monod, *le Hasard et la Nécessité*.

Marius Constant s'est bien amusé à illustrer cette odyssée de l'espèce par des trilles électroniques et des rythmes telluriques à la façon du « Sacre ». Mais c'est demander beaucoup aux téléspectateurs que de suivre l'évolution bizarre qui mène du ballet initial des spermatozoïdes jusqu'aux retombées du champignon atomique.

● **FICTION DOCUMENTAIRE : LA MER PROMISE. — Mercredi 14 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Jean-Marc Thibault en patron d'entreprise de travaux sous-marins ; Maurice Biraud en reporter de télévision, mis à même de suivre, minute après minute, le sauvetage dangereux d'une capsule de plongée dans laquelle attendent trois hommes, immergés par 150 mètres de fond...

Peut-on y croire ? On y croit. Malgré le visage trop connu de ses acteurs, Jacques Ertaud, l'auteur de *Mort d'un guide*, filme, comme en reportage, toutes les étapes de ce « document » imaginaire qu'on ne peut que suivre, tremblant et haletant. De la télévision grand public, soit. Mais du meilleur suspense.

● **TÉLÉFILM : LES FOLIES OFFENBACH. — Vendredi 16 décembre, A 2, 20 h. 30.**

Le vent de la réussite a tourné. Offenbach, âgé, voit se ternir sa gloire parisienne. Avec le même acharnement qu'il avait, jeune, pauvre et inconnu, imposé son premier opéra-bouffe *Orphée aux enfers*, il s'attaque à ses détracteurs en faisant salle comble avec *les Contes d'Hoffmann*.

Georges Neveux a écrit l'histoire de ses débuts difficiles et des dernières années de sa carrière. Michel Boisrond, metteur en scène de cinéma, travaillant pour la première fois pour la télévision, a réalisé en vidéo les deux films qu'Antenne 2 a eu la bonne inspiration de proposer pour les fêtes.

Michel Serrault « défend » sans hésiter le personnage de Jacques Offenbach. Il fait tout et peut-être trop — mais pourquoi pas — pour lui ressembler et rappeler une drôle d'époque. Cette série en deux épisodes propose une page d'histoire tendre et divertissante.

● **THÉATRE : COMMENT NE PAS MOURIR. — Samedi 17 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Le petit roi grec, Admète, sur le point de mourir, va mettre à profit un droit que lui donna autrefois Apollon : il peut survivre si une autre personne accepte de perdre la vie à sa place. Après des hésitations, il demande à ses parents : ni son père, ni sa mère, ne veulent le remplacer pour la funeste aventure. C'est donc sa femme Alceste qui dit oui et périt, à la condition qu'Admète jamais ne se remarie.

Dans la maison en deuil arrive Hercule qui, pour remercier Admète de son hospitalité, délivrera Alceste du trépas. Celle-ci, voilée, obligera Admète à se parjurer, à la prendre pour femme, sans avoir reconnu celle qui vient de ressusciter. Pierre Dumayet a tiré cette histoire de l'*Alceste* d'Euripide ; son fils, Nicolas Dumayet, l'a montée au Festival de Carpentras. Sur une musique de Yannis Xenakis, la retransmission, réalisée par Alexandre Tarta, prouve bien qu'il est possible de ne pas seulement filmer « à plat » une pièce de théâtre, mais de la transformer en une œuvre propre à la télévision. Sans trahison, mais dans un autre langage. Les acteurs se sont prêtés au jeu, et cette histoire de l'amour et du pouvoir « passe » bien.

● **FEUILLETON : AU PLAISIR DE DIEU. — Lundi 19 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Histoire d'une famille d'aristocrates français, de la fin du XIX[e] siècle à nos jours. La propre famille de Jean d'Ormesson qu'il avait fait entrer dans son roman aux résonances proustiennes, *Au plaisir de Dieu*. De cette œuvre construite sur la résurgence des souvenirs et la recherche du temps perdu, Paul Savatier a réussi une adaptation bien charpentée dramatiquement, et découpée en six épisodes d'une heure et demie. La réalisation est de Robert Mazoyer dont on n'a pas oublié *les Cousins de la « Constance »* et *les Gens de Mogador*, deux succès du feuilleton de télévision français.

On trouvera ici l'émouvante chronique d'une classe en déclin perdant lentement sa puissance sociale mais constamment présente dans l'histoire de la France. Du domaine patriarcal où règne le vieil ancêtre jusqu'à la guerre de 1914, le 6 février 1934, la guerre d'Espagne, l'occupation, la Résistance et les temps nouveaux, les membres de cette famille sont parties prenantes au destin de leur pays, séparés, déchirés parfois par des choix idéologiques différents mais gardant, en quelque sorte, leur vieille tradition. C'est, sans doute, un monde à découvrir.

Les films de la semaine

● **MADEMOISELLE ET SON BÉBÉ, *de Garson Kanin.* — Dimanche 11 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Film charmant, mais aussi fragile qu'une bulle de savon, où l'on appréciera surtout la fantaisie de Ginger Rogers s'essayant à être — sans Fred Astaire — l'égale de Katharine Hepburn ou d'Irène Dunne.

● **LA STRATÉGIE DE L'ARAIGNÉE, *de Bernardo Bertolucci.* — Dimanche 11 décembre, FR 3, 22 h. 30.**

Recherche du père, retour sur la période fasciste de l'Italie, réflexion politique sur le mythe du héros et les manipulations idéologiques. Bertolucci — qui tourna ce film pour la télévision italienne — continuait, après *Prima della rivoluzione*, d'exposer la crise extérieure.

● **LE MONDE FUTUR, *de William Cameron Menzies.* — Lundi 12 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Alexandre Korda, producteur tout-puissant du cinéma anglais, avait demandé à H. G. Wells d'écrire un scénario étalant ses péripéties sur près d'un siècle (de 1940 à 2036). Ce film d'anticipation battit alors Hollywood sur le terrain des moyens financiers, des décors et des effets spéciaux.

● **LE DERNIER TRAIN POUR FRISCO, *d'Andrew Mctaglen* — Lundi 12 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Il y a des westerns d'Andrew McLaglen qui ressemblent un peu à des films de John Ford, ce qui les rend intéressants, et puis d'autres, tournés d'une façon paresseuse et sans éclat particulier. *Le Dernier Train pour Frisco* et ceux-ci.

● **LA CHARGE DE LA BRIGADE LÉGÈRE, *de Michael Curtiz.* — Mardi 13 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

La charge — historique — du 27[e] lanciers anglais à Balaklava pendant la guerre de Crimée devient ici la conséquence d'un épisode des guérillas anglo-indiennes. L'esprit colonialiste tient à l'époque et se trouve emporté par un style romanesque au service du mythe d'Errol Flynn.

● **CRIA CUERVOS, *de Carlos Saura.* — Mercredi 14 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Admirable approche, à travers la distorsion du temps et l'autopsie d'une famille bourgeoise sous Franco, du faux paradis de l'enfance, de la détresse féminine. Une petite fille découvre la sexualité et la mort masquée par l'hypocrisie des adultes. Deux interprètes extraordinaires : Ana Torent et Géraldine Chaplin.

● **LES PERLES DE LA COURONNE, *de Sacha Guitry et Christian-Jaque.* — Jeudi 15 décembre, R 2,**

Histoire le plus souvent imaginée des perles de la couronne royale d'Angleterre que George VI reçut cette année-là. Guitry servait, à sa manière, l'entente cordiale. Des miniatures historiques à la comédie de boulevard sur le *Normandie*, il mena, avec le plus brillant esprit, une fantaisie commentée par lui à la manière du *Roman d'un tricheur*. Les inventions de la mise en images et une prestigieuse interprétation font toujours notre plaisir.

● **DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES, *de Marguerite Duras.* — Jeudi 15 décembre, A 2, 20 h. 35.**

Jouée par ses créateurs à la scène et filmée (en 16 millimètres) par Marguerite Duras, une pièce déchirante liée à la mémoire affective. A l'incantation du verbe de Duras s'ajoute son sens particulier de la durée. Dans cette œuvre, bien plus accessible au grand public qu'*India Song* et que *le Camion*, Madeleine Renaud est sublime.

● **LA BIBLE, *de John Huston.* — Jeudi 15 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Vingt-deux chapitres seulement de la Genèse, et c'est déjà très long, très ennuyeux et parfois ridicule. Aucun souffle épique, aucun art naïf, aucune familiarité entre Dieu et le peuple issu d'Adam et Eve, dans cette suite de tableaux à grand spectacle d'ailleurs faits pour un vaste écran. John Huston interprète le rôle de Noé et, comme metteur en scène, fait naufrage pendant le Déluge.

● **TRISTANA, *de Luis Buñuel.* — Vendredi 16 décembre, A 2, 22 h. 50.**

L'étouffement de la société espagnole des années 30, dans une Tolède digne des tableaux du Greco, la cruelle histoire d'amour d'un vieux bourgeois et d'une jeune orpheline qui trouvera sa liberté morale et sexuelle après avoir perdu une jambe. Sur le chemin de cette liberté, Catherine Deneuve, lisse, glacée et subversive, a créé le personnage le plus fort, le plus étonnant de sa carrière. La révolte de Buñuel se manifeste, comme toujours, par une violence feutrée et l'ardent éclat d'images surréalistes.

● **L'HOMME TRANQUILLE, *de John Ford.* — Dimanche 18 décembre, TF 1, 17 h. 30.**

Ford l'Irlandais chante son pays natal et sa douceur de vivre, peint avec humour et tendresse des villageois bavards et bagarreurs, buveurs et pêcheurs impénitents. Il reprend à l'irlandaise le thème de *la Mègère apprivoisée* et dirige une bagarre homérique, qui s'achève dans l'allégresse. Avec John Wayne, dans un de ses grands rôles.

● **LA KERMESSE DE L'OUEST, *de Joshua Logan.* — Dimanche 18 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Laborieuse adaptation d'une comédie musicale sur le vieil Ouest qui fit fureur à Broadway. Les producteurs y perdirent, dit-on, jusqu'à leurs chemises. Le pseudo-talent de Logan, célébré à l'époque de *Picnic* et *Bus Stop*, ne faisait pourtant plus illusion depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, on peut sans dommage ignorer ce spectacle boursouflé qui vient s'égarer sur le petit écran.

● **LA GROSS' TETE, *d'Alberto Lattuada.* — Dimanche 18 décembre, FR 3, 22 h. 30.**

L'extravagante combinaison d'un laveur de carreaux qui veut être à la première page des journaux et gagner beaucoup d'argent. Cette comédie de mœurs à l'italienne démontre, par un humour grinçant et par l'absurde, les méfaits d'une civilisation du tape-à-l'œil. Giancarlo Giannini passe de la drôlerie caricaturale au pathétique dans une excellente composition.

● **INDISCRET, *de Stanley Donen.* — Lundi 19 décembre, TT 1, 14 h. 45.**

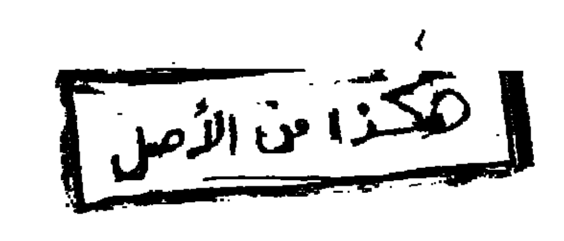
Dix ans après *les Enchaînés*, d'Hitchcock, Cary Grant et Ingrid Bergman se retrouvaient, dans cette comédie sophistiquée, pour les jeux et les roueries de la liaison et de la brouille amoureuses. La mise en scène de Donen s'efforçait d' « aérer » une pièce à succès de Broadway. Mais le film vaut surtout par les numéros des deux acteurs-vedettes.

● **HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, *de Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini.* — Lundi 19 décembre, TF 1, 22 h.**

Trois nouvelles d'Edgar Poë, librement adaptées selon le tempérament de chaque réalisateur. Roger Vadim a transformé en femme le sombre aristocrate de Metzengerstein et s'est plus intéressé à la plastique de Jane Fonda et à ses déshabillés façon music-hall qu'à l'envoûtant mystère de l'histoire. Louis Malle a traité, avec une belle rigueur dramatique, l'étrange cas de William Wilson aux prises avec son double. C'est Fellini qui, en faisant entrer Poë dans son univers personnel (le monde cauchemardesque du cinéma dans la décadence de la Rome moderne), en a donné la vision la plus inspirée, la plus originalement cinématographique.

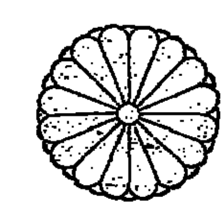
● **CLEOPATRE, *de Joseph L. Mankiewicz.* — Lundi 19 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Pourquoi s'obstiner à voir dans ce peplum hollywoodien, qui engloutit une fortune et mit la Fox en sérieuses difficultés, un grand film intimiste où le choc des caractères et des passions rappellerait Shakespeare ? Mankiewicz est assez grand par ailleurs pour n'avoir pas besoin de cette récupération.



هكذا من الأصل

JAPON



La rançon de la puissance

UN an après les élections législatives gagnées par les conservateurs au pouvoir depuis 1945, le Japon est en effervescence. M. Fukuda, premier ministre, a remanié pratiquement en totalité son gouvernement le 28 novembre. Il vient d'annoncer un « budget exceptionnel » *pour la relance de l'économie : d'importants travaux publics seront entrepris ; des investissements considérables visant à développer l'utilisation du charbon et de l'énergie nucléaire seront étalés sur une période de dix ans pour réduire la dépendance du Japon à l'égard des pays producteurs de pétrole ; l'aide au tiers-monde, encore très réduite, pourrrait doubler d'ici à 1980. Le nouveau gouvernement nippon devra aussi chercher une solution au contentieux qui s'envenime entre le Japon et ses partenaires occidentaux : Etats-Unis et pays de la C.E.E.*

Après la défaite de 1945, le Japon est devenu une nation pacifique qui n'entretient en principe que des forces d' « auto-défense ». *Il a adopté les valeurs* « libérales » *et* « démocrates » *de ses vainqueurs. Le voici néanmoins engagé dans une* « guerre économique », *selon l'expression d'un journal de Tokyo. La C.E.E., qui se sent « envahie » par ses produits, le somme de mettre un terme à ses pratiques de* « dumping » *et d'abaisser ses barrières douanières. Les Etats-Unis, estimant que* « le système économique mondial ne peut fonctionner avec un pays qui ajoute des excédents commerciaux à ceux, déjà considérables, des pays producteurs de pétrole », *exigent que Tokyo augmente substantiellement ses importations pour réduire le déséquilibre de sa balance commerciale.*

Les gouvernements conservateurs, reconduits d'élections en élections, ne proposent sans doute pas à la jeunesse japonaise un modèle de société très exaltant, du moins ont-ils réussi à endormir le démon totalitaire et impérialiste à l'œuvre pendant la seconde guerre mondiale et dont les activités des ligues « superpatriotes » *rappellent encore la menace. Ayant accepté et surmonté moralement sa défaite militaire, le Japon s'est tout entier employé à prendre une* « revanche » *économique. Faisant aujourd'hui figure d'accusé pour y être trop bien parvenu, il se sent mal-aimé et mesure quelle est la rançon de la puissance.*

Sa victoire est d'autant plus amère que son influence politique n'est pas encore à la mesure de son pouvoir économique. La troisième puissance économique industrielle du monde n'a pas de siège au Conseil de sécurité des Nations unies. C'est pourtant au Japon que les Etats-Unis ont tacitement délégué leurs pouvoirs pour contenir la poussée communiste en Asie.

Le Japon se considère directement concerné par le maintien de la sécurité de la Corée du Sud que le départ progressif des troupes américaines peut laisser en situation de confrontation directe avec le régime communiste de Pyongyang, mais rien n'indique que le gouvernement de Tokyo soit disposé à se faire l'instrument docile de l'Occident en Asie. Irrité par les démêlés avec Washington et la C.E.E., il peut être tenté de jouer seul un rôle plus actif sur ce continent.

Pékin et Tokyo ont conclu le 28 novembre un accord commercial à long terme. La Chine fournira au Japon du pétrole en échange d'usines et de produits à technologie avancée. Il s'agit sans doute de la première étape d'une politique commerciale que le patronat nippon, conscient de la primauté des données géographiques sur l'idéologie, souhaite voir développer avec les Chinois. Cette politique conduira-t-elle à la signature d'un traité d'amitié sino-japonais, comme l'appréhende Moscou et comme le souhaite Pékin ? L'intérêt que porte la Chine à un pays dont elle veut faire un allié contre l'U.R.S.S. a, en tout cas, permis aux industriels japonais d'être les premiers à profiter de la nouvelle politique chinoise d'ouverture à l'étranger.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Un pays solitaire

par PHILIPPE PONS

LES onze premiers mois du gouvernement Fukuda se sont achevés à la fin de novembre sur une session parlementaire stérile, marquée par le blocage à la Chambre haute des principaux projets gouvernementaux, et un remaniement ministériel présenté comme une reprise en main du pays. Deux événements qui traduisent certes les difficultés rencontrées par le Japon mais aussi, plus profondément, une relative perte de crédibilité politique du premier ministre, due à un affaiblissement de sa position au sein du parti libéral démocrate (P.L.D.).

Si l'on s'en tient à la surface des choses, la situation du Japon au cours de l'année écoulée paraît néanmoins loin d'avoir été mauvaise et bien des chefs de gouvernement occidentaux l'envie-aient plutôt. Sur le plan politique, le P.L.D., au pouvoir depuis vingt-sept ans, a réussi contre toute attente en juillet dernier à conserver sa majorité à la Chambre haute. Il est en outre servi par une opposition désunie dont la principale force, le parti socialiste, traverse une phase de déliquescence. En matière sociale, c'est le calme : les revendications ne trouvant pas de relais pour s'exprimer (les syndicats faisant apparemment passer l'intérêt de la machine industrielle nippone avant ceux de leurs adhérents), elles se manifestent pour le moins mollement. Au ministère du travail d'ailleurs, on se loue de la « *flexibilité* » syndicale. Enfin, dans le domaine économique, les objectifs de croissance pour l'exercice budgétaire 1977 (6,7 %) sont officiellement maintenus — même si personne n'y croit plus, — le chômage ne dépasse pas 2,1 % de la population active et l'inflation semble contrôlée. Pour couronner le tout, le Japon aura cette année un excédent commercial de l'ordre de 16 milliards de dollars et sa balance des paiements courants serait excédentaire de 10 milliards. Le bilan paraît loin d'être négatif. Et pourtant, depuis l'automne, rien ne va plus.

Par manque d'assise suffisante dans la majorité ou une tendance à l'attentisme, conjuguée à l'inefficacité d'un cabinet incompétent, M. Fukuda a pratiqué un art de gouverner qui a consisté à retarder les échéances. Celui-ci a certes ses mérites en période d'expansion. Il peut, en revanche, conduire à une situation explosive lorsque l'économie mondiale se porte mal et que les problèmes s'accumulent.

En quelques mois, la situation du Japon s'est détériorée. De latent, le différend commercial avec Washington est devenu une « crise » ouverte, le Japon accumulant de mois en mois les excédents dans ses échanges avec les Etats-Unis ; et la monnaie nippone a connu à connu sa plus spectaculaire « flambée » depuis la guerre, augmentant en valeur de 10 % par rapport au dollar en l'espace d'un mois. En même temps, les milieux d'affaires et, chose rare compte tenu de leur réserve habituelle, des hauts fonctionnaires — tel que M. Morinaga, gouverneur de la Banque du Japon — critiquaient avec vigueur le gouvernement pour son laxisme. Alors qu'une société sur cinq enregistre un déficit, sans espoir de voir la fin du tunnel, la montée du yen a considérablement aggravé les difficultés économiques intérieures.

Certains observateurs étrangers et même des dirigeants japonais, comme M. Sakurada, président de la Fédération des employeurs (*Nikkeiren*) n'hésitent pas à comparer la situation du Japon en cette fin d'année à celle qui fut la sienne en 1929-1930, lorsque sous l'effet déflationniste d'une appréciation du yen de 20 % un mouvement de panique s'empara des milieux d'affaires.

Comme alors, le gouvernement semble affaibli et sensible aux pressions de ceux qui voient dans la poussée des exportations le remède miracle. A cette différence près qu'actuellement le Japon est une grande puissance et a par conséquent davantage de « répondant » qu'au début du siècle, lorsqu'il était la vingt-cinquième nation du monde.

Un sentiment de malaise

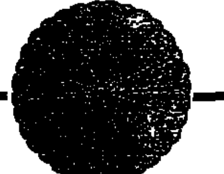
Il reste que cette situation a provoqué chez l'homme de la rue un sentiment de malaise. Son pouvoir d'achat se dégrade ; la presse lui rapporte chaque jour les critiques que l'étranger adresse au Japon. De là une impression, encore vague certes, d'être incompris, persécuté, isolé, alors que lui aussi pourtant, à son niveau, subit les effets de la récession mondiale.

Incontestablement, M. Fukuda a commis des erreurs de jugement, non seulement depuis qu'il est le premier ministre, mais également auparavant, lorsqu'il dirigeait la politique économique dans le cabinet Miki. Le patronat lui reproche ouvertement d'avoir pris, au « sommet » de Londres en mai dernier, des engagements (une croissance de 6,7 % et un déficit de la balance des paiements de 700 millions de dollars) « *que l'on savait dès le début ne pas pouvoir tenir et qui ont entamé la crédibilité internationale du Japon* ». Apparemment, M. Fukuda pariait sur une relance de la demande mondiale, estimant que dans cette hypothèse les exportations seraient le moteur de la reprise au Japon. Et il a tout fait pour maintenir la compétitivité des produits japonais à l'étranger, jugulant la montée des prix et disciplinant les revendications sociales ; en revanche, il n'a pris que de timides mesures de relance interne. Les exportations ont bien été le moteur de l'économie nippone au cours de l'année écoulée, mais la reprise de la demande mondiale a été timide.

Cette politique a d'abord provoqué une tension avec l'Europe (prévisible et en dernière analyse « acceptable » pour le Japon). Tokyo, sachant qu'il pouvait jouer sur les dissensions entre membres de la C.E.E., a fait des concessions sur des points précis à chacun et réussi apparemment à calmer tant bien que mal les critiques. Beaucoup plus sérieux est pour le Japon le différend avec les Américains, ses véritables interlocuteurs, car les seuls à avoir des moyens de pressions suffisants pour infléchir sa politique. En cédant sur le yen, Tokyo a cru pouvoir amadouer Washington ; au départ les Japonais ont organisé la montée de leur monnaie par rapport au dollar, mais, en septembre, cette politique est devenue intenable, et le yen, *sous des pressions diverses*, a échappé au contrôle de la Banque du Japon.

A la veille du remaniement ministériel du 28 novembre, M. Fukuda se trouvait devant la situation suivante : un ultimatum américain exigeant de remédier au déséquilibre commercial croissant avec les Etats-Unis, une monnaie qui ne cessait de monter malgré les interventions de la Banque centrale et un patronat qui se désolidarisait du gouvernement, qu'il avait pourtant porté au pouvoir, et réclamait que soit donnée à l'économie une nouvelle orientation.

(Lire la suite page 17.)



LES DIFFICULTÉS AVEC LA C.E.E.

BRUXELLES : poursuivre le dialogue

Un dialogue permanent et apparemment constructif. Un déséquilibre des échanges, qui loin de se réduire, s'accentue sensiblement. Telles ont été les deux caractéristiques — contradictoires — des relations économiques entre le Japon et la Communauté au cours de l'année 1977. En d'autres termes, les Japonais ont consenti des efforts non négligeables et reconnus comme tels à Bruxelles pour rééquilibrer leur commerce avec la C.E.E., mais en l'état actuel des choses, ces efforts n'ont donné que des résultats limités : tout au plus peut-on supposer que, s'ils n'avaient pas été accomplis, le déferlement des produits nippons sur nos marchés aurait été encore plus spectaculaire.

Sous la pression des Etats-Unis, le nouveau gouvernement de Tokyo vient d'annoncer son intention de prendre de « nouvelles mesures d'urgence » pour accroître les importations. Lors des « entretiens à haut niveau » qui se sont déroulés à Bruxelles entre les Neuf, les Japonais et la Commission européenne début décembre, celle-ci s'est efforcée de convaincre ses interlocuteurs de prendre attentivement en considération les besoins de la Communauté et non pas exclusivement ceux des Etats-Unis. Le conseil européen des 5 et 6 décembre a chargé M. Jenkins, le président de la Commission, de plaider lui-même dans ce sens auprès du gouvernement japonais.

par PHILIPPE LEMAITRE

AU cours du premier semestre 1977, les exportations des Neuf vers le Japon ont progressé de 18 %, mais dans le même temps leurs importations augmentaient de 27 %. Les chefs de gouvernement des Neuf, alarmés par *« les effets produits par les pratiques suivies jusqu'à présent par le Japon en matière d'importations et d'exportations ainsi que par la détérioration rapide de la situation des échanges commerciaux entre la Communauté et le Japon »*, avaient adressé à celui-ci une mise en garde au ton plutôt impérieux, lors du conseil européen de La Haye le 30 novembre 1976. Le conseil européen escomptait, soulignait la déclaration rendue publique alors, que *« des progrès notables auront été accomplis avant sa prochaine réunion... »*. En mars 1977, à Rome, sans pour autant se démobiliser — le conseil européen observait que *« tous les problèmes n'ont pas été résolus et que les efforts doivent être poursuivis, notamment afin de permettre une expansion continue des exportations de la Communauté en direction du Japon »* — les chefs de gouvernement, dans une déclaration au ton moins pressant que celui employé quelques mois plus tôt, reconnaissaient que *« des progrès avaient été réalisés »*. Quelles ont été les requêtes de la Communauté ? Qu'a-t-elle obtenu ? En fait elle s'est battue sur un double terrain :

● La promotion des exportations de la C.E.E. vers le Japon. C'est là, plutôt que d'imposer des restrictions à l'importation dans le Marché commun, le meilleur moyen de parvenir à un équilibre plus satisfaisant des échanges, ont fait valoir les Neuf. La Commission de Bruxelles a donc multiplié les démarches pour obtenir l'élimination des obstacles administratifs qui freinent une pénétration des produits européens au Japon. Elle a obtenu des résultats appréciables concernant surtout les voitures et les produits pharmaceutiques. Mais il est évidemment trop tôt pour savoir si les gestes de bonne volonté ainsi cons. tis par Tokyo seront suivis d'effets pratiques ;

● La stabilisation du niveau des importations japonaises dans les secteurs de crise. Le développement explosif des ventes japonaises à la Communauté y est d'autant plus durement ressenti qu'elles se concentrent sur quelques secteurs sensibles : voitures, aciers, navires, électronique, roulements à billes. La Commission, soit en négociant avec les pouvoirs publics, soit par des contacts plus informels avec les industriels, s'est employée à obtenir des Japonais qu'« ils autodisciplinent » leurs ventes à la C.E.E. Elle a obtenu du gouvernement des engagements quantitatifs précis concernant les produits sidérurgiques. Par ailleurs, les industriels ont accepté l'idée de stabiliser leurs exportations de voitures vers le Royaume-Uni (dans la limite de 9 * du marché). Les fabricants de produits électroniques *« grand public »* ont fait des promesses du même genre.

Des propositions en quatre points

En ce qui concerne les roulements à billes, les industriels japonais, après que la Communauté eut appliqué durant quelques mois une taxe antidumping ont accepté de relever leurs prix de vente sur le marché des Neuf. En revanche, la discussion concernant la part du marché de la construction navale que les Japonais doivent laisser aux chantiers européens n'a pas encore abouti, tant s'en faut, à des conclusions satisfaisantes.

Cette recherche commune d'un meilleur équilibre des échanges, entreprise durant l'année qui s'achève, n'a apparemment donné que des résultats dérisoires, puisque le déficit commercial de la C.E.E. s'est encore accru (plus d'un million de dollars). Ces données statistiques appellent un double commentaire. On ne peut pas dire qu'elles reflètent l'échec d'une politique. En 1977, par exemple, la Communauté reçoit livraison de bateaux qui ont été commandés voici un an ou deux. Mais, en revanche, élément très préoccupant, l'étude attentive des chiffres montre un renversement de tendance en ce qui concerne les échanges de biens d'équipement : désormais le Japon vend plus de machines-outils à la *Communauté qu'il ne lui en achète*. Il s'agit de machines très complexes avec forte incorporation d'éléments électroniques qui indiquent — et c'est là une vraie raison de s'inquiéter — une avance technologique nouvelle sur l'Europe.

Que demander au Japon pour tenter d'accélérer le processus devant conduire au rééquilibrage des échanges. A Bruxelles on se propose d'agir dans quatre directions :

● Prolongation des efforts consentis par les Japonais pour modérer leurs ventes de certains produits « sensibles » sur le marché des Neuf. — Lors de la réunion qui s'est tenue début décembre, à Bruxelles, les Japonais se sont déjà engagés à maintenir au niveau de 1977 leurs exportations d'acier durant l'année 1978.

● Efforts accrus pour ouvrir le marché japonais aux produits européens. — Il reste beaucoup à faire pour éliminer les obstacles administratifs aux échanges. Les Neuf ont à présenter des demandes précises concernant, par exemple, les chaussures, les conserves de viande ou les fils de soie. Mais on se rend compte qu'il s'agit là de petits postes sans très grande signification. La réduction anticipée des droits de douane, si elle est appliquée à des produits offerts par la Communauté, pourrait avoir assurément des conséquences plus notables.

● Une véritable réévaluation du yen. — Les experts bruxellois constatent en effet que la réévaluation du yen, non pas par rapport au dollar, mais par rapport aux monnaies fortes de la Communauté (DM, florin, franc belge) a été jusqu'à présent très limitée.

● Action concertée C.E.E.-Etats-Unis-Japon. — Il s'agit de parvenir de façon coordonnée à une réduction des capacités de production dans les secteurs en crise, à savoir surtout les chantiers navals et la sidérurgie. C'est cette ébauche de stratégie industrielle internationale qui permet assurément d'espérer les meilleurs résultats.

TOKYO : aller au fond des choses

Le gouvernement de M. Fukuda affirme sa volonté de parvenir à un compromis dans le contentieux avec la Communauté. Certains milieux nippons considèrent néanmoins que le dossier des Neuf n'est pas défendable en termes strictement économiques, quelle que puisse être la nécessité politique de ne pas envenimer les relations entre Tokyo et Bruxelles. Ce sont les vues de ces milieux qu'expose George Staunton, auteur de nombreux articles sur la Chine et le Japon dans des publications de langues anglaise et allemande.

par GEORGE-STAUNTON

UNE des réactions du Japon face à la hausse du prix du pétrole en 1973 fut de chercher à diversifier ses marchés à l'étranger. Des efforts particuliers furent faits en Europe occidentale. Les résultats furent rapides et spectaculaires.

La C.E.E. adopta d'abord une attitude purement défensive devant l'arrivée soudaine des produits japonais. Il fut dit, dans un premier temps, que les exportations japonaises s'étaient concentrées trop rapidement sur certains secteurs économiques et sur certaines régions et qu'une « auto-limitation » par le Japon était nécessaire dans ces secteurs et ces régions. Des accusations de dumping furent aussi portées. Puis, dans un second temps, la C.E.E., passant à une attitude « offensive », argua du fait que le marché japonais n'était pas assez « ouvert » aux exportations européennes, particulièrement aux produits industriels. Depuis 1973, la C.E.E. combine les deux argumentations ; estimant que l'augmentation du déficit commercial avec le Japon est « inacceptable », elle demande que les « barrières » protectionnistes soient abaissées. Des conversations ont lieu à cette fin depuis 1976.

La faiblesse des arguments de la C.E.E. paraît évidente. Une augmentation des exportations européennes au Japon ne peut en soi résoudre les problèmes économiques et sociaux posés par l'arrivée massive de produits japonais dans tel ou tel secteur du marché européen. Il n'est pas prouvé non plus que l'échec des exportateurs européens au Japon soit dû aux barrières protectionnistes. Il est plus probable que cet échec tient à l'insuffisance des efforts de l'Europe en matière commerciale et au caractère peu compétitif de ses structures industrielles face à celles du Japon.

Non seulement le Japon a augmenté le volume de ses exportations dans le monde entier, mais encore il a restructuré ses industries de telle sorte que ces exportations sont de plus en plus constituées par des produits de technologie avancée. En 1960, plus de la moitié des exportations nippones provenaient d'industries faisant appel à une main-d'œuvre nombreuse et relativement mal payée, telle l'industrie textile. En 1976, seulement 10 % des exportations japonaises appartenaient à cette dernière catégorie. Aujourd'hui, la C.E.E. exporte davantage de biens dont la production nécessite beaucoup de main-d'œuvre que ne le fait le Japon.

Efforts de reconversion

Le Japon a notamment fait porter ses efforts de reconversion sur l'industrie automobile, les chantiers navals et l'industrie électronique. En 1976, ces trois secteurs d'activité représentaient 38 % de ses exportations, contre 23 % en 1960. La vitesse avec laquelle ces industries se sont développées a été prodigieuse et cela explique sans aucun doute pourquoi les frictions avec la C.E.E., et aussi avec les Etats-Unis, ont lieu essentiellement dans ces secteurs. Le Japon a emporté en un an plus de la moitié des commandes mondiales de bateaux. Il a battu les grands fabricants européens dans la conquête du marché automobile aux Etats-Unis.

Le rappel de ces données doit faire comprendre que les succès du Japon sont à l'échelle mondiale : il est difficile de soutenir, comme le font les pays de la CEE, qu'ils sont dus à des « pratiques sans scrupules ». La comparaison des « performances » du Japon et de la C.E.E. sur le marché américain est instructive. En 1976, pour la première fois, le montant des exportations japonaises aux Etats-Unis a été presque égal à celui des exportations des Neuf réunis vers ce pays (il s'élève exactement à 97 % des exportations des Neuf vers les Etats-Unis, alors qu'il s'élevait à 75 % en 1970).

Si les succès industriels du Japon au cours des quinze dernières années ont été fondés sur le développement des industries « intermédiaires », telle celle de l'automobile, il est hautement probable qu'au cours des quinze années à venir les efforts du Japon porteront sur les industries à technologie de pointe : construction aéronautique, télécommunications, ordinateurs, produits pharmaceutiques. Déjà la part de ces industries dans les exportations nippones est passée de 8 % en 1960 à 25 % en 1976. Une des raisons pour lesquelles le Japon a fait progresser ses exportations vers le Proche-Orient d'un demi-milliard de dollars à 6,7 milliards de dollars entre 1970 et 1976 est l'expansion de ces ventes à caractère de haute technologie, y compris les « usines clé en main », dans cette région. Les exportations de la C.E.E. au Proche-Orient sont passées de 4 milliards de dollars en 1970 à 24,5 milliards de dollars en 1976. Si leur montant demeure très supérieur à celui des exportations japonaises, leur progression a été moins rapide en valeur relative !

Le problème que le Japon pose à la C.E.E. ne tient pas tellement à l'incapacité de la Communauté à affronter la concurrence nippone aussi bien chez elle que sur le territoire nippon. *Le véritable problème tient à la compétitivité croissante du Japon sur les marchés des pays tiers* — souvent considérés par la C.E.E. comme des marchés « traditionnellement » acquis pour elle — et dans des secteurs de l'activité économique non moins « traditionnellement » considérés comme des « spécialités » européennes.

Parce que le coût de la main-d'œuvre est devenu aussi élevé au Japon que dans les pays d'Europe occidentale, et aussi à cause de l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, le gouvernement nippon a eu la sagesse de reconvertir l'industrie en faisant de plus appel aux « ressources humaines » de la nation, riche en diplômés de toute sorte. Cette politique était conforme aux aspirations des citoyens ; elle a permis de modifier profondément la nature des exportations nippones. Le Japon va continuer sa conquête des marchés mondiaux dans les secteurs de pointe, souvent aux dépens de la C.E.E.

Aujourd'hui l'alternative pour la C.E.E. est la suivante : ou bien restructurer ses industries avec plus d'efficacité ou bien se résigner à perdre de plus en plus de terrain dans la compétition commerciale à l'étranger. Continuer à se plaindre du déficit commercial bilatéral ou à accuser les Japonais de protectionnisme contribue seulement à dissimuler l'existence du problème, non à résoudre celui-ci.

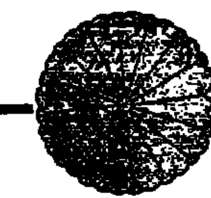
LA PUISSANCE

LE YEN

Construir

Toyota face aux proble

هكذا من الأصل



aller au fond des choses

LE YEN EST-IL DÉJA TROP CHER ?

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Tokyo. — Chita Shipyard, situé près de Nagoya, est probablement un des plus magnifiques chantiers navals du monde. Sur 77 hectares en partie gagnés sur la mer s'alignent des ateliers d'une impeccable propreté. Les docks conçus pour construire des supertankers de 250 000 tonnes sont surplombés de deux énormes portiques capables de transporter chacun des poids de 400 tonnes. Des hommes casqués et revêtus de tuniques jaune clair s'affairent lentement et disparaissent dans les halls de mécanique longs de plusieurs centaines de mètres, où on les prendrait pour des lilliputiens doués du pouvoir extra-terrestre de faire fonctionner une machinerie démesurée. Mais autre chose paraît encore plus disproportionné aux dimensions du chantier qui emploie encore mille quatre cents personnes, au lieu de mille sept cents lorsqu'il fut ouvert en mai 1973. Ce sont les six minuscules navires qu'on y construit, six bateaux nains de 26 000 tonnes chacun, qui font penser aux dessins où l'on voyait le Petit Poucet chaussé des bottes de sept lieues.

IHIC (Ishi Kawajima-Harima Heavy Industry), un des grands de l'industrie lourde nippone, s'était lancé sur le tard dans la construction des super-pétroliers. La crise est survenue quelques mois seulement après l'achèvement des installations de Chita. Il n'aura eu le temps que de fabriquer six géants de la mer, aujourd'hui sans doute désarmés dans quelque fjord norvégien. Exemple particulièrement significatif, dira-t-on, d'investissement intempestif, mais non isolé, ce qui explique pourquoi le Japon possède une capacité de production de 19 millions de tonnes par an alors que la totalité des commandes passées dans le monde entier atteint aujourd'hui au *maximum 12 millions de* tonnes. Les Japonais, on le sait, s'en taillent la part du lion, même s'ils se heurtent désormais à de rudes concurrents. « *Il nous faut aussi compter avec les Formosans, les Brésiliens et surtout les Sud-Coréens, surtout avec ces derniers, dont les prix de revient sont peut-être de 30 % inférieurs aux nôtres ! Pensez donc, ils travaillent jour et nuit, dimanche compris, avec des salaires beaucoup plus bas qu'au Japon !* »

Les ingénieurs qui nous reçoivent ont beau nous assurer que leur équipement flambant neuf leur permet de « sortir » dans des conditions économiquement acceptables les modestes bâtiments dont ils doivent se contenter, il est certain que l'amortissement d'un matériel conçu pour un tout autre usage doit peser lourd sur le compte d'exploitation. On stigmatise aujourd'hui l' « erreur de jugement », le comportement moutonnier (qu'on constate effectivement dans toutes *les périodes de « boom »... et, en* sens inverse, de dépression) des chefs d'entreprise et des investisseurs.

Pour se replacer dans l'ambiance qui régnait dans l'industrie les premières années de cette décennie, il faut savoir que le profit retiré de la vente d'un supertanker dépassait souvent... le coût de production !

Les pertes de change

Déjà, à l'époque, les Américains faisaient pression sur les autorités japonaises pour obtenir d'elles *une réévaluation du yen qui ne* manqua pas de se produire en 1973 (après le flottement du dollar). Si on avait connu l'énormité des profits encaissés alors par les armateurs nippons, on se serait moins étonné de leur capacité à absorber les considérables *pertes de changes (2,7 milliards* de yens) qui résultèrent alors pour eux de la baisse de la devise américaine sur le marché des changes de Tokyo. Les exportateurs, hier comme aujourd'hui, sont en première ligne pour supporter le choc en pareille éventualité, puisque environ 80 % des contrats de ventes à l'étranger sont libellés en dollars (1).

Par rapport aux années de l'expansion effrénée, les conditions ont bien changé. Pour un grand nombre d'entreprises japonaises, l'exportation n'est plus une source de profit, mais un moyen — le seul à leur disposition — de rester en activité en limitant au maximum les pertes (voir *le Monde* du 10 décembre). L'épisode des supertankers appartient désormais à l'histoire, même si ses conséquences sont loin d'être encore effacées, notamment dans le bilan des banques new-yorkaises qui avaient financé les armateurs et dont les crédits correspondants figurent maintenant comme « créances douteuses » et pour tout dire irrécouvrables !

Si nous l'avons cependant rappelé avec quelque insistance, c'est parce qu'il illustre jusqu'au paroxysme un des aspects marquants de l'industrie japonaise. Un aspect bien connu, certes, mais dont certaines implications, dans *le domaine monétaire notamment,* sont, nous semble-t-il, mal vues, ce qui, dans les circonstances actuelles, risque de conduire à une dangereuse politique. Nous faisons allusion au fait que, sur les marchés mondiaux, la concurrence japonaise se concentre sur un nombre relativement restreint de produits pour lesquels les fabricants nippons se montrent d'une redoutable efficacité. La télévision en couleurs et, d'une façon plus générale, le matériel électronique léger, les appareils électro-ménagers, certains produits chimiques, l'automobile et même l'acier (bien que la sidérurgie nippone connaisse aussi des difficultés) sont, de nos jours, de bons exemples à cet égard. Les profits encaissés par les meilleurs producteurs de ces secteurs (l'industrie japonaise a aussi ses canards boiteux, même dans l'automobile...) *ne sont plus comparables* à ceux des chantiers navals pendant les premières années 70. Mais leur productivité est souvent tellement supérieure à celle des entreprises européennes ou américaines qu'une revalorisation même considérable du yen, de l'ordre de celle qui a eu lieu depuis le début de cette année (+ 20 %), laisse encore subsister, au profit des exportateurs nippons, un confortable avantage.

Ce qui frappe le visiteur, c'est le niveau extrêmement élevé des prix à la consommation une fois qu'ils sont exprimés en dollars ou en francs (l'écart est évidemment beaucoup moins grand avec les prix allemands, mais ces derniers sont eux-mêmes très hauts). Tous les classements statistiques s'accordent pour désigner Tokyo comme la capitale la plus chère *du monde. Le coût de la vie n'est* guère plus bas dans les villes de province. De cette constatation on ne peut évidemment tirer aucune conclusion sérieuse en ce qui concerne les prix « sortie usine » des principaux produits de l'industrie japonaise, et cela d'autant plus qu'il s'agit d'un pays où l'appareil de commercialisation est particulièrement lourd, mais bien adapté sans doute aux besoins de consommateurs et de consommatrices qui *font encore,* et cela est plutôt heureux, leur marché tous les jours pour disposer de produits *frais.* Cependant, en interrogeant les nombreux représentants des grandes firmes occidentales installées au Japon *ou* dans d'autres places fortes du commerce extrême-oriental, telles Hongkong ou Singapour, on reçoit des réponses qui ne cadrent pas tout à fait avec les idées reçues en la matière. Les prix japonais, pour les semi-produits et les produits de la grosse et moyenne industrie sont souvent plutôt supérieurs aux prix des produits comparables offerts par les producteurs *anglais, français, italiens* ou américains (mais pas suisses ou allemands). Et les vendeurs étrangers qui entreprennent de s'attaquer, comme on dit, au marché intérieur nippon découvrent que les industriels de ce pays abandonnent assez fréquemment la lutte quand s'engage une bataille de prix. Sans doute parce que leur situation financière extrêmement serrée limite leur marge de manœuvre.

Un risque d'asphyxie ?

Pour cet ensemble de raisons dont certaines tiennent à la stucture traditionnelle de l'industrie japonaise (très différenciée d'une branche à l'autre quant à l'efficacité) et d'autres aux caractéristiques de la conjoncture actuelle, on est conduit à formuler l'hypothèse suivante : tout se passe comme si Américains et Européens cherchaient à faire monter le yen jusqu'au point où les prix des produits pour lesquels les Japonais ont aujourd'hui un avantage commercial soient alignés sur le marché mondial ; mais le taux de change satisfaisant à cette condition serait si haut qu'il condamnerait le reste de l'économie nippone à l'asphyxie.

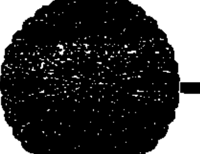
A-t-on déjà dépassé le point à partir duquel les meilleurs produits portant l'estampille « made in Japan » sont encore très compétitifs, mais où la valeur du yen est trop élevée pour être supportée sans dommage par le gros des bataillons industriels ? Répondre à cette question de façon tant soit peu scientifique exigerait une enquête approfondie qui dépasse peut-être les moyens d'analyse d'instituts spécialisés. Mais le climat de déflation qui règne déjà au Japon, en dehors de quelques firmes de pointe, incline à se montrer prudent sur les capacités de résistance pourtant remarquables de l'économie nippone.

Pour marquer les limites de cette endurance, on invoque d'habitude la dépendance quasi totale vis-à-vis des importations. Aucune nation industrialisée n'est à ce point tributaire des matières premières dont a besoin son industrie, sans compter que l'agriculture japonaise, malgré ses remarquables performances, ne fournit qu'environ la moitié des denrées dont se nourrit la population. Depuis le quintuplement du prix du « brut », on insiste en particulier sur l'extrême vulnérabilité d'un pays qui doit faire venir de l'extérieur 90 % de l'énergie *qu'il consomme, principalement* sous forme de pétrole. Mais la fragilité dont on parle est plus politique ou militaire qu'économique. En cas de rupture des approvisionnements, à la suite d'un embargo ou d'une guerre, le Japon risque en effet d'être privé assez rapidement du précieux combustible qui fait tourner ses usines. Mais en dehors de cette éventualité, c'est sur d'autres chiffres qu'il conviendrait de fixer son attention pour mesurer la solidité de l'économie nippone par rapport à ses concurrents.

On n'attache pas habituellement assez d'importance au fait que la consommation d'énergie est au Japon distribuée d'une façon très différente de celle qu'on constate en Europe occidentale et aux Etats-Unis. A lui seul, le secteur industriel absorbe 50 % environ du total tandis que 17 % vont au chauffage des foyers domestiques et des locaux commerciaux, et 12 % seulement au transport, le reste étant exporté, perdu ou absorbé par les industries productrices d'énergie elles-mêmes. Les pourcentages correspondants pour les pays de la C.E.E. sont de 36 % pour l'industrie, 34 % (deux fois plus qu'au Japon) pour le chauffage des ménages et des locaux commerciaux, 22 % pour le transport. Ceux pour les Etats-Unis s'éloignent encore plus du modèle japonais : *27 % seulement pour l'industrie, tandis que la part du lion va* au transport (29 %) et une autre encore très importante (quoique plus faible qu'en Europe) au chauffage : 26 %.

A cela il faut ajouter que c'est au Japon que la consommation *par tête est la plus faible et que* — ceci explique en partie cela — l'industrie japonaise montre une sérieuse avance en ce qui concerne les économies d'énergie. Dans ces conditions, la conclusion que l'on doit tirer de la comparaison des modèles de consommation est évidente : au Japon, où la moitié de l'énergie est consommée par les usines, son coût est intégré dans les prix de revient de l'appareil productif. Il est donc récupéré par la vente des produits manufacturés, soit sur le marché intérieur soit à l'extérieur. Il n'en va de même ni en Europe ni aux Etats-Unis où la part la plus importante de l'énergie utilisée l'est pour satisfaire des besoins de consommation (automobile, *chauffage) qui correspondent à* des dépenses improductives. Les Nippons ont déjà en grande partie accompli dans les faits la reconversion dont on ne fait que parler en Occident : par exemple leur système de transport, grâce à l'existence des liaisons ferrées ultra-rapides entre les grandes agglomérations, est un des plus rationnels du monde. Pourquoi s'étonner dans ces conditions que leur économie se révèle globalement si efficace ?

(1) Il en est de même pour 95 % des importations.



LE TROISIÈME EXPORTATEUR MONDIAL

par ANTON BRENDER et AGNES CHEVALLIER (*)

AVEC environ 8 % du commerce mondial, le Japon n'est encore — assez loin derrière l'Allemagne — que le troisième exportateur mondial ; sa « présence » sur certains marchés crée pourtant des déséquilibres particulièrement aigus : on estimait récemment que, pour 1977, l'excédent commercial du Japon sur les Etats-Unis pourrait être de 7 milliards de dollars et de 5 milliards sur la C.E.E.

L'origine de cette « présence » des exportateurs japonais doit être recherchée dans les besoins considérables d'importation du pays. Après 1950, en effet, les ressources minières du Japon sont très vite devenues insuffisantes pour alimenter le processus d'industrialisation accélérée dans lequel le pays s'engageait. Afin de pouvoir financer dans les meilleures conditions possibles ses achats de matières premières, le Japon se trouvait donc contraint d'acquérir des avantages de compétitivité décisifs, seuls capables d'assurer à ses produits manufacturés des débouchés extérieurs suffisamment larges. Bénéficiant au départ d'un avantage certain, dû à des coûts salariaux relativement faibles, le Japon n'en a pas moins d'emblée tenté de faire reposer sa compétitivité sur un appareil de production particulièrement efficace et sur un appareil de commercialisation unique au monde (1).

C'est grâce au développement du marché intérieur que les industriels japonais ont pu installer des unités de production dont la taille et la conception permettent de produire en masse à des prix de revient défiant toute concurrence. Ainsi les producteurs japonais de roulements à billes ont-ils dès la fin des années 50 entrepris la mise en place d'usines de taille très supérieure à la norme occidentale, concentrant leur production sur un petit nombre de modèles. Dès que ces producteurs se sont tournés vers les marchés extérieurs, ils ont mis en sérieuse difficulté tous leurs concurrents étrangers à commencer par le premier fabricant mondial, la firme suédoise S.K.F. Cette concentration des efforts de productivité sur un petit nombre de produits a eu des effets d'autant plus importants qu'ils se sont cumulés le long de filières de production, allant par exemple pour la « filière métallique », de la sidérurgie à la construction automobile ou aux chantiers navals : les produits de cette filière représentent aujourd'hui près de 80 % des exportations japonaises.

Le choix des bons « créneaux »

A elle seule toutefois une production efficace n'aurait pu assurer au Japon des possibilités d'exportation suffisantes. Encore fallait-il choisir les bons « créneaux » — ceux pour lesquels les perspectives de croissance de la demande étaient les plus prometteuses, — et adapter les produits aux besoins des consommateurs étrangers : c'est précisément cette adaptation à la demande mondiale que les maisons de commerce japonaises ont permis d'assurer. Leur réseau de commercialisation joint à l'appareil de distribution mis en place par les principaux producteurs de biens de consommation durables (Toyota, Sony, Seiko, etc.), constituent un système d'information qui permet aux producteurs nationaux d'avoir en permanence une perception très fine des besoins des différents marchés extérieurs.

Si les exportateurs japonais tirent aujourd'hui pleinement parti de ces atouts, le rôle des exportations dans l'économie japonaise semble toutefois s'être quelque peu modifié depuis 1973. Certes, la hausse du prix du pétrole a obligé le Japon à exporter davantage pour assurer l'équilibre de ses paiements extérieurs. Cet effort d'exportation s'est toutefois trouvé encore amplifié par la stagnation de la demande intérieure, qu'il s'agisse de biens de consommation ou de biens de production : le développement des exportations est apparu à un grand nombre de producteurs comme la seule façon d'amortir les conséquences du ralentissement de la croissance (2). La production d'appareils photo, par exemple, n'a augmenté, entre 1973 et 1976, que grâce à un important progrès des exportations : alors que la demande intérieure stagnait aux alentours de 2,8 millions d'appareils par an, les exportations passaient, elles, de 3 à 4,8 millions d'unités. De même, la faiblesse de l'investissement intérieur a-t-elle conduit à un développement sensible des exportations d'usines clés en main et de machines-outils.

D'une façon générale, alors que, jusqu'en 1973, la croissance des exportations était « portée » par le dynamisme interne de l'économie, depuis, c'est la progression des ventes à l'extérieur qui contribue largement au soutien de l'activité interne. Pour en donner une idée, on peut noter que, en 1973, le montant des exportations était inférieur de 40 % à celui de l'investissement productif privé, alors qu'en 1976 il l'a dépassé de 10 %.

L'économie japonaise a ainsi échappé à des difficultés qui se sont trouvées transférées chez ses « partenaires ». Pour certains produits, dont la demande s'avère dynamique, les Japonais ont en effet acquis, en termes de qualité et d'adéquation aux goûts des consommateurs, une compétitivité qui leur permet de tirer un parti unique de toute progression de la consommation : le redressement amorcé en 1976 aux Etats-Unis et dans les pays européens a permis au Japon de multiplier par 2,2 ses exportations de postes de télévision et de radio par rapport à l'année précédente, par 1,5 ses exportations d'automobiles... en 1976, le Japon occupait ainsi le tiers du marché américain des téléviseurs-couleur, tandis qu'il fournissait 11 % des automobiles achetées dans ce pays.

Vers l'ensemble des pays industrialisés, les exportations japonaises ont augmenté de 35 % par rapport à 1975 tandis qu'en sens inverse les importations n'augmentaient que très modérément : pour l'essentiel, en effet, les achats japonais à l'étranger restent constitués de matières premières. C'est cette évolution fondamentalement asymétrique du commerce extérieur japonais qui est la cause des tensions que l'on connaît. On peut se demander si la très forte réévalution du yen à laquelle on assiste actuellement parviendra à les réduire.

(*) Du Groupe d'études prospectives internationales (GEPI).

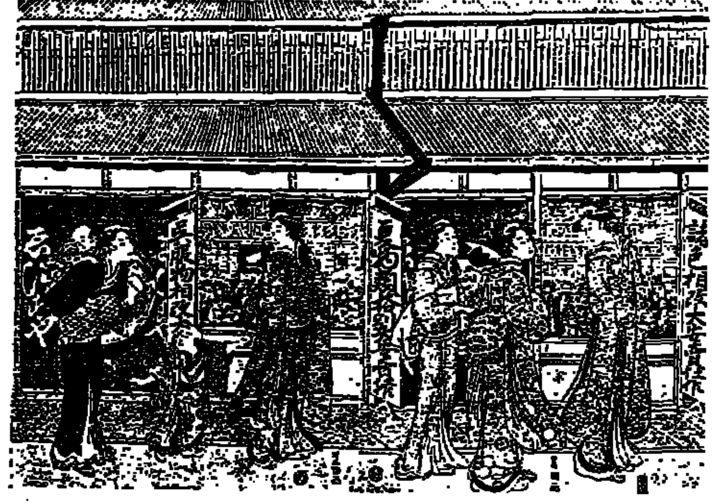
Les incidences du cours du yen

Ce pourrait être le cas si la compétitivité japonaise reposait essentiellement sur les prix, et à condition, bien sûr, que ces prix soient libellés en yens. Or une grande partie des contrats d'exportation japonais s'effectuent à des prix libellés en dollars. Dès lors, la réévalution du yen place les producteurs japonais devant une alternative : maintenir les prix en dollars et encourir une perte de change, ou bien relever ces prix proportionnellement à l'appréciation du yen et risquer de voir la demande étrangère se détourner d'eux.

Selon que l'attrait de ses produits réside dans leur prix ou dans des éléments plus « structurels » (qualité, spécificité...), l'industriel japonais peut choisir la première ou la deuxième solution. Il n'est pas étonnant, dès lors, que dans des secteurs très concurrencés, tel le textile, des fabricants japonais acceptent de voir leurs profits se réduire considérablement pour maintenir leurs ventes à l'étranger et donc un niveau suffisant d'utilisation de leurs capacités.

Par contre, pour des produits dont l' « image de marque » est très solide, les industriels ont pu, jusqu'à très récemment, relever leurs prix de vente en dollars au fur et à mesure de l'appréciation du yen. Ainsi, au cours de l'année, la firme Toyota a-t-elle procédé aux Etats-Unis à trois hausses de prix successives sans que la demande pour les modèles qu'elle propose s'en ressente. Pourtant, la quatrième hausse de prix qu'elle a dû envisager ne compensera pas les derniers progrès du yen vis-à-vis du dollar : la « non-price competitiveness » chère aux commentateurs japonais a tout de même des limites ! Et ce d'autant plus que les producteurs américains viennent, quant à eux, de baisser les prix des modèles concurrents.

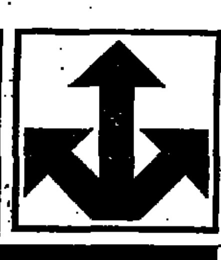
Si le cours du yen devait se maintenir au niveau atteint, les ventes à l'étranger ne resteraient profitables que là où les prix de revient auront pu être abaissés. Dans les secteurs les plus dynamiques, la réévaluation du yen risque donc d'accélérer la mise en place de nouveaux plans de réorganisation tandis qu'elle ne peut que détériorer encore la situation des secteurs déjà en difficulté. Au total, c'est la « restructuration » de l'économie japonaise qui se trouverait précipitée : à terme, la position du Japon dans la compétition internationale pourrait bien s'en trouver renforcée...

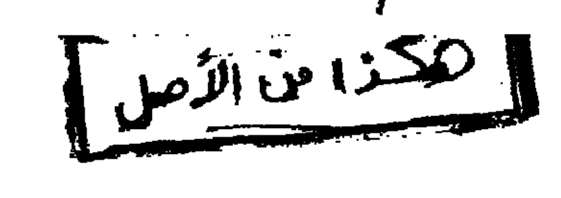


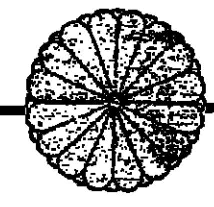
Rue devant un magasin de draps (les deux premiers volets d'un triptyque signé Toyokuni ga, vers 1791-1793).

(1) Voir à ce propos l'ouvrage de Christian Sautter, *Japon, le prix de la puissance*, Editions du Seuil, 1973.

(2) Sur ce point, voir l'étude du GEPI, *Une économie à la recherche de la spécialisation optimale ; Japon 1960-1980*, Librairie du commerce international, novembre 1976.







LA SÉCURITÉ SOCIALE : Un système aussi diversifié mais moins développé qu'en France

par JEAN-PIERRE DUMONT

« *NOUS avions un retard considérable sur l'Europe et nous avons essayé de le combler, en partie, mais l'histoire de la sécurité sociale au Japon est encore très récente* », nous déclarait, récemment, à Tokyo, un dirigeant économique nippon. A l'exception de l'assurance maladie, dont les taux de remboursement des frais sont plus favorables qu'en France, les régimes sociaux sont peu développés ou encore trop récents pour garantir aux Japonais des revenus de remplacement aussi élevés qu'en Europe.

Les dépenses sociales (maladie, famille, retraites) qui représentaient 7,95 % du revenu national japonais, en 1974, 9 % en 1975, et, sans doute, plus de 10 % cette année, sont en progression constante. Mais la masse des transferts reste néanmoins très faible par rapport à celle des pays européens où la sécurité sociale redistribue *le quart* du revenu national.

La couverture des frais de santé est l'exception qui confirme la règle, du moins pour les salariés. Au Japon comme en France, il existe différents systèmes d'assurance selon les catégories professionnelles. Parmi les six régimes d'assurance maladie, celui des travailleurs indépendants (*44 millions d'assurés en 1976*) est le moins généreux, car les dépenses médicales sont remboursées à 70 %. En revanche, les cinq autres, qui intéressent les salariés (journaliers, marins, fonctionnaires, salariés des P.M.E., salariés des grandes entreprises), ont instauré la gratuité des frais pharmaceutiques et médicaux pour le cotisant et un remboursement à 70 % pour l'épouse et les enfants.

Une participation forfaitaire mais faible (environ 4 francs) est cependant exigée pour la première consultation d'un médecin dont l'exercice libéral est maintenu et, *en cas d'hospitalisation, le malade* doit supporter les frais d'hébergement. Financièrement, ces régimes connaissent les mêmes *difficultés que les systèmes européens* : face à une croissance moyenne, ces dernières années, de 20 %, les cotisations, qui varient selon les institutions de 5,8 % à 7,8 % sur un salaire plafonné et sont versées moitié par les employeurs, *moitié par les assurés* quand il s'agit de salariés, ne sont pas suffisantes et l'Etat doit verser des subventions non négligeables.

Les aides publiques à la famille sont récentes et réduites. La loi sur les prestations familiales date seulement de 1971 : elle assure le versement d'allocations assez faibles (5 000 yens par mois soit *90 francs*) seulement à partir du troisième enfant ; le financement étant assuré par l'Etat et les contribuables.

Le problème du minimum vieillesse

Quant aux systèmes d'assurance vieillesse, ils constituent l'un des scandales de l'économie japonaise. Près des trois quarts des 11,7 millions de retraités ne peuvent subvenir seuls à leurs besoins alors que la traditionnelle solidarité familiale est sérieusement mise à mal par l'urbanisation et la tendance des jeunes couples à se séparer des parents et grands-parents. *Parmi les huit caisses d'assurance*, la plus démunie est *celle des travailleurs indépendants* (25 millions de cotisants), car elle n'a été créée qu'en 1961. En conséquence, la majorité des personnes âgées de cette institution n'ont pas pu cotiser ou n'ont pas cotisé suffisamment pour recevoir une pension qui, après une carrière normale, pourrait atteindre *au maximum 52 000 à 62 000* yens (1) par mois. Il faudra encore attendre vingt-cinq ans, sauf mesure nouvelle, pour que cette caisse atteigne son régime de croisière. En 1976, plus de cinq millions de personnes âgées (dont la quasi-totalité des vieillards âgés de plus de soixante-dix ans) ne recevaient que l'allocation minimale (13 500 yens par mois), début 1977 — 15 000 yens depuis le mois d'août — soit environ le septième de notre minimum vieillesse ! Et 3 120 000 personnes ayant cotisé moins de dix ans recevaient au plus 18 000 yens par mois alors que le coût de la vie pour une personne seule est estimé à 52 670 yens.

La situation des salariés n'est guère satisfaisante à quelques exceptions près. Les six régimes mutuels qui concernent les fonctionnaires, les enseignants, les agriculteurs et les marins (au total 5.58 millions de cotisants) versent *des retraites égales à 50 %, voire* 60 % du dernier salaire

Le régime des salariés du secteur privé (23,6 millions de cotisants) assure en principe une pension égale à 60 % environ du salaire si le bénéficiaire a régulièrement cotisé. *En fait* la pension moyenne des 2 370 000 retraités atteint à peine le minimum vital. Cette pension représente 49 % du salaire moyen perçu pendant toute la vie active, en fait 41,6 % du salaire moyen total si l'on y ajoute les primes importantes qui sont versées aux salariés japonais (*le bonus*) *et seulement* 25 % du salaire en fin de carrière... Fait aggravant, les salariés doivent souvent quitter leur entreprise avant *l'âge légal de la* retraite (soixante ans pour les hommes, cinquante-cinq ans *pour les femmes*) : 42 % des firmes se séparent de leur personnel à cinquante-cinq ans, et 75 % à moins de cinquante-sept ans. Les salariés, qui reçoivent une indemnité de départ importante, mais néanmoins insuffisante pour subvenir aux besoins de la famille, sont alors obligés de rechercher un nouvel emploi pour une rémunération généralement inférieure de 30 % à celle qu'ils recevaient auparavant.

La plupart des responsables japonais reconnaissent « *le retard du Japon* » dans le domaine de l'aide à la vieillesse, mais dans les *états-majors* politiques on n'entend agir qu'avec prudence. Les perspectives démographiques sont en effet inquiétantes. Les personnes âgées représenteront 14 % de la population active dans dix ans au lieu de 8 % actuellement.

Invités par l'O.C.D.E. à accroître les transferts, les pouvoirs publics japonais se déclarent prêts *à faire un effort tout en soulignant* que dans les grandes entreprises au moins des avantages sociaux importants sont déjà *accordés et que les charges que* les grandes firmes supportent sont comparables à celles des sociétés européennes, indication qui est loin d'être acceptée par tous les syndicats.

Au Japon comme en France, le grand problème social est en fait celui des inégalités importantes qui existent selon le statut des travailleurs et leur appartenance *ou non à des grandes entreprises.*

(1) Un yen vaut environ 2 centimes.

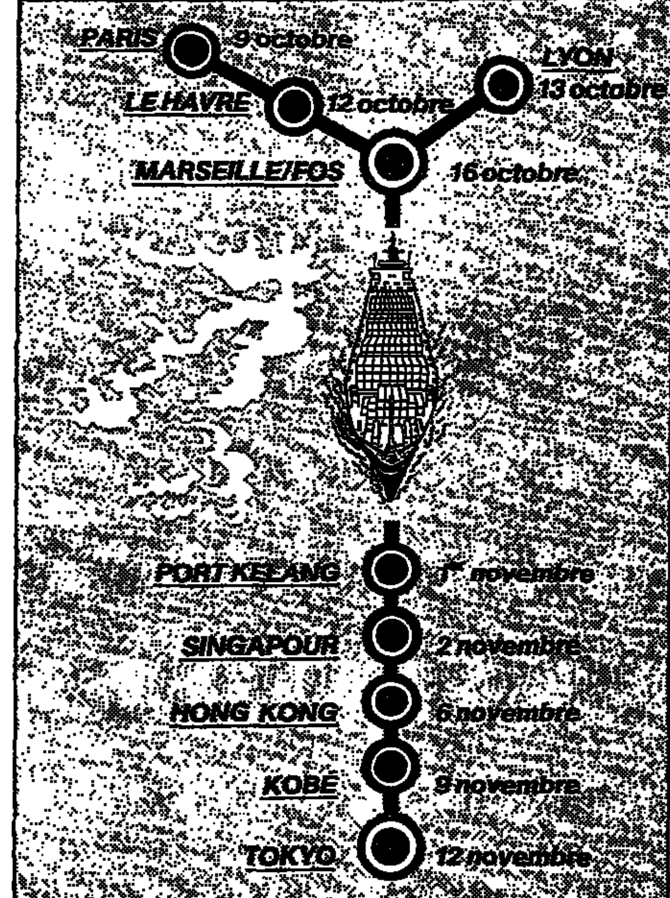
Salaires et charges sociales

	Montant en yens	Pourcentage
Coût salarial total moyen par mois en 1975	198 842	100
DONT :		
— Rémunérations	171 874 (1)	86,4 %
— Charges sociales	26 968 (2)	13,6 % (3)

(1) Le bonus, prime versée deux fois par an, est égal, en moyenne mensuelle à 42 970 yens, soit 25,1 % des rémunérations versées.

(2) La répartition des charges sociales est la suivante : cotisations obligatoires (44,9 % au lieu de 27,2 % en 1973) ; cotisations volontaires (23,1 %) formation permanente (2,1 %) ; divers (7 %).

(3) Le poids des charges sociales varie de 11,9 % dans les petites entreprises (30 à 99 salariés) à 15,3 % dans les firmes de plus de 5 000 personnes ; de 11,5 % dans certains services à 23,2 % dans les mines. Sources : ministère du travail et Japan Labor Bulletin (février 1977).





LE REDÉPLOIEMENT DE L'INDUSTRIE

par CHRISTIAN SAUTTER (*)

TROIS ans après que certains médecins intéressés eurent prédit que le Japon ne se relèverait pas du « choc pétrolier », voici que ce pays est gêné par l'excédent de ses paiements extérieurs et soumis à un nouveau « choc » en provenance de ses alliés occidentaux : ceux-ci, face à la concurrence du Japon, agitent la menace du protectionnisme.

Le profil de la balance des paiements courants est caractéristique de la faculté japonaise de sortir d'une situation critique : équilibrée en 1973, elle est fortement déficitaire en 1974 (4,7 milliards de dollars), encore fragile en 1975 (0,7 milliards de dollars), déjà prospère en 1976 (excédent de 3,7 milliards) et si massive pour le début de 1977 (5,5 milliards pour le semestre avril-septembre 77) que les prévisions apaisantes du gouvernement nippon pour l'ensemble de l'année fiscale 1977 (6,5 milliards de dollars) ont perdu toute crédibilité. Les chiffres sont encore plus spectaculaires pour la balance commerciale qui, de mars à septembre de cette année, a déjà accumulé un excédent de 8,7 milliards de dollars. Il n'est guère surprenant, dans ces conditions, que le yen ait repris son irrésistible ascension : très sous-évalué à 360 yens pour 1 dollar jusqu'en 1971, il est monté à 308 dans les accords du Smithsonian Institute de décembre 1971 et vient de franchir le seuil symbolique de 250 yens pour 1 dollar.

Parallèlement, le chômage recensé ne s'est pas accru dans d'aussi fortes proportions qu'en France. Le taux de chômage officiel est passé entre 1973 et juin 1977 de 1,3 à 2,1 % de la population active.

L'évolution de l'inflation est également révélateur. Le rythme annuel de la hausse des prix à la consommation, après être passé par une pointe de 30 % l'an, est maintenant de l'ordre de 8 %. Et, originalité japonaise, l'évolution des prix à la production ou à l'exportation est nettement plus lente que celle du coût de la vie : l'indice des prix de gros de septembre 1977 est au niveau de celui d'octobre 1976 ; quant aux prix à l'exportation, mesurés en yens, ils ont plutôt baissé depuis un an.

La structure socio-économique du Japon ressemble donc à celle de ces gratte-ciel construits à Tokyo, dont l'armature flexible est calculée pour absorber les secousses sismiques de très grande ampleur. Heureusement, ces tours n'ont pas encore été mises à l'épreuve ! Cette analogie, mieux que de longs raisonnements, fait pressentir une caractéristique fondamentale et *a priori* surprenante des structures et comportements japonais : une flexibilité de lame d'acier.

La mobilité de la main-d'œuvre

Ainsi, dans ce pays réputé pour son système d'emploi à vie, il y a une incroyable mobilité de la main-d'œuvre. D'une part, la garantie de l'emploi à vie et de la rémunération à l'ancienneté ne couvre qu'une minorité de privilégiés : peut-être un tiers de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière. Ce sont tous des hommes, âgés de moins de cinquante-cinq ans (âge de la retraite « à la japonaise »), qui ont réussi le concours d'entrée des grandes entreprises, et qui forment l'exclusivité du syndicat d'entreprise. Tous les autres, c'est-à-dire toutes les femmes, tous les vieux (plus de cinquante-cinq ans !) et tous les « recalés » sont mobiles sans aucun frottement apparent. Le nombre de femmes renvoyées dans leur foyer a été considérable, de même que celui des agriculteurs alternants repliés sur leur ferme. L'emploi dans l'industrie manufacturière a diminué de 10 % entre 1975 et 1977, sans grincement majeur de la part des syndicats ou des partis d'opposition, qui ont, une fois de plus, perdu les élections.

Et l'« aristocratie ouvrière » elle-même, si elle est assurée de son emploi et de son salaire de base, n'a aucune garantie de pouvoir d'achat ni de poste de travail. Sous peine de perdre leurs privilèges, l'ouvrier, l'employé ou le cadre doivent accepter de changer instantanément de métier, de région, d'entreprise. La mobilité de la main-d'œuvre garantie, à l'intérieur du groupe, est intégrale, et l'on relève de nombreux faits montrant des transferts massifs en provenance des secteurs en difficulté, telle la construction navale, vers les secteurs prospères tels que l'industrie automobile. Quant au revenu des salariés, il est pour l'essentiel un revenu directement versé par l'entreprise, les transferts sociaux étant peu importants. Et si le salaire de base est garanti, les heures supplémentaires et les bonus qui, dans les bonnes années, peuvent dépasser six mois de salaire de base, sont eux aussi marqués par la flexibilité. Sachant enfin que la progression annuelle du salaire de base est déterminée par l'industrie sidérurgique, fort mal en point, même au Japon, on comprendra avec quelle ampleur le capitalisme japonais a su préserver des rapports sociaux particulièrement propices à l'accumulation et à la mobilité du capital.

Vers les « industries d'intelligence »

Car les capitaux, eux aussi, sont d'une agilité considérable. Informés, on dirait presque heure par heure, par leurs sociétés de commerce qui exercent une domination écrasante sur le marché intérieur, comme sur les échanges extérieurs, les grands groupes japonais investissent avec dextérité dans les secteurs où les débouchés, d'abord locaux, puis mondiaux, sont les plus prometteurs. Et, de gré ou de force, ils désinvestissent au même rythme dans les activités dépassées. Un tel jeu serait inconcevable sans une main-d'œuvre consentante ou résignée, et sans un « matelas » de petites et moyennes entreprises qui amortissent les chocs les plus durs. En période d'euphorie, celles-ci prennent les commandes et prêtent leur main-d'œuvre à l'entreprise donneuse d'ordre ; en période difficile, elles perdent leurs débouchés et récupèrent les travailleurs prêtés. En temps de crise, les grands groupes rajeunissent leurs états-majors et leurs structures et étendent leur emprise.

Ainsi, la structure des productions change à vue d'œil : les « industries légères » (textiles, petite électronique, etc.) sont condamnées depuis la fin des années 60 et renaissent de leurs cendres en Asie du Sud-Est. Ce que les Japonais appellent « les industries lourdes et chimiques » ont elles aussi passé leur zénith dès avant la crise du pétrole, et aujourd'hui on ne parle plus que « d'industries d'intelligence » à haut contenu de main-d'œuvre qualifiée, à intensité capitalistique modérée et à faible consommation d'énergie et de matières premières. Non seulement l'on parle de ces industries depuis le rapport du comité des structures industrielles de 1972, mais ces industries grandissent et parviennent déjà au stade de l'exportation. Ainsi, les usines « clés en main » se hissent au niveau des trois grands produits d'exportation : automobile, acier, constructions navales. Et le développement de la machine-outil à commande numérique, qui permettra de révolutionner la production industrielle dans les années à venir, se fait à un rythme précipité.

Ce redéploiement fébrile et ordonné se fait-il dans une société immobile et un environnement international assuré ? Pour la première fois depuis la guerre, la réponse n'est plus affirmative de façon catégorique. Après « le choc pétrolier », les réflexes conditionnés ont joué et la structure a plié sans rompre. Mais, à l'avenir, la structure elle-même devrait changer.

Certes les femmes japonaises ont accepté de rentrer à la maison et les agriculteurs de rentrer à la ferme. Certes les jeunes ont dû prendre des emplois très en dessous de leur qualification. Mais, au même moment, les compagnies privées d'électricité ne trouvent pas de terrain pour installer leurs centrales nucléaires : l'allergie atomique reste forte depuis 1945 et peu convaincantes sont les garanties apportées pour construire des centrales (de technologie étrangère !) sur un sol volcanique et ébranlé chaque mois par des secousses telluriques. Et sans électricité nucléaire, pas de croissance rapide comme autrefois.

De même, les relations commerciales avec l'extérieur sont déstabilisées. Le temps est révolu du yen sous-évalué, des exportations acceptées sans limites, des importations filtrées dans un premier temps par l'administration puis par les sociétés de commerce qui veillent encore aujourd'hui à ce que n'entrent pas trop de produits qui feraient concurrence aux producteurs japonais avec lesquels elles sont intimement liées.

La stratégie internationale et la croissance interne du Japon doivent changer de nature et pas seulement d'échelle. La question essentielle est de savoir si le Japon va modifier sa stratégie au fur et à mesure des chocs qu'il subira ou s'il anticipera ces chocs en développant une stratégie neuve qui lui permette de dépasser ces contradictions internes et externes qui, les unes et les autres, n'ont pas encore atteint une gravité insurmontable.

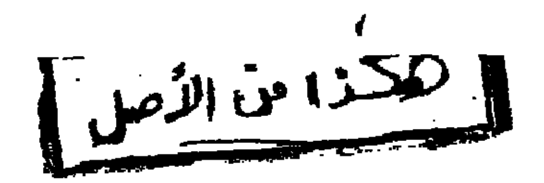
Au Japon, on travaille ardemment à résoudre la quadrature du cercle d'une nouvelle croissance qui réconcilie rentabilité et qualité de la vie, expansionnisme commercial et harmonie internationale.

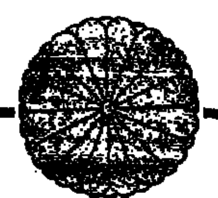
(*) Directeur d'études sur le Japon à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT FUKUDA

M. Takeo FUKUDA a remanié son cabinet le 28 novembre 1977. Voici la composition du nouveau gouvernement :

- M. Takeo FUKUDA : premier ministre ;
- M. Mitsuo SETOYAMA : ministre de la justice ;
- M. Sunao SONODA : ministre des affaires étrangères ;
- M. Tatsuo MURAYAMA : ministre des finances ;
- M. Shigetami SUNANA : ministre de l'éducation ;
- M. Tatsuo OZAWA : ministre de la santé et du bien-être ;
- M. Ichiro NAKAGAWA : ministre de l'agriculture et des forêts ;
- M. Toshio KOMOTO : ministre du commerce international et de l'industrie ;
- M. Kenji FUKUNAGA : ministre des transports ;
- M. Yasushi HATTORI : ministre des postes et télécommunications ;
- M. Katsushi FUJII : ministre du travail ;
- M. Yoshio SAKURAUCHI : ministre de la construction (directeur général de l'Agence foncière nationale) ;
- M. Takenori KATO : ministre de l'intérieur ;
- M. Shintaro ABE : ministre d'Etat, secrétaire général du gouvernement ;
- M. Sakonshiro INAMURA : ministre d'Etat, directeur général du bureau du premier ministre ;
- M. Hisanari YAMADA : ministre d'Etat, directeur général de l'Agence de l'environnement ;
- M. Seijuro ARAFUNE : ministre d'Etat, directeur général de la fonction publique ;
- M. Sin KANAMARU : ministre d'Etat, directeur général de l'Agence des forces de défense ;
- M. Kiichi MIYAZAWA : ministre d'Etat, directeur général de l'Agence de la planification économique ;
- M. Tasaburo KUMAGAI : ministre d'Etat, directeur général de l'Agence des sciences et de la technologie ;
- M. Nobuhiko USHIBA : ministre d'Etat (sans portefeuille) chargé des relations économiques internationales.





Un pays solitaire

(Suite de la page 11.)

…el que soit l'effet des mesu… qualifiées de « drastiques », … prendra le nouveau cabinet, …rise que traverse le Japon …t pas seulement de nature …oncturelle. Elle relève d'une …rrogation plus profonde : …le est la place du Japon dans … communauté internationale ?

…s dirigeants japonais ont …aremment de grandes diffi…és à se dégager de concep…s économiques — la haute …ssance tirée par les exporta…s — et politiques — des rela…s tutélaires avec les Etats…s — datant des années 60. … Japon doit aujourd'hui non …ement restructurer son appa… productif en fonction d'objec… de croissance qui sont pra…lement la moitié de ceux de …décennie écoulée, mais égale…nt mettre en place une poli…e de relative indépendance à …ard des Etats-Unis. Il était …es plus aisé de se contenter …gérer la croissance et de res… une « île », en se prévalant … relations spéciales avec Wash…ton pour éluder tous les choix …itiques.

…n se découvrant plus résistant que la vieille Europe au lendemain de la crise pétrolière de 1973, le Japon ne pouvait plus se prévaloir, comme il l'avait longtemps fait, d'être « *le plus avancé et le plus riche des pays sous-développés* ». Arguant d'une « *fragilité traditionnelle* » de *son économie*, due à l'absence de matières premières sur l'archipel et surtout du traumatisme d'Hiroshima, le Japon a pendant deux décennies fait étalage d'un *pacifisme dont on ne peut re*mettre en cause la sincérité mais qui servait, avant tout, l'intérêt et le dynamisme de ses firmes.

Ces dernières années, Tokyo a découvert que le Japon ne peut réussir qu'aux dépens des autres. D'une manière symptomatique, abandonnant le profil bas des années 60, il a réagi passionnellement aux critiques de l'Europe à la fin de l'année 1976, se retranchant sur des positions nationalistes, voire xénophobes, avec le concours très complaisant de la presse. Cette position défensive, hargneuse, témoigne certes de la prise de conscience par les Japonais de leur puissance. Elle n'est pas une fin en soi et ne dispense en rien d'une « pensée créatrice », d'une politique.

Incompris de l'Occident

…usqu'à présent, les Japonais …nt guère eu de voie alterna…e. Face à une gauche non …lement divisée mais encore …ctrinaire à l'excès, qui prône …ustérité et une croissance fai… — ce qui est interprété dans … population comme le contraire …me amélioration du niveau de … — le P.L.D. peut certes se …évaloir du développement éco…omique du pays, mais n'a pas, … a jamais eu, de vision politique. … s'est *contenté*, avec succès, de …gler les problèmes au jour le …ur grâce à des mesures, en …ande partie, dictées par une …reaucratie en symbiose avec les …ilieux d'affaires. M. Fukuda a …nté, vainement, de procéder à …es « réformes administratives » …i devaient rendre, en fait don…r, au corps législatif l'exercice … pouvoirs de décision qui, dans … régime démocratique, lui re…nnent. Les résistances qu'il …contra, tant dans l'administra…*a qu'au sein de la majorité*, … ont fait prestement remettre … projet au tiroir.

…l reste qu'à l'intérieur du …D. certains éléments de la …eune génération » — une cin…antaine d'années, — pensent …e le pragmatisme extrême de …guère est périmé et en tout …s *inadapté aux problèmes ac*…els. La gérontocratie, qui a sur…écu au militarisme, à l'occupa…on et préside aujourd'hui aux …estinées de l'usine Japon, a, …nconsciemment, tendance à ana…yser la réalité avec des yeux de 1930 ou, dans le meilleur des cas, de penser le monde en termes de …uerre froide. Leurs successeurs en …evanche savent que l'arme in…ontestable du Japon est aujour…d'hui sa puissance économique, …ais qu'il s'agit de l'insérer dans le système mondial. C'est là l'une des tâches que se sont fixées certains « groupes de réflexion », institués au sein de la majorité *mais en marge des grandes fac*tions actuellement au pouvoir. C'est notamment le cas de la Société d'études de la société libérale *(Jiyu shakai kenkyu kai)*, à *laquelle participe M. Miyazawa*, directeur de l'Agence de planification, et du groupe d'études afro-asiatiques, présidé par M. Kimura, ancien ministre des affaires …rangères, partisan d'un approfondissement du dialogue Nord-Sud et d'un renforcement des relations du Japon avec l'Asie socialiste.

Le grand débat tourne autour d'une question : où se situe le Japon ? Sa mise à l'écart volontaire depuis trente ans de tout *conflit ou différend international* (si l'on exclut sa participation indirecte mais active aux guerres de Corée et du Vietnam) l'a grandement servi. Ce suprême *isolement*, sorte d'insularité fondamentale, les Japonais finalement l'affectionnent et l'entretiennent.

Il s'exprime d'ailleurs sur le plan culturel dans une prétendue « spécificité » de l'archipel qui se complaît à se donner pour « incompris » de l'Occident. En politique, *cette attitude conduit* à une absence foncière de solidarité internationale. Paradoxalement, bien qu'étant l'un des pays au monde les plus dépendants de *l'étranger* — pour ses approvisionnements en matières premières et ses marchés, — le Japon, dont cependant l'aptitude à aspirer tout ce qui vient de l'Occident n'est plus à démontrer, demeure l'un des pays les moins « internationalistes » de la planète.

Le Japon est loin d'être considéré comme un membre de la communauté asiatique par ses voisins. En raison de souvenirs cuisants du passé certes mais aussi de son attitude présente. A la remorque des Etats-Unis, le Japon a surtout mené en Asie du Sud-Est une politique mercantile pendant deux décennies et négligé la Chine jusqu'au jour où Richard Nixon en allant à Pékin lui a en quelque sorte servi l'empire du Milieu sur un plateau. Il ne restait plus aux Japonais qu'à établir des relations diplomatiques entre les deux pays. La reconnaissance de la Chine par le Japon en 1972 fut néanmoins le premier acte de politique étrangère authentique de Tokyo depuis la guerre car il ouvrait un grand éventail de possibilités à sa diplomatie. Faute d'aiguillon, le processus de resserrement des liens avec la Chine a été lent : Tokyo hésite à aller plus loin et à signer un traité de paix et d'amitié avec Pékin de peur d'être mêlé à la querelle sino-soviétique.

En Asie du Sud-Est, le Japon a sans doute un chemin encore plus long à parcourir pour établir des relations solides — qui ne soient pas de dépendance unilatérale — avec ses voisins. Tokyo, par manque d'imagination, a perdu deux occasions de renforcer ses liens avec cette partie du monde : en 1973, au lendemain de l'embargo pétrolier, il a fait lourdement peser les effets de la récession sur ses partenaires asia*tiques en limitant ses importa*tions. En 1975, à la fin du conflit vietnamien, le Japon a préféré se blottir dans le giron américain plutôt que d'encourager l'émergence de nationalismes neufs.

Le voyage de M. Fukuda en Asie du Sud-Est, *en* août dernier, n'a guère fait progresser les choses : le Japon a distribué sa manne — sous *forme* d'aide liée la plupart du temps — pour l'achat de produits japonais, mais a « *exporté la mendicité* » (selon l'expression d'un journal nippon) *en négligeant* d'accroître substantiellement ses achats de matières premières. Tokyo préfère, par exemple, satisfaire le Canada plutôt que le Vietnam pour les im*portations de charbon*, *l'Iran* plutôt que l'Indonésie pour le pétrole, etc. D'une manière générale, d'ailleurs, le Japon a tendance à négliger ses relations *avec le tiers-monde, conservant* un profil bas dans le dialogue Nord-Sud et n'accordant que parcimonieusement son aide, tout juste calculée, dit-on, pour éviter les critiques internationales.

L'« internationalisme » n'est *guère* bien vu au Japon. Ceux qui s'en réclament, comme M. Miyazawa, directeur de l'agence de planification, sont un peu « *buta kusai* » (expression péjorative pour désigner les Japonais trop occidentalisés, qui littéralement signifie avoir « *une odeur de beurre* »). C'est cependant ces hommes qui parviendront peut-être à stabiliser les relations du Japon et de l'Occident.

Trente-deux ans après sa défaite, le Japon se découvre puissant et envié, mais il hésite à prendre ses responsabilités, à s'in*tégrer* dans la communauté internationale. Confronté à des réalités nouvelles qui remettent en cause une passivité politique qui a servi sa réussite économique, le *Japon, comme par le passé*, cherche un modèle.

Un libre choix embarrassant

L'Europe, lointaine, est pour les Japonais malade et décadente. *Elle les inquiète moins* par ses mouvements d'humeur à leur égard que parce qu'ils ne comprennent pas que des nations puissent être soumises à l'intérieur d'elles-mêmes à des rapports de forces, *a fortiori* de « classes », qui littéralement échappent à leur entendement. La démocratie japonaise a pris pour modèle l'Amérique, comme la rénovation de l'Etat sous Meiji, au siècle dernier, s'était coulée dans le moule prussien. Mais rien n'a pour autant foncièrement changé : ni les rapports entre individus (qui relèvent d'un acte de confiance ou d'allégeance dans le cadre de clientèles) ni les mécanismes de *décision, qui demeurent* fondés sur un consensus ascensionnel. Le pouvoir délégué qu'instaure le bulletin de vote se révèle dès lors formel, et la vie parlementaire s'apparente à la palabre africaine. *Comment* l'ouvrier japonais *pour*rait-il se reconnaître dans son « camarade » français ou italien à partir du moment où il a, d'entrée de jeu, accepté d'être un agent économique *passif*, respectant la fonction nationale de sa firme, « *à l'aise* » dans les contraintes imposées par sa corporation ? Le libre choix (d'un métier, d'une carrière) est non seulement pour lui embarrassant, mais encore source d'anxiété. Toute une littérature, celle de Kobo Abe, par exemple, connu en France notamment pour son roman *la Femme de sable*, exprime l'angoisse de l'individu sans identité, parce que sans *groupe où se fondre, perdu dans* la grande ville.

Etranger à l'Europe, dont il a cependant accumulé les idées comme un collectionneur, c'est-à-dire sans chercher à les assimiler, *le Japon se découvre en même* temps abandonné des Etats-Unis. L'Amérique est certes toujours le grand allié et la puissance protectrice du libéralisme, dont le Japon a *tiré* profit au maximum, mais elle devient aussi son concurrent le plus direct et son « accusateur » le plus virulent. De surcroît, Washington entrave la politique d'indépendance énergétique du *Japon en matière* nucléaire.

L'histoire du Japon est faite *d'adoption* et d'adaptation à *la* réalité nippone de modèles pris en Occident. Aujourd'hui, aucun ne convainc les Japonais qui, condamnés à chercher seuls leur voie, tâtonnent. La tentation d'un « *changement radical* » et d'une répétition de l'histoire n'est pas à exclure : nombreux sont les intellectuels nippons qui redoutent cette éventualité si les pressions extérieures deviennent trop fortes et si aucun courant porteur d'idées nouvelles ne se dégage. Capitalisme d'Etat avec un vernis démocratique : le Japon dispose déjà de tous les mécanismes nécessaires à un régime dur.

Une période s'achève pour le Japon, celle de l'industrialisation et du mercantilisme qui trouvent leurs limites dans le protectionnisme qu'ils suscitent, sans pour autant qu'une autre commence. Le pouvoir conservateur se dégrade mais le drame du Japon est qu'il n'y a pas de relève. La discipline ancestrale colmate les brèches et maintient, vaille que vaille, l'« *harmc.ie* » sociale, mais l'absence d'une opposition crédible et constructive condamne le pouvoir à un monologue avec lui-même.

Le nouveau « *pluralisme* » que *tentent* d'instituer au sein du camp conservateur les « *groupes de réflexion* » marque l'embryon d'une évolution et la prise de conscience peut-être que l'« *amoralisme* » *politique du dynamisme* économique n'est plus de mise. Le grand « *transformateur* » de la fin du XX[e] siècle doit s'ouvrir non seulement aux produits *étrangers, mais aux réalités du* monde. Davantage que des mesures ponctuelles, cette ouverture suppose *surtout* une évolution de la mentalité japonaise : tenir *compte de l'existence* des autres.

PHILIPPE PONS.



AUJOURD'HUI

La fête du R.E.R.

En mars dernier, la R.A.T.P., voulant se redonner une image de marque, organisait « Musique dans le métro ». Une centaine de concerts, pendant quatre jours, dans vingt stations à la fois, c'était une assez belle fête. Les gens avaient dansé dans les couloirs, et Astor Piazzola avait retrouvé, disait-il, l'ambiance des concerts argentins : c'était un compliment.

La R.A.T.P. récidive. Du vendredi 9 décembre au dimanche 11 au soir, « C'est la fête dans le R.E.R. », titre donné à cette nouvelle opération, propose, cette fois, à l'occasion de la jonction des trois lignes régionales du R.E.R. et la mise en service de la ligne Marne-la-Vallée, non seulement des concerts de jazz, de musique pop, de rock et de musique classique, mais du théâtre, de la danse, du cirque, des expositions, des parties de billard, des séances de magie, des randonnées pédestres, de l'aïkido, du karaté, du saut à la perche, du basket-ball, des cartes postales, bref, une manifestation monstre qui se déroule à la fois dans les grandes stations du R.E.R. (La Défense, Auber, Châtelet-les Halles, Gare-de-Lyon et Nation) et dans près de trente communes desservies par le R.E.R. (Noisy-le-Grand, Val-de-Fontenay, Vincennes, Saint-Maur, Joinville-le-Pont, Nanterre, Gentilly, etc.).

On était un peu perdus d'abord dans ces gigantesques couloirs. A la Défense, le Théâtre des Amandiers (Centre dramatique de Nanterre) donnait sur une estrade minuscule « Sur les traces de Jack London, conteur et vagabond », spectacle d'une demi-heure, couvert en partie par le bruit de la foule, et celui des aspirateurs. Cela n'avait pas trop d'importance, semblait-il ; une trentaine de personnes écoutaient attentivement cette lecture à trois voix, et l'un des comédiens en costume rapiécé et vieille casquette fit un clin d'œil à l'un des spectateurs, un vrai vagabond celui-là, avec sa vraie bouteille enveloppée dans du vrai papier journal et qu'il buvait de temps à autre en s'asseyant parfois au bord du décor.

A Luxembourg, une autre petite foule écoutait les sketches acides du groupe Lezards. Sept musiciens-conteurs-acteurs (tunisien, marocain, guinéen, espagnols et français) racontaient dans le rire, entre deux tours de prestidigitation, avec des tambours et des saxos, des petits bouts d'histoire qui n'allaient pas tout à fait avec l' « image » officielle du R.E.R. Un travailleur immigré se faisait arrêter par un policier dans le métro ; un autre suivait un cours d'alphabétisation donné par Giscard d'Estaing... C'était rapide, du vrai théâtre d'intervention, des images-flashes, musique.

Gare-de-Lyon, le groupe Geranium traduisait, pour le public, des chansons paysannes alsaciennes.

A la station Auber, il y avait eu foule — six à sept cents personnes, disait-on — pour l'orchestre de chambre de Bernard Thomas. A 20 heures, il en restait une vingtaine, assises sur des chaises de jardin, devant des tables rondes, écoutant, comme à la campagne, une « Suite pour quintette à vent » de Darius Milhaud. Le son était loin d'être parfait dans ce hall ouvert à tous les vents. Débouchant par vagues, les gens amenaient avec eux un flot de bruit et de conversations. Puis cela s'arrêtait. Petit moment de grâce...

La musique dans le métro, la fête dans le R.E.R., c'est bien, oui. C'est très bien. Ce serait mieux encore s'il n'y avait, comme à la station Châtelet, tant de policiers en civil et en uniformes circulant avec leurs talkies-walkies.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Pour tous renseignements sur les manifestations, s'adresser à la station centrale de Châtelet-les Halles. Entrée partout gratuite.

Perturbations sur le réseau

Sur la ligne du R.E.R. Boissy-Saint-Léger - Saint-Germain-en-Laye le trafic a été perturbé le vendredi 9 décembre par des arrêts de travail des agents de conduite C.G.T., qui protestent contre les nouvelles conditions de travail. Le trafic sur la ligne a été assuré à 70 %.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé leurs adhérents à la grève ce samedi 10 décembre sur la ligne de Sceaux.

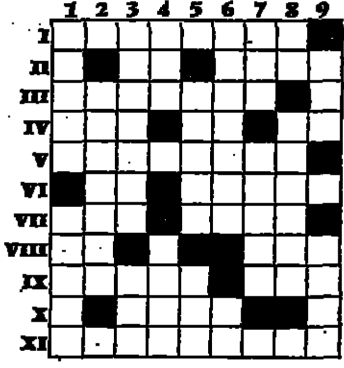
● LES TARIFS. — La tarification du réseau express régional varie en fonction de la distance parcourue : à l'intérieur de Paris, entre Charles-de-Gaulle-Etoile et Nation, un simple ticket de métro suffit (1,30 F, vendu à l'unité ; 11 francs par carnets de dix).

A l'extérieur de Paris, les prix augmentent à mesure qu'on s'éloigne de la capitale. Ils atteignent 3,50 F pour Saint-Germain-en-Laye et Boissy-Saint-Léger ; 2,70 F pour Noisy-le-Grand.

Les usagers possédant la carte orange pourront voyager sur ces lignes dans les limites de validité de leur carte (zone 1 à 4 sur la ligne Est-Ouest, 1 à 5 sur la ligne de Sceaux).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1941



HORIZONTALEMENT

I. Un qui n'hésite pas à pincer la taille de ses clientes. — II. Il serait difficile de le faire fondre ; Tissus. — III. Ce que certains laissent en partant. — IV. Pièce qui se débite mètre par mètre ; Entendu en Provence ; Note. — — V. Allait et venait à Rome. — VI. Désigne une auguste victime ; Revient sans tarder. — VII. Dissipe ; Pronom. — VIII. Le nouveau est généralement bien accueilli ; Roche. — IX. Jouait un rôle lors de vieux pugilats ; Souverain. — X. Domaine obscur. — XI. Comme une victoire qu'on ne risque pas d'oublier.

VERTICALEMENT

1. Ne pouvait que contrarier la flotte grecque réunie à Aulis ; Familier. — 2. Il lui manque quelque chose. — 3. Guide le philosophe ; Terre. — 4. Passe en courant entre deux ouvertures ; N'avale pas la fumée. — 5. Se donne, à l'occasion ; Point. — 6. Avait des sœurs ; Accueillit très mal (épelé). — 7. Simples ; Port étranger. — 8. Participe ; Sur les genoux. — 9. Abréviation ; Aurait donc besoin d'être relevé.

Solution du problème n° 1 940

Horizontalement

I. Aérographe ; Durs. — II. Naître ; Nausée. — III. Tu ; As ; Arecs. — IV. Inviteras ; Gai. — V. Lestera ; Isolera. — VI. Las (hélas !) ; Selle ; Morin. — VII. Ecus ; Sai ; Ems ; At. — VIII. Sieur ; Emma ; Us. — IX. Ios ; Vaines. — X. Lé ; Tirer ; Etrier. — XI. Esses ; Réussite. — XII. Isère ; Ge. — XIII. Ill ; Lô ; In ; Pneus. — XIV. Néon ; Nacelle ; Ri. — XV. Eteindre ; Alsées.

Verticalement

1. Antilles (canne à sucre) ; Lénine. — 2. Eau ; Eacides ; Let. — 3. Ri ; Issue ; Siloé. — 4. Otant ; Suites ; Nl. — 5. Graves ; Roisel. — 6. Ré ; Ires ; S.R. ; Rond. — 7. Atala ; Ere ; A.R. — 8. Pure ; Lièvre ; Ice. — 9. Erié ; Ma ; Urne. — 10. Encas ; Emiés ; La. — 11. Assommants ; Pli. — 12. Dû ; Los (louanges) ; Erignes (lèvres d'une plaie). — 13. Usager ; Usitée. — 14. Ré ; Arias ; Eé ; Ure. — 15. Sériant ; Or ; Isis.

GUY BROUTY.

SPORTS

Voile

La Course autour du monde

« PEN-DUICK VI » POURRA-T-IL PARTICIPER A LA TROISIÈME ÉTAPE ?

Le voilier français *Gauloises-II* a atteint Auckland (Nouvelle-Zélande), terme de la deuxième étape de la course autour du monde, vendredi 9 décembre à 13 h. 30, heure locale. Retardé en début de parcours par une avarie, il était le dernier concurrent encore en mer. Il a mis quarante-cinq jours pour parcourir le trajet Le Cap-Auckland (quinze de plus que le vainqueur de l'étape en temps réel, l'Anglais *Condor*), la rupture de son gouvernail puis des vents souvent contraires l'ayant gravement handicapé. Dans la dernière partie du parcours, des zones de calme l'ont encore retardé alors qu'il touchait au but.

Les quinze concurrents se préparent maintenant pour la troisième et avant-dernière étape : Auckland - Rio-de-Janeiro par le cap Horn. Un seizième bateau devrait se joindre à eux le 26 décembre, jour du départ : le ketch *Pen-Duick-VI*, que commande le navigateur français Eric Tabarly. Toutefois, la participation de ce voilier à la troisième étape fait l'objet d'une controverse. *Pen-Duick-VI* est en effet équipé d'un lest à base de déchets d'uranium. Ce matériau, d'une densité très élevée, permet de diminuer les volumes immergés de la coque et, partant, d'améliorer ses performances, mais son emploi n'est pas prévu par les règles internationales. A cause de cette caractéristique de son bateau, Eric Tabarly a déjà dû renoncer à participer à une récente compétition aux Etats-Unis. A Auckland, les organisateurs de la course avaient l'intention, vendredi, d'exiger de lui un certificat de conformité « I.O.R. » *(International off shore rule)* avant de l'autoriser à figurer au nombre des concurrents.

CARNET

Décès

— La famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

M. Mayer DYZENHAUS,

survenu subitement le 6 décembre 1977.

La levée du corps aura lieu le lundi 12, à 10 h. 15, à l'hôpital Tenon, rue Pelleport.

— Gabriel et Mathé Pandolfo,
Jacqueline, Gérard, Alain, Claudie, Alice Boulenc,
Les familles Pandolfo, Boulenc, Feletou, Gobin,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher

Jean-Marc PANDOLFO,

né le 13 décembre 1960, survenu accidentellement à Oullins, le 7 décembre 1977.

Monthenault, 02000 Laon.
Tél. : (23) 21-72-73.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Pierre PIRAULT,

décédé le 8 décembre à Vannes (Morbihan), à l'âge de cinquante-six ans.

[C'est en 1947, après trois ans de professorat au collège Saint-François-Xavier de Vannes, que Pierre Pirault était entré à la rédaction vannetaise d'« Ouest-France ». Il était depuis plusieurs années adjoint au directeur départemental de ce quotidien.

« Le Monde » adresse à sa famille ses plus sincères condoléances.]

— Le docteur Jean Vigne, professeur agrégé du Val-de-Grâce et Mme,
M. et Mme Jean-Noël Vigne et leur fils Raphaël,
François et Eric Vigne,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère et parente,

Mme veuve Noël VIGNE,
née Henriette Laurençon,

survenu à Thonon-les-Bains, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques ont été célébrées à Thonon-les-Bains le 9 décembre 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.
20, avenue de la Belle-Gabrielle, 94130 Nogent.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Pierre BOUCHEIX,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du décès de

Eric TRUSSON,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le lundi 12 décembre 1977, à 9 heures (chapelle du Saint-Sacrement).

Communications diverses

— Nous sommes heureux d'apprendre que

M. Marcel HAGGAI,

président de la chambre syndicale de la coiffure de l'Ile-de-France, président de l'Union professionnelle artisanale départementale,

a été promu officier dans l'ordre national du Mérite.

Nous lui adressons nos très sincères félicitations.

Doctorat de l'Université

Lundi 12 décembre, à 14 h. université de Paris-III (salle Bo... Jac). M. William Blythe : « Pit... Terreur dans le labyrinthe de Ja... Joyce : l'esthétique de Step... Daedalus ».

— Le Club des amis du Pal... Royal et du Vieux Paris célèbre 12 décembre, son quarante-qu... trième anniversaire par un gr... gala de la chanson organisé 12 décembre au Théâtre de P... (renseignements au 742-71-35 et 266-10-00).

Visites et conférences

LUNDI 12 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée, ave... de Paris, Mme Puchal : « Le châ... de Vincennes ».

15 h., devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Bouq... des Chaux : « Les appartements royaux du Louvre ».

15 h., devant l'église Saint-Juli... Mme Guillier : « Saint-Julien-le-Pauvre ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « ... règne de Saint Louis » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue Malher : « Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Chagall » (Mme Angu...

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., statue de Garnier, r... Scribe : « Le musée de l'Opéra » (Mme Hager).

15 h., musée de Cluny : « Clercs... chevaliers » (Histoire et Archéologie).

14 h. 30, 107, rue de Riv... Mme Granoff : « Directoire, Empir...

15 h., entrée sur la place : « ... salons de l'Hôtel de Ville » (... et son histoire).

15 h., en haut des marc... « L'Opéra de Paris » (Tou... culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 9 bis, avenue d'Iéna, M. Ro... Morin : « Théorie économique ... choix politiques ».

14 h., 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Lygia Dormont : « ... criminel et sa victime ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « ... plein épanouissement du cœur et d... l'esprit » (entrée libre).

14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti : « Séance publique de l'Académie des sciences ».

19 h., 25, rue Pradier : « Véhicule de la pensée bouddhique et école d... bouddhisme » (Institut d'études bouddhistes).

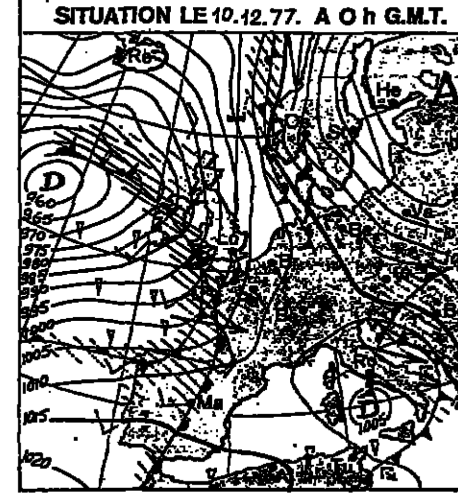
19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Erlande-Brandenbourg : « Saint-Benoît-sur-Loire » (Centre international d'étu... des romanes).

20 h., Institut catholique, 21, rue d'Assas : « Le prophète Mohamed, son rôle religieux et social ».

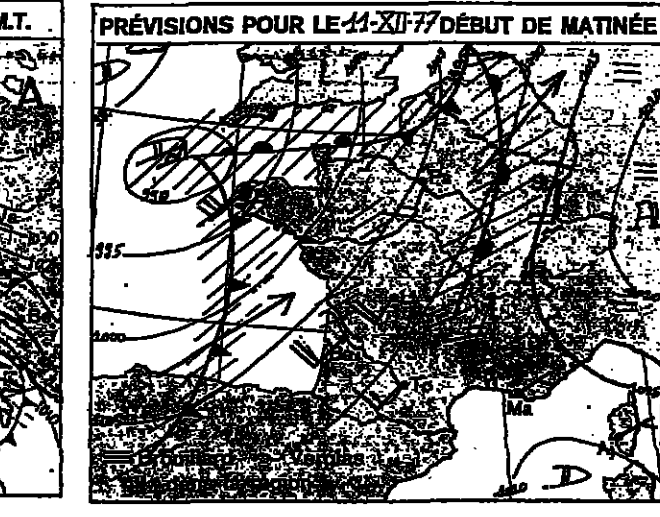
19 h. 30, salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, M. Michel Du... neau : « Physique théorique et pa... psychologie » (GEEP).

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. E.-M. Bruin... « Christiaan Huygens, dernier g... mètre grec, premier physicien m... derne ».

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 10.12.77. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-XII-77 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 décembre à 0 heure et le dimanche 11 décembre à 24 heures :

Le champ de pression se renforcera encore un peu de la Méditerranée à l'Europe centrale, freinant la progression vers l'est des perturbations qui circulent de l'Atlantique à l'Europe occidentale. Ces perturbations affecteront surtout nos régions occidentales et le Nord.

Dimanche, le temps restera un peu frais et brumeux des Alpes à l'Alsace le matin, puis les nuages seront assez abondants. Sur le reste de la France, le temps sera doux. On notera encore des éclaircies assez belles près de la Méditerranée et de la Corse, tandis que, sur les autres régions, le temps sera souvent très nuageux. On notera des pluies passagères ; ces dernières seront surtout localisées le matin près des côtes de la Manche, ainsi que des Ardennes et des Vosges au Massif Central (neige vers 1 200 - 1 500 mètres) et le soir de la Bretagne à l'ouest du Bassin aquitain.

Les vents, généralement orientés entre sud et sud-ouest, seront modérés en général, mais assez forts par moments sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Samedi 10 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,7 millibars, soit 753,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 9 et 8 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 1 ; Dijon, 8 et 4 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille, 12 et 5 ; Nancy, 7 et 5 ; Nantes, 12 et 8 ; Nice, 12 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et 6 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 14 et 4 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 14 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 13 et 11 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 6 et 4 ; Bruxelles, 10 et 4 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 4 et 3 ; Lisbonne, 17 et 15 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 7 et 6 ; Moscou, — 3 et — 14 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 14 et 7 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 2 et — 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 décembre 1977 :

DES DECRETS

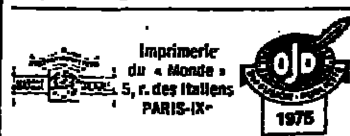
● Portant publication de l'accord entre la République française et l'Etat du Koweït relatif aux services aériens ;

● Portant modification et création de cantons dans le Val-de-Marne ;

● Portant virement de crédits ;

● Modifiant le décret du 20 novembre 1974 relatif à la fixation du plafond limite de classement des vins à appellation d'origine contrôlée.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

CARNET

RADIO-TELEVISION

Samedi 10 décembre

AINE I : TF 1

h. 15, Emission spéciale ; 12 h. 30, Cuisine re ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 30, Le ide de l'accordéon ; 13 h. 50, La France gurée ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; ... Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine -moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous ndre ; 19 h. 40, Information contre l'al- isme ; 19 h. 45, Eh bien raconte !
) h. 30, Variétés : Numéro un (Joe Dassin) ; h. 30, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 50, r le cinéma.

AINE II : A 2

h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Entrez dans le jeu ; 12 h. 30, *Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo* chansons, Hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.*

20 h. 30, Théâtre : « Turlututu », de Marcel Achard, mise en scène de D. Gélin, avec Ch. Marin, J. Marchand, F. Perrin, C. Rouvel, J. Francis, M.-F. Mignal, E. Rasimi.

Pour sortir de la misère, Baptiste décide d'être malhonnête. Mais la tendresse vient brouiller ses plans. Il n'est pas toujours facile d'être un escroc.

22 h. 10, Questions sans visages ; 23 h., Drôle de *baraque.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Bâtir la vie ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa.
20 h. 30, Dramatique : Le type d'à côté. Adaptation pour la télévision de la pièce de B. Brehan par M. Delbez. Réal. M. Delbez. Avec S. Adam, J. Blot, P. Lamine.

FRANCE - CULTURE

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Château miroir », de M. Tourneur. Réalisation H. Soubeyran. Avec D. Manuel, R. Varte ; 21 h. 10, Le London sinfonietta : « le Pierrot lunaire » (Schoenberg) ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Jour « J » de la musique : Trois quatuors vocaux avec pianos et « Scherzo du quintette » (Brahms) ; 20 h. 30, Concert de musique de chambre... Ensemble studio III de Strasbourg. Direction D. Kieffer : « Pierrot lunaire » (Schoenberg) ; « Imagée n° 6 » (G. Auric) ; « Erotique voilée » (A. Bancquart) ; « Akanthos » (Xenakis) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : « l'Atelier de l'artiste », avec des peintres contemporains ; 23 h., Jazz-forum : cabaret du jazz.

Dimanche 11 décembre

IAINE I : TF 1

h. 15, Emissions religieuses et philosoques ; 12 h., La séquence du spectateur ; h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est s sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du nanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le diable ; h., Tiercé ; 16 h. 5 : Vive le cirque ; 16 h. 45, rts première ; 18 h. 10, Téléfilm : La dispaon ; 19 h. 25, Les animaux du monde.
0 h. 30, FILM : MADEMOISELLE ET SON BE, de G. Kanin (1939), avec G. Rogers, Niven, C. Coburn), F. Albertson, E. E. Clive).

Une jeune vendeuse de magasin passe pour la mère d'un bébé qu'elle a trouvé sur les marches d'un asile. Le fils du patron s'intéresse à son cas. Son soupirant est jaloux.

21 h. 50, Magazine : Expressions.

HAINE II : A 2

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 35) ; h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, rie : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, ois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's show ; h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2.
0 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilon américain : Les origines de la Mafia ; h. 35, *Documentaire d'art : Concours « Chefs-*euvre en péril », de P. de Lagarde.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs

immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h., Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Danube, reprise de l'émission du 9 décembre) ; 17 h. 50, Espace musical ; *18 h. 45,* Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ! 20 h., Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : le cuisinier Paul Bocuse ; 21 h. 30, Festival cinématographique de Paris.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : LA STRATEGIE DE L'ARAIGNEE, de B. Bertoluci (1969), avec G. Brogi, A. Valli, P. Campanini, F. Giovanelli (v.o. sous-titrée, rediffusion).

Un homme revient dans son village natal et cherche à découvrir la vérité sur la mort de son père, qu'il n'a pas connu et qui est considéré comme un héros de la lutte antifasciste

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Monteverdi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, Le droit d'auteur a deux cents ans... « Le droit c'est moi », de P. Derrez, avec F. Périer, F. Maistre, M. Couture. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Lyriscope : « Fidelio » (Beethoven) ; 17 h. 30, Rencontre avec... T. Maulnier ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;
20 *h.* 5, Poésie : Jean Tortel et Joseph Guglielmi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Aventures, chapitre IV, par C. Rosset et C. Ollier ; 23 h., Blanck and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Hélène Cixous.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musique graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... concert par le Quatuor Bulgare : Schubert, Beethoven ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Fille du régiment », premier acte (Donizetti) ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique : « Missa choralis » (Liszt) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Dix-neuvième concerto pour piano et orchestre en fa majeur, K. 459 » (Mozart) ; 17 h., *Le concert égoïste du professeur Alexandre* Minkowski : J.-S. Bach, Mozart, Purcell, Villa-Lobos, Schumann, Rameau, Stravinski, Haendel ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; *19* h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival estival de Paris... Orchestre philharmonique d'Anvers. Direction A. Rosen : « Concerto en la mineur pour piano et orchestre » et « Concerto en la mineur pour violoncelle *et* orchestre » (Schumann) ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : l'Atelier de l'artiste ; 23 h., Les chambres de la musique ; 0 h. 5, L'Atelier de l'artiste.

Lundi 12 décembre

HAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première, 13 h. 35, Magazines régionaux ; 3 h. 50, Restez donc avec nous ; 19 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 3 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux nfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère ar jour ; *19 h. 15, Une minute pour les* mmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte !
20 h. 30, FILM : LE MONDE FUTUR, de 7. Cameron Menzies (1936), avec R. Massey, Richardson, Sir C. Hardwick, A. Todd (N.).

De 1940 à 2036. Une guerre amène d'horribles destructions, un dictateur prend le pouvoir. Il est réduit à l'impuissance par des savants qui veulent instaurer un nouvel âge d'or.

Vers 22 h., Débat : Peut-on prévoir notre tur ?

Ou la prospective est-elle une science ? Avec MM. A. Toffler (professeur de sociologie du futur, auteur du Choc du futur*) ; R. Lattes (membre du Club de Rome) ; J. Rippert (commissaire au Plan) ; J. Chabrol mard (professeur d'histoire du cinéma à l'université Paris-I) ; R. Chabran (directeur du C.N.R.S.)*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les brigades du Tigre (rediffusion) ; *15 h. 55,* Aujourd'hui magazine ; *17* h. 50, Fenêtre sur : 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.
20 *h. 30,* Jeu : *La tête et les jambes ;* 21 h. 50, Personnages de la vie : Hans Hartung ; 22 h. 50, Documentaire : Bande à part (Taano, le boxeur, réal. G. Follin).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Christian Jambet et Guy Lardreau ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE DERNIER TRAIN POUR FRISCO, de A. Mac Laglen (1970), avec G. Peppard, D. Muldaur, J. Vernon, F. Nuyen.

Dans l'Ouest américain de 1880, un voleur de train cherche à se venger de son ancien complice.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'Occident musulman ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec M. del Castillo ;
13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix : « le Traité des saisons », d'H. Bianciotti ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : le peintre polonais Tadeuz Kantor ; 17 h. 32, Guillaume de Machaut ; 18 h. 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père... « le Rail », de P. Hamp ; 19 h. 25, Présence des arts ;
20 h., Dramatique : « Etranger dans la nuit », de P. Soupault, avec M. Déa, G. Tréjan ; 21 h., Echanges avec Berlin-Est... concert par l'orchestre symphonique et les chœurs de la radio de Berlin-Est. Direction H. Rogner. Avec D. Ambroziak, S. Toczyska, A. Hiolski, H Szering : « Concerto à la mémoire d'un ange » (Berg) ; « Concerto pour violon et orchestre » (Mozart) ; « Stabat Mater » (Szymanowski) ; 23 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ;

Lire nos Ecoutez-Voir.

23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Portrait de Victor de Sabata ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;
13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français (Paul Le Flem) ; à 15 h. 32, Œuvres de Vivaldi, Corelli, Pergolèse, Haydn, Mozart ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;
20 h., Œuvres de Mozart ; 20 h. 30, Concert de l'artiste.
Avec le concours des radios française, suédoise et allemande : œuvres de Jan W. Morthenson et de Dieter Schnebel ; 21 h. 30, Vivaldi inconnu ; 23 h., *L'atelier de l'artiste.*

Mardi 13 décembre

HAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi remière ; 13 h. 45, Restez avec nous ; à 14 h. 30, *euilleton : MANDRIN ; 18 h. 5,* A la bonne eure ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, euilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 15, Une ninute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !
20 h. 30, Comédie ballet : La création du monde, d'après J. Rueff, musique de M. Constant, chorégraphie V. Biagi, réal. P. Cavassilas.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 45, Série documentaire : Lettres d'un bout du monde ; L'Espagne (quatrième partie : Peintures noires), par J.-E. Jeannesson.

HAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Le Justicier ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.
20 h. 30, Les dossiers de l'écran : Téléfilm : La Neige de Noël, de F. Kassak et Ph. Radial, réal. M. Wyn, avec J. Daurand, L. Abrami, B. Ariel.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Débat : Le public de télévision peut-il tout voir ?

Avec MM. Marcel Jullian, président d'A 2 ; Christian Chavanon, auteur d'un rapport relatif aux problèmes de la violence ; Roland Faure, André Roussin, Robert-André Vivien, membres du conseil d'administration de la société.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 45, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti radical socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* (westerns, policiers, aventures) : La Charge de la brigade légère, de M. Curtiz (1936), avec E. Flynn, O. de Havilland, P. Knowles, H. Stephenson, N. Bruce, D. Niven (N. rediffusion).

En 1854, en Inde, un officier de l'armée anglaise lutte contre un émir félon, responsable d'un massacre. Il se venge de lui pendant la guerre de Crimée.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'Occident musulman ; à 8 h. 50, Propos d'un sédentaire ; 9 h. 7, Matinée des hommes et des femmes ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Guillaume de Machaut (la tradition vocale) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre des voix : « l'Ombre claire », d'L. de Saint-Pierre ; 14 h. 45, Les après-midi de France-culture... ; 17 h. 30, Guillaume de Machaut (la tradition liturgique) ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père » (le rail) ; *19 h. 25, Sciences : l'inné et l'acquis ;*

20 h., Dialogues : « ...à l'usage de ceux qui voient et qui entendent », avec le professeur G. Tardieu et l'organiste G. Litaize ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Portrait de Victor Sabata ; 10 h., La règle du jeu et le cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... musique ancienne à Aix-en-Provence : Poitevin, *Gaultier de Marseille,* Salomon, *Flaquet, Campra ;* à 15 h., Œuvres d'Albeniz, Ravel, Bizet, Mahler ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Viennoise : œuvres de Beethoven et de Mozart ;
20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestres symphonique de la radio de Francfort, direction Eliahu Inbal : « Symphonie du Nouveau Monde » en mi mineur (Dvorak) ; « Three Places in New-England » (Charles Ives) ; « Amériques » (Varèse) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Mercredi 14 décembre

M. Valéry Giscard d'Estaing est interrogé par quatre journalistes sur la politique étrangère de la France, à 20 h. 30 sur TF 1 et Antenne 2, en direct de l'Elysée, ce qui entraîne une modification des programmes, non communiquée.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, *Jeu :* Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 7 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; *19 h. 10, Une minute pour les* femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !
20 h. 30, Téléfilm : la Mer promise, de H. Grangé, réal. J. Ertaud.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Emission philosophique : Des idées et des hommes (Spinoza), de D. Huisman.

CHAINE II : A 2

13 h. 55, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : *Valérie (rediffusion) ;* 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Le monde merveilleux de Disney ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil.
20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps ; 21 h. 30, Série américaine : L'échange ; 22 h. 15, La parole à 18 ans : Les études, pour quoi faire ?

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 45, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'Union des gaullistes de progrès ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : CRIA CUERVOS, de C. Saura (1975), avec G. Chaplin, A. Torrent.

Dans une vieille maison madrilène, les fantasmes et les hallucinations d'une petite fille de huit ans, orpheline, qui découvre les secrets du monde des adultes.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'Occident musulman ; 8 h. 50, Echec au hasard ; *9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ;* 10 h. 45 Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Guillaume de Machaut (la messe Notre-Dame) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Musique de chambre (C. Alkan) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une femme », de P. Hartling ; *14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ;* 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... ; 17 h. 32, Guillaume de Machaut (la messe Notre-Dame) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, La science en marche : la lumière ;

20 h., La musique et les hommes : Guillaume de Machaut ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ; 23 h. 50, De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h 3, Quotidien musique ; 8 h 30, Noire et blanche ; 9 h 2, Portrait de Victor de Sabata ; 10 h., *La règle du jeu et le cours d'interprétation ; 12 h.,* La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;
13 h 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions de l'Orchestre national de France : « *Pastorale* » (R. Loucheur) ; « le Temple de mémoire » (M. Rosenthal) ; « Deuxième Symphonie » *(Barraine) ; 15 h., Œuvres de Rachmaninov,* Tchaïkovski, Liadov, Prokofiev, Khatchaturian, Stravinski ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Viennoise : Haydn, Mozart ;
20 h. 30, Récital du violoniste Igor Oïstrakh. Avec *I. Tchernicheff :* « Sonate n° *29*, en la mineur, K 305 » (Mozart) ; « Sonate, opus 134 » (Chostakovitch) ; « Sonate n° 2 en la majeur, opus 100 » (Brahms) ; « Grand duo concertant » (Liszt) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... paysages sonores ; 0 h. 5, L'Atelier de l'artiste.

Les écrans francophones

Lundi 12 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grands détectives ; 21 h. : *les Comancheros,* film de S. Whitman.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *les Ennemis,* film d'E. Molinaro.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Comique né ; 21 h. 20, Ce que parler veut dire. — R.T.B. bis : 19 h. 50, Thanasse et Casimir : 20 h. *10,* Cabaret tournaisien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Le nez *dans les étoiles.*

Mardi 13 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Michel Strogoff ; 21 h., *le Retour de Don Camillo,* film de J. Duvivier.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Tarzan ; 21 h. : *la Diligence vers l'Ouest,* film de G. Douglas.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Zygomaticorama ; 21 h. 30, Des lois et des hommes. — R.T.B. bis : 20 h. 20, *La filière* ; 21 h. 15, Minute, papillons.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma.

Mercredi 14 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Volets clos,* film de J.-C. Brialy.

TELE - MONTE - CARLO : 30 h., Cosmos ; 21 h., *le Paradis des pilotes perdus,* film de G. Lampin.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, Banlieue sud-est ; 21 h. 20, Les prix *Nobel 1977.* — R.T.B. bis : 21 h 20, Breloque à brac.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne.

Jeudi 15 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les dangers de la mine ; 21 h., *De vrais faux dollars,* film de N. Colasanto.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., L'homme de Vienne ; 21 h., *Chanson païenne,* film de R. Alton.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Un sac de billes,* film de J. Doillon ; 21 h. 55, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Des yeux pour *entendre.*

Vendredi 16 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Regan ; 21 h., *l'Homme perdu,* film de R. A. Arthur.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *la Loi du survivant,* film de José Giovanni.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, A suivre

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Que serais-je sans toi ?

Samedi 17 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *Topkapi,* film de J. Dassin.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., *Dans la foule déchaînée,* film de N. Schlesinger.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Autant savoir ; 20 h. 10, *Printemps à Rome,* film de S. Taylor.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Nicole Croisille ; 20 h. 30, Les grands explorateurs ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 18 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *le Roi de cœur,* film de P. Broca.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Nouvelles du monde ; 21 h. 10, *Un mari à prix fixe,* film de C. de Givray.

TELEVISION BELGE : 20 h. 21, Voulez-vous jouer ; 22 h. 5, Chapeau melon et bottes de cuir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jean-Christophe ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, All you need is love.

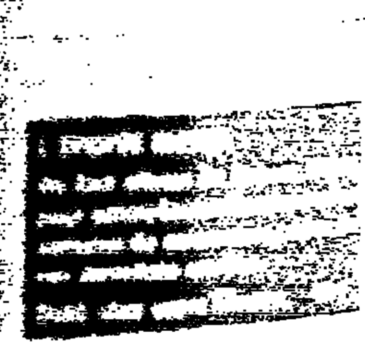
Lundi 19 décembre

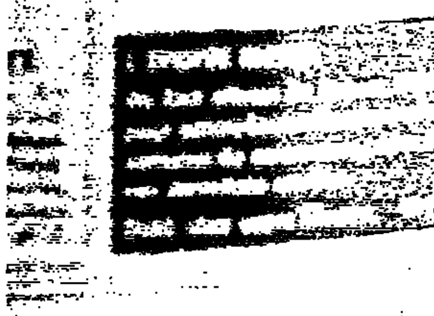
TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Les grands détectives ; 21 h., *les Rôdeurs de la plaine,* film de D. Siegel.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *A main armée,* film de J. Lee.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, La vie de Tom Edison ; 21 h. 35, Débat. — R.T.B. bis : 19 h. 50, Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, Dramatique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., The Muppet show ; 20 h. 30, Certains l'aiment chaud ; 22 h. 25, Maurice Genevoix





RADIO-TELEVISION

Jeudi 15 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Série dramatique : Mariages (quatrième et dernière partie : La solution), réal. T. Erhat ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement (la vérité de Fidel Castro) ; 22 h. 35, Emission littéraire : Le livre du mois (Spécial TF 1) ;

Avec Mmes Eliane Victor, Annick Beauchamps ; MM. Jacques Legris, Roger Gicquel, Henri Marque, Jean-Louis Servan-Schreiber, Maurice Bruzek.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ;

15 h., FILM : LES PERLES DE LA COURONNE, de S. Guitry et Christian-Jacque (1937), avec S. Guitry, Raimu, J. Delubac, M. Moreno, Arletty, H. Duflos, L. Harding, E. Zacconi, Y. Pienne, L. Lanvin (N. Rediffusion).

Un écrivain français raconte à sa femme l'histoire des perles de la couronne d'Angleterre et mène une enquête à travers les siècles.

16 h. 45, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques ;

20 h. 30, FILM : DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, de M. Duras (1976), avec M. Renaud, B. Ogier, J.-P. Aumont, Y. Gasq.

Une vieille femme, venue d'une ancienne colonie française, arrive à Paris pour revoir son fils — sa seule passion — et le ramener à elle.

22 h. 5, Magazine : Un homme, un jour, de J.-M. Cavada.

Jésus-Christ, la nativité.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 10, Tribune libre : C.G.T. ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : LA BIBLE, de J. Huston (1966), avec M. Parks, U. Bergryd, R. Harris, J. Huston, S. Boyd, G.C. Scott, A. Gardner, P. O'Toole.

La création du monde par Dieu, et l'histoire du genre humain depuis Adam et Eve jusqu'au sacrifice d'Abraham.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'Occident musulman ; à 8 h. 50, L'Inde et ses animaux ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec R. Girier ; 11 h. 2, Guillaume de Machaut (la messe) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eléphant du vizir », d'I. Andritch ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 17 h. 32, Guillaume de Machaut (la musique profane) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, de L. Attoun : « Oratorio pour une ville », de G. Cousin ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Portrait de Victor de Sabata ; 10 h., La règle du jeu... cours de direction d'orchestre d'opéra, par B. Bartoletti ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques (Gounod, Debussy, Pierné) ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de Schubert, Chopin, Ravel ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Viennoise : Haydn, Mozart ;

21 h. En direct de la Salle Pleyel... prestige de la musique : concert Stravinski par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Direction M. Tilson-Thomas : « les Noces » ; « le Roi des étoiles » ; « le Sacre du printemps », avec M. Rippon, J.-L. Soumagnas, A. Mory ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : l'Atelier de l'artiste.

Vendredi 16 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Concours hippique international ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : L'Avocat du diable, de R. Saltel, avec J.-N. Sissia, R. Manuel, F. Fleury.

Un avocat paisible se trouve chargé de défendre un accusé célèbre, jeune écrivain en vogue, inculpé pour le meurtre de sa mère. Il obtient l'acquittement. Mais...

22 h. 25, Magazine : Téléfoot.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 15 h., Série : Hawk (rediffusion) ; 16 h. 40, Aujourd'hui magazine ; 16 h., Allocution du président de la République ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Série : Les Folies Offenbach (la Belle Hélène), réal. M. Boisrond, avec M. Serrault.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 28, Littéraire : Apostrophes (A l'écoute de la province).

Avec MM. Le Bris (l'Homme aux semelles de vent) ; M. Chabot (Jean et Yonne, domestiques en 1900) ; L. Chaleil (la Mémoire du village) ; M. Fabre (co-auteur de la Fête en Languedoc) ; L. Brechard (Papa Bréchard, vigneron du Beaujolais) ; J. Verroust (Fêtes en France).

22 h. 55, FILM (Ciné-Club) : TRISTANA, de L. Bunuel (1969), avec C. Deneuve, F. Rey, F. Nero, L. Gaos, A. Cases, J. Fernandez.

Tolède, année 1930. Les rapports amoureux, érotiques, d'un vieux bourgeois athée et libertin, et d'une orpheline, sa pupille, devenue infirme.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Parti des forces nouvelles ;

20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi : Planètes d'enfant (l'Univers du jouet, de N. Marchand, réal. Cl. Massot) ; 21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Nil).

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'Occident musulman ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Guillaume de Machaut (un mythe ?) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Folie des miens », de J.-P. Chabrol ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Pierre-Paul Rubens : peintre ; 21 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Schumann) ; 22 h. 30, Entretiens avec Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix : hommage à J. Schmidt ; 9 h. 30, Portrait de Victor de Sabata ; 10 h., La règle du jeu... cours de direction d'orchestre d'opéra, par B. Bartoletti ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles (Adam, Bach, Albeniz, Mozart) ; à 15 h., Musique française pour harpe (Tamba, Miroglio) ; à 15 h. 32, œuvres de Mozart, Grieg, Sibelius, Dvorak, Mahler ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Viennoise : Mozart ;

20 h. 20, Echanges franco-allemand... concert par l'Orchestre national de France. Direction L. Maazel : « Pelléas et Mélisande » (Fauré), Symphonie (Franck) ; « Iberia » ; « la Mer » (Debussy) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : grands crus... Beethoven ; 0 h. 5, L'Atelier de l'artiste.

Samedi 17 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine : Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Les visiteurs du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Jacqueline Maillan) ; 21 h. 30, Feuilleton Karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 25, Série : Si l'on dansait (La valse), prod. R. Ventura, réal. J.-P. Manquillet.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 13 h. 30, Présentation des programmes des fêtes ; 14 h. 50, Sports ; 17 h., Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'album des fêtes.

20 h. 30, Téléfilm : le Chandelier, de Cl. Santelli, d'après A. de Musset, avec M.-Ch. Barrault, M. Galabru, J.-F. Balmer.

Le retour de Claude Santelli au répertoire romantique ;

23 h., Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Spécial outre-mer ;

20 h. 30, Dramatique : Comment ne pas mourir, de P. Dumayet, d'après Euripide, musique Y. Xenakis, mise en scène N. Dumayet, réal. A. Tarta, avec Y. Gerbault, M. Saffar.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : l'homme d'aujourd'hui dans la société sonore ; 15 h. 20, Le Livre d'or ; 17 h. 30, Hommage à A. Lunel ; 18 h., Journée internationale des chasseurs de son ; 19 h. 25, La R.T.B. présente Roman Jakobson ;

20 h., Portrait : « la Vie rêvée de Wolfgang Borchert », par Y. Taquet, avec C. Broussouloux, F. Pacchioni ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Etude : à 10 h. 30, Illustration sonore (Chopin) ; 11 h. 5, Les jeunes Français sont musiciens (Fujii, Sato, Yoshida, Berg, Bach) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Journée internationale des chasseurs de son ; 14 h. 50, Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h 50, En direct du studio 118... récital des jeunes solistes, avec le guitariste E. Bitteti ; « Asturias » (Albeniz) ; « Danse n° 5 » (Granados) ; « Etude n° 11 » (Villa-Lobos), « Zamba » (Ramires) ; « Gato » (Ayala) ; « Sacura » (Jocon) ; 16 h. 40, Discothèque 77 : vient de « Sacura » (Jocon) ; 16 h. 40, Œuvres américaines, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France : « Quatuor n° 2 » (Ives) ; « Makrokosmos » ; « Anges noirs » (Crumb) ; 19 h. 15, Après-midi lyrique ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique ; 20 h. 20, Echanges internationaux de Radio-France... Concert par l'Orchestre symphonique de Berlin. Direction S. Ozawa : « Concerto n° 2 » (Hindemith) ; « Symphonie concertante » (Haydn) ; « Deuxième Symphonie » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : l'Atelier de l'artiste ; à 23 h., Jazz-forum.

Dimanche 18 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le diable ; 16 h., Sports première ;

17 h. 20, FILM (cycle John Wayne) : L'HOMME TRANQUILLE, de J. Ford (1952), avec J. Wayne, M. O'Hara, B. Fitzgerald, W. Bond, V. McLaglen (rediffusion).

Un Irlandais, ancien boxeur, revient à son village natal décidé à ne plus se battre. Il est pourtant, après son mariage, obligé de régler aux poings une affaire d'honneur.

19 h. 25, Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LA KERMESSE DE L'OUEST, de J. Logan (1969), avec L. Marvin, C. Eastwood, J. Seberg, H. Presnell, R. Walston.

En Californie, à l'époque de la ruée vers l'or, une ville poussée près d'une mine manque de femmes. Deux associés s'en partagent une, vendue par un mormon.

22 h. 45, Variétés : Chanteurs de charme, d'A. Halimi.

CHAINE II : A 2

11 h., Emision pédagogique ; 12 h., Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Série : Muppet's Show ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Animaux : L'opéra sauvage, de F. Rossif.

Musique de l'image dans une Inde magnifiée mais dont on vient à oublier certaines réalités.

22 h. 30, Série documentaire : La Bible de Monreale, de M. Carné (L'Ancien Testament).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs émigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Les grands fleuves (le Nil) ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval mon ami ;

20 h. 30, L'homme en question : M. Jean Guitton, de l'Académie française, prod. P. Giannoli ; 21 h. 30, Festival international du court métrage de Lille ;

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LA GROSSE TETE, d'A. Lattuada (1973), avec G. Giannini, S. Monti, H. Keller, O. Orlando, G. Maffioli (v.o. sous-titrée).

Pour devenir célèbre, un laveur de carreaux milanais se fait passer pour l'auteur d'un crime retentissant. Il s'est préparé un alibi qu'il produira le jour du procès.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Couronnement de Poppée » (Monteverdi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Cabezon, de Grigny, Bach, Buxtehude, Copland, Schubert) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Un taciturne », de R. Martin du Gard, avec F. Chaumette, B. Dhéran ; 16 h. 5, Concert par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort. Direction Z. Macal. Avec le pianiste L. Hokarson : « Symphonie n° 91 » (Haydn), « Concerto pour piano n° 4 » (Martinu), ouverture d' « Egmont » (Beethoven), « Tarass Boulba » (Janacek) ; 17 h. 30, Rencontre avec... l'écrivain Clément Lépidis ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Hélène Cixous et Antoinette ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Claude Gaignebet.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Strauss, Nussio, Offenbach, Bochman, Linke) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay, concert du Trio à cordes de Paris, avec M. Bourgue (hautbois) : « Trio n° 1 » (Haydn) ; « Divertimento » ; « Quatuor K 370 » (Mozart) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « la Fille du régiment » (Donizetti) ;

13 h. 30, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : Œuvres pour piano à quatre mains (Schubert) ; 17 h., Le concert égoïste de M. Plasson (Ravel, Lalo, Mozart, Liszt) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance en Europe, par l'Atrium musical de Madrid ; 19 h. 35, Jazz vivant ; 19 h. 45, Viennoise ;

20 h. 30, Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy : « Symphonie n° 21 » (Webern) ; « Concerto K 595 » (Mozart) ; « Symphonie n° 2 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : l'Atelier de l'artiste.

Lundi 19 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h., Dessin animé ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Restez donc avec nous ; 14 h., FILM : INDISCRET, de S. Donen (1958), avec C. Grant, I. Bergman, C. Parker, P. Calvert ;

Une grande artiste londonienne devient la maîtresse d'un expert financier de l'OTAN. Pour préserver sa liberté, celui-ci lui a fait croire qu'il était marié.

17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing, de Chr. Zuber ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, La poésie que j'aime.

19 h. 45, Humour : Minichroniques (Attachez vos ceintures), de R. Goscinny, réal. J.-M. Coldefy.

Les petits faits de la vie quotidienne récrits par « le père d'Astérix » avant sa mort et filmés sous forme de dramatiques en miniature. Suite d'une première série diffusée pendant les fêtes de la fin de l'année 1976.

20 h. 30, Série dramatique : Au plaisir de Dieu, d'après J. d'Ormesson, adapt. P. Savatier, réal. R. Mazoyer, avec J. Dumesnil, D. Bailly, L. Barjon.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 55, FILM : HISTOIRES EXTRAORDINAIRES, de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini (1967), avec J. Fonda, C. Marlier, P. Fonda, A. Delon, B. Bardot, T. Stamp, D. Randone, M. Yaru.

Un mystérieux cheval noir apparaît à une comtesse débauchée. — Un officier cruel et dominateur est poursuivi par son double. — Un acteur anglais détraqué vient tourner un film à Rome et rencontre la mort.

CHAINE II : A 2

12 h. 20, Dessin animé ; 12 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 13 h. 10, Jeunes : Je veux être toi.

Des jeunes rêvent leur avenir.

13 h. 30, Spectacle : Marionnettes chinoises.

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Aujourd'hui magazine.

17 h., Télé-Club : Trente ans ou la vie d'un joueur, de M. Moussy, avec R. Hirsch (rediffusion).

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Le petit théâtre de D. Ceccaldi.

20 h. 30, Variétés : Allô Charles, de G. Lux.

Charles Aznavour au milieu de ses amis (Mireille Mathieu, Jairo, Serge Lama, etc.).

21 h. 45, Spectacle chorégraphique : Le Ballet de Marseille-Roland Petit, dans Pink Floyd Ballet, réal. D. Sanders.

22 h. 25, Emission artistique : Paris - New-York, de T. Wehn-Damisch, réal. P. Desfons (première partie : 1905-1940) ;

A propos de l'exposition du Centre Georges-Pompidou.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions pour la jeunesse ; 19 h. 40, Tribune libre : L'Association mondiale des amis de l'enfance ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM : CLEOPATRE, de J.-L. Mankiewicz (1961-1963), avec E. Taylor, R. Burton, R. Harrison, H. Cronyn, C. Danova (rediffusion).

Cléopâtre, ambitieuse reine d'Egypte, séduit le conquérant romain Jules César. Après sa mort, elle cherche à se servir de Marc-Antoine. Ils vivent ensemble un amour tragique.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Gaignebet (et à 14 h., 19 h. 50, 23 h. 55) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le territoire des anges ; à 8 h. 32, L'âge d'or de l'Occident musulman ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : l'architecture rurale ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris : la Nouvelle-Zélande ; 12 h 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Lettres pour les chasseurs », de P. Vialar ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Luis Borges ; 17 h. 32, L'exposition Serge Lifar à l'Opéra ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Présence des arts : le point sur l'art contemporain ;

20 h., Dramatique : « Martintin, Martinset et Martingale », de P. Louki, avec P. Louki, D. Lebrun, G. Gérardin ; 21 h., Concert par l'Orchestre symphonique de Radio-Berlin. Direction H. Rögner, avec le violoncelliste H. Schiff : « Dixième Symphonie » (Buting) ; « Octobre » (Chostakovitch) ; « Concert, opus 125 » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 5 » (Beethoven) ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Portrait de Victor de Sabata ; 10 h., La règle du jeu... cours d'alto, par B. Giuranna ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français ; à 15 h. 32, Œuvres de Haydn, Schubert, Schumann, Scriabine, Chostakovitch ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 30, Cycle d'orgue 1977-1978... récital de G. Morançon à Notre-Dame-des-Victoires : « Six sonates » de Mendelssohn ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h 15, l'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h. 10, F. de Closets ; 10 h. 10, J.-F Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h. 15, Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter-presse ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) · 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 10, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 21 h., J.-M. Desjeunes ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas.

Tribunes et débats

FRANCE-INTER, 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur le divorce (lundi), les rosiers (mardi), les animaux (mercredi), les courts-métrages (jeudi et vendredi).

FRANCE-CULTURE, 12 h 5, Jacques Paugam reçoit Jean-Marie Rouart (lundi), Lanza del Vasto (mardi), Jean Daridan (mercredi), le professeur Tobiana (jeudi), Tahar ben Jelloun (vendredi).

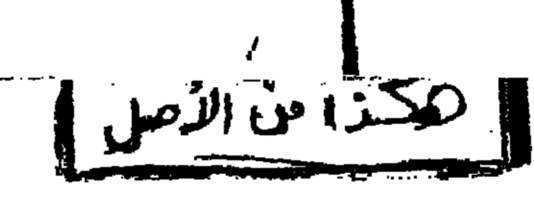
EUROPE 1, 19 h., Anouar El Sadate (le 10) ; Georges Marchais (le 11).

Radioscopies

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Jacques Chirac (lundi), Pierre Boulez (mardi), Jean E. Charron (mercredi), Tahar Ben Jelloun (jeudi), Pierre Mendès-France (vendredi).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Libre Pensée française (le 11), La Grande Loge de France (le 18) ; 10 h., Messe...



SOCIETE

COULEURS

Si votre voiture avait la verdisse...

AU début de la semaine, le Chaos de Barbizon tient du désert d'avant l'ecole de Fontainebleau et de la decharge « sauvage ». Un Martien parachuté entre les grès mesurerait la vocation polluante de notre espèce au nombre des bouteilles de plastique et des emballages graisseux laissés par les invasions du dimanche Parmi les déchets luisent deux feuilles de cahier d'écolier. Sur chacune, au crayon feutre, quelques lignes s'inscrivent, ici une question, là sa réponse. Les traits de l'une sont mal formés, et j'en respecte la lettre :

« J'ai trois voitures, une rouge, une jaune, une verte Elles veules pas demaré Pourquoi? »... L'autre, calligraphiée sans faute, porte :

« La première, elle a la rougeole,

La deuxième, elle a la jaunisse,

La troisième, elle a la verdisse. »

Cette devinette-comptine hante-t-elle depuis longtemps les cours de récréation ou vient-elle d'être inventée par deux enfants plus séduits par les jeux de mots que par la forêt ? N'importe, elle *témoigne* d'une société, d'un âge, d'un état de langage.

Les pouvoirs de l'auto

Le petit d'homme sait les pouvoirs de l'auto, refuge protecteur et pourtant moyen de domination sur le piéton, le conducteur prudent ou même pressé. Le père a sa voiture, la mère souvent la sienne ; pour leur damer le pion, il faut s'en donner au moins trois, ébauche d'un haras ou d'un harem. On sera bientôt soucieux de cylindrée, de litres aux cent, de prix ; en attendant on s'attache au visible, on choisit les couleurs pures et tranchées.

Pour un psychologue, prêter des maladies aux objets relève d'un animisme puéril, mais les adultes aussi pensent que l'auto participe de l'ego : *« Je n'avance plus... J'ai quelque chose qui ne tourne pas rond... Cette deux-chevaux, pour qui elle se prend ? Cette Mercedes, on dirait qu'elle m'en veut ! »* Nous l'avons lu jadis sur les murs. *« Vous avez un moteur à la place du cœur ! »* Assimilons donc le Ripolin de la *carrosserie à une peau révélant* d'inquiétants symptômes. *Rougeole* et non rougisse, *jaunisse* et et non jaunole sont enregistrés : il manque un nom pour dénoter le mal qui rend vert le visage.

Qu'à cela *ne* tienne, on en trouvera un La série rougeole, rubéole, roséole... est liée à une *même palette. Mieux vaut un mot* en isse, écho de jaunisse qui termine la ligne précédente ; la rime nous est si naturelle qu'abandonnée par les poètes elle est sauvée par les chansonniers et recueillie par les publicitaires, nos vrais agents culturels Et, malgré le féminin verte, c'est spontanément le D de verdir, de verdeur, du latin *viridis*, qui s'est imposé.

Les enfants

Saluons verdisse, tout en souhaitant qu'aucune grande peur, qu'aucune mutation microbienne n'en généralise l'emploi. Saluons aussi les enfants Dans la longue marche d'un parler, ne négligeons pas « les petits, les obscurs, les sans grade », les soldats inconnus qui, pour le plaisir et sans que leurs performances soient enregistrées, jouent avec les richesses latentes et sautent les barrières de l'usage.

Peut-être serait-il sage d'offrir la présidence des associations pour la défense de la francophonie aux auteurs du dialogue de Barbizon, si on les dénichait. Ils feraient reverdir une langue qui menace de s'étioler, prise comme elle est entre le purisme paralysant et l'indigence laxiste. Et, *si votre voiture tombe en* panne, essayez donc de la repeindre en bleu, en beige, en blanc : faites-la polychrome pour la guérir, ou pour qu'à sa vue un enfant fabrique un néologisme.

ALICE PLANCHE.

TÉMOIGNAGE

PLAIDOYER POUR LA RETRAITE

JE suis un cadre supérieur de cinquante-deux ans travaillant *dans une entreprise d'assurance.* Je me sens envahi par un sentiment de culpabilité, et pour plusieurs raisons :

1) Livres, articles, émissions de *radio et de télévision se multiplient* pour critiquer le scandale de la mise à la retraite, qui tombe comme un couperet et transforme un être actif et entreprenant, *plein de fraîcheur* intellectuelle, en un individu socialement inutile, en une plante souffreteuse à qui on a coupé ses *racines.*

Or j'aspire à la retraite. Je souhaiterais même qu'on avance l'âge où on « doit » s'y réfugier. Je ne serais donc pas normal ?

2) Il est de bon ton, quand on est *cadre supérieur, d'être — ou de se* dire — surmené, de faire des heures supplémentaires, de rester tard au bureau, d'emporter chez soi des dossiers professionnels pour agrémenter ses soirées et ses week-ends, de ne prendre que de courtes vacances parce qu'on ne peut pas ralentir un *travail où on est indispensable.* Que deviendrait « la boîte » sans nous ?

Je ne suis pas surmené, je n'emporte jamais de dossier et je prends cinq semaines de vacances d'affilée sans penser une seule fois au bureau. N'est-ce pas tout bonnement scandaleux ?

3) Les cadres se passionnent pour leur travail. Il est le centre de leurs conversations, de leurs préoccupations Ils souffrent avec leur entreprise, ils s'enthousiasment avec elle. Même si l'existence de celle-ci n'est pas en danger, un changement de *prix, une nouvelle fabrication,* la préparation du bilan, la mise au point d'un contrat-type, sont autant d'occasions de mille péplements, de larmes de joie ou de pleurs.

Je travaille avec détachemnt et philosophie. Je suis persuadé que je ne suis pas indispensable. J'ai l'outrecuidance de penser que, si je *suis malade ou si je meurs,* l'entreprise fonctionnera parfaitement sans moi. C'est en effet ce que j'ai constaté lors de l'absence temporaire ou définitive de nombre de mes collègues qui croyaient être des rouages essentiels de la machine administrative.

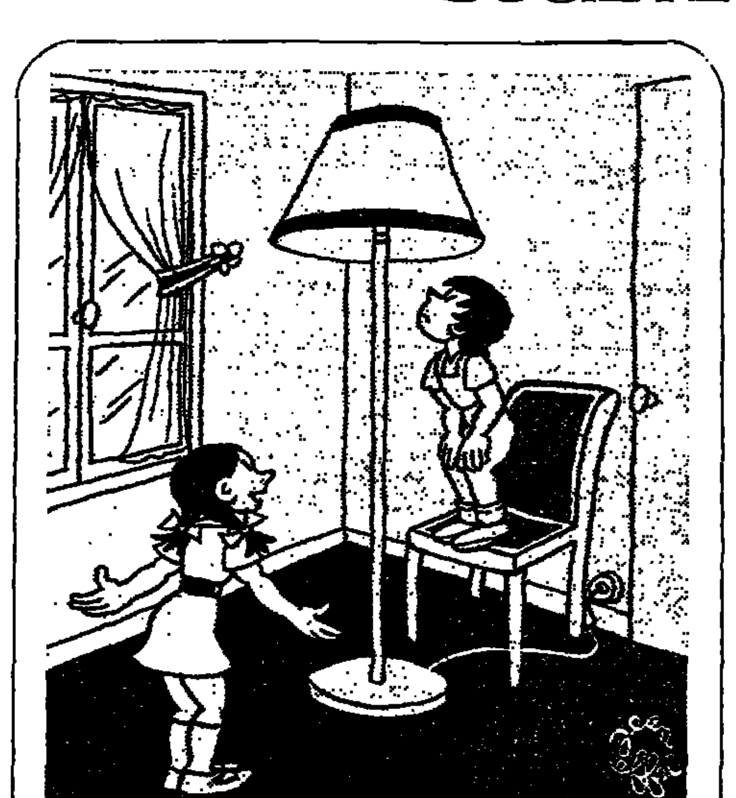
Qu'on délivre plus ou moins de polices d assurance, que les primes augmentent ou diminuent, qu'on mette au point de nouvelles formules, tous ces événements n'ont qu'une importance relative dans ma vie. La santé des membres de ma *famille, le sort de mes enfants,* la politique, les événements culturels, le dernier livre qui compte, sont tout aussi importants, voire plus importants, de mon point de vue. *Je serais donc un mauvais cadre ? Je ne mériterais pas ma place ?*

Etre assureur n'est pas la concrétisation d'un rêve d'enfance. Je doute fort qu'il en soit autrement pour mes collègues et pour tous les autres cadres qui vendent des boulons, du pétrole, des pâtes alimentaires, des slips, qui assurent, qui *financent. Qu'on ne me dise pas* qu'ils réalisent leurs espoirs de jeunesse.

Juriste de formation, j'aurais voulu devenir avocat ou magistrat. Les hasards de la vie ne l'ont pas permis. Je fais un travail très intéressant qui me procure de grandes satisfactions intellectuelles... à côté *des mille embêtements* résultant de la vie de bureau : devoir commander, devoir obéir, *vivre la bureaucratie* et ses mille stupidités est en effet d'un intérêt tout relatif.

Vivre ma vie, en revanche, est essentiel. J'adore *écrire* ; c'est mon *bricolage* J'ai une boulimie de lecture, et, en permanence, une trentaine de livres sont là, qui m'attendent. J'aime rêver, me promener dans la nature Ma femme et mes enfants me paraissent mille fois plus passionnants qu'un contentieux *d'assurance.*

Du moment que j'effectue avec énormément de scrupules mon travail professionnel, que je m'organise pour ne pas être surmené en fuyant cocktails, dîners d'affaires, coups de téléphone et visites intempestives, en déléguant le maximum de pouvoirs, en refusant de m'occuper de *problèmes mineurs, je ne vois pas ce* qu'on a à me reprocher si je place le labeur professionnel au deuxième plan de mes préoccupations. Dois-je être pénalisé parce que j'ai trouvé des centres d'intérêt en dehors du travail, et que j'aspire à pouvoir y consacrer tout mon temps ? — G. F.



★ Copyright le Monde et Jean Effel.

NOËL

Devenez le roi des jeux

(Suite de la page 7.)

Long Cours (« Tempêtes, bagarres *entre marins, piraterie,* ce sont les aspects passionnants de la vie des capitaines au long cours »), *Risk* (« Jeu mondial de la stratégie... Quand le joueur a *détruit* toutes les forces du territoire contigu au sien, il peut l'occuper ». Le roi Hassan et le président Ould Daddah, après bien d'autres, ont constaté que cette stratégie présentait effectivement des risques...), *Kojak* (« Devenez un super-détective ») ; *Bataille de chars* (« Les défenses sont en place, les mines posées, les canons antichars ouvrent le feu ») . *Rafles, Stratagem* (« Quatre candidats aux élections. Enjeu . la présidence ». Les quatre candidats portent les étiquettes : Populaire, Démocrate. Conservateur. Nationaliste.

Curieuse absence des trotskistes et des maoïstes...) ; *le Jeu du président* (« L'équipe rapporte à ses lecteurs votre passé glorieux de talonneur de l'équipe de France de rugby. Vous gagnez six cent mille voix. » Ce jeu viril — ils le sont d'ailleurs tous, et les femmes sont pratiquement toujours absentes des images qui illustrent les couvercles — est une variante française du précédent. Les partis sont communistes, socialistes, R.P.R. et R.I.) ; etc.

Oui, etc... car, il reste des dizaines de jeux présents et à venir. On trouve aux Etats-Unis des jeux guerriers intitulés *« Afrique du Sud », « Mort du colonialisme », « Offensive des Ardennes », « Lutte à mort au Vietnam »,* qui ne manqueront pas d'être importés bientôt chez nous. Rien n'arrête les fabricants de jeux dans leur lutte à mort pour la conquête du mar*ché des adultes. Leur désir de* porter rapidement leur capital à 500 millions de francs les conduit même à proposer des *« Bataille sous les mers »* ou *« Bataille navale électronique »* (Oscar du jouet, 110 francs) « Le repérage et le tir se font sur des claviers à touches » identiques au jeu qui se pratique dans les lycées avec une simple feuille de papier et un crayon. De même, il existe un grand nombre de jeux où un système électronique donne la réponse à diverses questions Ainsi *Lexidata* (« Une collection de *planches avec mini-ordinateur* ») se vend 95 francs, alors qu'une encyclopédie *Quid*, mille fois plus instructive, est vendue au rayon librairie 70 francs.

Je signale, enfin, un jeu qui fera rêver tous mes confrères : *« L'aventure du journalisme »* (« Vous êtes le rédacteur en chef d'un grand journal. Vous userez *d'astuce et de chance pour être* le premier à boucler la « une »). Si j'étais riche, je connais quelques directeurs de journaux à qui je l'offrirais volontiers.

JEAN-JACQUES GREIF.

La vie du langage

L'âge des mots

VIENT de paraître le douzième fascicule des *Datations et documents lexicographiques* établis et édités par le Centre d'étude du français moderne et contemporain de Besançon (1).

Rappelons que les D.D.L. donnent, alphabétiquement par fascicule (mais une table récapitulative est en préparation), les attestations qui établissent, pour des mots ou *des termes (techniques), la* « datation », la date la plus ancienne à laquelle ce mot ou terme est apparu dans un texte français.

Tels quels, les D.D.L. sont des documents de travail connus et appréciés des spécialistes, mais dont la consultation ne présente d'intérêt que pour un public très restreint. Le Centre d'étude de Besançon a-t-il cédé à la tentation du baroque lexical en donnant asile à trop de « pseudo-mots », c'est-à-dire à des fantaisies d'auteurs (les « *hapax* », *seule* attestation connue du mot), ou à des variations minimes de mots connus ?

Le douzième fascicule (établi par M P. Enckell) en fait volontairement la démonstration en retenant les datations de simples onomatopées. Le fait est que la *glane de l'amateur, abondante* dans les premiers fascicules, se fait beaucoup plus maigre à mesure qu'avance l'entreprise.

Les spécialistes utilisent plus volontiers les fiches, éditées en même temps que les volumes. Ceux-ci pourraient-ils, avantageusement pour tous, ne retenir des *mille trois cents à mille sept cents* mots que comportent les livraisons récentes que les *deux* ou trois cents susceptibles d'intéresser un public plus large ? Quitte d'ailleurs à *commenter davantage* cette sélection ?

Le linguiste pur considère avec une condescendance amusée l'in*térêt certain* des Français pour l'âge des mots Tout juste s'il ne traite pas de mystification inutile et surannée ces dates, accolées à chaque mot dans les bons dictionnaires. Pour *lui, la langue et* le lexique s'observent dans la *synchronie*, dans l'usage présent, et les notations de *diachronie* (d'histoire des mots) ne sont guère bonnes qu'à entretenir des malentendus, qu'il nous est du reste arrivé de dénoncer (« L'illusion étymologique »).

Soyons moins sévères. Il y a beaucoup à apprendre de bonnes *datations ; elles nous mettent souvent* sur la voie de faits ou presque de « lois » de la sociologie du langage

Il arrive que l'on puisse dater avec certitude l'apparition d'un mot. C'est le cas quand un spécialiste crée le mot dont il a besoin, et annonce cette création. *Alain Rey a raconté dans le Lexique, Images et modèle* (2), la naissance de (art) *roman*. A l'origine, un besoin de « nommation », qui se manifeste vers 1815 ; en réaction contre le « vandalisme » de la Révolution, et sous la pression culturelle des recherches des « antiquaires » anglais, la Restauration s'intéresse aux premiers âges de notre architecture religieuse. Les Anglais ont déjà distingué, vers 1770, un art « gothique » d'un art « saxon » plus *ancien, et en France même, à la* fin du dix-huitième siècle, on *réserve* le premier terme (avec une volonté de déprécier cette architecture « barbare », si éloignée des conceptions néo-classiques de Soufflot), à ce que nous nommons plutôt aujourd'hui le « flamboyant ».

Le phonographe

C'est un bon amateur (d'art religieux ancien), petit noble émigré en Angleterre, qui eut l'idée d'employer le terme *roman* (l'adjectif jusque-là limité à la langue « romane ») pour remplacer les dési*gnations hétérogènes de* « saxon », « normand », « lombard », etc. La lettre par laquelle il annonce sa trouvaille à un ami est datée précisément du 18 décembre 1818 ; et un mémoire au préfet de la Manche, en janvier 1820, représente en quelque sorte le lancement du terme dans le public.

Consultons, sur l'âge du mot phonographe, le Robert 1977 et le G.L.L.F., seuls dictionnaires à nous fournir des datations sérieuses et souvent nouvelles — exception faite bien entendu du *Trésor de la langue française*, à mesure de son avancement. Le Robert donne 1877, et le G.L.L.F. 1878, pour désigner l'appareil qui enregistre et restitue les sons.

C'est, *en effet,* en *1877,* le 10 octobre, *que la Semaine du clergé* décrit en détail, sous ce nom, l'appareil d'enregistrement et de reproduction des sons pour lequel l'homme très étonnant que fut Charles Cros (3) avait déposé, le 16 avril de la même année, une communication à l'Académie des *sciences ; mais en le baptisant* paléophone. Entre-temps (juillet 1887). Edison a déposé un brevet à Londres, et vient présenter lui-même son *phonographe* à l'Académie (française) des sciences, le 11 mars 1878. Jusqu'ici, l'histoire est assez connue.

Mais les D.D.L. repoussent d'un seul coup de plus de dix ans ces *datations, en retrouvant un texte* de 1864 de Nadar, l'autre grand génie multiple de l'époque. Le texte mérite d'être cité : « *Je m'amusais* (écrit Nadar). *dormant éveillé il y a quelque quinze ans, à écrire dans un coin ignoré qu'il ne fallait défier l'homme de rien et qu'il se trouverait un de ces matins quelqu'un pour nous apporter le Daguerréotype du son —* le phonographe. — *quelque chose comme une boîte dans laquelle se fixeraient et se retiendraient les mélodies, ainsi que la chambre noire surprend et fixe les images.* »

Interviewer un manager

Autre enseignement de ces *datations* : bien des mots que nous sentons comme très modernes *étaient en fait d'un usage déjà* courant voici près d'un siècle. A cet égard, les rédacteurs des D.D.L. seraient bien inspirés en dépouillant systématiquement, dans la mesure du possible, la littérature populaire de la fin du dix-neuvième siècle, moins pour y recueillir de véritables datations que des témoignages d'une diffusion très rapide de certains mots.

Voici par exemple, d'un roman-fleuve (et au demeurant fort bien troussé) d'Aristide Bruant (dit « le Bruyant », l'homme des goualantes argotiques et du « Chat noir »), *les Bas-Fonds de Paris,* paru en feuilleton entre 1888 et 1891, le mot *mannequin* (« un mannequin de la rue de la Paix ») Les Goncourt parlent d'une *demoiselle-mannequin* en 1896, et le Robert donne 1897 : sous réserve de vérification, la datation de Bruant pourrait être meilleure : et, en tout cas, le mot s'est diffusé très rapidement.

Ancien aussi, le *marchand de sommeil,* au sens actuel : 1867 pour les dictionnaires, courant dans Bruant Et quelques anglicismes, qu'on s'étonne de trouver de *si bonne heure dans ce genre de* littérature Ainsi, *interviewer* (1883) . Ici encore, citons : « *Comment ! vous ne savez pas, mon cher Brinchal, c'est la « salle de la presse » dans laquelle le roi de la pierre recevait là-bas, en Amérique, les représentants du* Herald, *du* Star *(etc.). Ah, nos confrères transatlantiques ont plus de veine que nous !... Quand ils viennent* interviewer *un type, ils sont au moins nourris et abreuvés, car il y a des sandwiches et des consommations à l'œil.* »

Pour (un) *manager* au sens *actuel (cadre supérieur ou dirigeant* effectif d'une entreprise, pour le compte de capitalistes ou d'un conseil), nos dictionnaires ne sont pas très clairs. Ils *donnent 1865 (Robert)* et *1863* (G.L.L.F.), mais seulement au sens de : organisateur de spectacles, impresario, en particulier dans le domaine sportif Robert donne « milieu du vingtième siècle » pour le sens *manager* des affaires industrielles ou commerciales.

Mais *les Bas-Fonds de Paris mentionnent à plusieurs reprises* (vol I, pages 199, 200), le *manager* du milliardaire Jean Robin, le roi de la pierre « *Soyez mon* manager *(directeur)* », dit notre texte.

Autre source d'un grand intérêt pour cette période qui va de 1880 à 1910, et durant laquelle *s'est formée ou diffusée une partie* essentielle de notre vocabulaire contemporain : les journaux-pamphlets, les brûlots de presse, en particulier *le Père Peinard* d'Emile Pouget.

C'est ainsi que l'on peut dater avec assez de précision l'apparition de *sabotage* de 1897. Cette année-là, Pouget, militant anarcho-syndicaliste, en parle plusieurs fois, en le définissant et en l'associant au boycottage

Les travaux de datations menés à Besançon posent aussi, à l'occasion, le problème des mots avortés. On sait qu'il faut bien des tâtonnements et des échecs pour que se constitue le vocabulaire d'une technique nouvelle : c'est ce qu'avait magistralement montré le regretté Louis Guilbert dans *la Formation du vocabulaire de l'aviation* (4).

Les D.D.L. comptent actuellement des dizaines (peut-être *même* des centaines ?) de ces mots morts-nés, et dont pourtant l'usage aurait pu s'emparer Pourquoi nommons-nous « *coup de fil* » *une conversation* au téléphone ? A la considérer d'un œil non prévenu, l'image est proprement ahuris*sante : pourquoi coup ? pourquoi fil ?*

Or la bonne Céleste Albaret, gouvernante de Proust, dit tout uniment que « *M Proust (l'a) chargée d'un* téléphonage *pour Madame la Princesse* », *téléphonage* qu'elle n'a pu réussir à faire parce qu'on ne lui a jamais répondu C'est de 1917 Et, en 1944, J Galtier-Boissière note *(Mon Journal pendant l'occupation)* : « *Téléphonades, etc.* », pour évoquer des échanges de « coups de fil » *avec des amis.*

On le voit (et nous y reviendrons), la chasse aux datations (par ailleurs passionnante) est grosse de toute une socio-linguistique

JACQUES CELLARD.

(1) *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et documents lexicographiques,* publiés sous la direction de Bernard Quemada. Centre d'étude du français moderne et contemporain, 47, rue Mégevand, 25000 Besançon. Librairie Klincksieck, Paris.

(2) Alain Rey : *le Lexique, images et modèles,* Armand Colin, 1977.

(3) A consulter : Charles Cros, *Œuvres complètes,* Bibliothèque de la Pléiade. N R. F., 1970.

(4) Louis Guilbert : *la Formation du vocabulaire de l'aviation,* 709 p., Larousse, 1965.

Le Monde

société

LE PROCÈS DE GEEP-INDUSTRIES

Les chiffres et l'histoire

Un climat de tension et de passion a accompagné, vendredi 9 décembre, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, la deuxième journée du procès de Geep-Industries. Les querelles de personnes s'ajoutant souvent aux querelles d'experts, il a fallu tout le calme, la rigueur et la fermeté du président, M. Louis Gondre, pour conserver aux débats une relative sérénité. Dès le début de l'audience, M. Paul Chaslin, principal accusé et ancien président-directeur général de Geep-Industries, a apporté au tribunal un rapport des commissaires aux comptes, celui qui, selon lui, est l'original et qui ne fait aucune réserve sur la sincérité du bilan de l'entreprise (« le Monde » du 9 décembre). « Etant donnée la loyauté de ses auteurs, MM. Dupuy et Reydel, à mon égard, jusqu'à une certaine date, a-t-il ajouté, je renonce à ma constitution de partie civile contre eux. »

M. Chaslin s'est de nouveau défendu avec fougue cinq heures durant de toutes les accusations portées contre lui à propos de la vie et de la mort de son entreprise. En premier lieu, le réquisitoire retient le 29 décembre 1969 comme date de la cessation des paiements de Geep-Industries, « *entreprise qui est née, qui a vécu sous une tente à oxygène et qui est morte d'en avoir été retirée* ». Pour M. Chaslin, qui fait état d'un rapport d'experts de 1973 mentionnant « *l'impossibilité de fixer une date précise qui caractériserait une situation sans issue* », la cessation de paiements n'est intervenue que le 11 mai 1971. « *Le 10 mai*, dit-il, *nous honorions encore nos paiements au Trésor.* »

A partir de cette divergence, même des chiffres que personne ne conteste — le montant de l'aide des banques à Geep, par exemple (75 millions de francs pendant plusieurs années) — sont l'objet d'interprétations contradictoires. Selon l'accusation, les dirigeants de Geep pratiquaient, avec l'aide des banques, essentiellement la B.C.T. (Banque de la construction et des travaux publics), une sorte d'« *acharnement thérapeutique* » destiné à prolonger la survie de l'entreprise tout à fait artificiellement.

« *La tente à oxygène,* explique au contraire M. Chaslin, *est destinée à aider celui qui est faible temporairement.* » Se donner les moyens de survivre était une manière de créer les conditions d'une nouvelle vie autonome.

L'appel aux banques n'était *donc* pas dû à un désir de dissimulation de la date de cessation de paiements : « *C'était une nécessité ; l'Etat étant incapable de payer rapidement les entrepreneurs, il fallait bien quelqu'un pour le suppléer.* » M. Chaslin évoque le « *rôle excessif des banques dans ce pays* », admettant la trop grande dépendance de Geep à leur égard. Mais il récuse les manœuvres qu'on lui prête, notamment d'avoir, pour obtenir des concours bancaires, « *faussement fait état de résultats d'exploitation bénéficiaires* » et d'avoir pris des marchés à perte.

Le président prend soin d'éviter toute précipitation et, sur beaucoup d'affirmations du réquisitoire, souhaite entendre les explications détaillées des accusés et des experts. Mais le langage de M. Chaslin et celui du tribunal sont presque constamment imperméables l'un à l'autre, comme le symbolise cette intervention du président interrompant le prévenu en train de dénoncer avec passion « *ceux qui ont voulu assassiner l'entreprise, et dont certains sont ici.* »

« Ici, nous parlons le langage des chiffres.

— *Moi, je parle langage du cœur.* »

Le tribunal examine la mort de Geep à travers les comptes, les résultats qui en sont le signe. Son ancien président-directeur général tente, lui, de justifier la vie et les choix de cette entreprise, qui sont en même temps les siens. M. Gondre, le président, veut des explications précises, chronologiques, des réponses simples et claires. Parfois « oui » ou « non ». M. Chaslin récuse cette parcellisation : pour lui, les décisions ne s'expliquent pas une à une sans anticipation. Elles n'ont de sens que par rapport à un avenir possible de l'entreprise, à un projet, à une histoire.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Violences à agent.* — La septième chambre du tribunal de grande instance de Marseille a condamné, vendredi 9 décembre, un Algérien âgé de vingt ans, M. Nourreddine Sahnoun, à cinq mois de prison ferme après un incident avec un gardien de la paix. Le jeune homme était inculpé de violences à agent et de port d'arme.

Le procès de l'incendie du C.E.S. Pailleron...

Bois et polystyrène ou papier ?

Quatre semaines, douze audiences déjà. Mais quel est donc ce procès ? Celui de neuf prévenus inculpés à des titres divers d'avoir mal conçu ou réalisé un établissement scolaire et, partant, provoqué involontairement la mort de seize enfants et quatre adultes ? Celui de l'incendie et de la fatalité du feu qui reléguerait loin derrière les responsabilités individuelles ? Ou encore celui de la jungle des textes, règlements et prescriptions de toutes sortes et de l'irresponsabilité collective qui en suinte lorsqu'on les presse ?

Querelles d'interprétation

Toutes ces impressions ont tour à tour prévalu au cours des interrogatoires des prévenus, puis des auditions des experts. Ces derniers, malmenés par la défense, au cours de l'audience du vendredi 9 décembre, se sont souvent montrés aussi vulnérables et faillibles dans un cas d'espèce que riches d'expérience en général. L'un a une foi de charbonnier dans les essais de résistance au feu des matériaux accomplis en laboratoire. L'autre n'y croit pas. L'un attribue aux vides entre plancher et faux plafond et à l'intérieur des parois la propagation de l'incendie. L'autre ne sait quelles parts respectives accorder à ce facteur et à la transmission par les voies normales.

Le substitut du procureur de la République a signalé que, dans ce doute, « *l'impact accusatoire du premier rapport d'expertise n'a plus le même poids* » (c'est sur la foi de ce rapport que les inculpations furent prononcées). Et d'inviter le tribunal et les medias à tenir compte de ce doute. Même si « *les malfaçons gardent toute leur valeur* ».

C'est ce que veulent retenir les familles des victimes. Toujours plus agacées au fil des audiences par le byzantinisme technologique ou les querelles d'interprétation, elles voudraient qu'on parle un peu plus bois (il y en avait plus de 70 tonnes dans l'édifice) et polystyrène (en fondant très rapidement, ce matériau a laissé les vides propices à la généralisation de l'incendie) et moins papier.

« *Le bâtiment était-il construit par des textes empilés les uns sur les autres ou par des matériaux destinés à abriter neuf cent soixante élèves ?* », a interrogé l'un des avocats des parties civiles. L'étonnant est qu'on en vient parfois à se le demander. Le difficile sera d'apporter une réponse nette et de pouvoir en tirer des conclusions sans équivoque.

MICHEL KAJMAN.

SUR FR 3

« Qui a peur du grand ordinateur ? »

Pour son centième numéro, le 9 décembre, le magazine « Vendredi » a été fidèle à une tradition pédagogique qui force l'admiration. Ce n'est pourtant pas facile, en moins d'une heure, de faire comprendre, à la fois, tout le bien et tout le mal qu'on peut attendre du « *grand ordinateur* ». Les réalisateurs y sont parvenus, en évitant d'exposer les faits en termes de conflit.

C'est un plaisir authentique que de voir si convenablement tissé un réseau d'images, et de paroles, grâce à quoi la compréhension naît. L'heureux résultat de cette émission c'est de penser qu'elle était probablement intelligible pour le néophyte ou l'ignorant sans que le savant, ou prétendu tel, n'éprouve le sentiment d'ennui de celui qui connaît déjà tant.

Beaucoup a été dit sur le surcroît de pouvoir qui, grâce à l'ordinateur, peut échoir aux puissants, les risques de voir se développer une société normative, dont les membres seraient gérés autant que surveillés. Mais beaucoup a été dit aussi sur les fabuleuses améliorations apportées à la vie quotidienne par le « grand ordinateur ».

Beaucoup a été dit dans cette émission présentée comme une introduction à d'autres, à une exception près : que si ce débat était (enfin) soumis à la nation, il ne devait rien initialement au jeu normal de la démocratie, mais au fait qu'on avait heureusement pris un article de presse au sérieux. Ce débat, commencé en 1974, devait donc davantage à l'accidentel qu'à une volonté spontanée des détenteurs de pouvoir, peu désireux qu'on discute de ce pouvoir nouveau : l'informatique.

Beaucoup a été dit, et même un peu trop : notamment que la loi informatique et libertés avait été votée par l'Assemblée nationale sous sa forme définitive. Rien n'est plus faux, heureusement. Après une première lecture de l'Assemblée, le Sénat s'en est saisi et, par ses amendements, a fait d'un texte alors insignifiant un texte utile. C'est ce dernier, encore perfectible, qui revient le 13 décembre devant l'Assemblée nationale. Le magazine « Vendredi » faisait à ce nouveau débat, sans le savoir, une riche et nouvelle introduction.

PHILIPPE BOUCHER.

Faits et jugements

Condamnation triplée en appel pour Charles Aznavour.

La première chambre de la cour d'appel de Versailles a condamné, vendredi 9 décembre, le chanteur Charles Aznavour à un an de prison avec sursis et au paiement d'une somme de plus de 10 millions de francs d'amendes et de dommages et intérêts. Inculpé d'infractions à la législation sur les changes et d'infractions douanières, Charles Aznavour avait été condamné à un an de prison avec sursis et à près de 3 millions de francs d'amendes et de dommages et intérêts, le 29 juin dernier, par le tribunal correctionnel de Versailles. (*Le Monde* daté 3 juin et 1er juillet.)

La cour d'appel a confirmé le dispositif du jugement relatif à la première condamnation, mais elle a refusé de reconnaître à Charles Aznavour la qualité de résident suisse, contrairement aux conclusions de la première instance. L'arrêt précise que les requêtes des administrations des douanes et des changes sont fondées et que le dossier établit clairement que seule une volonté de bénéficier d'un régime fiscal plus souple a conduit l'artiste à installer fictivement sa résidence principale dans son chalet de Crans-sur-Sierre, dans le Valais (Suisse). L'arrêt précise que le centre les activités de l'artiste est bien demeuré en France après cette date, puisque le secrétaire de M. Aznavour était resté installé à Galluis (Yvelines), que le chanteur est resté inscrit sur les listes électorales du village, et qu'il avait même conservé ses comptes bancaires et la plus grande partie de ses activités professionnelles et de ses revenus en France.

Carambouille dans le Massif Central.

Une escroquerie portant sur 3 millions de francs a été découverte au Comptoir élevage bétail viande (C.E.B.V.) de Vichy (Allier), dont le gérant, M. Fausto Guista, est en fuite. La section financière du S.R.P.J. de Clermont-Ferrand enquête. La carambouille (escroquerie qui consiste à revendre une marchandise avec l'intention de ne pas la payer) s'étendrait à la Communauté européenne. M. Fausta Guista achetait sur les marchés du Centre, pour du bétail sur pied, à des prix supérieurs de 10 à 12 % au cours. Comme le prévoit la législation, les éleveurs étaient payés par chèques. Or les comptes bancaires n'étaient pas approvisionnés. Mais, lorsque les vendeurs s'en apercevaient, le bétail avait passé la frontière italienne. Les bêtes ont été très certainement revendues en Italie, de la main à la main, sans que la transaction passe par le canal des changes. — *(Corresp.)*

● *Les attentats dans l'Aude.* — Après la série d'attentats qui a été commise, dans la nuit du 8 au 9 décembre (*le Monde* du 10 décembre), contre des bâtiments publics du département de l'Aude, le comité d'action viticole qui désavoue celui qui a endommagé l'agence du crédit agricole de Rieux-Minervois annonce dans un communiqué que « *tout est à redouter* ». Un membre de ce comité, M. Jacques Mestre, a pour sa part déclaré : « *Le ministère de l'agriculture avait fait des promesses ; il n'y a pas donné suite. A force d'un manque de décision, voilà ce qui arrive. Les viticulteurs sont au bord de la ruine. Il faut les comprendre. J'ai peur que ce qui s'est passé ne soit qu'un coup de semonce.* »

Le sinistre viticole de l'Aude, dû essentiellement aux gelées de printemps, se traduit par une perte de 260 millions de francs pour l'économie du département, soit 20 % de son produit brut.

Larcins d'enfants

DES PARENTS PEU CURIEUX

(De notre correspondante.)

Nancy. — Deux bandes de jeunes voleurs, de neuf à treize ans, ont été arrêtées, le 7 décembre, à Frouard, près de Nancy. Depuis un an environ, des enfants, de douze à treize ans, de Frouard volaient régulièrement de petites sommes au domicile d'un commerçant. Les sommes dérobées étaient si minimes que la victime ne se douta jamais de rien. Mise au courant par les petits fanfarons, une seconde bande de trois enfants, de neuf à treize ans, fit une descente au magasin du même commerçant, début décembre, et déroba 7 000 F. L'enquête a permis, mercredi, leur arrestation et, en même temps, celle de l'autre bande. La seconde bande a alors avoué un autre vol, remontant au 10 novembre. En pleine nuit, à l'aide d'une échelle et d'une corde, les trois enfants avaient pénétré par les toits dans un entrepôt de jouets au centre de la ville. Chacun fit son choix, le plus jeune se chargeant de la pêche en se faufilant par une petite lucarne.

Les parents des jeunes voleurs n'étaient pas curieux. Ni les jouets magnifiques, ni les fortes sommes (allant jusqu'à 1 200 F par enfant) ramenés à la maison ne les avaient intrigués. L'un d'eux avait même viré sur son propre compte bancaire une somme découverte sous le matelas de son fils.

C. F.

Des réactions à propos de la contestation à l'École polytechnique

LE STATUT MILITAIRE EST DÉPASSÉ

Un groupe d'élèves de l'Ecole polytechnique, qui nous demandent de leur conserver l'anonymat, nous a adressé le texte suivant :

Que se passe-t-il à l'Ecole polytechnique ? L'ampleur de la crise peut sembler sans rapport avec son origine — quelques boutons dégrafés. C'est en vain que le colonel Perrey essaie de parler de la « *réaction puérile d'enfants gâtés* » : tout le monde sent bien qu'il ne s'agit pas de cela. Certes, sans les incroyables maladresses du général Augier, on aurait pu éviter quelque temps encore de poser les vrais problèmes. Pourtant, à l'X, le conservatisme maladif de la direction militaire, le poids écrasant des traditions n'ont jamais permis les adaptations indispensables.

Ainsi l'enseignement trouve sa justification dans un positivisme dépassé : on ne peut plus, Laurent Schwartz l'a démontré dans ces colonnes (*le Monde* du 18 novembre), vouloir tout enseigner à tout le monde. Bien que le débat ainsi entamé soit d'une grande importance, nous ne pensons pas pouvoir y apporter d'éléments nouveaux pour le moment. Quant au statut de l'Ecole, sa philosophie est plus ancienne encore et n'est pas sans rappeler celle des lycées-casernes de l'Empire. C'est sur lui que se sont cristallisés, ces derniers temps, la plupart des problèmes de l'X, et c'est pourquoi il convient de s'interroger sur son avenir.

Ecartons tout d'abord une objection qui nous est souvent faite : nous n'aurions pas le droit de juger le statut militaire de notre Ecole — voire de demander sa suppression — puisque nous avons, en y entrant, signé l'engagement de le respecter. Nous aurions en quelque sorte troqué la certitude d'un salaire confortable contre quelques « inconvénients » mineurs, dont nous aurions maintenant l'hypocrisie de vouloir nous débarrasser. En fait, si hypocrisie il y a, elle est tout autant, sinon plus, du côté de ceux qui refusent de constater que l'Ecole ne sert plus à former des officiers que de celui des élèves qui contestent un statut anachronique. L'X possède en effet le monopole du recrutement des corps techniques de l'Etat. Faut-il donc que seuls des élèves passés, trois ans durant, par le moule militaire aient le droit d'y accéder ? On trouvera toujours, bien sûr, des gens pour vanter les vertus pédagogiques de l'ambiance des casernes. Laissons-les à leurs mythes poussiéreux et tâchons de voir plus loin.

Le statut militaire a pour lui son passé : il date d'une époque où l'armée s'identifiait naturellement à l'Etat. Pour beaucoup d'« anciens », il reste donc attaché au prestige de l'Ecole et contribue à la figer dans un immobilisme rassurant. Bien plus, aux yeux de certains, par la spécificité qu'il confère à l'Ecole, il est une condition suffisante du maintien de son haut niveau. D'autres enfin considèrent ce statut comme le meilleur rempart contre une éventuelle dilution des grandes écoles dans l'Université. Nous comprenons fort bien que des anciens élèves nostalgiques s'attachent avec passion à défendre une image qui conditionne directement la valeur de leur diplôme. Mais pour nous, la meilleure façon de défendre notre école est de lui donner enfin les moyens d'évoluer et de s'adapter, et à ses élèves les libertés reconnues à tous les autres étudiants.

● *L'intersyndicale de l'Ecole polytechnique* (SGEN-C.F.D.T., Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique-C.G.T., Syndicat national des chercheurs scientifiques-FEN, Syndicat des personnels de l'Ecole polytechnique-C.G.T.) déclare notamment que « *les manifestations de l'autoritarisme ne datent pas d'aujourd'hui* » et fait connaître sa « *solidarité avec les élèves* ». « *Les sections syndicales des personnels civils ont déjà fait l'expérience* [de l'autoritarisme] *(difficulté à être reconnues, sanction contre un élu du personnel, voies de fait sur une militante distribuant un tract syndical). Le caractère non démocratique des structures de l'Ecole ne permet pas de débattre des problèmes de fond : le conseil d'administration n'est qu'une chambre d'enregistrement votant un budget incontrôlable, sourde aux avis de ses commissions (comme dans le cas de la dissolution récente d'un groupe de recherche) et où les quelques représentants élus du personnel sont en dernier recours choisis par le ministre. (...) Les personnels se montrent inquiets d'un changement d'orientation de l'Ecole, qui remettrait en cause l'existence ou le fonctionnement des laboratoires et qui viserait à renforcer le contrôle sur les enseignants et l'ensemble des personnels.* »

Quand le général Mahieux était directeur en 1968

M. Alain Lipietz, ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1966), nous écrit :

Je n'ai pas l'habitude de prendre la plume pour défendre un général, mais je tiens à rectifier sur un point votre article sur l'agitation à l'Ecole polytechnique depuis 1968. Membre du Comité d'action de l'Ecole lors des événements de mai-juin 1968, je pense témoigner de la remarquable ouverture d'esprit dont fit preuve le général Mahieux, aujourd'hui décédé.

Il donna pratiquement quartier libre aux élèves qui désiraient se joindre au vaste mouvement de contestation idéologique et social — et nombreux furent ceux qui se joignirent alors aux ouvriers et aux autres étudiants, réorientant leur vie de façon décisive. Quant aux élèves plus « réformistes », ils eurent tout loisir de mettre en place pendant ces deux mois un mode d'enseignement « autogéré ». L'obstruction au débat sur la réforme de l'Ecole ne vint pas du général Mahieux, mais de la direction civile de l'Ecole. (...)

Les circonstances de la mutation du général Mahieux, l'été 1968, ne me laissent pas le moindre doute sur le jugement que ses supérieurs d'alors portèrent sur son attitude, que votre article décrit comme répressive.

● *M. Henri Piatier, directeur général adjoint de Polytechnique,* qui a été relevé de ses fonctions le 1er décembre (*le Monde* daté 4-5 décembre) précise, dans une déclaration à l'AFP, qu'il n'a jamais demandé à ce qu'il soit mis fin à ses fonctions « *à aucun moment et pour aucune raison personnelle ou autre* ». « *Si,* ajoute-t-il, *à la date du 1er décembre, je suis effectivement passé dans la deuxième section des ingénieurs généraux de l'armement sur ma demande, c'est que pour tous les ingénieurs de mon grade détachés dans des établissements publics il est de règle qu'ils passent en deuxième section lorsqu'ils sont promus dans la première classe. Mais cette promotion et ce passage en deuxième section étaient totalement indépendants de mes fonctions à l'Ecole polytechnique, dans lesquelles je me disposais à demeurer encore plusieurs années* »

Dans les collèges

LA RÉFORME HABY S'APPLIQUE DANS UNE « TOTALE ANARCHIE » estime le SNALC-C.G.C.

« *En ce qui concerne les enseignements de soutien et d'approfondissement en application de la réforme Haby dans les classes de sixième, l'anarchie est totale* », a déclaré M. Gérard Simon, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.), au cours d'une conférence de presse, vendredi 9 décembre. Selon une enquête de ce syndicat auprès de ses adhérents, si 87 % des collèges ont appliqué la réforme en supprimant les filières, 42 % seulement organisent le soutien : 88 % n'auraient rien prévu pour l'approfondissement et près du quart des établissements laisseraient les enseignants procéder comme ils l'entendent (1). Dans ces conditions, le SNALC « *se demande ce que signifie la prétendue satisfaction dont les parents feraient montre, selon le ministère de l'éducation, par rapport à la réforme Haby* ». Il continuera de « *travailler à l'échec de la réforme, dans laquelle il voit une entreprise de destruction de l'enseignement secondaire* ».

Au lendemain de la présentation du « *plan socialiste pour l'éducation nationale* », et à l'approche des élections, le président du SNALC a rappelé que, pour son syndicat, « *la réforme Haby et le programme éducatif de l'opposition ne sont, malgré les apparences, que deux variantes d'une seule et même conception de l'enseignement* ».

● *Le général Guy Méry,* chef d'état-major des armées, se rend, du samedi 10 au vendredi 16 décembre, en visite officielle en Arabie Saoudite, où il sera accueilli par le général Othman Al Humaid, chef d'état-major des armées saoudiennes, qui avait été invité en France en mars dernier. Le général Méry visitera diverses bases militaires, dont une usine d'armements et l'école des blindés, construite et fonctionnant, depuis, avec une assistance technique et militaire de la France. Le général Méry doit visiter aussi l'université du pétrole à Ryad.

AU SERVICE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

La Fondation Anne-Aymone-Giscard-d'Estaing ouvrira son premier centre en janvier à Paris

Le décret approuvant les statuts de la Fondation Anne-Aymone-Giscard-d'Estaing a été publié au « Journal officiel » du 9 décembre. La dotation initiale de cette fondation est constituée par une somme de 1 600 000 F, montant des droits d'auteur échus à ce jour pour « Démocratie française », l'ouvrage de M. Giscard d'Estaing. Les droits d'auteur ultérieurs seront également transférés à la fondation.

M. Olivier Fouquet, conseiller technique à la présidence de la République pour les questions sociales, et Mme Simone Marcaut, assistante-chef de service social, qui appartient au conseil d'administration de la fondation, ont indiqué que celle-ci aura pour objet l'information des familles et l'assistance en faveur de l'enfance, ainsi que l'accueil des enfants dans des « haltes-garderies ».

L'activité la plus originale de la fondation consistera à créer un réseau de correspondants bénévoles, choisis en raison des garanties qu'ils présentent et prêts à accueillir à titre provisoire les enfants dont le maintien chez leurs parents est rendu impossible par des difficultés matérielles ou autres. Il s'agit d'éviter ainsi, dans un certain nombre de cas, le placement de ces enfants dans des institutions publiques qui ne leur offrent pas le confort affectif qu'ils pourront trouver dans des familles.

Le conseil d'administration de la fondation, présidée par Mme Giscard d'Estaing, fondatrice, compte parmi ses membres Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et MM. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, et Pierre Boisard, président de la Caisse nationale des allocations familiales. On relève également les noms de MM. James Marangé, président de l'Association pour le placement et l'aide des jeunes handicapés, et Claude Pierre-Brossolette, président du Crédit lyonnais et ancien secrétaire général de la présidence de la République

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

La revanche de Grappelli.

Il suffit d'habiter la capitale même et surtout si l'on est un vrai musicien, pour y devenir facilement invisible Si Coltrane avait élu domicile dans le cinquième arrondissement et qu'il avait arpenté chaque jour la rue Descartes, la rue Mouffetard, ou la rue De Buci, les Français l'auraient rendu anonyme, tandis que les Allemands nous l'auraient envie Ces jours-ci, Grappelli est invisible à Montmartre lorsqu'il se tient debout sur le porche de sa maison. La loi se vérifie sur place.

A la fin des années 50, il effectua un tour du monde. La décennie suivante lui ménagea quelques déconvenues.

Les années 70 furent celles de la revanche Grappelli, qui venait de recevoir (en mars 1969) le prix Cros du président de la République, pour l'ensemble de son œuvre, enregistra de nouveau beaucoup voyagea pas mal et joua, en 1976, pour le bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis devant un autre président et devant l'Amérique.

Grappelli, musicien de toute première grandeur, et sans qui Django n'aurait pas été ce qu'il fut, donne un concert à Paris le lundi 12 décembre, à 20 h. 30 au Théâtre Mogador. C'est assurément, en jazz, l'événement de la semaine qui vient

L. M.

★ Discographie récente de Grappelli : *Souvenirs* (Festival ALB 111), *Django* (Fest. ALB 120) *Gershwin* (Fest. ALB 205), *With Bill Coleman* (Fest. ALB 155) *Satin Doll* (Fest. SLB 598), *With Baden Powell* (Fest SLB 634) *With Eddie Louiss* (Fest. 673) *With Oscar Peterson* (America AM 6129 et 6131), *With Jean-Luc Ponty* (America 6139), *Nuages* (Musidisc CV 1285). (1972 à 1977)

Chet Atkins à Paris.

Spécialiste du style « picking », musicien de country d'une grande finesse, qui travailla avec le groupe de la Carter Family à la fin des années 40. Chet Atkins est incontestablement le plus brillant guitariste de Nashville, capitale du Tennessee et de la musique country

Chargé par la firme R.C.A de la production-maison au Tennessee depuis la fin des années 50, Atkins, qui a découvert et encouragé de nombreux musiciens et chanteurs comme Waylon Jennings, Tom T Hall Bobby Bare, est responsable en grande partie du nouveau son de Nashville, c'est-à-dire d'une adaptation de la tradition.

En compagnie du guitariste français Marcel Dadt, Chet Atkins donne ce samedi, et dimanche, trois concerts à l'Olympia. — C. F.

★ Samedi 10 à 21 heures : dimanche 11 à 15 heures et 21 heures.

Mort du saxophoniste Roland Kirk.

« Rahsaan » Roland Kirk est mort lundi 5 décembre à Bloomington, Indiana, où il venait de donner un concert à l'université avec son quintette Vibration Society. Il était âgé de quarante-deux ans. Frappé de cécité dans sa toute petite enfance, Roland Kirk fut d'abord un musicien de rhythm and blues, puis se mêla au monde du jazz moderne et chercheur dès 1960 à Chicago et à New-York, où il appartint à l'orchestre de Charles Mingus.

Kirk, poly-instrumentiste jouait de la flûte dans un style original, où le souffle appuyé et le marmonnement rauque de la voix se mêlaient aux sons frêles de l'instrument.

Prochains concerts de jazz.

Alphonse Mouzon, le 10, à Mogador ; Saheb Sarbib Quartet, le 11, à la Péniche Saint-Martin ; Stéphane Grappelli, le 12, à Mogador, Didier Levallet Quintet, les 12, 13 et 14, au Théâtre Mouffetard, Junior Cook-Bill Hardmann Quintet, le 14, au Stadium, Jimmy Gourley et Pierre Michelot, les 13, 14 et 15, à l'Aire libre. Michel Roques et Georges Arvanitas, le 14, au Caveau, les Indiens Yaquis, du 6 au 18, au Palais des glaces : « Un drame musical instantané », avec Bernard Vitet, tous les jours à la Vieille Grille.

Rock

Les briseurs de cœur

Au terme de trois années d'une existence ratée, les New York Dolls se séparent à l'été 1975, leurs rêves de gloire évanouis Quelques mois plus tard, Johnny Thunders et Jerry Nolan, respectivement guitariste et batteur du groupe, se retrouvent au sein des Heartbreakers (les « briseurs de cœur ») en compagnie de Walter Lure (guitare) et Billy Rath (basse) pour perpétuer l'esprit musical des Dolls tout en abandonnant l'image bisexuelle qui a causé leur perte. Les musiciens empruntent le chemin inverse des autres groupes en quittant les Etats-Unis pour faire carrière en Grande-Bretagne L'époque est à l'éclosion du phénomène punk ; ils y participent, bien que leurs motivations soient tout à fait différentes

Les Heartbreakers travaillent une matière brute, la modèlent sans floriture pour la déposer, là, devant l'auditeur avec toute sa force originelle Leurs compositions incarnent le rock'n roll dans toute son intégrité, celui des années 60 lorsque les musiciens s'adressaient d'une voix adolescente aux adolescents. Un univers clos où le rêve s'identifie à la réalité, un univers qui dépasse celui du monde adulte simplement parce qu'il ne s'embarrasse pas de l'hypocrisie qui régit les relations et qu'il raconte la vie, les désirs des gosses avec les mots de tous les jours, ceux avec lesquels ils s'expriment. Les Heartbreakers parlent au présent avec simplicité, les titres de leurs morceaux le montrent *Je t'aime, Je veux être aimé, Ce n'est pas assez, Né pour perdre*

Les Heartbreakers vont droit au fait dans des morceaux construits de façon identique Les guitares sont crispées, elles laminent le son en tranches sauvages, catégoriques aussi Les voix cisaillent les mots pour plus d'insolence, plus de fermeté Il faut donner à l'auditeur la sensation d'être compris, afin qu'il se sente fort et sûr de lui. A partir de là il peut danser sans scrupule dans ce bain d'électricité Les compositions sont faites pour remuer, refouler en l'espace de trois minutes tous les tracas, les frustrations accumulées Peut-on imaginer meilleure médecine ?

Jeudi soir au Ba-ta-clan, lors d'un concert dévastateur, où l'on a pu voir le groupe en action avec son nouveau batteur, Tony Crimes (ancien membre de Clash), personne en tout cas n'en connaissait de plus opportune Leur dernier 33 tours va plus loin encore dans l'agression, comme un jeu interdit auquel on se risque, une rébellion avouée avec une bombe amorcée dont on ne sait pas très bien encore quel effet désastreux elle peut avoir. Et bien sûr, elle explose Du coup les Heartbreakers gagnent leur première bataille.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : L. A. M. F., Track. Dist Barclay.

Cinéma

« Mort d'un pourri », de Georges Lautner

Pour cette « série noire », qui se déroule dans les bas-fonds de la politique, Georges Lautner et Michel *Audiard ont ajouté à l'arsenal habi*tuel du film policier le fouet de la satire. Entre deux fusillades s'ébauche un virulent tableau de *mœurs Un député maître chanteur* un autre prévaricateur et meurtrier occasionnel, un ramassis de P.-D G. véreux, de financiers combinards, *d'avocats marrons*, de truands cousus d'or : *Mort d'un pourri* nous offre la plus belle collection de fripouilles qu'on puisse imaginer

Les pieds dans la fange, mais le cœur pur et la tête froide, Alain Delon se bat seul contre ce gang de requins Moins par goût de la justice que par fidélité à l'amitié Il lui suffit, en effet, que l'un des membres du gang soit son ami pour qu'il le protège, puis s'acharne à le venger après qu'il a été abattu

Répliques à l'emporte-pièce, cadavres en série, ce film tient à la fois du pamphlet et du récit d'aventures. Amalgame que les Américains et les Italiens ont souvent su rendre explosif, mais qui n'apparaît pas ici très convaincant En fait, c'est surtout par manque de crédibilité que pèche le film de Georges Lautner Stéréotypés, confondus dans la même infamie, les personnages n'ont pas d'existence réelle Ce ne sont que des marionnettes, des *fantoches conventionnels*, dont les *agissements sont trop mys*térieux et trop imprécis pour avoir une signification véritable.

Reste Alain Delon, avec son talent et ce visage creusé, fatigué, de film en film plus pathétique Alain Delon fidèle à son image de loup solitaire, de lutteur orgueilleux, de samouraï de l'amitié, et qui, à force de courage et de persévérance, finit par percer le secret de la mort de son ami, le pourri Un rôle comme il en a joué beaucoup et qui n'est pas encore celui que, depuis la dispari*tion de Melville et de Visconti, il* semble attendre

Une pléiade d'excellents comédiens entourent la vedette Les séquences *d'action sont habilement mises en* scène par Georges Lautner, cinéaste malgré tout plus à l'aise dans la parodie que dans le drame.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont - Ambassade, Berlitz, Wepler-Pathé, Montparnasse - Pathé, Cambronne, Gaumont - Sud, Gaumont - Gambetta, Mayfair, Saint-Michel, Cluny-Palace, Bosquet.

Lettres

Des serviteurs en rupture de ban

(Suite de la première page.)

On déplora, bien sûr, que le spectre politique n'ait pas été assez large, privant Venise de la participation de Polonais, de Hongrois de Soviétiques, soit que l'invitation ne leur soit pas parvenue, soit que le visa leur ait été refusé, soit que les invités aient eux-mêmes renoncé à faire le pas qui les forcerait à choisir entre dissidence et littérature officielle (comme Mrozek, qui n'ap*parut à aucun colloque*).

On nota aussi des différends internes un Vladimir Maximov, par exemple, directeur de la revue *Kontinent*, *refusa de s'asseoir à la table et de* prendre la parole « *par peur*, expliqua-t-il, *de la dissidence professionnelle* » (I) et par « *dégoût des parlottes d'intellectuels occidentaux* ». On remarqua de même l'absence aveuglante des intellectuels italiens, qui, à l'exception d'Alberto Moravia, avaient boycotté la manifestation en arguant du « *manque de sérieux* » de l'entreprise... M. Vittorio Strada, slaviste réputé, professeur à l'université de Venise, communiste, direc*teur de la revue Russya* chez Einaudi, qui avait eu du mal à recevoir un visa pour l'Exposition du livre de Moscou en septembre, a expliqué *son absence en qualifiant la* Biennale de « *fête de bienfaisance* » qui sert à « *régler les fonctions de l'organisme éthico-politique de quelques bien-pensants* »...

Les trois littératures

Ouvrant le colloque, Alberto Moravia souligna que l'Union soviétique avait « *trois littératures* » : officielle, clandestine et en exil. « *Même pour un grand pays, il y en a deux de trop*, remarqua l'écrivain. *Quelque chose ne va pas* »

Au fur et à mesure des communications, on put constater que, si tous les participants étaient d'accord sur ce préambule, leurs positions n'en demeuraient pas moins très éloignées Distinguons :

— Ceux pour qui les crimes du passé et du présent donnent des droits et qui s'attachèrent à mettre en lumière les conditions de travail et de censure des créateurs, égrenant le long martyrologe des écrivains et des poètes des pays socialistes, se réclamant de Nadejda Mandelstam . « *Où prend-on la poésie tellement au sérieux qu'on peut tuer pour un poème ?...* »

— Ceux qui refusent d'être, à l'Ouest, « *des instruments de l'antisoviétisme et qui continuent à rêver d'un système politique où la dissidence n'aurait plus de raison d'être* » ; ce fut notamment la position des Tchécoslovaques, qui gardent en mémoire un « *socialisme à visage humain* » entrevu en 68.

— Ceux enfin, et c'est la position qui parut la plus nouvelle, qui, comme le poète Brodski, récusent « *tout type de rêve social* » et affirment « *Nous ne sommes pas des porte-parole politiques* »

C'est en anglais — ô scandale ! — que Iossif Brodski, qui vit depuis cinq ans aux Etats-Unis, évoqua, comme pour mieux faire comprendre *son déracinement, les difficultés aux*quelles se trouve confronté l'auteur vivant hors de chez lui, le risque de se perdre en tant qu'écrivain. « *Lorsque l'écrivain se trouve hors de son milieu habituel, il porte la destinée de son propre monde, la voix de sa Muse Ce ne sont pas des problèmes politiques* », affirma le jeune poète, un des plus grands de ce temps, qui dit ses vers comme ses ancêtres psalmodiaient le Talmud et auquel il arrive maintenant *d'écrire en anglais.*

L'importance du langage

« *La littérature du vingtième siècle ne peut s'expliquer parce que des hommes sont morts pour leurs idées*, explique-t-il. *Le langage, voilà le sujet le plus important, plus que la signification de la torture en U.R.S.S...* »

Victor Nekrassov, qui fut jadis prix Staline, renchérit à sa manière sur ce problème du langage en réduisant sa communication à la lecture de fragments de la *Pravda* du jour, ce qui déchaîna les rires de l'auditoire, comme aurait pu le faire une scène du théâtre de l'absurde.

Pour Brodski, « *Nekrassov a très bien fait de lire la* Pravda, *parce que les problèmes qu'il découvre ainsi expliquent la dissidence (...). L'artiste doit adopter un langage différent du langage de l'Etat Mais en Union soviétique, l'Etat considère qu'il a le pouvoir de contrôler la langue et de créer un style nouveau, une « langue de bois ». Car le langage officiel, le style* Pravda, *ne coïncide pas avec la langue, c'est un langage adopté comme la norme linguistique de l'Etat et qui se suffit à lui-même. L'écrivain, c'est bien normal, tente de s'éloigner de ce langage officiel Et il est normal que l'Etat le considère comme subversif. Tout ce qui arrive aujourd'hui en Russie est conditionné par la langue russe Nous, qui respectons notre langue, nous sommes considérés comme des ennemis, des dissidents...* »

C'est la même idée que défendait l'écrivain hongrois Giorgy Konrad lorsqu'il *affirmait* : « *L'écrivain qui a des positions militantes est un masochiste : il se prive de ses propres dons* » Car une chose essentielle est de savoir si c'est l'accueil qui détermine l'art, ou si c'est l'art qui détermine l'accueil...

Le marxisme-léninisme ne laisse pas grand choix aux créateurs en général, aux écrivains et aux poètes en particulier On connaît la formule consacrée ils sont « *au service* » de la classe ouvrière Que l'Etat se prétende incarnation de ladite classe, et les voici au service de l'Etat avec tout ce que comporte la condition de domestique. Et c'est insupportable à beaucoup.

On comprend tout ce que pouvait avoir pour certains — pour beaucoup — de scandaleux et de subversif le rassemblement à Venise de tous ces « domestiques » en rupture de ban, en rupture de maître. Le maître, bien sûr, a crié à la trahison et a condamné, à l'avance, les « calomnies » et les « mensonges » Mais, en Occident également, beaucoup ont fait la fine bouche devant ces trublions du désespoir, décidément bien négatifs, incapables de proposer une ligne politique, qui risquent de faire le jeu de telle ou telle force néfaste... Comme s'ils avaient jamais choisi d'écrire une littérature dissidente !...

NICOLE ZAND.

La romancière brésilienne Clarice Lispector est morte

La romancière brésilienne Clarice Lispector est morte, le 9 décembre, dans un hôpital de Rio-de-Janeiro. Elle était âgée de cinquante-deux ans.

Avec Clarice Lispector disparaît une figure peu connue en France, et pourtant essentielle dans la création littéraire brésilienne.

Née en 1925 en Ukraine, elle fut emmenée par ses parents au Brésil, alors qu'elle n'avait que quelques mois. A sept ans, elle écrivait des petits contes et, à neuf ans, une pièce de théâtre. Elle sortait à peine de l'adolescence quand elle publia son premier roman : Près du cœur sauvage.

D'autres livres allaient suivre, dont le Bâtisseur de ruines *(1965), qui fut traduit en français* (1). *Le protagoniste en est un criminel, Martin, qui se cache d'abord dans une auberge, puis erre dans une plaine inhabitée, où il redécouvre le monde originel : l'oiseau, l'arbre, le roseau, l'insecte, les pierres. A ce contact, il se dépouille de sa pensée utilitaire et du langage aliénant de son passé. Devenu garçon de ferme, il apprend la joie d'exister dans l'harmonie mystérieuse de la nature, au contact d'objets que sa conscience ne cherche plus à s'approprier Il peut même aimer et reconstruire un nouveau langage. Hélas ! L'authenticité de la vie terrestre n'est pas déchiffrable L'expérience de Martin est finalement un échec, et c'est avec une douce ironie qu'il se laisse arrêter par les policiers lancés à sa recherche.*

Scepticisme. Solitude. Mais aussi volonté d'ébranler toutes les conventions d'une société factice. Telles furent les forces vives qui firent de Clarice Lispector l'un des meilleurs représentants du mouvement littéraire que l'on nomme au Brésil O Novo Romance *(le nouveau roman).*

CLAUDE COUFFON.

(1) *Par Violante do Canto.* Editions Gallimard, 1970.

■ A l'occasion de la jonction centrale du R.E.R. et de la prolongation de la ligne Saint-Germain-en-Laye, le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain accueille gratuitement les visiteurs les 10 et 11 décembre.

● RECTIFICATIF. — « Chronique d'Anna-Magdalena Bach », de Jean-Marie Straub, est projeté au cinéma Le Seine et non à La Clef, comme nous l'avons indiqué par erreur dans « le Monde » du 10 décembre.

Formes

L'amour du métier et de la matière

Les œuvres aimées gagnent à changer d'air. Elles sont vues sous un jour nouveau. Prétendre que j'ai redécouvert celles de Krol à la bibliothèque municipale de Compiègne serait un grand mot Disons plus simplement que j'ai eu la joie de retrouver, décapés de la gangue de l'habitude, ses émaux éclatants, ses gravures aux traits inflexibles et épurés, aux coloris vifs et sobres, ses livres fastueusement illustrés, et avec quelle intelligence du *texte !* Qu'il s'agisse de Gide *(Thésée)*, d'Eschyle *(Agamemnon)*, de Racine *(Athalie)*, de Valéry *(le Cimetière marin)*, etc., ou de ses propres poèmes Mais chez Krol la poésie est partout, aussi bien dans le *Sacrifice d'Abraham*, car son inspiration est profondément religieuse, que dans son bestiaire traité « en majesté » : coqs et canards, lions et éléphants, taureaux et bisons... toute l'arche de Noé. On ne sort pas de la Bible Aucun sentimentalisme Ni mièvrerie ni mollesse ne viennent altérer la sérénité d'un art qui pour des esprits paresseux, a le tort de ne ressembler à rien de déjà connu.

Il faut applaudir à des initiatives de ce genre et savoir gré à Brigitte Sibertin-Blanc, responsable de la bibliothèque, de son choix initiative qu'on peut rapprocher de celle du Centre des arts et loisirs du Vésinet, où l'exposition présentée par Jacques Lagrange, nous initie à toute la gravure son histoire, ses techniques, ses réalisations. Ou à celle du musée des arts décoratifs de Bordeaux consacrée à Alicia Vejarai : *Graphisme du métal*

On ne sort pas de la gravure, ni de la poésie, avec *Michel Giraud (1)*. *La nature prodigue ses féeries*, arbres, oiseaux, soleil, ciel, mer, nuages en des eaux-fortes aux tons raffinés, gris, roses, ocres, *bleutés*, *subtilement dégradés* par de savantes superpositions. Giraud capte la lumière au fil du temps, différente selon les saisons et les heures du jour : *le Début de la nuit, l'Equinoxe, Un jour d'hiver, le Petit Matin*, entre autres. Les aquarelles, de la même veine, plus rapides, accusent une libre détente dans le travail minutieux de l'aquafortiste

J'aurais mauvaise grâce à ne pas entériner les éloges que je décerne ailleurs à Anton Van den Horst, Hollandais, qui se manifeste pour la première fois à Paris (2) Bien que les matériaux qu'il rassemble et fixe sur papier ou sur toile — et là Van den Horst ne prétend pas innover — ne soient en fin de compte que les composantes d'un ensemble pictural dont le sens fait oublier la modeste origine, ces lambeaux d'étoffes, écorces de pin, morceaux de bois ou de ferraille, déchets de toute sorte, et surtout ces sables blonds, roux, noirs, qui deviennent véritablement des pigments lumineux, conservent, en dépit de leur métamorphose, leur attrait naturel. Qui se surajoute au charme, au sens fort du mot, des contrées, demeures, grottes surréelles des (relativement) grands tableaux comme aux échappées de songe piégées par le papier. Quel bénéfique amour de la matière !

L'angoisse en revanche n'a nul besoin de symboles plus ou moins fantasmagoriques pour s'exprimer. La perfection graphique de Victor Koulbak (3), jeune moscovite d'une trentaine d'années, dans ses huiles comme dans ses dessins, ne dissipe pas le malaise. Par son objectivité crispée, elle l'accroît plutôt. Des portraits, rien que des portraits, ceux de l'Homme en soi, de l'Homme prototype, mais à la bouche cousue, ou bouchée par un œuf, aux yeux condamnés par des lattes solidement clouées... L'amère dérision de ces têtes devenues museau de chien ou poisson aux nageoires hérissées, ou *coiffées des couvre-chefs les plus hété*roclites, ne prête pas à rire. C'est le procès de l'être enfermé dans sa solitude. A jamais.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie des peintres-graveurs, 159 bis, boulevard du Montparnasse.
(2) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.
(3) Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Giselle (sam., 20 h. 30).
Opéra Studio : The Rake's progress, ou la Carrière d'un libertin (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (sam., 14 h. 30 ; dim., 20 h. 30) ; l'Avare (sam., 20 h. 30) ; Le roi se meurt (dim., 14 h. 30).
Chaillot, grande salle : Ballet-théâtre J. Russillo (sam., 20 h. 30 ; dim. 15 h.) ; salle Gémier : Till Eulenspiegel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : Doit-on le dire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : Mercredi trois quarts (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; films : Bergman par Bergman ; Richard III (sam., 14 h. 30).
Petit TEP : la Force des faibles (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Danse et musiques contemporaines, dir. Marius Constant avec W. Piollet (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : Libre parcours récital (Britten, Bach, Mozart) (sam., 17 h. 30). — Papin : Agrupacion Musica (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : Yvan Dautin (sam., 18 h. 30) ; Santé publique (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Décret secret (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; la Maison de l'inceste (sam., 18 h.).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Roi des cons (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes du Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium : Les belles histoires n'ont plus d'issues (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; Atelier du Chaudron : Miracles à emporter (sam., 17 h., dim., 16 h.).
Centre culturel 17 : Huis clos (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Cité internationale universitaire, la Resserre : l'Avare (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Ondeko-Za (sam., 18 h. 30). Le grand orchestre du Splendid (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Rendez-vous à Hollywood (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Staffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Coluche, 21 h.
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : les Lettres de prison (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30 et 20 h. 30) ; Zoo Story (sam., 22 h 15, dim., 17 h. et 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : les Vignes du Seigneur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mouffetard : les Précieuses ridicules (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). D. Van Eyck et P. Fort (sam., 22 h 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Orsay, grande salle : l'Eden Cinéma (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). Concert : Quatuor bulgare (Schubert, Beethoven). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace : Lluis Llach, chanson catalane (sam., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Récamier : Hernani (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Salle Valhubert : l'Ile de la raison, la Pupille (sam., 20 h. 30, dim. 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : En attendant Godot (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre en rond : le Week-end des patriotes (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Elle, elle et elle (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique : la Ligne de partage (sam., 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Vive Henri IV (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : le Psychopompe (sam., 20 h. 30) ; Duo and Brandy (sam., 22 h.).
Théâtre de la Plaine : Un sang fort (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Derniers (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : l'Ombre du conte (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Arlequin poli par l'amour (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : Ovni soit qui mal y pense (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam. 21 h., dim. 15 h. 30).

Festival d'automne

Théâtre des Champs-Elysées : Théâtre polonais de la danse (sam. et dim., 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : les Vaches de Cujancas et Barracas 1975 (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Aulnay-sous-Bois, maison pour tous : la table (sam. 20 h. 30).
Boulogne, T. B. B. : Et la fête continue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Choisy-le-Roi, Théâtre P.-Eluard : chansons de femmes (sam. 21 h.) ; Ballets africains (dim. 16 h.).
Clamart, C.C. Jean-Arp : Ballet gitan Mario Maya (sam., 20 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : les mains sales (dim. 15 h.).
Corbeil, C.C. Pablo-Neruda : Quatuor bulgare (Beethoven, Schubert, Spassov) (sam. 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Zartong, musique arménienne (sam. 21 h.).
Créteil, Maison des arts A.-Malraux : Cora Vaucaire (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre : les Burgraves (sam., 20 h. 45, dim. 17 h.).
Maisons-Alfort, salle des fêtes : Trio Fontanarosa (Rameau, Brahms, Mendelsshon) (dim. 16 h.).
Nanterre, salle C.-Dullin : Le Cirque de Nanterre (sam., 20 h. 30) ; Planétarium : la Discothèque (sam. 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Guy Bedos (sam. 20 h. 30, dim. 17 h.).
Sartrouville, Théâtre : Pauline Julien (sam. 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Cie M. Hallet, danse (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : le Mariage de Figaro (sam. 21 h., dim. 15 h.).
Villejuif, Théâtre R.-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France (dim. 14 h. 30).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Ballets W. Nicks (sam. 21 h.).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano : Blanche Alicata (sam. 21 h., dim. 18 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 10 - Dimanche 11 décembre

Les concerts

Hôtel Hérouet : Simonne Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 30).
Salle Gaveau : Orchestre F. Oubradous (Bach, Sauguet, Vivaldi) (sam., 17 h. 30).
Conciergerie : Ensemble G. de Machaut (chansons et danses du Moyen Age) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Quatuor bulgare (Schubert, Beethoven) (dim. 11 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Francis Auclair, orgue (Bach, Liszt) (dim. 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Fauré, Franck, Debussy) (sam. 17 h.). Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven, Mendelssohn, Berlioz) (sam. et dim. 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : Quatuor Vermeer (Haydn, Wolf, Beethoven) (sam. 17 h.).
Lucernaire-Forum : Duo Claret-Cabestany (Beethoven, Kodaly, Brahms, Bach, Webern, Britten) (sam. et dim. 19 h.) ; M. C. Girod, piano (Rachmaninoff, Scriabine) (sam. et dim. 20 h. 30.).
Eglise des Billettes : Trio Vuillaume (Mozart) (dim. 17 h.).
Théâtre En Rond : Trio à cordes français (Beethoven, Mozart, Françaix) (sam. 18 h.).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides : Chorale de Trêves (chants de Noël) (dim. 16 h.).
Musée Guimet : Ensemble 2 E 2 M, dir. P. Mefano (Bach) (dim. 17 h. 30).
Notre-Dame de Paris : O. Pierre (Ducasse, Duruflé) (dim. 17 h. 45.).
Salle Pleyel : M. Rudy (Schubert, Liszt, Prokofiev).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard : D. Van Eyck et P. Fort (sam., 22 h. 30).
Centre américain : Hootnanny (sam., 21 h.).
Palais de la découverte : Laserium (sam. et dim., 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h.).
Cartoucherie : Groupe Rodilardus, jazz (dim., 18 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : Bidon K.K.A., percussions (sam., 19 h. 30) ; P. Akendengue (sam., 22 h. 30).
La Péniche : Saheb Sarbib (dim., 21 h.).
Théâtre Mogador : Alphonse Monzon (sam., 20 h. 30).

La danse

Voir aussi les salles subventionnées.
Théâtre de la Cité internationale : Nourkil, Théâtre de la danse (sam., 21 h.).
Palais des Glaces : Musique et danses des Indiens Yaquis (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Centre Mandapa : Objet danse, par les Ballets modernes de Paris (sam., 21 h. ; dim., 17 h. 30).
Lucernaire : Danses et masques de Bali (sam. et dim., 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux ânes citoyens (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Le maire est démonté (sam. et dim., 22 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Chronique des années de braise, de M. Lakhdar Hamina ; 18 h. 30 : la Prima, de S. Mikaelian ; 20 h. 30 : Loin du Vietnam, de A. Varda, J.-L. Godard, A. Resnais, C. Lelouch ; 22 h. 30 : Z, de Costa Gavras ; dimanche, 15 h. : le Cheik blanc, de Fellini ; 18 h. 30 : les Parapluies de Cherbourg, de J. Demy ; 20 h. 30 : les Intrus, de S. Gobbi ; 22 h. 30 : Entre le ciel et l'enfer, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e, en matinée ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41)
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), horaire spécial.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRAZY-HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C-Opéra, 2e (261-50-32).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (325-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'ENFER DES MANDINGOS (A., v.f.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. ita.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. spéc.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeu. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-82-92) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68)
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h. ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34)
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr) : Ermitage, 8e (359-15-71).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord-Byron, 8e (359-53-89) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arabe) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71)
LA NUIT DES VERS GEANTS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Panthéon, 5e (033-15-04), Studio Raspail, 14e (326-38-98) en soirée ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PARADISO (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PIEGE INFERNAL (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e 542-67-42), Gaumont-Convention, (15e) (828-42-27).
SCHIZO (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SI CE N'EST TOI, C'EST DONC TON FRERE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Dejazet, 3e (887-97-34), Bilboquet, 6e (222-87-23), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 5e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-52).

Les festivals

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Il était une fois l'Amérique (sam. et dim.).
LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : la Fille du puisatier (sam. et dim.).
J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71) : A bout de souffle (sam.), la Chinoise (dim.).
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles 325-72-07) : la Ruée vers l'or (sam.), le Kid (dim.).
COMEDIES MUSICALES DE LA M.G.M. (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Beau fixe sur New-York (sam.), Gigi (dim.).
CINEMA ITALIEN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Profession reporter ; 16 h. : Affreux, sales et méchants ; 18 h. : les Poings dans les poches ; 20 h. : la Grande Bouffe ; 22 h. : Portier de nuit.
MASTROIANNI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Léo the Last (sam.), Break up (dim.).
HITCHCOCK (v. o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses ; Life Boat ; les Trente-Neuf Marches ; Une femme disparaît.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), (v.o.) : I : 14 h. 15 : le Crépuscule des dieux ; 20 h. : Ames perdues ; 22 h. 10 : Marathon Man ; 0 h. 20 : Cabaret (sam.). — II, 14 h. : Dersou Ouzala ; 16 h. 30 : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 18 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. 10 : Trois Femmes ; 22 h. 30 : les Fraises sauvages.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), v.o. I : 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 17 h. : Une étoile est née ; 19 h. 30 : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. 30 : Trois Femmes ; 23 h. 45 : Carrie (sam.) ; II, 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Lauréat ; 16 h. 30 : un Tramway nommé désir ; 18 h. 30 : un Après-midi de chien ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 0 h. 15 : Délivrance (sam.).

Les films nouveaux

L'ŒUF DU SERPENT, film suédois d'Ingmar Bergman (*) V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), à partir de ven. Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
NEUF MOIS, film hongrois de Marta Meszaros. V.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT, film canadien de Jean-Pierre Lefebvre. La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE THEATRE DES MATIERES, film français de Jean-Claude Biette. La Clef, 5e (337-90-90), Action-République, 11e (805-51-33).
L'AUTHENTIQUE PROCES DE CARL-EMMANUEL JUNG, film français de M. Hanoun. Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30
MORT D'UN POURRI, film français de Georges Lautner Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE, film français de Robert Lamoureux. Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORCA, film américain de Michaël Anderson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE, film français de Michel Gérard Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
MEURTRES A ROME, film ital. de G Lorente (*). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE VOYAGE DE LA PEUR, film allemand de D. Mann (*). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

économie

LES GRÈVES DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

lanifestations et polémiques après l'annonce de nouvelles interruptions de service

'annonce par les fédérations C.G.T. et D.T. de l'É.G.F. de nouveaux débrayages coupures de courant les 14 et 16 décembre, es les *grèves tournantes de la semaine qui* hève, a relancé les critiques et manifesta-s du patronat et provoqué plusieurs inter-tions à l'Assemblée et au Sénat. Une société Vosges — l'entreprise Coplac (accessoires r autos) — a fait constater par huissier les umages provoqués par les coupures de cou-t *et porté plainte contre l'E.G.F.*

A Toulouse, des patrons et des ouvriers de plu-rs usines fabriquant du ciment ont bloqué dredi après-midi, à l'aide d'une trentaine de camions, la nationale 20 et toutes les voies conduisant au Sud-Ouest. Aux automobilistes bloqués sur une quinzaine de kilomètres, les *manifestants ont déclaré* : « *Pas de jus, pas de* route. » Des chefs d'entreprise, indique notre correspondant, ont expliqué que les coupures sauvages de courant ont détérioré des machines, ajoutant : « Nous ne sommes pas contre une grève de l'E.G.F., mais au moins qu'on nous prévienne. » Quant aux salariés mécontents, ils se plaignent que « les grèves tournantes des électriciens font perdre une journée de paye et les obligent à récupérer le samedi ».

En revanche, deux organisations familiales — la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) et la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) — ont apporté leur soutien *aux électriciens et dénoncé « la campagne anti-*grève menée par le gouvernement et le patronat ». « La grève gêne les usagers, mais la C.S.F. n'en fait pas supporter la responsabilité aux travailleurs, car leurs revendications légitimes ont aussi pour but d'assurer une qualité du service public », déclare la C.S.F., tandis que la C.S.C.V. souligne : « Malgré les contradictions de MM. Barre et Ceyrac qui proclament l'échec des grèves dans le même temps qu'ils les accusent de désorganiser profondément l'économie, on veut faire des usagers les arbitres derrière lesquels on s'abrite pour porter un coup sérieux au droit de grève. »

A la S.N.C.F., où la grève des cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. se poursuit jusqu'au lundi 12 décembre à 6 heures du matin, le trafic était assuré en moyenne à 40 %, tant sur les grandes lignes que sur les lignes de banlieue, mais des différences sensibles sont notées dans la banlieue parisienne selon les réseaux : trafic assuré à 50 % à l'Est et au Nord, à 45 % à l'Ouest mais seulement 30 % au Sud-Est et au Sud-Ouest

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

s arrêts de travail à la S.N.C.F. rtent un coup au service public

déclare le secrétaire d'État aux transports

Le Sénat, poursuivant l'exa-en de la loi de finances, a ris quelque retard sur son alendrier initial et n'achè-era que dimanche le vote es fascicules budgétaires, scrutin final sur l'ensemble intervenant que dans la nuit u 11 au 12 décembre.

es sénateurs ont adopté, ven-di 9 décembre, le budget de uipement (transports terres-, aviation civile, marine mar-nde) ainsi que les crédits du *istère du commerce extérieur.* épondant au vœu de nom-ux sénateurs qui avaient idé pour le désenclavement de rs régions, le ministre de uipement, M. ICART, a ma-é de 5 millions de francs la bvention aux collectivités ales pour la prise en charge réseau routier national lassé. Les crédits du fonds cial d'investissement routier ont ajustés en conséquence. DEBARGE (P.S., Seine-Saint-is), rapporteur de la section mmune des transports ter-es, demande au ministre ce pense de la grève actuelle s revendications qui la moti-. M. BILLIEMAZ (Gauche , Ain), exprimant l'avis de ommission des affaires éco-iques, reproche au gouverne-t de sous-estimer toujours les isions d'aide à la S.N.C.F.

« *La S.N.C.F.*, répond M. Ca-ié, secrétaire d'État aux sports, *ne peut conserver nployé un énorme volant de urité pour le cas d'une bru-crise du pétrole, mais elle e à toutes les évolutions du fic.* »

u sujet de la grève de la N.C.F. et des revendications du rsonnel, M. Cavaillé affirme e les dispositifs techniques ents de sécurité permettent ssurer la conduite avec la pré-ce d'un seul agent. « *Une 'aillance du conducteur*, souli-e-t-il, *a pour effet d'arrêter le wot, tandis qu'une installation io donne l'alerte dans les ondes qui suivent l'incident. vérité, la mesure qui a déclen-cette grève ne touchera pas s de cent postes en 1978 et iques centaines d'ici à 1980* ». 1. Icart se déclare, « *à titre personnel* », en plein accord avec ce que vient de dire M. Cavaillé, puis il ajoute : « *Le déficit d'exploitation de la S.N.C.F est dû pour l'essentiel à la très faible capacité d'autofinancement de cette société. Soyez convaincus que je suis partisan de la vérité des prix et des tarifs (...).* »

Au sujet des crédits de l'aviation civile, le rapporteur de la commission des finances, M. FORTIER (R.P.R., Indre-et-Loire), forme le vœu que le budget de 1979 soit enfin à la mesure des besoins et M. LEGRAND (Gauche *démocratique*, Loire-Atlantique), exprimant l'avis de la commission des affaires économiques, demande qu'Air France utilise au maximum pour les moyen-courriers « *ce merveilleux avion* » qu'est Airbus. Il déplore la mauvaise volonté de l'U.R.S.S. qui interdit toujours l'atterrissage de cet avion à Moscou.

« *Le gouvernement*, lui répond M. Cavaillé, *continuer de lutter contre toute politique discriminatoire vis-à-vis de nos avions.* »

Le secrétaire d'État évoque ensuite les négociations « *très sérieuses et bien engagées* » pour la vente de cet avion au Pakistan, à International airlines, à SAS et Iranair SAS.

En séance de nuit, malgré les demandes réitérées de plusieurs orateurs, M. CAVAILLÉ se refuse à rendre public le prix de vente du *France*. Il précise que la somme est entièrement réglée. Les deux rapporteurs, notamment MM. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) et YVON (Un. cent., Morbihan) s'inquiètent de la situation dans la construction navale. En réponse à M. EHLERS (P.C., Nord), le secrétaire d'État n'exclut pas l'organisation d'un débat sur ce point, au Sénat.

Après l'exposé des rapporteurs, MM. LARUE (P.S., Seine-Maritime) et PREVOTEAU (Un. cent., Marne), sur le budget de son département, M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, estime que les industriels français ne doivent pas tout attendre du gouvernement mais réaliser eux-mêmes les adaptations nécessaires et entreprendre la « reconquête » du marché extérieur

ALAIN GUICHARD.

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE

Les coupures de courant à E.D.F. : dialogue de sourds

Vendredi 9 décembre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales, les sujets suivants ont été notamment abordés :

● **La grève à E.D.F.**

Pour M. NILES (P.C., Seine-Saint-Denis), « *c'est le plan Barre qui, bafouant les contrats passés, a relancé le mouvement revendicatif. Si la grève continue*, a-t-il affirmé, *c'est parce que le gouvernement bloque toute négociation et veut imposer l'austérité. Ce qui est colporté par les campagnes de presse, les déclarations ministérielles et patronales*, a-t-il précisé, *ne sont que calomnies.* »

M. RUFFENACHT, secrétaire d'État à l'industrie, lui a répondu : « *Vous cherchez une mauvaise querelle au gouvernement pour masquer les mauvais coups portés à l'économie française par deux syndicats d'E.D.F. Ce n'est pas le gouvernement qui a dressé l'opinion contre les travailleurs de cette entreprise, c'est l'opinion qui a protesté contre des actions désordonnées dont le sens lui échappe. Oui ou non, un accord salarial avait-il été conclu en 1977 ? Oui ou non, la direction générale s'est-elle prêtée à des négociations ? Prétendre le contraire revient à intenter un mauvais procès au gouvernement. Le droit de grève, inaliénable, est mis en péril par l'abus qu'on en fait. L'opération, à la vérité, ne fait que refléter les querelles internes à l'opposition : on essaie ses forces. Ce faisant, on ne fait que donner un avant-goût de ce qui arriverait si par malheur l'opposition dirigeait le pays.* »

Reprenant la parole, le député a ajouté : « *Vous accusez les travailleurs de mettre en péril un service public, mais qui désorganise ce service et met en péril notre indépendance énergétique, sinon les monopoles qui imposent à E.D.F. la politique du tout nucléaire ? Qui désorganise le service public, sinon le gouvernement qui lui refuse des moyens énergétiques supplémentaires, en sorte qu'il nous faut acheter de l'électricité à l'étranger ?* »

● **La sidérurgie lorraine : « une poudrière ».**

M. KIFFER (réf., Moselle) a estimé que, dans ce secteur « *la situation continuait à se dégrader* ». Il a ajouté : « *Les usines fonctionnent à 50 % de leur capacité. Les carnets de commandes se réduisent. Les entreprises situées en aval périclitent. L'application du plan de restructuration pose des problèmes humains. De ce fait, se développe une atmosphère d'insécurité et d'angoisse qui transforme la région en poudrière. La concertation fait défaut. Il faut donc que l'on réunisse les partenaires sociaux, et que la direction communique la teneur exacte du plan de restructuration. D'autre part, il importe de lutter contre l'anarchie du marché et en particulier contre la concurrence sauvage. Le gouvernement compte-t-il prendre les initiatives nécessaires pour faire adopter par la Communauté la déclaration de crise manifeste ?* »

« *Cela ne changerait pratiquement rien*, a estimé M. Ruffenacht, *car les quotas de production existent, et le problème est de veiller à ce qu'ils soient respectés.* »

● **L'emploi des jeunes : « amélioration ».**

M. SUDREAU (réf., Loir-et-Cher) s'est enquis des résultats et des perspectives de la loi du 5 juillet 1977.

M. BEULLAC, ministre du travail, lui a indiqué : « *A la fin du mois d'octobre, 134 000 recrutements avaient été réalisés (dont 36 000 apprentis). 74 000 places de stages pratiques avaient été habilitées, 10 000 contrats d'emploi-formation conclus et 45 000 places de stage-formation proposées. 263 000 places ont donc été offertes aux jeunes et 195 000 étaient effectivement occupées au 31 octobre. L'efficacité du programme s'est traduite dans les indicateurs puisque les demandes ont diminué de 50 000 par rapport à juin et de 180 000 par rapport à juillet, et que la proportion des jeunes parmi les demandeurs a décru. Il semble que la situation ait continué de s'améliorer en novembre.* » Au-delà des résultats quantitatifs, le ministre a souligné « *l'extraordinaire mobilisation* » des entreprises, des organes professionnels, des chambres consulaires et de l'administration autour de ce programme.

M. SUDREAU a souhaité que les dispositions de la loi de juillet dernier soient rendues applicables pour plusieurs années.

● **Les licenciements collectifs.**

M. XAVIER DENIAU (app. R.P.R., Loiret) l'ayant interrogé sur la doctrine et les modalités selon lesquelles sont examinés les projets de licenciement, M. Beullac lui a répondu : « *Seules les entreprises saines sont susceptibles de maintenir et éventuellement de créer des emplois. Je ne vois pas comment on pourrait élever le niveau de vie des Français tout en refusant les disciplines de la productivité et de la compétitivité. Je ne peux donc pas imposer autoritairement à des entreprises des surcharges d'investissements qui les conduiraient au déclin, voire à la disparition (...). Il est donc exclu que je m'oppose systématiquement aux demandes qui me sont présentées. Mais la loi impose à mes services et à moi-même des obligations auxquelles il n'est pas dans mon intention de manquer. Les décisions ne sont prises qu'après un examen attentif de tous les éléments du dossier et une large concertation.*

Le député a souhaité que l'on ne se contente pas d'appliquer le droit au travail aux sociétés dont le siège est en France. Le ministre lui a précisé qu'avant de prendre une décision il considérait l'ensemble des problèmes économiques, nationaux et internationaux. « *Effectivement*, a-t-il déclaré, *je prends contact avec les responsables des sociétés multinationales.* » — P. Fr.

L'Élysée se saisit du conflit d'E.D.F.

(Suite de la première page.)

n fait, il s'agit bien, pour les eux patronaux, de chercher à iliser leurs propres troupes en ne temps que l'opinion contre développement de l'action reven-itive

n'y a sans doute guère de mbres de commerce et autres anismes patronaux qui n'aient né de la voix. Mais le plus tigable fut certainement le prési-t du C.N.P.F., multipliant les larations sur les ondes, toujours ponibles pour lui, et les commu-és. Vendredi soir, il a encore ssé le ton : « *Tout se passe me si l'on voulait punir ceux le 1er décembre, n'ont pas u suivre les mots de grève, me si l'on voulait affaiblir dura-nent l'économie nationale* », l notamment déclaré M. Ceyrac demande « *si ceux qui prennent esponsabilité de tels actes se tent bien compte de la gravité désordre qu'ils provoquent pour entreprises, bien sûr, mais sur-pour tous ceux qui y travaillent ous ceux qui en vivent* ».

gouvernement, lui aussi, est de la réserve encore naguère e de bon ton. M. Barre ayant né l'exemple le 1er décembre en itant les non-grévistes, ses mi-res ont inlassablement pris le is. Vendredi encore, il n'y en eut moins de deux pour évoquer une ntuelle chute importante de l'acti-économique en décembre Boulin, ministre de l'économie et finances) et pour affirmer que le it de grève est mis en péril par us qu'on en fait (M. Rufenacht, secrétaire d'État de l'industrie, du commerce et de l'artisanat). « *Grèves politiques*, disent l'un et l'autre, *qui donnent un avant-goût de ce qui se passerait si la gauche était au pouvoir* »

On ne saurait donc s'étonner si M. Georges Séguy, dans *l'Humanité* du 10 décembre, accuse le gouvernement et le patronat d'avoir « *ourdi un complot destiné à mettre en cause l'une des libertés démocratiques fondamentales, le droit de grève* »

Encore que récemment M. Monory, ministre de l'industrie, se soit défendu *de vouloir « répondre à une atteinte portée à la liberté par quelques agents par une autre atteinte à la liberté que serait une réquisition. Dans cette affaire, il faut savoir faire appel à l'opinion publique* », concluait le ministre

Mais pour le secrétaire général de la C.G.T., l'opinion publique refuse « *d'être utilisée comme le bouclier d'une sombre machination anti-ouvrière* »

L'immense majorité des usagers sont aussi des salariés ou des chômeurs victimes de la politique actuelle. Le gouvernement et le patronat l'avaient publié, observe M. Séguy, et ils ont également « *surestimé les conséquences de la crise de la gauche sur la combativité des travailleurs* »

Sans doute M. Séguy magnifie-t-il la pugnacité de ces derniers en laissant entendre que les luttes vont se multiplier. Si cela se vérifiait, la pression actuelle des employeurs n'inciterait-elle pas finalement le gouvernement à limiter le droit de grève ? — J. R.

UNE LETTRE DE LA FÉDÉRATION U.N.C.M. DE L'E.G.F.

M. Claude Cambus, délégué général de l'U.N.C.M., dont l'organisation a été mise en cause dans la lettre de M. Tiersen, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de l'E.G.F., publiée dans le Monde *du 7 décembre, nous écrit :*

L'U.N.C.M. (Union nationale des cadres et de la maîtrise), signataire de la convention, est représentative à l'intérieur d'E.D.F.-G.D.F., du personnel d'encadrement, c'est-à-dire cadres, techniciens et agents de maîtrise.

C'est au nom de l'ensemble de ce personnel, que l'U.N.C.M. est signataire du contrat salarial et non pas, comme la lettre de la C.F.D.T. le laisserait entendre, au nom des seuls cadres.

Au sujet de la grève du 1-12-77 et des journées de grève tournantes et partielles qui l'ont suivie, l'U.N.C.M. constate que la participation effective à ces grèves n'a pas atteint 50 %, ce qui signifie, en clair, que plus de la moitié du personnel d'E.D.F.-G.D.F. est d'accord, sans toujours oser le dire nettement, avec les signataires de la convention. Et c'est bien normal, puisque cette dernière garantira, en tout état de cause le maintien du pouvoir d'achat et une progression de l'ordre de 0,7 %.

La moitié du personnel a bien compris qu'il valait mieux ce 0,7 % « sans peine » que le risque de perdre plus qu'ils ne pourront récupérer par les grèves.

LOGEMENT

L'AFFAIRE DES « CHALANDONNETTES »

Le gouvernement offre une aide exceptionnelle aux victimes de malfaçons graves

Le conseil régional du Languedoc-Roussillon examinera, le lundi 12 décembre, le dossier des propriétaires de maisons individuelles à bon marché — « chalandonnettes » — victimes de malfaçons, qui occupent depuis une semaine la cathédrale de Montpellier. Pour venir en aide à ces propriétaires, le gouvernement a proposé, le 9 décembre, de leur accorder des prêts exceptionnels d'un montant maximum de 20 000 F d'une durée de vingt-cinq ans et ne portant pas d'intérêt.

« Exceptionnelles », les propositions du gouvernement le sont, sans aucun doute. Qu'on en juge : les travaux de réparation seront préfinancés, jusqu'à un montant de 30 000 F. Ce prêt à vingt-cinq ans (de type H.L.M.-accession) sera sans intérêt et l'État prendra en charge intégralement les cinq premières annuités de remboursement. A partir de la sixième année et pendant vingt ans, chaque propriétaire devra rembourser au maximum 83 F par mois. L'importance relative de cette somme ne pourra que diminuer, même si l'inflation est jugulée en grande partie. De plus, la qualité des maisons ainsi « réhabilitées » sera améliorée et supérieure à ce qu'elle aurait dû être.

Par ces propositions, l'État reconnaît que sa responsabilité est engagée, dans la mesure où le « concours Chalandon » était d'initiative gouvernementale. Il n'est pas question, souligne-t-on au ministère de l'équipement, de mettre le doigt dans l'engrenage et de renouveler à l'infini une opération de ce type, qui, si elle rencontre l'agrément des intéressés, coûtera au budget une cinquantaine de millions de francs. En effet, en droit, c'est à chaque propriétaire de faire face, individuellement ou en se groupant, à ce genre de difficultés. Cependant, l'effet de contagion est possible dans un pays où, d'ores et déjà, plus de 60 % des logements construits sont des maisons individuelles et où près de la *moitié des familles* sont propriétaires de leur résidence principale.

De plus, la politique qui consiste à favoriser l'accession à la propriété des ménages les plus modestes porte en germe le problème de la qualité des maisons qu'ils acquerront, au prix d'un endettement considérable, eu égard à la faiblesse de leurs revenus. Le risque de malfaçons graves existe et continuera d'exister, épée de Damoclès susceptible de transformer en cauchemar quotidien le rêve de toute une vie péniblement réalisé. Vivre dans une maison où l'eau stagne dans la cave, où l'humidité décolle les papiers et boursoufle les peintures, où les carrelages se descellent, où le plâtre s'effrite, devient vite insupportable. Les moyens de ces propriétaires modestes ne leur permettront pas de faire face efficacement à une telle éventualité.

PLUS DE DEUX MILLE PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS

Les « chalandonnettes » sont nées en 1969 de l'initiative de M. Albin Chalandon, alors ministre de l'équipement et du logement, qui lança un concours pour la réalisation de maisons individuelles à bon marché. Environ soixante mille maisons de ce type furent construites sur trois cent quarante-quatre sites différents dans toute la France. A l'origine, leur prix, suivant les modèles et le nombre de pièces, était d'environ 80 000 francs à 130 000 francs. Avec les inévitables révisions de prix dues à l'inflation, elles coûtèrent au fil des années de 110 000 francs à 190 000 francs.

Les graves malfaçons constatées concernent deux procédés de construction de « chalandonnettes » : « Fioro » et « Astre ». Mille trois cent quatre-vingt-treize maisons du premier type et neuf cent soixante-cinq du second ont été construites dans le Languedoc-Roussillon.

Un grand nombre de ces deux mille quatre cents maisons nécessitent un doublage des façades par l'extérieur, ce qui leur assurera un confort thermique et acoustique répondant aux normes actuellement en vigueur, bien supérieures à celles exigées au moment de la construction. Le coût de chaque réparation pourra aller jusqu'à 20 000 francs. C'est le montant maximum du prêt envisagé.

Pour pallier cette difficulté, M. Jacques Barrot, secrétaire d'État au logement, compte sur la réforme de l'assurance-construction, déjà votée par le Sénat et que l'Assemblée nationale discutera le 16 décembre. « *L'assurance-dommages, rendue obligatoire même pour les constructeurs individuels, résoudra le problème. Les compagnies d'assurance auront des exigences accrues pour les constructeurs* », a déclaré M. Barrot le 6 décembre, au cours d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes de la construction.

Certes, le fait de créer un fonds commun capable d'assurer le financement des travaux indispensables avant de déterminer, à l'issue d'interminables débats juridiques, les responsabilités respectives des différents acteurs de la construction, améliore la situation des propriétaires de maisons individuelles.

Il ne faut cependant pas se leurrer. Sans discuter le point, très controversé, de savoir si l'obligation d'assurance renchérira le coût de la construction, il ne faut guère espérer que les compagnies d'assurance préfinanceront de gaieté de cœur et dans les plus brefs délais les travaux nécessaires

Il n'est pas plus raisonnable d'imaginer que les assureurs se transformeront aisément en surveillants et en juges de la conformité et du sérieux des travaux au cours de la construction. La menace réelle pour une entreprise digne de ce nom de voir augmenter ses primes, voire de ne plus être assurée (ce qui lui interdirait *d'exercer*), sera un argument de peu de poids pour les entreprises marginales susceptibles de disparaître en ne laissant que des dettes...

L'affaire des « chalandonnettes » du Languedoc-Roussillon met en évidence la nécessité d'imaginer des procédures spécifiques pour protéger, au-dessous d'un niveau de revenus à déterminer, les éventuelles victimes de malfaçons aussi graves, qui resteront, demain comme aujourd'hui, dans l'incapacité de faire face à un tel drame.

Que le gouvernement le veuille ou non, la responsabilité de l'État se trouve engagée, peu ou prou, envers ceux qu'elle incite, par une aide spécifique, à s'endetter à long terme.

JOSÉE DOYÈRE.

ÉTRANGER

PAYS LE PLUS RICHE D'AFRIQUE NOIRE

Le Nigéria cherche à diversifier son commerce extérieur

Lagos. — La première Foire commerciale internationale de Lagos se termine le dimanche 11 décembre. Avec ses douze halls d'exposition disséminés à une quinzaine de kilomètres de la capitale négériane, sur un terrain de 350 hectares et ses quelque neuf cents stands représentant 57 pays (22 européens, 20 africains, 9 américains, 6 asiatiques), ce vaste complexe, dont la construction a coûté 100 millions de nairas (1), symbolise assez bien la « *volonté de puissance* » que manifeste le Nigéria sur la scène économique mondiale.

Pour les dirigeants militaires de Lagos, cette Foire est un instrument au service du développement national. Le lieutenant-général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat, a souligné dans son discours d'ouverture qu'elle « *serait d'un intérêt douteux, si elle se contentait d'offrir, à nos frais, une vitrine aux industriels du monde entier, sans nous libérer de quelque manière de notre entière dépendance à l'égard des économies industrialisées* ». En d'autres termes, la Foire de Lagos doit d'abord profiter au Nigéria.

Dans l'immédiat, ce pays, le plus peuplé (75 millions d'habitants) et le plus riche d'Afrique noire, cherche à diversifier au maximum son commerce extérieur. Avec quatre-vingts exposants, l'Allemagne fédérale arrive en tête des six cents firmes étrangères qui participent à la Foire, devant la Grande-Bretagne et la France (soixante-cinq sociétés). Le Nigéria,

De notre envoyé spécial

fleuron de l'économie libérale, entretient naturellement des rapports commerciaux privilégiés avec le monde capitaliste, en particulier avec l'Europe. Celle-ci fournissait, en 1976 (dernières statistiques connues), plus de 70 % de ses importations.

La Grande-Bretagne reste le premier fournisseur du Nigéria, devant la R.F.A., la France, les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas et l'Italie. Gros acheteurs de « brut » nigérian, les Etats-Unis sont, de très loin, le premier client de Lagos. Ils devancent la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France. La C.E.E., les Etats-Unis, le Japon et l'U.R.S.S. absorbent ensemble 99 % des exportations nigérianes. Ce chiffre en dit long sur l'extrême modestie des relations commerciales entre le Nigéria et ses voisins (en particulier, les quinze Etats réunis au sein de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et reflète, de manière plus générale, la faiblesse des échanges interafricains. Le Nigéria préfère amorcer ou intensifier une coopération technique bilatérale avec d'autres Etats du tiers-monde, dont il se sent proche par la taille ou le poids économique, tel le Brésil, auquel l'attachent des liens historiques et culturels, voire sentimentaux.

Essor des échanges avec la France

Le volume global du commerce extérieur du Nigéria a connu, ces dernières années, une remarquable progression. En 1975, ses importations se sont accrues de 38 %. Sixième producteur mondial de pétrole (110 millions de tonnes), il a mis en œuvre, conformément aux options de son troisième plan de développement (1975-1980) d'ambitieux programmes d'infrastructures, exigeant de très lourds investissements. En conséquence, il importe principalement des machines, des biens d'équipement et du matériel de transport tandis que ses exportations sont constituées, pour l'essentiel, de pétrole et de produits minéraliers.

On retrouve cette structure assez typique du commerce extérieur nigérian dans les échanges entre Paris et Lagos, qui, après avoir végété pendant la guerre du Biafra, sont actuellement en plein essor. La France, cinquième fournisseur du Nigéria, est son quatrième client. De plus, depuis juin 1977, le Nigéria est le premier client de la France en Afrique noire, ainsi que son second fournisseur, après la Côte d'Ivoire. La France absorbe 11 % des exportations du Nigéria et fournit 8,3 % de ses importations. Le pétrole brut représente 94 % de ses achats. Pour le reste, elle reçoit du Nigéria des produits agricoles (cacao, oléagineux...). Ses importations de brut nigérian ont doublé en trois ans (7,5 millions de tonnes en 1976). Elle vend au Nigéria des véhicules et pièces détachées (Peugeot, Berliet, Saviem), des produits pétroliers raffinés, des machines et du sucre.

Attirés par les débouchés impressionnants qu'offre le marché nigérian, les entreprises françaises y déploient une activité fructueuse et multiforme. Plusieurs sociétés de constructions et de travaux publics (Dumez, Fougerolles, S.G.E.) participent, en bonne place, aux grands programmes d'équipement. Dans le domaine pétrolier, Elf produit du « brut » dans la région de Port-Harcourt, tandis que Total est le premier distributeur privé de carburant aux stations-service nigérianes.

L'United Bank of Africa (UBA), filiale nigériane de la B.N.P., est la première banque du pays. Dans le secteur industriel l'usine Peugeot de Kadouna, alimenté en pièces détachées depuis Lyon, grâce au seul pont aérien commercial permanent existant au monde (organisé par UTA), assemble vingt-cinq mille véhicules par an et doublera sa production avant douze mois. Quant au groupe Michelin, il est le premier investisseur français au Nigéria. Conformément à l'esprit des mesures d'« indigénisation » qui, depuis 1974, ont transféré progressivement 60 % du capital à des porteurs de parts locaux — le capital nigérian de la S.C.O.A., par exemple, est partagé entre trente mille petits actionnaires, — plusieurs sociétés françaises installées au Nigéria n'emploient qu'un faible nombre d'expatriés.

Quelles que soient, sur le plan politique, les différences de vues — ou de ton — entre Paris et Lagos, notamment à l'égard des conflits en Afrique australe, la coopération économique et commerciale franco-nigériane paraît promise à un bel avenir. Ainsi, dans l'immédiat, les grandes entreprises françaises spécialisées dans les télécommunications (Thomson-C.S.F., T.R.T., CIT-Alcatel), présentes à la Foire de Lagos, espèrent satisfaire, pour une part, à la plus importante série d'appels d'offres jamais lancés dans ce domaine par un gouvernement.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) 1 Naira = 7,50 francs français.

TRANSPORTS

LES RÉSULTATS ET LES PERSPECTIVES D'AIR FRANCE

1977, une année équilibrée, si l'État remplit ses « obligation[s] »

Air France, qui escompte cette année un léger déficit d'exploitation, prévoit pour 1978 un taux de progression de son trafic de 7,8 %. Elle envisage de se séparer de cinq Caravelle l'an prochain et confirme son intention d'exploiter dix-huit Airbus en 1980-1981.

Le programme 1978 de la compagnie na[tio]nale comporte plusieurs nouveautés : ouvert[ure] d'une ligne Lyon-Beyrouth, exploitation d[e la] liaison Guadeloupe-Martinique par un Fokk[er] au lieu d'un Boeing-737, suppression du [...] Antilles-Guyane assuré en Boeing-747.

Les comptes prévisionnels d'Air France pour l'exercice 1977 font apparaître un déficit de 470 millions de francs : 170 millions pour l'exploitation subsonique (197,7 en 1976) et 300 millions pour l'exploitation supersonique (220,8 l'an dernier). Aux yeux des responsables de la compagnie nationale, le bilan ne peut être le reflet exact de la gestion que si, dans la colonne des recettes, figurent les versements de l'Etat au titre des contraintes d'intérêt général.

L'Etat a, en effet, accepté de verser cette année, à Air France, 475,5 millions de francs de compensations diverses : 82,5 millions pour le maintien en activité des Caravelle, 110 millions pour les charges supplémentaires dues à l'« écartèlement » des services entre Orly et Roissy et 283 millions pour l'exploitation de Concorde.

« *Au total, après intervention du compte « pertes et profits » dont on peut estimer le solde déficitaire à environ 30 millions, l'exercice 1977 devrait se terminer avec un léger déficit ou, si les choses vont bien, être équilibré* », indique dans une note aux cadres M. Gilbert Pérol, directeur général de la compagnie nationale. Les grèves à répétition des pilotes et des hôtesses et stewards risquent de remettre en cause ce fragile équilibre puisque chaque jour d'arrêt de travail coûte à l'entreprise une vingtaine de millions.

1977 peut être considérée comme une bonne année pour l'ensemble des compagnies aériennes. De l'avis des dirigeants d'Air France, l'avenir est trop incertain pour croire à une relance durable de l'expansion. Aussi tablent-ils, en 1978, pour la compagnie nationale, sur un taux global de progression du trafic de 7,8 %. Ils se sentent d'autant plus enclins à la prudence que, comme le note M. Pérol, « *l'impossibilité dans laquelle nous avons été placés de remplacer nos Caravelle nous prive aujourd'hui de l'outil dont nous aurions besoin pour assurer le développement de notre réseau moyen-courrier* ».

La compagnie nationale ne désespère pas d'obtenir du gouvernement l'autorisation de louer des Boeing-737 pou remplacer ses Caravelle-III, très coûteuses en carburant, en attendant la construction d'un avion européen conforme à ses besoins. Dans le cadre d'une utilisation coordonnée des flottes d'Air France et d'Air Inter, M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, avait proposé, au mois de juin dernier, un échange de Caravelle-III contre des Mercure-100. Cette solution a finalement été rejetée car jugée, par les deux partenaires, « *mauvaise, compliquée et financièrement inacceptable* ».

Air France, qui a vingt-huit Caravelle, envisage, l'an prochain, de s'en dessaisir de cinq. Faute de mieux, elle est, pour le moment, contrainte « *d'alimenter par le haut* », c'est-à-dire en avions gros-porteurs Airbus, sa flotte d'appareils moyen-courriers. Elle en exploite déjà dix et compte en posséder dix-huit en 1980-1981, au lieu des quatorze initialement prévus. Or, sur des lignes à courte et moyenne distance, mieux vaudrait augmenter la fréquence des dessertes qu'accroître la capacité des appareils.

Développement à partir de Lyon

Une nouveauté au programme 1978 d'Air France : le développement des vols internationaux au départ de Lyon-Satolas. « *Il est vital de préserver notre fonds de commerce de la région Rhône-Alpes (et au-delà) de l'attraction très forte de Genève, voire de Milan* », précise M. Pérol. Il s'agit, à son avis, d'enrayer un véritable détournement de trafic que la proximité de l'ouverture de l'autoroute Lyon-Genève ne [...] qu'accélérer. La compagnie na[tio]nale envisage donc d'ouvrir [en] 1978 une ligne Lyon-Beyrouth [via] Marseille ou Nice, à raison [de] trois fréquences hebdomadaires.

Pour réduire le déficit du ré[seau] Antilles de 10 millions de fr[ancs] en 1977 à 4 millions en 1978, [les] dirigeants d'Air France ont déc[idé] d'exploiter la liaison Martinique-Guadeloupe avec un Fokker-27, [au] lieu d'un Boeing-737. Désorm[ais] celui-ci desservira la Guyane et [la] Floride au départ des Antill[es.] D'autre part, la ligne Pointe-[à-]Pitre-Cayenne, assurée [en] Boeing-747 sera supprimée puis[que] la préfecture de la Guyane [est] désormais reliée directement [à] Paris.

Un accord de coopération a é[té] négocié avec Air Inter et [un] contrat d'entreprise va être étab[li] avec l'Etat. Par le biais de [ce] contrat, Air France voudrai[t] « *aboutir, sur des bases raison[nables], à un règlement du pro[blème] des contreparties fin[an]cières des sujétions d'intér[êt] général* », qui continue d'empoi[]sonner ses relations avec les pou[]voirs publics. « *Si l'Etat se mon[]trait trop intransigeant*, avert[it] M. Pérol, *et s'il nous refusait [ce] que nous jugeons équitable, nou[s] ne signerions pas.* »

JACQUES DE BARRIN.

Une meilleure coopération avec Air-Inter

Le gouvernement devrait approuver, avant la fin de l'anné[e] l'accord de coopération qu'Air France et Air Inter viennent de mett[re] au point à la demande de M. Raymond Barre. Pour les dirigeant[s] de la compagnie intérieure, ce rapprochement n'est en aucun ca[s] le prélude à une fusion.

Entamées au début de l'été, les discussions ont eu lieu dans u[n] climat de « franche vérité », *mais n'ont finalement abouti qu'à d'ass[ez] maigres résultats.*

ECHANGES D'APPAREILS. — L'idée lancée par M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, de voir Air Inter exploiter les vingt-huit Caravelle d'Air France et la compagnie nationale prendre en compte les dix Mercure-100 de la compagnie intérieure a été abandonnée.

ACHAT D'AIRBUS. — Air France et Air Inter ont accepté d'augmenter leur flotte d'avions gros porteurs Airbus. En 1980-1981, la première en possédera dix-huit, la seconde sept. La compagnie intérieure, qui exploite déjà deux appareils de ce genre, en a trois autres qui devraient lui être livrés en janvier 1978, septembre 1978 et février 1979.

AVION NOUVEAU. — Les deux compagnies françaises ont dessiné les grandes lignes d'un avion court-courrier capable de transporter cent quarante à cent quatre-vingts passagers à la vitesse de 800 à 850 kilomètres à l'heure et sur une distance d'environ 2 000 kilomètres. Air France et Air Inter n'ont pu mener très loin ces études, faute d'être saisies par les constructeurs aéronautiques d'un projet précis.

VOLS A LA DEMANDE. — Air Inter participera à hauteur de 20 % au capital d'Air Charter International, filiale d'Air France. Au demeurant, l'activité charter de la compagnie intérieure ne peut être que très réduite fau[te] d'appareils disponibles : quat[re] mille heures de vol sur un tot[al] de quatre-vingt mille en 1977. [Le] seul « creux » véritableme[nt] intéressant pour exploiter des v[ols] à la demande se situe entre [le] 20 juillet et la fin août.

ORLY-ROISSY. — Pour mi[eux] « alimenter » les lignes int[er]nationales d'Air France, Air In[ter] a accepté dans un premier tem[ps] de transférer d'Orly-Ouest ve[rs] Roissy deux vols, l'un vers Mon[t]pellier, l'autre vers Nantes. Cha[]que année, la répartition du tra[]fic entre les deux aéroports se[ra] revu en fonction des besoins e[t] des possibilités de chaque parte[]naire. D'autre part, la compagni[e] intérieure s'est engagée à suiv[re] la compagnie nationale lorsqu[e] celle-ci quittera l'aéro-gare d[e] Roissy-I pour s'installer au prin[]temps 1981 à Roissy 2. — J.-J. B.

ERRATUM. — Dans l'articl[e] paru le 10 décembre sur le ren[]forcement des mesures de sécurit[é] à Orly-Ouest, une omission [a] rendu incompréhensible la lectur[e] du premier paragraphe. Il fallai[t] lire : « Faut-il qu'à Orly-Ouest s[e] commette un nouvel acte de pira[]terie aérienne pour que les auto[]rités gouvernementales se déci[]dent à renforcer les mesures de sécurité dans cette aérogare presque sans défense ? »

CONJONCTURE

M. CEYRAC : il faudrait que la croissance atteigne au minimum 4 % en 1978.

« *Il faudrait atteindre en 1978 un taux de croissance au minimum de 4 % et raisonnablement de 4,5 à 5 %* », déclare M. Ceyrac dans une interview accordée à *l'Express*. « *Cela représente pour nous un véritable impératif. En 1977, une croissance faible — au mieux égale à 3 % et peut-être comprise entre 2 et 3 % — nous a fait toucher du doigt les difficultés que cela entraînait pour les investissements, l'emploi et le développement de notre compétitivité* », poursuit le président du C.N.P.F., qui estime également qu'« *il serait grave que les chefs d'entreprise se démobilisent face au programme commun* ».

La guerre du « croissant »

DES ACCORDS DE MODÉRATION POURRAIENT REMPLACER LES MESURES DE TAXATION

Le conflit qui oppose commerçants de l'alimentation et pouvoirs publics depuis les récentes taxations est en train de se dénouer : on s'achemine vers des accords de modération qui remplaceraient temporairement les mesures de taxation. Les rencontres se sont succédé depuis le 1[er] décembre entre M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et les responsables de chacune des professions concernées (restaurateurs, cafetiers, boulangers-pâtissiers, bouchers, poissonniers, volaillers).

Ce sentiment a été confirmé par M. Boulin, qui a annoncé, vendredi 9 décembre à Europe 1, que l'arrêté de taxation sur les vins servis dans les restaurants va être abrogé pour faire place à un engagement de modération des professionnels. Le ministre a laissé entendre que des accords semblables allaient être conclus avec les autres secteurs.

Le 3 décembre

QUATRE PAYS SEULEMENT ONT PARTICIPÉ A LA RÉUNION SECRÈTE DES MINISTRES DES FINANCES

Les ministres de l'économie et des finances qui ont participé à la réunion qui s'était tenue secrètement à Paris le samedi 3 décembre sont ceux des Etats-Unis, de la France, de la République fédérale d'Allemagne et de la Grande-Bretagne (voir nos dernières éditions). On se refuse à Paris à donner des précisions sur le contenu des entretiens que la France avait été chargée d'organiser. L'entourage du chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, confirme que les conversations ont surtout porté sur la situation de l'économie mondiale et l'aggravation du chômage. Le problème du dollar a bien été évoqué, mais il semble que l'on n'a pas jugé opportun de prévoir de nouvelles mesures pour intervenir sur le marché des changes. On attend de voir quels seront les effets des mesures annoncées par le gouvernement japonais.

Le secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis, M. Anthony Solomon, qui accompagnait le secrétaire au Trésor, M. Michaël Blumenthal, s'est refusé lui aussi, de retour à Washington, à tout commentaire, se contentant de déclarer que les échanges de vues avaient porté sur « *des problèmes d'intérêts mutuels* ». Dans une une interview qu'il a accordée au *Washington Post*, M. Solomon attribue à la spéculation le repli du dollar.

Signalons encore qu'à Bruxelles les milieux autorisés belges affirment qu'aucune réunion n'est prévue pendant le week-end entre les ministres des finances des pays membre du « serpent » européen. Le bruit en avait couru dans les milieux bancaires de Zurich, où l'on faisait état des risques d'éclatement de l'accord monétaire européen. Le président de la Bundesbank, M. Otman Emminger, s'est, pour sa part, prononcé, vendredi, en faveur du maintien du « serpent ».

LA SEMAINE FINANCIÈRE

MARCHÉ MONÉTAIRE

Au gré des changes

Après un regain de tension en ...but de semaine, dû aux remous ...r les marchés des changes et à ...e certaine faiblesse du franc, ...loyer de l'argent au jour le ...ur est revenu à son niveau anté...eur. Lundi et mardi, en effet, ...urnées marquées par une très ...rte chute du DOLLAR et par ... glissement du FRANC par ...pport aux monnaies du « ser...nt » monétaire européen, la ...anque de France manifestait sa ...lonté de manier l'arme des ...ux en relevant de 1/4 % par ...ux fois son taux d'intervention ...r bons du Trésor, porté à 9 %. ...u coup, le loyer de l'argent mon...it de 9 3/8 % à 9 1/2 % ; des ...ux à terme se tendaient dans ...e atmosphère d'inquiétude, cer...ins emprunteurs ayant même ...aité à 11 % sur six mois.

Mercredi, en revanche, la Ban...e de France, tirant argument, ...ns doute, d'une légère remon...e du FRANC, réduisait de 1/8 % ...n taux d'intervention, de sorte ...e le taux au jour le jour revenait à 9 3/8 % jeudi et vendredi, l'inquiétude se calmant quelque peu.

Bien que le FRANC ait encore baissé par rapport au DEUTSCHEMARK d'une semaine à l'autre, la Rue de Rivoli et les autorités monétaires ont, semble-t-il, estimé qu'il était prématuré de manier avec vigueur l'arme des taux pour défendre le FRANC. Il leur faut se garder quelque marge de hausse d'ici à mars ; que feraient-elles si, d'ores et déjà, on cotait 10 % ou 11 % sur les marchés au jour le jour ?

A l'étranger, la Banque de Belgique a pris de nouvelles mesures, non divulguées, pour défendre le FRANC BELGE : elle aurait demandé aux banques belges de relever le taux des emprunts en monnaie nationale consentis aux non-résidents. Aux Etats-Unis, la masse monétaire s'est légèrement accrue cette semaine, sans que cela influence les taux à court terme, restés inchangés. — F. R.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise en fin de semaine

Le rétablissement tout à fait relatif ... dollar a permis à la Bourse amé...caine d'enregistrer, à la veille du ...eek-end, une reprise assez sensible. ... repli de l'indice Dow Jones, qui ...eignait à nouveau près d'une ...inzaine de points, est revenu à ...oins de six d'un vendredi à l'autre.

Toutes les séances ont cependant ...é placées sous le signe d'une ...quiétude latente, tenant à la fois ... la détérioration du climat social, ... ralentissement de la reprise éco...omique et aux craintes concernant ...n éventuel resserrement du crédit.

La meilleure nouvelle de la ...maine a été, paradoxalement, l'an...once d'une hausse de 0,7 % des prix ...e gros en novembre. Les milieux ...nanciers tablaient en effet sur une ...ugmentation de l'ordre de 0,9 %.

Le volume des transactions a été ...gèrement inférieur à celui de la ...ériode précédente, puisque, d'un ...ndredi à l'autre, elles se sont éle...es à 103,59 millions de titres contre ...,57 millions.

...ndices Dow Jones du 9 décembre : ...ustrielles, 815,23 (contre 833,98) ; ...rvices publics, 112,36 (contre ...,92) ; transports, 212,12 (contre ...,67).

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
...coa	43 1/4	42 5/8
...T.T.	59 1/4	59 1/4
...eing	28 1/8	28 1/8
...ase Man Bank	29 7/8	29
...u P. de Nemours	117 3/8	115 3/8
...astman Kodak	50 5/8	50 3/8
...xxon	45 1/2	46 5/8
...ord	44 1/4	44 3/8
...eneral Electric	49 5/8	48 1/2
...eneral Foods	32 5/8	32 1/2
...eneral Motors	64	63 1/2
...oodyear	17 5/8	17 3/8
...B.M.	264 1/2	264 3/4
...T.T.	32 3/8	31 3/8
...ennecott	20 3/8	19 1/4
...obil Oil	63 5/8	63 1/2
...fizer	27 1/2	27 3/8
...chlumberger	73	70
...exaco	27 1/8	27 1/8
...A.L. Inc.	19 1/4	19 3/4
...nion Carbide	41 3/8	41 1/8
...S Steel	30 1/8	30
...estinghouse	18 3/8	17 1/2
...erox Corp.	47 1/8	46 5/8

FRANCFORT

Léger repli

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
...E.G.	90,30	88,50
...A.S.F.	145,30	141,90
...ayer	139	136,90
...ommerzbank	219	221,10
...oechst	136,20	132,50
...annesman	166,80	160,70
...emens	297,60	294,50
...olkswagen	215	208,40

LONDRES

Le chaud et froid

Le chaud et le froid ont alternativement soufflé sur le Stock Exchange où, à l'issue d'une semaine assez peu active, l'indice « Financial Times » des industrielles s'est établi à 485,9 contre 486,7 le vendredi précédent.

D'abord découragé par les résultats de certaines entreprises (EMI, Burton, etc.), le marché s'est ensuite ressaisi à l'annonce d'une décision modérée prise par le syndicat des mineurs.

Les fonds d'Etat ont été favorisés par la fermeté relative du sterling, le ralentissement de l'inflation et l'accroissement de la masse monétaire.

Les mines d'or ont terminé en légère hausse, en dépit d'une rechute à la veille du week-end.

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Bowater	181	180
Brit. Petroleum	874	852
Charter	131	131
Courtaulds	114	114
De Beers	294	303
Free State Geduld*	15 1/2	16 3/8
Gt Univ. Stores	318	312
Imp. Chemical	367	367
Shell	550	547
Vickers	186	176
War Loan	34	35 3/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

La baisse reprend

Après huit jours d'accalmie, marqués par une sensible remontée des cours, la baisse a repris cette semaine à Tokyo, et les différents indices ont fléchi de 2,4 %, se rapprochant de nouveau de leurs plus bas niveaux de l'année. A l'origine de ce repli : la rumeur d'un relèvement des taxes perçues sur les investissements boursiers et l'annonce d'une chute des bénéfices de plusieurs grandes sociétés exportatrices consécutive à la réappréciation du yen.

L'activité a porté sur 1 050,8 millions de titres.

Indices du 9 décembre : Nikkei Dow Jones, 4 833,36 (contre 4 956,74) ; indice général, 359,73 (contre 368,77).

	Cours 2 déc.	Cours 9 déc.
Canon	452	416
Fuji Bank	280	280
Honda Motors	522	478
Matsushita Electric	590	587
Mitsubishi Heavy	123	124
Sony Corp.	1 840	1 700
Toyota Motors	834	768

Autour d'un forum

Le vrai problème

Une nombreuse assistance s'était réunie le 6 décembre à l'hôtel Sheraton, à Paris, pour écouter les exposés des orateurs sur le thème « la Bourse et les partis politiques », le tout dans le cadre d'un forum organisé par M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change. On y entendit une vibrante intervention de M. Michel Debré sur la bataille des investissements et la nécessité d'une mobilisation de l'épargne pour mener la guerre économique. M. Uri (P.S.) manifesta des préoccupations analogues en développant un de ses thèmes favoris, à savoir la détaxation de l'épargne au moment où elle s'investit.

Pas de nouveautés sur les nationalisations, à l'exception du souci manifesté par les radicaux de gauche de conserver des entreprises libres au sein des groupes nationalisés, y compris dans le secteur financier. MM. Marette (R.P.R.) et Dailly (radical) rappelèrent que toute discrimination entre actionnaires à l'occasion d'une indemnisation pouvait exiger une révision de la Constitution au moyen d'un vote spécial : en ce cas, « le Sénat détient le verrou ». Est-ce si sûr ?

Plus banales ont été les réflexions sur la nécessité de moins favoriser désormais l'investissement immobilier, qui concurrence de façon néfaste l'investissement en actions. Une certitude cependant : l'ensemble des partis se sont déclarés favorables à une refonte, et même, pour certains, à une abrogation de la loi sur la taxation des plus-values mobilières. Au total, un bilan un peu décevant : ce fut le sentiment d'un certain nombre de participants. Il y avait pourtant dans les conclusions de M. Yves Flornoy un point qui méritait à lui tout seul un ample développement, celui de la légitimité d'un profit appréciable en contrepartie de l'acceptation d'un risque financier. La réhabilitation de la notion de « valeur à revenu variable » (c'est-à-dire entre zéro et une forte rémunération) s'inscrit malheureusement à contre-courant d'une évolution vers une sécurité accrue et un profit qui prend de plus en plus le type « obligataire ». Si un consensus social et politique devait être recherché en ce sens auprès des formations politiques, c'est bien celui-là. — F. R.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 5 AU 9 DECEMBRE

Un marché trop perturbé

Fortement perturbée par un conflit interne à la profession (voir encadré), la semaine boursière s'est limitée à deux séances « réelles » au Palais Brongniart. Pour pallier l'absence de cotations décidée par les syndicats, la chambre syndicale des agents de change a mis en place mercredi et vendredi une « procédure de service minimum » consistant à coter les valeurs françaises du terme, à l'intérieur même des charges spécialistes. Toutefois, compte tenu des difficultés de transmission des ordres et de cotations des titres, il est malaisé de tirer quelque enseignement de l'orientation du marché. De fait, l'on estime généralement que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices n'ont guère varié.

Commencée avec une heure de retard pour permettre la tenue d'une assemblée générale du personnel, la séance de mardi se solda par une forte baisse des valeurs françaises (2 % en moyenne). Le service minimum appliqué le lendemain par les agents de change ne permit pas d'enregistrer la correction en hausse à laquelle beaucoup s'attendaient. Il fallut attendre jeudi, séance « normale » au Palais Brongniart, pour assister à un complet retournement de tendance. A la veille du week-end, un nouvel arrêt de travail lié au durcissement du conflit obligea les agents de change à faire de nouveau appel à la procédure exceptionnelle de cotation. Seules les valeurs françaises inscrites à terme furent négociées, généralement en légère hausse.

Il est bien difficile — pour ne pas dire impossible — de mesurer l'impact des perturbations liées au mouvement revendicatif sur le volume des affaires. Contrariée par les arrêts de travail, il est incontestable qu'une partie de la clientèle boursière a préféré différer ses ordres à des jours meilleurs. Mais l'environnement économique et politique de cette semaine était-il de nature à favoriser l'investissement boursier ? Rien n'est moins sûr. Le front social est agité, et les grèves ne sont jamais bien accueillies dans les milieux financiers. Sur les marchés des changes, le franc a poursuivi son mouvement d'effritement, en dépit d'une légère remontée à la veille du week-end. Certes, les prévisions économiques du gouvernement demeurent, somme toute, relativement optimistes. Trop, peut-être. En tout cas l'O.C.D.E. s'est montrée nettement plus prudente, tablant sur une croissance de la production intérieure française limitée à 3 % en 1978, contre 4,5 % selon M. Raymond Barre. Mais, objectera-t-on, les boursiers ne se montrent généralement guère sensibles à ce type de prévisions souvent démenties. Ils se sont, en revanche, particulièrement intéressés au forum sur « La Bourse et les partis politiques » (voir encadré) et, là non plus, toutes leurs espérances ne furent pas comblées.

PATRICE CLAUDE.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle hausse du cuivre, reprise du café

METAUX. — *Les cours du cuivre se sont inscrits à leur plus haut niveau depuis six semaines à Londres. En termes réels, les prix se situent actuellement au plus bas depuis vingt ans, mais les pays membres du CIPEC n'ont pu se mettre d'accord sur une action concertée. Trois d'entre eux, Zambie, Pérou et Zaïre, ont cependant conclu un accord de principe en vue de réduire leur production. Une importante société japonaise préconise l'achat par le Japon de 300 000 tonnes de métal à Londres, où les stocks sont estimés à 637 900 tonnes.*

Forte hausse du plomb dont les cours ont atteint leur plus haut niveau depuis six mois. Trois producteurs des Etats-Unis ont relevé leur prix de 1 cent à 33 cents la lb. En outre, les Soviétiques se porteraient acquéreurs de 5 000 tonnes supplémentaires.

Sensible reprise des cours de l'étain. L'accroissement des stocks londoniens a été moins important que prévu et le marché s'attend maintenant à une diminution d'environ 300 tonnes.

ALUMINIUM. — *Les onze pays membres de l'Association internationale de la bauxite ont fixé à 24 dollars la tonne le prix plancher du minerai, qui sera vendu, l'année prochaine, sur le marché de l'Amérique du Nord.*

DENREES. — *Reprise des cours du café sur les marchés de New-York, Londres et Paris. La décision du Brésil de ramener son prix minimum à l'exportation de 3,20 à 2,10 dollars la lb pour les livraisons de janvier et de février était largement attendue. Après deux semaines de quasi-stagnation, le regain d'activité constaté sur les marchés paraît lié à un resserrement de l'offre pour les livraisons proches. Les exportations brésiliennes des onze premiers mois de l'année sont estimées à 9,2 millions de tonnes, contre 12,8 millions de tonnes en 1976.*

Les cours du cacao ont été plus soutenus après d'étroites fluctuations. Le département américain de l'agriculture estime la récolte mondiale de la campagne 1977-1978 à 1,48 million de tonnes, contre 1,36 million de tonnes précédemment. Les broyages devraient, en revanche, revenir à 1,4 million de tonnes cette année, contre 1,52 million de tonnes en 1976.

Le sucre a poursuivi son mouvement de hausse. Les cours ont été influencés par le niveau élevé des prix payés pour le sucre vendu par la République Dominicaine. Selon une firme spécialisée, la production mondiale est estimée à 89 millions de tonnes, cette année, et la consommation à 86 millions de tonnes.

CEREALES. — *Evolution irrégulière du cours du blé. Des achats brésiliens et iraniens ont compensé, en partie, la tendance à la baisse de Chicago.*

Les « cours des principaux marchés » du 9 novembre seront publiés dans la première édition du « Monde » daté 13 décembre.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 2/12	COURS 9-12
Or fin (kilo en barre)	25260	25160
— (kilo en lingot)	25300	25170
Pièce française (20 fr.)	247 50	246 90
Pièce française (10 fr.)	217 ..	216 50
Pièce suisse (20 fr.)	224 .	228 ..
Union latine (20 fr.)	219 10	219 50
● Pièce tunisienne (20 fr.)	187 ..	190 ..
Souverain	231 ..	232 20
● Souverain Elizabeth II	250	258
● Demi-souverain	260 20	262 ..
Pièce de 20 dollars	1104	1124 80
— 10 dollars	620	634 ..
— 5 dollars	341	341 ..
— 50 pesos	1055	1052 .
● — 20 marks	281 .	291 ..
— 10 florins	229 ..	230 .
● — 5 roubles	129 .	130 10

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	5 déc.	6 déc.	7 déc. *	8 déc.	9 déc. *
Terme	—	61 512 550	32 830 015	55 041 797	35 960 427
Comptant :					
R. et obl.	—	131 156 029	7 076 785	315 930 609	1 973 827
Actions	—	102 187 275	381 200	58 628 531	1 532 338
Total	—	294 855 854	40 288 000	429 600 937	39 466 592
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Valeurs :					
Franç.	—	91,2	—	91,5	91,8
Etrang.	—	—	—	99,6	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance	—	96,8	96,6	98	98,2
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	—	60,5	—	60,9	—

(*) Chiffres non significatifs, cotations à terme réalisées dans le cadre du « service minimum ».

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Coup de frein à la baisse du dollar
Léger glissement du franc

Quelle semaine ! Chute vertigineuse du DOLLAR pendant les deux premiers jours avec des records absolus de baisse, puis lent redressement permettant de limiter les dégâts, nouvelle flambée des monnaies fortes (DM et FRANC SUISSE) et glissement très net du FRANC FRANÇAIS, atténué à la veille du week-end, telles sont les péripéties qui ont agité les marchés des changes, défrayé les chroniques et motivé de nombreuses déclarations politiques.

Lundi, donc, après un bref répit en début de matinée, la chute du DOLLAR, déjà très sensible la semaine précédente, reprenait de plus belle. A Francfort, la monnaie américaine tombait avec une facilité déconcertante au-dessous du niveau fatidique, 2,20 DM, considéré jusqu'alors comme une sorte de « cours plancher ». Mais, on le sait bien, les planchers sont faits pour être enfoncés, et les plafonds pour être crevés. Le lendemain mardi, la chute prit un caractère grandiose. Sous l'assaut de la spéculation, qui le quittait pour se ruer sur les monnaies fortes, le DOLLAR tombait, tombait...

A Francfort, les cambistes, ahuris, voyaient défiler les chiffres : 2,19 DM, 2,18 DM, 2,17 DM. Là, une pause. La Bundesbank intervenait pour stopper le mouvement, mais lâchait pied une heure plus tard, ce qui relançait le mouvement : 2,16 DM, 2,1570 DM, record absolu de plongée. A Zurich, même scénario : 2,13 FS, 2,12 FS, 2,11 FS, 2,1050 FS. Le vertige...

Manifestement, cela allait trop vite, et une réaction technique était prévisible. Elle s'amorça dans l'après-midi de mardi sur l'annonce d'une déclaration prochaine du ministre des finances ouest-allemand, M. Apel. Ce dernier a tenu des propos « rassurants » du genre « *la baisse du dollar n'est pas justifiée par les réalités économiques et résulte principalement d'opérations spéculatives* ». Il n'importe, la remontée du DOLLAR se confirmait le lendemain mercredi, pour se prolonger jeudi et vendredi, de sorte qu'en fin de semaine le DOLLAR avait repris une partie du terrain perdu, mais une partie seulement. Cette réaction a été provoquée à la fois par les achats de DOLLARS émanant d'utilisateurs habituels restés attentistes jusqu'alors, des rachats de vendeurs à découvert et, surtout, les interventions concertées des banques centrales des pays que la baisse du DOLLAR gêne par trop. Un certain nombre de personnalités ont fait des déclarations très dures pour les Américains. En Suisse, le président de la Banque nationale, M. Leutwiller, assure que la reprise dans le monde sera compromise si la monnaie américaine continue à fléchir, et fait connaître que son établissement a acheté près de 2,5 milliards de dollars depuis le début d'octobre. Pour M. Emminger, président de la Bundesbank, la parité DOLLAR-DEUTSCHEMARK a perdu toute relation avec les réalités, tandis que les industriels ouest-allemands s'inquiètent de la réévaluation trop rapide de leur monnaie. En fin de semaine, on apprenait que les ministres des finances « *de plusieurs pays occidentaux* » s'étaient réunis, samedi 3 décembre, à Paris.

En outre, les remous des marchés des changes seraient au centre des discussions des gouverneurs des banques centrales réunies ce week-end à Bâle. Que dire ? Que faire ?

Pour les bons esprits, la réponse à ces questions se trouve au Congrès des Etats-Unis, où l'on continue à discuter péniblement le projet de loi sur l'économie d'énergie présenté par le président Carter. S'il est rejeté ou mis en pièces, l'énorme déficit commercial américain se perpétuera, la source de DOLLARS excédentaires continuera à couler, et cette monnaie à baisser.

Les cambistes ajoutent que si le mandat de M. Arthur Burns, président du Federal Reserve Board et gardien vigilant de l'orthodoxie, n'était pas renouvelé, la chute du dollar s'accélérerait encore... Dans l'immédiat, il est possible que la monnaie américaine se redresse un peu d'ici à la fin de l'année. Après...

A Paris, le DOLLAR a baissé moins rapidement qu'ailleurs, de sorte que le deutschemark, très recherché, a atteint des cours record (2,2350 F), pour revenir au voisinage de 2,20 F. Ne parlons pas du FRANC SUISSE, qui dépassa 2,28 F. En haut lieu, on ne manifeste pas trop d'inquiétude dans l'immédiat, estimant qu'il n'est guère possible d'avoir de prise sur des mouvements internationaux de cette ampleur. Pour l'instant, l'arme du taux n'est guère utilisée. Trop tôt, sans doute... Notons qu'à l'étranger on parie plutôt pour la stabilité du FRANC dans les prochains mois.

Quant au YEN, il est resté stable par rapport au dollar, maintenu au-dessus de 240 yens par la Banque du Japon.

Sur le marché de l'or, où le cours de l'once a oscillé entre 158 et 161 dollars, les opérateurs attendaient les résultats de l'adjudication mensuelle du Fonds monétaire, qui s'est effectuée au prix de 160,03 dollars l'once, contre 161,86 dollars il y a un mois.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,8305	8,8596	3,9126	4,0087	63,1522	4,3337	1608,55
	—	1,8200	8,8179	3,8893	4,0167	63,2086	4,3443	1596,14
New-York	1,8305	—	20,6611	46,7836	45,6621	2,8985	42,2386	0,1137
	1,8200	—	20,6398	46,7945	45,3103	2,8793	41,8935	0,1140
Paris	8,8596	4,8400	—	226,43	221,00	14,0289	204,43	5,5078
	8,8179	4,8450	—	226,71	219,52	13,9504	202,97	5,5245
Zurich	3,9126	2,1375	44,1632	—	97,6027	6,1956	90,2851	2,4324
	3,8893	2,1370	44,1073	—	96,8282	6,1531	89,5266	2,4367
Francfort	4,0087	2,1900	45,2479	102,4581	—	6,3478	92,5026	2,4921
	4,0167	2,2070	45,5521	103,2756	—	6,3517	92,4591	2,5165
Bruxelles	63,1522	34,5000	7,1280	16,1403	15,7534	—	14,5723	3,9260
	63,2086	34,7300	7,1682	16,2517	15,7362	—	14,5496	3,9600
Amsterdam	4,3337	236,75	48,9152	110,7602	108,1050	6,8623	—	2,6941
	4,3443	238,70	49,2672	111,6986	108,1558	6,8730	—	2,7217
Milan	1608,55	878,75	181,55	411,11	401,25	25,4710	371,17	—
	1596,14	877,00	181,01	410,38	397,37	25,2519	367,40	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

UN CONFLIT QUI SE DURCIT OU LES LIMITES D'UNE PROCÉDURE

« Etes-vous d'accord pour intensifier votre action pendant une semaine (en excluant la grève illimitée) ? » A cette question qui lui était soumise à la veille du week-end, le personnel boursier a largement répondu oui (1 355 voix contre 734). Il faut donc s'attendre à de nouvelles perturbations (ou à des suspensions totales) dans le déroulement des prochaines séances à la Bourse de Paris.

Les causes d'un conflit qui s'est déjà traduit par trois arrêts de travail cette semaine au Palais Brongniart sont multiples. Les revendications du personnel exprimées par les syndicats portent notamment sur un rattrapage de l'indice INSEE par les salaires de 1977, une amélioration de 0,5 % du pouvoir d'achat, une indemnité de 25 F sur le coût de la « carte orange » de transports, et, maintenant, sur le paiement des jours de grève. Refusant tout d'abord la discussion sur le thème d'une augmentation du pouvoir d'achat des salaires (ce qui est contraire au plan Barre), la chambre syndicale a finalement décidé de négocier. Mais, au terme de huit heures de débats ininterrompus, les parties en présence se séparaient jeudi soir sans avoir abouti à un accord. Dès lors, et pour la seconde fois dans la semaine, la chambre syndicale décida d'utiliser la procédure dite « de service minimum ». Celle-ci, prévue par l'avis 76-180 publié à la Cote officielle du 11 février 1976, permet aux agents de change de coter eux-mêmes les seules valeurs françaises inscrites à terme.

Cette mesure a l'incontestable avantage de limiter les pertes de recettes pour des charges dont la moitié sont déjà en déficit. Elle a aussi le redoutable inconvénient de durcir les positions, tant elle est considérée par le personnel, comme une atteinte à un droit réputé imprescriptible : la grève.

Ce conflit, dont on n'entrevoit pas encore l'issue, aura fait apparaître les limites d'une procédure introduite à la suite du dernier mouvement de revendication salariale, mené il y a deux ans par les syndicats boursiers. Les problèmes qui se posent, et se poseront encore, dans une profession en crise n'en sont pas pour autant résolus. — P. C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1977 a été tiré à 534 550 exemplaires.

Lundi et mardi à Chequers

La rencontre Giscard d'Estaing-Callaghan devrait confirmer l'amélioration des relations franco-britanniques

Le président de la République et cinq membres du gouvernement : M. Barre, premier ministre et ministre des finances ; le ministre et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Deniau ; les ministres de la défense et de l'industrie, MM. Bourges et Monory, participeront lundi 12 et mardi 13 décembre aux entretiens franco-britanniques de Chequers, résidence de campagne de M. Callaghan. Il ne s'agit donc pas seulement d'un « sommet », mais d'une des rencontres gouvernementales annuelles organisées par la déclaration de Londres du 23 juin 1976 et comparables aux rencontres bi-annuelles franco-allemandes.

Après un déjeuner offert par la reine à Windsor, MM. Giscard d'Estaing et Callaghan se réuniront en tête à tête, et chaque ministre français aura un entretien séparé avec son collègue britannique.

Exceptionnellement, les affaires européennes ne doivent pas tenir la première place : le président de la République et le premier ministre britannique viennent de se rencontrer au Conseil européen de Bruxelles, où ont été résolus les problèmes les plus épineux du moment.

Les problèmes mondiaux, en revanche, tiendront une place importante dans les conversations, notamment les relations est-ouest et la situation en Afrique australe, dans la corne de l'Afrique et surtout au Proche-Orient. Le temps n'est plus où Français et Britanniques se présentaient en rivaux dans ces régions et leurs vues sur tous ces chapitres sont désormais très proches.

Au sujet des relations bilatérales, les conversations seront principalement consacrées aux affaires économiques. Les échanges entre les deux pays, bénéficiaires pour la France, sont en forte progression. Pour la Grande-Bretagne, la France est le troisième client, le quatrième fournisseur et le sixième investisseur ; pour la France, la Grande-Bretagne est le quatrième client, le septième fournisseur et le cinquième investisseur. Les deux gouvernements s'efforceront notamment de développer leur coopération dans le domaine aéronautique, où les exigences britanniques soulèvent cependant quelques difficultés.

Cette rencontre de Chequers, dont aucun résultat spectaculaire n'est attendu, devrait confirmer l'amélioration des relations franco-britanniques, manifeste depuis que M. Wilson a cédé la place à M. Callaghan. L'appartenance de la Grande-Bretagne à la Communauté n'est plus sérieusement contestée. Certes les Britanniques cherchent toujours à tirer le maximum d'avantages de la Communauté sans payer de contrepartie. Mais les conflits qui en résultent opposent moins la Grande-Bretagne à la France qu'à l'Allemagne fédérale.

Les Allemands ont l'impression que leur prospérité leur vaut d'être continuellement mis à contribution au profit d'une économie britannique déficiente. Cependant on commence à se rendre compte en Grande-Bretagne que, face à l'industrie américaine et aux industries naissantes du tiers-monde, les intérêts du pays sont désormais liés à ceux du continent, et notamment à ceux de la France. Cette évolution, si elle se confirmait faciliterait grandement une relance européenne.

MAURICE DELARUE.

Recevant les archevêques de Hanoï et de Ho-Chi-Minh-Ville

Le pape regrette que la communauté internationale se désintéresse du Vietnam

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Paul VI regrette que la communauté internationale se désintéresse du Vietnam ; il souhaite avoir des contacts avec les représentants de ce pays ; il leur demande d'assurer à l'Eglise une liberté d'action et engage les catholiques à jouer pleinement leur rôle de citoyens. Tels sont les thèmes que le pape a développés, vendredi 9 décembre, en recevant trois archevêques vietnamiens : le cardinal Trin Nhu Khuê (Hanoï), Mgr Trinh Van Can, son coadjuteur, et Mgr Nguyen Van Binh (Ho-Chi-Minh-Ville).

Depuis le départ du nonce, accrédité auprès de l'ancien régime de Saïgon, en 1975, le Saint-Siège n'entretient plus de rapports diplomatiques avec le Vietnam. « *Nous sommes vraiment heureux,* a dit Paul VI, chaque fois que l'occasion *se présente ou se présentera d'avoir* des contacts avec le peuple et avec *les autorités de votre pays.* » Les catholiques, eux, sont invités à « *accomplir loyalement et exemplairement leurs devoirs civiques* ». Le progrès moral et matériel de la société à laquelle ils appartiennent « *doit leur tenir à cœur et provoquer leur engagement généreux* ».

En échange, l'Eglise voudrait une certaine liberté de manœuvres. « *Avec autant de loyauté que de respect, elle demande partout dans le monde aux autorités responsables, quel que soit le régime social et politique, la liberté d'accomplir sa mission, sans privilèges mais aussi sans empêchement d'aucune sorte.* »

Regrettant que l'attention mondiale « *semble maintenant tournée vers d'autres régions et d'autres problèmes* », Paul VI a dit à ses hôtes : « *Nous avons encouragé et nous encourageons toujours les organismes catholiques d'aide et d'assistance à offrir leur concours à votre pays.* » — R. S.

Lancé avec deux cosmonautes à son bord

SOYOUZ-26 VA SANS DOUTE TENTER DE S'ARRIMER A LA STATION SALIOUT-6

L'Union soviétique a lancé samedi 10 décembre à 4 h. 19, heure de Moscou (2 h. 19, heure française), le vaisseau spatial Soyouz-26, ayant à son bord le lieutenant-colonel Youri Romanenko, dont c'est le premier vol dans l'espace, et l'ingénieur de vol Georgui Gretchko, qui avait déjà participé à la mission Soyouz-17 en 1975.

L'agence Tass indique que les deux cosmonautes effectueront des expériences impliquant la participation de la station orbitale Saliout-6, lancée le 29 septembre dernier ; selon toute vraisemblance, ils vont donc tenter de s'arrimer à Saliout-6. Le 10 octobre dernier, une tentative de ce genre avait échoué, le vaisseau Soyouz-25 n'ayant pas pu s'approcher à moins de 120 mètres de Saliout.

Les 12 et 13 décembre

LES MARINS FRANÇAIS DÉCIDENT UN BLOCUS DES PORTS DE LA MANCHE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — De Roscoff à Dunkerque on assistera, lundi 12 et mardi 13 décembre, à un « blocus continental » organisé par les marins et officiers C.G.T. auxquels se joindra vraisemblablement la C.F.D.T., tandis que la commission franco-britannique présidée par le chef de l'Etat français et le premier ministre britannique se réunira à Londres. Durant quarante-huit heures les navigants des bateaux français qui assurent les liaisons à travers la Manche vont bloquer tous les accès et les passerelles d'embarquement afin que les bateaux britanniques ne puissent assurer leurs rotations.

La cause de ces manifestations est l'effacement progressif des intérêts français dans ce secteur maritime en progression, alors qu'on assiste à un essor des intérêts britanniques publics et privés.

Le remplacement des bateaux français arrivant en fin de carrière n'est pas assuré ; d'autres bateaux sont retirés des lignes ou risquent de passer sous pavillon britannique. Les dirigeants syndicaux demandent la convocation du conseil supérieur de la marine marchande ainsi que l'application des dispositions sociales du traité de Rome. — M. B.

A Helsinki

UN « VIOLENT INCIDENT A OPPOSÉ » M. KOSSYGUINE AUX DIRIGEANTS SCANDINAVES

Le gouvernement norvégien a regretté, selon l'agence de presse Ritzaus Bureau, les indiscrétions du ministre danois des affaires étrangères, M. Joergensen, sur un « *incident violent* » qui aurait opposé, mardi 6 décembre à Helsinki, M. Kossyguine aux premiers ministres scandinaves. Les autres gouvernements impliqués dans cette affaire s'efforcent de la minimiser.

Selon M. Joergensen, au cours de la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance finlandaise, M. Kossyguine a demandé aux dirigeants scandinaves de les rencontrer à la résidence du président Kekkonen. « *J'ai été surpris,* a raconté M. Joergensen jeudi à la radio, *que la discussion prenne parfois une tournure si violente.* » Le ministre danois aurait dit au chef du gouvernement soviétique de « *se calmer* ».

M. Kossyguine, toujours selon M. Joergensen, serait « *très préoccupé* » par les relations Est-Ouest, la détente et le désarmement, et il aurait soulevé des questions « *plutôt déraisonnables* » à propos de la bombe à neutrons américaine et des activités de l'OTAN au voisinage de l'U.R.S.S. En particulier, il aurait montré qu'il n'était « *pas tout à fait satisfait des Norvégiens* ».

Parlant du mouvement communiste international

M. Kanapa (P.C.) : nous avons une autre conception du socialisme

L'hebdomadaire « France nouvelle » publie la seconde partie de l'exposé de M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste, devant l'école centrale du P.C. sur le thème : « Le mouvement communiste international, hier et aujourd'hui » (« le Monde » du 6 décembre).

M. Kanapa déclare notamment : « *La persistance de pratiques que nous réprouvons, l'impossibilité de nous accorder là-dessus, peuvent conduire à se demander s'il n'existe pas là une divergence sur la conception que nous avons, les uns et les autres, du socialisme. Pour nous, le socialisme c'est la démocratie jusqu'au bout, socialisme et libertés sont indissociables.* »

M. Kanapa explique aussi pourquoi son parti a opté pour la notion de « *solidarité internationaliste* » (retenue par la conférence des P.C. d'Europe de 1976) au lieu de celle d'internationalisme prolétarien. C'est parce que, dans l'interprétation de certains partis, « *la pierre de touche de l'internationalisme prolétarien est la défense inconditionnelle de tout ce que fait l'U.R.S.S. et de tout ce qui se fait en U.R.S.S.* ».

En marge de ce document, M. Kanapa revient sur les commentaires qui ont accompagné la publication de la première partie de son exposé sur l'analyse de la période du Komintern et la tactique « *classe contre classe* » de 1928. « *Certains formalistes en ont tiré des conclusions sur ce que sera notre tactique électorale en mars 1978,* note-t-il, avant de s'interroger : « *Dogmatisme, enfantillage ou falsification ? Ridicule en tout cas.* »

Les commentaires ainsi qualifiés concernaient l'éventualité d'un accord électoral entre le P.S. et le P.C. contrairement aux divisions qu'avait provoquées le mot d'ordre « *erroné* » « *classe contre classe* » de l'Internationale communiste.

Controverses autour du plan socialiste pour l'éducation

Le plan socialiste pour l'éducation nationale, qui a été rendu public le 8 décembre par M. François Mitterrand, provoque réactions et controverses. Après Mme Saunier-Seïté, qui a parlé de « citron pressé » et le parti communiste, qui a jugé ce plan « flou » et « ambigu » (« le Monde » du 10 décembre), M. René Haby a estimé que les propositions du P.S. sont « très peu solides » et annoncé qu'il réunirait, le 14 décembre, une conférence de presse spécialement pour commenter le plan socialiste. Le P.S., de son côté, a réagi vendredi aux critiques qui lui ont été faites par le secrétaire d'Etat aux universités et par le parti communiste.

● *M. René Haby*, ministre de l'éducation, a déclaré, vendredi 9 décembre, à France-Inter : « *Je regrette beaucoup, finalement, que M. Mitterrand ait présenté un ensemble d'idées, de propositions ou même de critiques que j'estime très peu solides. Il y a énormément, me semble-t-il, de formules creuses, de stéréotypes dont on a usé et dont on ne parle même plus dans les milieux techniques, tellement ils sont devenus sans signification. A certains égards, c'est parfois une sorte de verbiage.* »

● *M. André Diligent*, secrétaire général du Centre des démocrates-sociaux (C.D.S.), estime que M. Mitterrand n'a pour préoccupation, en rendant public ce plan socialiste pour l'éducation, « *que les échéances électorales* ». « *Les propositions,* poursuit-il, *sont sans substance ni originalité particulière. Le coût des mesures proposées n'est pas estimé. Il s'agit d'une accumulation de promesses non chiffrées, qui ne doit pas faire illusion. La lecture de ce texte ambigu ne peut que renforcer notre inquiétude face aux menaces qui pèsent sur la liberté de l'enseignement et l'acceptation de la pluralité des opinions.* »

● *Le parti socialiste* a répliqué, vendredi 9 décembre, aux critiques de Mme Saunier-Seïté : « *N'ayant pas lu notre plan, elle s'est réfugiée dans l'insulte vulgaire, qui, chez elle, tient lieu d'argument. On comprend qu'elle soit furieuse de voir les socialistes proposer un plan de sauvetage financier des universités, car elle sait bien que son budget est dramatiquement insuffisant.* »

A propos du parti communiste, le P.S. « *s'étonne qu'il joigne sa voix à celle de la droite pour critiquer un projet qui veut établir égalité et justice pour les enfants des classes modestes, et spécialement des travailleurs manuels. L'accusation, qui n'est pas nouvelle, selon laquelle les socialistes ne seraient pas partisans de la gratuité effective et immédiate du système scolaire et universitaire constitue un mensonge qui serait outrageant, s'il n'était* d'abord *ridicule* ». Le P.S. rappelle qu'il a déposé, il y a trois ans, une proposition de loi n° 31 538, dite « Billoux-Mexandeau », « *tendant à instaurer la gratuité effective de l'enseignement obligatoire* ». Le plan socialiste fait référence à cette proposition. Le P.S. « *espère qu'à l'avenir* » le parti communiste lui « *épargnera des critiques totalement infondées* ».



A B C D F G H

Dans le XIVe arrondissement

La cité Vercingétorix sera préservée

Au 50-52 de la rue Vercingétorix, des petits pavillons délabrés abritaient trente peintres et sculpteurs : une « cité » d'artistes comme il en existait beaucoup dans le quatorzième et qui ont presque toutes disparu avec la rénovation engagée dans le quartier. Rien de comparable toutefois avec la Cité fleurie, dans le treizième arrondissement, dont on a, à l'époque, beaucoup parlé et qui est définitivement sauvée.

La cité Vercingétorix se trouve comprise dans le périmètre « Plaisance-Vandamme » dont une société d'économie mixte, la SEMIREP assure la rénovation comme elle le fait pour le quartier voisin de Guilleminot (*le Monde* du 22 novembre). Le long de la rue Vercingétorix devaient être construits deux cent vingt logements H.L.M., dix ateliers d'artistes et, après l'abandon du projet radiale, une piste cyclable de 2 000 mètres, menant du boulevard Brune au pont des Cinq-Martyrs.

Les expropriations sont décidées et les terrains situés entre la rue Vercingétorix et la voie du chemin de fer de la gare Montparnasse doivent être progressivement « libérés ». Les bulldozers s'approchent de la cité des artistes. Sur la trentaine de peintres et sculpteurs qui l'occupent, vingt acceptent d'être relogés par la SEMIREP, notamment dans un immeuble voisin, rue de Ridder, qui leur est réservé ; cinq partent en province. Les cinq derniers refusent de quitter les lieux. Les associations de défense de l'environnement, des élus socialistes et communistes prennent fait et cause pour eux. Ils demandent que soient préservés les pavillons. Arrêt des travaux de démolition.

Entre temps, la Ville de Paris continue d'instruire les permis de construire, mais est obligée de demander l'avis des services du ministère de la culture et de l'environnement car, près des terrains où doivent s'élever les H.L.M. se trouve une église dont la nef est inscrite à l'inventaire des sites. C'est alors que le ministère fait savoir à la Ville qu'il désire que les restes de la cité d'artistes soient protégés et sauvegardés sans prononcer toutefois le mot de classement.

La SEMIREP doit donc revoir l'ensemble de son projet. Elle ne construira plus deux cent vingt appartements H.L.M. mais cent quatre-vingts et cinq ateliers d'artistes au lieu des dix prévus dans le plan d'aménagement initial. La cité se trouvant placée sur le tracé de la future piste cyclable celle-ci devra donc, selon la SEMIREP, être réduite de 400 mètres.

JEAN PERRIN.

Dans le quartier de La Villette

LES ÉCOLOGISTES SE RETIRENT DE LA COMMISSION D'ARRONDISSEMENT

Les écologistes qui y étaient représentés par M. Arnaud Boland ne participeront plus aux travaux de la commission d'arrondissement du dix-neuvième, à Paris. Dans une lettre ouverte au maire de Paris, ils expliquent pourquoi.

« *Des sujets aussi importants,* écrivent-ils, *que l'aménagement des anciens abattoirs de La Villette et des rives du canal de l'Ourcq n'ont pas encore été évoqués, alors qu'ils doivent donner lieu à une consultation populaire.* »

D'une façon générale, estiment-ils, « *les sujets abordés* [devant la commission] *ont été mineurs ou partiellement étudiés* ».

Autre motif de mécontentement : « *Aucune réponse réelle n'a été apportée ni par la Ville ni à la commission pour la sauvegarde des deux maisons de quartier de la place des Fêtes et la mise en place immédiate d'une maison de quartier dans le secteur de La Villette.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *José Antonio Novais*, ancien correspondant du *Monde* à Madrid et correspondant du journal *Diario de noticias* de Lisbonne et du quotidien brésilien *O Estado*, a été attaqué dans la nuit de jeudi 8 à vendredi 9 décembre dans une rue de Madrid par des inconnus. José Antonio Novais a été hospitalisé avec des points de suture au crâne et de nombreux hématomes. Notre ancien correspondant avait été, il y a quelques années, l'objet de plusieurs menaces de mort émanant de groupes d'extrême droite.

● *L'Union soviétique* a accepté, selon les services de renseignements américains, de fournir des avions de transport militaire à long rayon d'action à l'Irak, qui sera apparemment le premier pays étranger à obtenir des quadriréacteurs Iliouchine-76. Deux des pays membres du pacte de Varsovie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, ont également commandé des avions de ce type. Mais Moscou a donné la préférence au gouvernement irakien qui devrait recevoir ses premiers appareils dans quelques mois. — *(A.P.)*

● *La présence culturelle française au Liban.* — Le Centre d'étude et de recherche sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC) a été inauguré le vendredi 9 décembre par le ministre libanais de l'éducation, M. Assaad Rizk, et l'ambassadeur de France, M. Hubert Argod. Le CERMOC est un centre de recherche classique et appliquée et un centre de documentation sur le Moyen-Orient contemporain. Dirigé par un Français, M. André Bourrey, le CERMOC est doté d'un conseil de fonctionnement paritaire franco-libanais. Les neuf membres français de ce conseil sont des présidents d'université ou professeurs spécialistes du Moyen-Orient. — *(Corresp.)*

● *Trois cent quatre-vingt-douze attentats contre les avions depuis 1969.* — Selon l'Association du transport aérien international (IATA), il y a eu dans le monde occidental et depuis 1969 trois cent quatre-vingt-douze tentatives de piraterie aérienne ; deux cent une ont réussi.

● *La Banque européenne d'investissement (B.E.I.)* vient d'accorder un prêt de 19,6 millions d'unités de compte (110 millions de francs environ) portant intérêt de 9,7 % à la société sidérurgique Sollac pour la modernisation de ses usines de Seremange.

● *Le surrégénérateur Phénix de Marcoule* a été recouplé au réseau E.D.F. il y a quelques jours, le 4 décembre exactement. Il avait dû être arrêté à la fin du mois d'août à cause d'une nouvelle fuite dans un échangeur. Deux de ses six échangeurs n'ayant pas encore été modifiés, le réacteur ne produit que les deux tiers de sa puissance nominale de 250 MW. Il devrait pouvoir retrouver un fonctionnement normal au printemps prochain.

● *L'internement arbitraire de M. Eric Burmann.* — La cour d'appel d'Orléans a confirmé, vendredi 9 décembre, la condamnation de M. Henri Petitot, ancien directeur des services annexes du C.H.U. de Tours, à qui le tribunal correctionnel de Tours avait infligé 2 000 F d'amende et 3 000 F au titre des dommages et intérêts (*le Monde* du 19 février et du 12 mars) pour l'internement arbitraire, pendant onze jours, de M. Eric Burmann. La cour a estimé dans son arrêt que M. Petitot, actuellement directeur du centre hospitalier de Charleville (Marne), était bien responsable de cette décision. Mais les magistrats ont mis hors de cause le maire de Tours en qualité de président de la commission administrative du C.H.U.

● *Un chauffard avait tenté de se débarrasser de sa victime.* — Un automobiliste âgé de vingt et un ans, M. Alain Gonin, a été placé sous mandat de dépôt vendredi 9 décembre à Villefranche-sur-Saône (Rhône), après avoir été inculpé de conduite en état d'ivresse, blessures involontaires et délit de fuite. La veille, il avait renversé avec son véhicule un piéton, M. Alain Jannet, dix-neuf ans, qu'il avait gravement blessé, avant de tenter de se débarrasser de sa victime, en la déposant sur une décharge publique.

● *Une jeune fille assassinée en Seine-et-Marne.* — Une jeune fille âgée de dix-sept ans, Mlle Noëlle Matti, demeurant chez ses parents à Vinantes (Seine-et-Marne), a été découverte assassinée dans un champ à proximité de la départementale 212 à Mauregard (Seine-et-Marne). Entièrement dévêtue, les pieds et les mains liés, la jeune fille a été violentée avant d'être étranglée.

● *La Française Perrine Pelen* a remporté, samedi 10 décembre, le slalom spécial de coupe du monde de Cervinia. Elle devance sa compatriote Fabienne Serrat de un centième à l'issue des deux manches. — *(A.F.P.)*